TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE Nº 11701 — SAMEDI 11 SEPTEMBRE 1982

Pour des raisons financières

La France suspend son projet de satellite-espion militaire

LIRE PAGE 26



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 80 pes. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 50 dr. ; Libye, 0,350 DL ; Irlande 70 p. ; Italie, 1 000 L ; Liban, 350 P ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 5,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 50 esc. ; Sénégal, 280 F CFA ; Suède, 5,00 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 55 d.

Tarif des abonnements page 19

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex Paris nº 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Le plan de paix arabe

Un pas décisif

Le sanglant coup de boutoir de l'armée israélienne au Liban aura-t-il, en fin de compte, forcé la porte de la paix ? En assurant le triomphe des « modérés » au sommet de Fès, en permettant à l'O.L.P., auréolée par sa résistance à Beyrouth, d'accepter l'essentiel du « plan Fahd » que ses éléments les plus durs l'avaient contrainte à rejeter il y a quelques mois seulement, M. Begin s'est mis dans l'étrange situation d'avoir à pâtir de sa propre victoire. A l'exception du colonel Kadhafi, absent de Fès et qui, totalement aligné sur les positions de ses hôtes, promène à Prague et à Varsovie son dépit de n'avoir pas vu les fedayin se « suicider » comme il le leur conseillait obligeamment, tous les chefs d'Etat arabes ont déserté le « front du refus ». Ils entendent y laisser camper seul le chef du gouvernement israélien.

Quelles que soient leurs *précautions de* langage, ils ont bel et bien franchi à Fès le pas sans lequel tout règlement restait une chimère. Ni les Palestiniens, encore titubants sous le coup qu'ils ont reçu, ni les Syriens qui, dans la Bekaa libanaise, sont sous le feu de leurs ennemis, ne se sont opposés au « point 7 » désormais historique d'un texte qui souhaite des garanties de paix pour « tous les Etats » de la région et lève donc le vieil anathème contre « l'entité sioniste ». Toute une rhétorique sombre avec le rêve d'ignorer indéfiniment — ou de détruire — l'Etat hébreu.

Les positions — notamment à propos d'un éventuel Etat palestinien — restent certes très éloignées, mais ce déblocage était indispensable pour que la diplomatie reprenne *ses droits* et *que Camp David* ne demeure pas une paix partielle et sans avenir. Il met M. Begin en fâcheuse posture en le privant des « terroristes » et autres adversaires intraitables qui justifient son propre extrémisme. Le « chiche ! » arabe au président américain et le triomphe des *modérés*, le bon accueil réservé par la communauté juive des Etats-Unis au « plan Reagan », les éléments positifs qu'y relève l'opposition travailliste israélienne, mettent en mouvement un processus de négociation générale ardemment souhaité depuis logtemps, et dont on se féliciterait particulièrement à *Paris*, M. Mitterrand ayant jugé le « plan Fahd » l'élément le plus important de ces dernières années.

Nul n'attend à vrai dire que *M. Begin modifie ses* positions. Non sans quelques références, il invoquera les ambiguïtés et le « double langage » arabes. Il trouvera aisément, dans les déclarations belliqueuses de plusieurs dirigeants de l'O.L.P. — où cohabitent depuis toujours extrémistes et modérés — une justification de son refus.

Pourtant, pour la première fois, le climat même de l'interminable affrontement israélo-arabe s'est modifié. La paix partielle de Camp David n'est *plus récusée et* les Egyptiens font moins figure d'accusés que de précurseurs. Le premier ministre israélien aura — même s'il veut hâter les élections — plus de peine à faire partager à son peuple l'intransigeance guerrière qui convient à des assiégés condamnés à vaincre ou à mourir. Il ne pourra pas convaincre *ses alliés* et *amis* américains que sa politique est à jamais la meilleure, et que qui aime bien bafoue bien. Si l'évolution amorcée *est prise en compte en* Israël, c'est de la tragédie infligée au Liban que le peuple juif aura tiré une promesse de paix.

Jérusalem minimise la portée de sa « reconnaissance implicite » par le sommet de Fès

Prolongé au-delà de la durée prévue par d'ultimes et délicates tractations sur le retrait des Syriens du Liban — que Damas subordonne au départ des forces israéliennes et que Beyrouth veut inconditionnel, — le sommet arabe de Fès s'est terminé tard dans la soirée du jeudi 9 septembre.

Le roi Hassan II devait commenter, ce vendredi, dans une conférence de presse, la résolution adoptée (voir page 3). Soucieux de minimiser l'importance des décisions prises, et notamment de la reconnaissance implicite de l'existence d'Israël que contient le point 7 de ce texte, le gouvernement de Jérusalem n'avait fait connaître aucune réaction en fin de matinée. Il opposera sans nul doute un refus total au plan de paix arabe.

Au Liban, le contingent américain de la « force d'interposition » fort de huit cents « marines » a quitté Beyrouth, ce vendredi, au terme de sa mission, précédant les contingents italien puis français.

D'une seule voix

De notre envoyé spécial

Fès. — Pour la première fois depuis la création d'Israël en 1948, qui a donné lieu à cinq guerres, dont la dernière vient de se dérouler au *Liban*, le *monde arabe accepte* officiellement de reconnaître l'existence de l'Etat hébreu, à condition que celui-ci reconnaisse de son côté un Etat palestinien qui aurait pour capitale Jérusalem. Tel est le principal résultat du douzième sommet arabe, qui a pris fin jeudi 9 septembre avec vingt-quatre heures de retard sur l'horaire initialement prévu.

Il était en effet 22 heures quand les journalistes ont été admis dans la salle de séance du palais Bahia, où les chefs de délégations siégeaient à huis clos depuis 13 heures. M. M'Hamed Boucetta, ministre marocain des affaires étrangères, a donné lecture de la résolution politique énumérant les huit points du plan de paix destiné à mettre fin au conflit israélo-arabe et concernant aussi *« l'agression israélienne contre le Liban, la guerre du Golfe et la corne de l'Afrique »*.

PAUL BALTA.

(Lire la suite page 3.)

Point de vue

Rester soi-même

par CHRISTIAN GOUX

LIRE PAGE 23

L'échec d'Ariane

Les deux satellites de la fusée européenne sont détruits

Le premier tir commercial de la fusée européenne Ariane est un échec. Dix minutes après la mise à feu effectuée le 10 septembre, à 4 heures 12 (heure française), au Centre spatial de Kourou (Guyane), une panne, encore inexpliquée, s'est produite, entraînant le mauvais fonctionnement du troisième étage de la fusée. Celui-ci et ses deux satellites ont été détruits peu après.

Au ministère de la recherche et de l'industrie, on déclare ce vendredi matin que « l'analyse des résultats de la télémesure à la station de Natal (Brésil) est nécessaire pour déterminer l'origine de l'incident » et que « bien entendu le programme Ariane continue ». A l'Agence spatiale européenne, M. Michel Bignier, directeur des systèmes de transport spatial, se déclare surtout préoccupé par le retard qui pourrait intervenir pour les prochains tirs.

Grave revers

par JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

C'est un grave revers que l'Europe spatiale vient de subir après l'échec du premier vol commercial de la fusée Ariane. Pour la *deuxième fois en cinq tirs* — Ariane avait déjà explosé en vol lors de son second essai, — le lanceur européen a failli à sa mission et placé ses promoteurs dans une situation peu enviable, au moment *même où ils* commençaient à entamer le monopole que les Américains ont, depuis de longues années, dans ce domaine.

Revers sévère dans la mesure où la durée de l'enquête, pour *déterminer les causes exactes de* la défaillance du troisième étage de la fusée, va vraisemblablement bouleverser, une fois de plus, le calendrier des prochains lancements. *On peut, en effet, raisonnablement* douter que le prochain tir puisse avoir lieu, comme prévu, au mois de novembre.

Mais, surtout, on peut se demander comment les responsables du programme, qui faisaient déjà de la corde raide avant le 10 septembre, vont pouvoir gommer dans le mois à venir ces multiples contretemps. C'est avec presque cinq mois de retard sur la date initialement fixée — le 23 avril dernier — qu'Ariane devait effectuer son premier vol commercial. Certes, ce report de tir n'était pas imputable à un défaut du lanceur, mais aux modifications qu'il fallut apporter à l'un des satellites dont il était encore hier porteur.

Revers aussi au plan financier, tant il est vrai qu'une enquête technique revient toujours cher.

(Lire la suite page 10.)

Le dollar atteint le cours record de 7,07 francs

Le dollar a progressé à nouveau sur tous les marchés des changes, à la veille du week-end, passant de 2,49 DM à 2,50 DM à Francfort, et battant tous ses records sur la place de Paris, où il s'est élevé de 7,0450 F à 7,07 F environ. La tenue du franc français est restée plus que médiocre, la Banque de France continuant à intervenir pour empêcher le cours du mark de dépasser la barre des 2,83 F à mi-chemin entre les limites d'évolution de ce cours (environ 2,77 F et 2,90 F).

Sans doute les marchés des changes sont-ils fortement agités, des rumeurs de dévaluation, démenties officiellement, se répandant sur la couronne danoise, qui a dû être soutenue massivement jeudi 9 septembre. Mais depuis plusieurs semaines, la défiance des milieux financiers internationaux ronge à nouveau le franc.

M. Delors, ministre de l'économie et des finances, met cette dérive lente de notre monnaie sur le compte de l'*« agitation »* des marchés des changes, de *« perturbations auxquelles il faut faire face »* en attendant *« que cela se passe »* après les mesures draconiennes prises au lendemain de la dévaluation de juin dernier. Il n'écarte pas tout à fait la thèse du complot pour déstabiliser le franc : *« Il y a des gens à qui cela ferait plaisir. »*

A l'étranger, où les opérateurs sont *plus sensibles aux risques* financiers éventuels qu'aux manœuvres politiques, on redoute surtout l'accentuation du déficit commercial et de l'endettement.

En tout état de cause, même si les pouvoirs publics estiment *« qu'il faut tenir »* pour tirer bénéfice des mesures récentes, un problème se pose à eux dans l'immédiat et provoque un *« flottement »* perceptible à tous les niveaux : la Banque de France tire à nouveau sur ses réserves pour soutenir le franc et à moins d'un redressement de la situation des paiements extérieurs, peu vraisemblable à court terme, il n'est pas exclu, à Londres et à Francfort, que de nouvelles facilités puissent à terme être accordées à la France, sous une forme ou sous une autre, pour lui permettre de traverser une passe dangereuse.

Japon : tempête sur l'histoire

La Chine a fait savoir qu'elle acceptait les apaisements qui lui étaient donnés par le Japon au sujet du différend qui oppose les deux pays, à propos de la révision des manuels d'histoire japonais (« le Monde » des 28 juillet et 28 août).

Si cette querelle semble ainsi s'apaiser — à moins d'un mois de la visite à Pékin de M. Suzuki, premier ministre japonais, — l'émotion n'en reste pas moins vive dans plusieurs pays qu'inquiètent les nouvelles orientations, avouées ou non, des dirigeants conservateurs du Japon.

I. — Le passé, revu et corrigé

De notre correspondant
R.-P. PARINGAUX

Tokyo. — *« Au début de la négociation Zhou Enlai dit brutalement : « Le Japon a envahi la » Chine et tué onze millions de » Chinois, qu'en pensez-vous ? » J'ai répondu que cela était fort regrettable. Il m'a demandé : « Croyez-vous qu'il suffise de » trouver cela fort regrettable ? » J'ai répondu : c'est pour cela que je suis venu à Pékin. »* Kakuei Tanaka, ancien premier ministre du Japon. Interview au *Sankei Shimbun*, août 1981.

Dix ans après cet entretien, qui préludait à la normalisation des relations, les dirigeants japonais ont décidé, souverainement mais sans ménagements, d'effacer *dans les nouveaux manuels* scolaires le sang répandu en Asie par l'armée impériale, il y a tout juste *deux* générations, et d'escamoter d'autres outrages aux connotations trop négatives. Ce faisant, ils ont rouvert des plaies *mal cicatrisées*, déclenchant chez eux et dans toute la région un ouragan de vindicte populaire et une tempête diplomatique, qui en disent long : les victimes n'ont pas eu le temps d'oublier.

Pendant tout l'été ce déchaînement a éclipsé dans la région les affres du Liban. Il a servi de révélateur et a relancé au Japon même une polémique qui n'est pas nouvelle, même si elle est *longtemps restée mal* perçue à l'étranger. Elle porte sur les tentatives de réhabilitation et de justification du passé — de l'empire, de la guerre et de ses *chefs — par opposition aux* valeurs imposées par les vainqueurs. Sous la pression d'un courant nationaliste de plus en plus influent, le ministère de l'éducation s'est attaché à embellir le passé militariste, en gommant certaines taches d'infamie et en faisant réécrire certaines vérités qui ne seraient plus bonnes à dire.

Des vérités *« de nature à heurter la sensibilité nationale »* en général et, plus particulièrement, celle de tous ceux qui jouèrent un rôle éminent dans la guerre, qui sont restés influents en ces temps de paix et qui militent *pour le réarmement moral et militaire* du Japon.

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR

Disparitions

Ariane va devoir partir à la reconquête du marché extérieur, après la disparition des coûteux satellites qu'elle devait mettre en orbite.

Certains songent déjà — compte tenu de l'expérience acquise — à modifier la mission de la fusée européenne. Et à lui faire transporter des personnes plutôt que des machines automatiques. La liste des Etats qui seraient prêts à lui confier des opposants est astronomique.

BRUNO FRAPPAT.

M. PIERRE BEREGOVOY INVITÉ DU « GRAND-JURY R.T.L.-LE MONDE »

« *Le* grand jury R.T.L.-*le Monde* » reprend son émission hebdomadaire à partir du dimanche 12 septembre.

M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, répondra, de 18 h 15 à 19 h 30 dimanche 12 septembre, aux questions des journalistes de la station et du quotidien.

AUJOURD'HUI DANS « LE MONDE DES LOISIRS ET DU TOURISME »

- Un bilan de la politique des bas tarifs d'Air France.
- Dix champions du temps libre : un conservateur de musée.

(Lire pages 11 à 14.)

RUMEURS ET INQUIÉTUDES CHEZ HACHETTE

La pieuvre verte aime-t-elle les livres ?

On restructure chez Hachette. Le verbe n'est pas fait pour rassurer et, en cette époque de rentrée, l'inquiétude et les rumeurs se donnent libre cours chez les éditeurs. Vu dans cette perspective, le départ de Françoise Verny de Grasset pour Gallimard (« le Monde » du 19 août), est un révélateur qui met à nu quelques-unes des contradictions et des difficultés que traverse *actuellement le groupe Hachette, quoi qu'il en laisse paraître.*

La « pieuvre verte » est-elle en train de rétracter ses tentacules au risque de les atrophier et d'estropier gravement le domaine de l'édition ? C'est ce que se demandent, avec une certaine angoisse, les professionnels en cette fin d'exercice 1982, rendus timorés — comme l'ensemble de l'édition mondiale — par la récession qui a frappé le livre (6 % de volumes vendus en moins) et par l'annonce d'une stratégie audiovisuelle qui, selon les termes de M. Jean-Luc Lagardère, est une *« absolue nécessité pour qu'Hachette reste solide et cohérent »*.

L'édition Hachette (sans la presse), avec ses filiales (Grasset, Fayard, Stock, Mazarine, Lattès, Editions nº 1, etc.) réalise un chiffre d'affaires de 2 milliards de francs, soit 25 % de l'édition française ; l'audiovisuel ne représentait jusqu'ici que 1 % du chiffre d'affaires au total.

NICOLE ZAND.

(Lire la suite page 18.)

Au Festival du film américain à Deauville

JEUX DE MASSACRE

(Lire page 15 l'article de JACQUES SICLIER.)

Le Monde

idées

L'impérialisme culturel

Le discours de M. Jack Lang à Mexico sur l'impérialisme culturel n'a pas fini apparemment de provoquer des remous. Guy Konopnicki demande à ses critiques comment on peut faire pour se protéger des mauvais produits culturels américains tout en laissant la porte ouverte aux bons. Gabriel Matzneff ne croit pas incompatibles la passion pour la langue française et le cosmopolitisme, et François de Rose n'est pas convaincu de la nécessité de rapatrier en France les célèbres « Cloisters » déménagés à New-York. Enfin Alexandre Minkowski donne un exemple précis de pression américaine à propos d'une enquête épidémiologique, tandis que Roger Thiescé se demande si, à côté de l'impérialisme culturel des États-Unis, il n'en existerait pas un autre, exercé celui-là par la France.

Chefs-d'œuvre en péril

par FRANÇOIS DE ROSE (*)

UNE émission de télévision sous le titre « Les cloîtres français en exil » a posé le 30 août le problème de la restitution à leur pays d'origine des œuvres d'art « déplacées » loin du ciel qui les a vu naître.

L'objet était de réclamer le retour en France du curieux ensemble des « Cloisters », situé dans la banlieue nord de New-York. Il s'agit de cloîtres, ou de vestiges de cloîtres, édifiés au douzième siècle dans notre Languedoc, notamment à Saint-Guilhem-du-Désert, et qui, achetés par des fonds privés, ont été transportés et reconstruits, pierre à pierre, sur une colline dominant la vallée de l'Hudson.

Que ce transfert insolite n'ait pas été sans retirer quelque grâce et patine à ces monuments et que certains ajouts en aient quelque peu modifié l'ordonnance, on en conviendra volontiers. Mais est-il sûr que le retour à l'air natal, réclamé par nos auteurs, les leur restituerait.

Là n'est pas, cependant, la question. Elle est d'abord dans la présentation des faits. A croire que ces cloître nous ont été dérobés ou enlevés de force et que leur transport outre-Atlantique constitue, pour notre patrimoine artistique, une perte irréparable. L'émission d'ailleurs se plaçait dans la série « Chefs-d'œuvre en péril ». Si l'on songe à tout ce que cette excellente série a déjà montré de chefs-d'œuvre authentiquement en péril, non pas *par la faute des Américains* mais par nos propres négligences ou vandalisme, si l'on se souvient de tant de chefs-d'œuvre sauvés, chez nous, par la générosité américaine, on ne sait pas s'il faut rire ou pleurer.

Les réalisateurs de cette bobine n'ont-ils jamais visité les châteaux de Versailles et de Fontainebleau, pour ne citer que les exemples les plus célèbres parmi tant d'autres (ou encore Cheverny pour évoquer le dernier en date) ? N'ont-ils jamais lu les inscriptions qui rappellent ce que fut le concours de cette générosité à la restauration de ces joyaux de notre patrimoine et témoignent d'un temps où les Français ne croyaient pas s'abaisser en gravant dans la pierre ou le bronze la preuve de leur gratitude ?

Un peu de prudence, pour ne pas dire de pudeur, ne messiérait pas non plus aux défenseurs chatouilleux de nos droits sur les œuvres d'art en exil. Il n'est pas nécessaire de beaucoup voyager pour savoir que, parmi les souvenirs laissés, ici et là, par les expéditions de la France, autrefois conquérante, figure, en bonne place, celui du goût très sûr apporté au choix des pièces que nous avons vouées à l'honneur d'entrer dans nos collections publiques ou privées.

Nos paladins du nationalisme intégral proposent-ils une politique générale de restitution ou s'agit-il d'exploiter un anti-américanisme primaire susceptible de rapporter des faveurs officielles ?

Mais, surtout, la question est de savoir si l'on croit à l'université de l'art comme la forme la plus vivante et féconde de communication des cultures.

L'intolérance et la bigoterie

Sommes-nous plus pauvres parce qu'un ravissant cloître roman n'est plus, comme des centaines d'autres, dans les limites de l'Hexagone mais visité chaque année par des foules nombreuses du Nouveau Monde qui y trouvent l'une des sources d'une civilisation que l'Amérique, parce qu'elle estime que c'est aussi la sienne, a contribué deux fois à sauver, en 1918 et en 1944.

Ne serions-nous pas infiniment plus pauvres, sans que l'Egypte soit beaucoup plus riche, si nous lui rendions l'obélisque (1) auquel nous avons donné pour cadre notre plus belle place au cœur de Paris où viennent l'admirer des millions d'hommes et de femmes de toutes nationalités sans que personne y trouve matière à scandale.

La civilisation occidentale ne serait-elle pas, en définitive, le plus grand chef-d'œuvre en péril si la sottise, l'intolérance, l'ignorance et la bigoterie devaient désormais faire la loi sur nos antennes ?

(*) Ambassadeur de France.

(1) N.D.L.R. L'obélisque de la place de la Concorde provient d'un échange de cadeaux entre Charles X et Mahomet Ali. Paris ayant envoyé une horloge qui domine toujours Le Caire. Le second obélisque offert à l'époque par l'Egypte à la France se trouve toujours à Louxor...

Dear Uncle Arthur

par GABRIEL MATZNEFF

LES imbéciles dressent des barrières. La vocation des hommes d'esprit est de sauter par-dessus. Résolument, nous faisons la grimace aux étiquettes et aux catégories. C'est ainsi, par exemple, que nous nions qu'il existe la moindre antinomie entre l'amour de la nation et le cosmopolitisme. L'éducation que nous avons reçue, au collège, au lycée, était française. Aujourd'hui, nos dons, notre talent, notre travail, sont au service de la langue française, cette maîtresse passionnément aimée. Nos livres appartiennent au patrimoine littéraire français. A notre manière, nous contribuons au rayonnement de notre patrie.

Cette passion toute française n'a pour autant jamais fermé nos yeux sur les beautés du monde qui nous entoure. Durant notre adolescence, nos initiateurs et nos éducateurs furent, au moins autant que les auteurs français inscrits au programme, des romanciers russes, des philosophes allemands, des cinéastes américains. Aujourd'hui encore, nous ne perdons jamais une occasion de publier notre dette, notre gratitude, envers un Dostoïevski, un Nietzsche, un Raoul Walsh. De même, l'atmosphère judéo-chrétienne dans laquelle nous avons grandi n'a jamais fermé notre cœur aux vérités dont le paganisme gréco-romain ou les religions asiatiques telles que le bouddhisme sont dépositaires. L'eau qui jaillit est française, mais les sources, elles, sont cosmopolites.

Arthur Schopenhauer, qui fut un des dieux chéris de notre jeunesse, peut ici nous servir de modèle. Ce maître de la prose allemande, cette gloire du dix-neuvième siècle allemand, fut toujours, par tempérament et par conviction, un cosmopolite. Il avait horreur du chauvinisme allemand, raillait les efforts des Allemands pour bannir les mots étrangers de leur langue, méprisait le fanatisme du Moyen Age allemand, où l'on brûlait les hérétiques sur les bûchers, et, en 1813, refusa de prendre le fusil contre les armées de Napoléon.

Ayant vécu une partie de son enfance au Havre, il parlait notre langue à la perfection, et sa bibliothèque comportait plus de livres français que d'allemands. *« Il y a,* disait-il, *plus de métaphysique vraie dans un seul vers de Lamartine, dans une plaisanterie de Chamfort, que dans toute la* Phénoménologie *prétentieuse de Hegel. » Il savait aussi l'italien, l'espagnol ; il avait, à l'âge adulte, appris le grec et le latin ; en 1829, il exprima le vœu, qui malheureusement n'aboutit pas, de traduire Kant en anglais. Cet Européen accompli, qui vécut en France, en Angleterre, en Suisse, en Hollande, en Italie, en Autriche, et qui, en Allemagne, aimait à s'entourer d'Anglais et de Français, fut également l'introducteur en Occident de la pensée de l'Inde. Ce cosmopolite opiniâtre a plus fait pour la grandeur de son pays que tous les bataillons de Bismarck.*

Réplique à... des répliques

par GUY KONOPNICKI (*)

Aux points de vue des lecteurs qui avaient critiqué, dans le Monde *du 26 août, son article du 7 août précédent, Guy Konopnicki répond :*

La polémique sur l'hégémonie culturelle américaine ressemble aux démêlés des amis du brave soldat Chveïk avec la police autrichienne. Ce bon Palivec, par exemple : il avait vu les mouches souiller le portrait de François-Joseph et se trouvait en conséquence accusé d'irrespect ! Palivec clamait son innocence, les mouches étaient coupables et non lui, qui s'était contenté de voir des chiures d'insectes sur le portrait impérial. Mais voir et dire constitue un délit grave. Ainsi, ayant eu le malheur d'opérer quelques constats et de rechercher les causes de l'hégémonie culturelle américaine, je me retrouve en position de partisan de l'américanisation, de mangeur de hamburger et, sans nul doute, d'agent de l'impérialisme.

Au risque d'aggraver mon cas, je persiste dans mes déclarations. J'avais écrit que je constatais le caractère cosmopolite de la plupart des faits culturels, phénomènes de masse compris. Je n'ai pas à souhaiter le cosmopolitisme des modes de vie et des habitudes culturelles puisqu'il s'agit d'un état de fait. Je me suis seulement permis d'affirmer qu'il s'agissait d'un phénomène positif, que l'on ne pourrait contrer sérieusement la domination américaine du marché sans dépasser le cadre désuet et mythique des *« identités nationales »*, sans se doter d'appareils de production compétitifs, sans traiter les produits culturels pour ce qu'ils sont, des marchandises. On me répond au moyen d'une pensée qui distingue la *« culture »* des *« produits de masse »* — je résume là le propos de Guy Hennebelle afin de ne pas me livrer comme lui au jeu des citations que l'on commente sans se soucier du raisonnement dont elles font partie. Il faut, nous dit-on, se protéger des mauvais produits américains, pas des bons ! Hammett, Chandler et Irish font partie de la culture et ne sont donc pas mis en cause par l'anti-impérialisme ! Et comment fera-t-on la différence ? Où logera-t-on, dans ce tri, Cecil B. de Mille, que les cinéphiles distingués ont découvert trente ans après le grand public ? Et que faire de *la Guerre des étoiles ?*

Les Américains ne trient pas de la même manière que nous les productions données en pâture aux masses et celles que l'élite se réserve. Leur système commercial opère un mélange inextricable, il offre une gamme de produits, c'est là sa force. En France, en revanche, on passe trente ans à crier haro sur le roman noir, la science-fiction, la bande dessinée ou les super-productions hollywoodiennes pour brusquement les admettre en Sorbonne et les reconnaître « culturelles ».

Car il y a chez nous une distance énorme entre le traitement du « film d'auteur », du livre « littéraire » et celui du film « grand public » et du « livre de gare ». Pour les intellectuels, il faut produire raffiné et ne pas négliger le clin d'œil, pour le menu fretin, on fera dans la grosse ficelle et la vulgarité. Comment s'étonner dès lors si de bons produits populaires venus d'ailleurs dominent le marché ! Les intellectuels français ont tendance à parler entre eux, à produire pour leurs semblables et s'indignent de l'américanisation de la consommation populaire. A cela, on ne peut répliquer qu'en citant le cri prêté par Sally Mara et Raymond Queneau au « Gros public » : *« A poêle, Descartes ! A poêle ! »* (1). Mais on me répondra encore que l'on trouve de tout dans Queneau. Car le slogan d'un grand magasin parisien sert désormais de philosophie : citez Marx à l'appui d'une démonstration, et l'on vous répond que l'on y trouve de tout (2). Et même *« le meilleur et le pire »* (encore !)... Cependant, citant l'apologie marxiste du cosmopolitisme bourgeois, je me référais à une dimension fondamentale du matérialisme historique et non à un petit détail oublié au coin d'une page. Et j'ose même ajouter que certaines formes de *« l'anti-impérialisme »* n'ont de marxiste que la musicalité des phrases. Ce n'est pas parce que le jargon baptise désormais *« progressiste »* toute position anti-américaine que l'on nous fera prendre la montée des chauvinismes et les divers *« retours à l'identité »* pour la nouvelle marche triomphale de l'humanité.

(*) Journaliste et écrivain.

(1) *Œuvres complètes de Sally Mara.* Collection « L'imaginaire ». Gallimard. On ne peut plus culturel, comme l'on voit.

(2) Voir *le Monde* du 26 août, où Guy Hennebelle me reproche d'exhumer Marx que je ne me souviens pas d'avoir enterré.

Témoignage

Convoqué devant le Sénat des États-Unis

Le professeur A. Minkowski, directeur du Centre de recherches de biologie du développement du fœtus et du nouveau-né (Unité INSERM 29), nous écrit :

Une fois de plus, il faut avoir recours à Talleyrand ; *« Ce qui est excessif est insignifiant »*. Ce qui en l'occurrence est excessif, ce n'est pas la teneur du discours de Jack Lang à Mexico, mais l'indignation qu'il a pu susciter. Si les propos de Jack Lang ont fait tant de bruit, c'est probablement qu'ils ont fait mouche. Je ne suis pas toujours d'accord avec tout ce que fait et dit notre ministre de la culture. Mais il se bat, il prend des initiatives dans un domaine où le précédent gouvernement avait fait preuve d'immobilisme, voire de nullité. Le style peut déplaire, mais les faits positifs sont là (...).

Pour moi qui suis de formation scientifique et qui dois presque tout aux universités américaines, où j'enseigne chaque année, je suis très souvent amené à lutter contre des tentatives de domination à base financière.

50 000 dollars pour un protocole d'enquête

Je peux entre autres citer cet exemple. J'ai été pressenti il y a quinze ans par l'Institut national américain de la santé pour conduire en Europe une enquête épidémiologique sur les troubles cérébraux de l'enfant. Cette institution d'État (équivalent de notre INSERM) m'a mis un marché en main : je recevais 50 000 dollars pour mes recherches à condition d'adopter le protocole américain d'enquête. Comme celui-ci me paraissait comporter de nombreuses erreurs et inepties, j'ai refusé. J'ai donc été convoqué par une commission du Sénat américain. Comme j'ai, devant les sénateurs (dont le futur vice-président Humphrey), jugé le projet non valable scientifiquement et que j'ai raconté le « marché » que l'on m'avait proposé, l'Institut de la santé m'a supprimé la subvention annuelle pour mes recherches qu'il m'accordait depuis sept ans.

Une autre fois, l'ambassade des États-Unis à Paris m'a prié de retirer d'une demande de projet de recherches le nom d'une collaboratrice communiste. C'était la condition de l'octroi de 10 000 dollars. J'en passe et des meilleures...

Oui, nous copions les États-Unis dans tout ce qu'ils ont de vulgaire en omettant par exemple qu'ils ont les meilleurs hebdomadaires et quelques très bons écrivains que les Français ne lisent guère. Dans un autre domaine, que l'actuel ministre de la culture tente de faire évoluer, n'oublions pas la rigueur des orchestres américains comparée au génie de l'à-peu-près des ensembles français et ce temple de la sclérose qu'est le Conservatoire national de musique. Dans ce domaine, comme d'autres, Jack Lang lutte pour sortir de la stagnation culturelle et pour rendre la culture accessible à tous. C'est bien, et même si dans son parcours il peut parfois se tromper, c'est dans le style plus que dans le but.

CORRESPONDANCE

Domination financière et internationale des peuples

M. Roger Thiescé nous écrit :

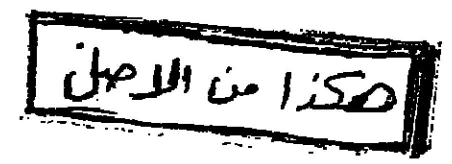
On lit, avec attention, dans *le Monde* du 7 août 1982, les extraits de l'allocution prononcée à Mexico par M. Lang, le 27 juillet. On suit, avec intérêt, son propos contre le *« rabotage des cultures nationales »*, contre l' *« empire financier et intellectuel »* qui menace nos consciences. On partage son sentiment sur la nécessité d' *« alliances culturelles fortes »* avec les pays d'Europe, avec les pays méditerranéens, avec les pays francophones, *« de façon à opposer à l'internationale des groupes financiers l'internationale des peuples de culture »*.

On apprend, dans le numéro suivant, daté 8-9 août, que la France et la Tunisie viennent de signer un accord pour la réalisation d'une chaîne internationale à vocation francophone en Tunisie. On constate, avec logique, la cohérence gouvernementale entre le ministère de la culture et le ministère des relations extérieures. On est satisfait.

Les choses auraient pu en rester là si votre information concernant la chaîne francophone ne nous avait précisé qu'elle était financée par la France pour 110 millions de francs. Dur retour à la réalité économique et à l' *« impérialisme financier et intellectuel »*. Comment ce qui serait condamnable de l'autre côté de l'Atlantique serait-il acceptable de ce côté-ci de la Méditerranée ? Parce qu'il s'agit, dans le premier cas, d'une *« domination financière multinationale »*, dans le deuxième cas, d'une *« domination financière étatique »* ? Parce que, quantitativement, les moyens sont, ici, très inférieurs à ce qu'ils sont là-bas ?

Où commence donc le *« rabotage des cultures nationales »* des pays francophones auxquels s'étend l'action du ministère des relations extérieures et des services de la coopération ? Où finit l' *« internationale des peuples de culture »* ?

[Dans une déclaration au *Monde* (numéro daté 2 septembre), le cinéaste égyptien Youssef Chahine, connu pour ses opinions nationalistes arabes et sa participation au Rassemblement progressiste égyptien, n'hésite pas à affirmer : *« Si la francophonie a perdu son caractère colonialiste, c'est précisément parce qu'elle est devenue un instrument, un lien, un liant entre les identités nationales des bords de la Méditerranée, face au rouleau compresseur venu de l'Atlantique. »* — J.-P. P.-H.]



هكذا من الاصل

Le Monde

étranger

LES CONCLUSIONS DU SOMMET ARABE DE FÈS

LA RÉSOLUTION ADOPTÉE

« Le Conseil de sécurité garantit la paix entre tous les États de la région y compris l'État palestinien indépendant »

Voici les principaux extraits de la résolution finale du sommet arabe de Fès.

I. — LE CONFLIT ISRAELO-ARABE

« Le sommet a rendu hommage à la résistance des forces de la révolution palestinienne, des peuples libanais et palestiniens, des forces armées arabes syriennes, et réaffirme son soutien au peuple palestinien dans sa lutte pour le recouvrement de ses droits nationaux inaliénables.

» Le sommet convaincu de la force de la nation arabe pour réaliser ses objectifs légitimes et mettre fin à l'agression, partant des principes fondamentaux arrêtés par les sommets arabes et dans le souci des pays arabes de poursuivre l'action par tous les moyens pour la réalisation d'une paix juste au Proche-Orient en tenant compte du projet du président Habib Bourguiba qui considère la légalité internationale comme base de solution à la question palestinienne et du projet du roi Fahd Ibn Abdelaziz relatifs à la paix au Proche-Orient, et à la lumière des discussions et observations qui ont été formulées par leurs majestés (...), le sommet adopte les principes suivants :

» 1) Le retrait d'Israël de tous les territoires qu'il a occupés en 1967, y compris d'Al Quods (Jérusalem) arabe ;

» 2) Le démantèlement des colonies installées par Israël sur les territoires arabes après 1967 ;

» 3) La garantie de la liberté du culte et des croyances pour toutes les religions dans les lieux saints ;

» 4) La réaffirmation du droit du peuple palestinien à l'autodétermination et à l'exercice de ses droits nationaux imprescriptibles et inaliénables, sous la conduite de l'Organisation de libération de la Palestine, son représentant unique et légitime et le dédommagement de tous ceux qui ne veulent pas le retour [dans leur patrie] ;

» 5) Placer la Cisjordanie et la bande de Gaza sous le contrôle des Nations unies pour une période transitoire ne dépassant pas *quelques mois* ;

» 6) La création d'un Etat palestinien indépendant ayant Al Quods (Jérusalem) pour capitale ;

» 7) Le Conseil de sécurité garantit la paix entre tous les Etats de la région, y compris l'Etat palestinien indépendant ;

» 8) Le Conseil de sécurité garantit le respect de ces principes. »

II. — L'AGRESSION ISRAELIENNE AU LIBAN

« 1) Le sommet condamne énergiquement l'agression israélienne contre le Liban et les peuples libanais et palestinien et attire l'attention de l'opinion internationale sur la gravité et les conséquences de cette agression sur la stabilité et la sécurité de la région ;

» 2) Le sommet décide son soutien au Liban dans tout ce qui permet l'exécution des résolutions du Conseil de sécurité, et plus particulièrement les résolutions 508 et 509 (1) relatives au retrait d'Israël du territoire libanais jusqu'à la frontière internationale connue ;

» 3) Le sommet réaffirme la solidarité des pays arabes avec le Liban dans sa tragédie et sa disposition à lui accorder toute aide qu'il demandera en vue de résoudre ses problèmes.

» Le sommet a été informé de la décision du gouvernement libanais de mettre fin à la mission de la force arabe de dissuasion au Liban.

» A cet effet, les gouvernements libanais et syrien engageront des négociations sur les dispositions à prendre à la lumière du retrait israélien du Liban. »

III. — LA GUERRE DU GOLFE ET LA POSITION ARABE

« Le sommet a examiné la situation dans le Golfe et constate avec profonde affliction et regret la poursuite de la guerre irako-iranienne, malgré les tentatives répétées de parvenir à un cessez-le-feu et malgré les offres de médiation et de bons offices des organisations internationales, tout en soulignant l'initiative positive de l'Irak de retirer ses forces jusqu'aux frontières internationales.

» Partant des principes de solidarité et de l'unité des rangs arabes, et dans le souci de voir régner un climat de clarté, de concorde et de bon voisinage entre les pays arabes et leurs voisins, le sommet a décidé de réaffirmer son engagement à défendre tous les territoires arabes et de considérer toute agression contre un pays comme étant une agression dirigée contre l'ensemble des pays arabes et d'inviter les deux parties en conflit à s'engager à respecter totalement les résolutions 479 de l'année 1980 et 514 de l'année 1982 du Conseil de sécurité (2), et à les mettre en application. Le sommet demande à tous les pays de s'abstenir de prendre toute mesure de nature à encourager directement ou indirectement la poursuite de la guerre. »

IV. — LA CORNE DE L'AFRIQUE

« Le sommet a notamment décidé, en ce qui concerne l'incursion de l'Ethiopie en territoire somalien :

» 1) Le soutien à la République démocratique de Somalie pour faire face aux exigences de la sauvegarde de sa souveraineté sur ses territoires et pour repousser les forces éthiopiennes hors des territoires somaliens ;

» 2) Le respect réciproque par les deux pays, l'Ethiopie et la République démocratique de Somalie, de la souveraineté et de l'indépendance de chacun d'eux après le retrait de l'Ethiopie des territoires somaliens ;

» 3) Le soutien du sommet aux *démarches pacifiques pour résoudre*, sur ces bases, les problèmes bilatéraux. »

(1) La résolution 508, adoptée à l'unanimité par le Conseil de sécurité, le samedi 5 juin 1982, aussitôt après l'intervention israélienne au Liban, demande à toutes les parties de « *cesser immédiatement et simultanément toute activité militaire au Liban* » ; la résolution 509, adoptée également à l'unanimité le dimanche 6 juin « *exige qu'Israël retire immédiatement et inconditionnellement toutes ses forces militaires jusqu'aux frontières internationalement reconnues du Liban* ».

(2) La résolution 479, adoptée à l'unanimité le 28 septembre 1980, après le déclenchement de la guerre du Golfe, demande à l'Iran et à l'Irak « *de s'abstenir immédiatement de tout nouveau recours à la force* » et d'accepter une médiation ; la résolution 514, du 12 juillet dernier demande, toujours à l'unanimité, à l'Iran et à l'Irak de cesser le feu et de retirer leurs troupes « *jusqu'aux frontières internationalement reconnues* ».

LE QUAI D'ORSAY : « UN EXAMEN RÉFLÉCHI EST NÉCESSAIRE »

Interrogé sur la résolution de Fès, le porte-parole du Quai d'Orsay a déclaré qu'elle devra « *faire l'objet d'un examen réfléchi* ».

« *Dans la mesure*, a-t-il ajouté, *où les idées qui sont rapportées par les informations de presse se rapprochent de celles énoncées auparavant, il est intéressant de rappeler les propos du président de la République l'an dernier à Ryad. M. Mitterrand avait dit que la déclaration du prince Fahd* (ce que l'on a appelé le « plan Fahd », du nom du prince héritier, aujourd'hui roi d'Arabie Saoudite) *était l'élément le plus important des dernières années* » (pour un règlement au Proche-Orient.

« *Il y a d'autres aspects dans la résolution de Fès* — a encore dit le porte-parole — *en particulier sur le Liban. Ce qui a été étudié* (à Fès) *pourrait faciliter le règlement de la crise libanaise.* »

LE CONFLIT DU GOLFE

Bagdad affirme avoir bombardé un pétrolier à l'entrée du port de Bouchehr

Manama (A.F.P.) — L'aviation irakienne a bombardé jeudi 9 septembre au soir un pétrolier à l'entrée du port iranien de Bouchehr, a annoncé l'agence d'information irakienne reçue à Bahrein. Selon l'agence, qui cite un porte-parole militaire irakien, le pétrolier, qui a pris feu, a été touché alors que l'aviation irakienne effectuait un raid contre ce secteur, qui se trouve à 78 kilomètres au sud-est de l'île de Kharg et à 3 kilomètres des côtes iraniennes. Bagdad avait déjà annoncé jeudi avoir coulé « deux objectifs navals ennemis » à l'entrée du canal de Khor-Moussa.

D'une seule voix

(*Suite de la première page.*)

M. Chedli Klibi, secrétaire général de la Ligue arabe, a souligné qu'après les pénibles épreuves que venaient *de connaître les peuples libanais et* palestinien, les Arabes avaient tenu « *un de leurs plus importants sommets* ». Ils parlent maintenant « *d'une seule voix* » et présentent un « *front uni* », a-t-il affirmé avant d'ajouter : « *Nous sommes persuadés que nos amis dans le monde nous soutiendront pour faire prévaloir nos droits.* »

Pour sa part le roi Hassan II, fatigué, mais visiblement heureux des *résultats* obtenus et du succès personnel qu'il a remporté, a mis l'accent sur « *la liberté avec laquelle les participants ont discuté* » et sur le fait que le plan de paix a été élaboré « *sans démagogie, avec sérieux et réalisme* ». Après avoir évoqué lui aussi le calvaire des peuples libanais et palestinien, il a insisté sur la maturité acquise par les Arabes. Enfin, il a annoncé que le prochain sommet se tiendra à Ryad, ce qui est une façon de rendre hommage au rôle joué par le roi Fahd.

Un dialogue avec Washington

Le plan de paix correspond bien à ce qui en avait filtré à la fin de son élaboration (*le Monde* du 10 septembre). Le préambule précise qu'il « *tient compte du projet Bourguiba qui considère la légalité internationale comme base de solution à la question palestinienne* » et de la plupart des points du plan Fahd. Or le projet Bourguiba prône le respect des résolutions de l'ONU qui prévoyaient, dès 1947, la création de deux Etats, l'un juif et l'autre arabe. En outre les points 7 et 8 impliquent la reconnaissance de l'Etat d'Israël, puisqu'ils précisent que « *le Conseil de sécurité garantit la paix entre les Etats de la région (...) et le respect de ses principes* ». Parallèlement, répondant sans citer leur auteur aux propositions du président Reagan, qu'ils *trouvaient incomplètes, les dirigeants* arabes rappellent avec insistance que « *l'O.L.P. est l'unique représentant légitime du peuple palestinien* » et réaffirment avec force son droit à un Etat indépendant, ayant Jérusalem pour capitale.

Le sommet a également décidé qu'une commission « *entreprendra des contacts avec les pays membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU pour suivre les résolutions de la conférence concernant le conflit israélo-arabe et connaître les positions de ces pays* ». Elle devra soumettre régulièrement les résultats de ses démarches aux chefs d'Etats arabes. Bien qu'ils ne le disent pas dans la résolution, ces derniers estiment que leur plan devrait *permettre* d'amorcer un dialogue fructueux avec Washington et d'engager un processus qui aura le soutien de la communauté internationale pour contraindre Israël à mettre un terme à sa politique d'annexion et d'expansion, et l'obliger à conclure une paix équitable. Ils sont, en outre, persuadés que les Etats-Unis ont finalement pris conscience que ce n'est pas en gagnant des guerres grâce à sa supériorité militaire qu'Israël réussira à faire régner la paix dans la région. L'Etat hébreu risque au contraire, en agissant comme il le fait, d'accroître la vulnérabilité des régimes arabes modérés, faisant ainsi planer un risque sur les intérêts américains dans la région.

En *ce qui concerne* le Liban, la résolution en trois points du sommet « *condamne l'agression israélienne* » et assure ce pays de la solidarité arabe. Elle note ensuite que « *le sommet a été informé de la décision du gouvernement libanais de mettre fin à la Force arabe de dissuasion* » et précise que, à cet effet, « *les gouvernements libanais et syrien engageront des négociations sur les dispositions à prendre à la lumière de l'évacuation israélienne du Liban* ».

Dans la guerre du Golfe, l'Irak a finalement obtenu largement satisfaction. En effet, le texte adopté rappelle que, en vertu « *des principes de la solidarité et de l'unité dans les rangs arabes* (...), [le sommet] *réaffirme son engagement de défendre tous les territoires arabes et de considérer toute agression contre un pays arabe comme étant une agression dirigée contre l'ensemble* ». Le sommet invite l'Iran et l'Irak à respecter les résolutions du Conseil de sécurité (résolutions 479 et 1980 et 514 de 1982), appelle *Téhéran à cesser les hostilités et* préconise le retrait des troupes sur les frontières internationales.

En ce qui concerne, enfin, la corne de l'Afrique, le sommet réclame, là encore, le respect de la légalité internationale et demande à l'Ethiopie d'évacuer les territoires somaliens qu'elle occupe.

La prolongation des travaux que l'on croyait devoir se terminer, *d'abord dans la soirée de mercredi*, puis jeudi à 1 heure du matin, puis en fin de matinée, puis à 19 heures, illustre, à l'évidence, les difficultés que les dirigeants arabes ont dû surmonter malgré leur volonté affirmée de retrouver leur cohésion ébranlée et de dégager un consensus. Cela souligne aussi combien l'unité arabe est affectée par les différends bilatéraux qui n'ont cessé de s'accumuler depuis des années.

Après la fantasia de mercredi, qui avait permis de prendre une photo de famille supposée illustrer l'unité retrouvée, le sommet semblait pratiquement terminé. Or de nouvelles difficultés ont surgi, au cours de la séance de nuit à laquelle le président Hafez El-Assad n'a pas participé sous le prétexte qu'il « *ne se sentait pas bien* ». La délégation syrienne aurait alors remis en question de nombreux points qui paraissaient acquis. En ce qui concerne l'Irak, le représentant syrien déclarait : « *Ce n'est pas parce que nous avons sacrifié à une exigence protocolaire et qu'on a mis à la même table notre président et M. Saddam Hussein, que les problèmes sont résolus. Le différend qui nous oppose à l'Irak est profond et essentiel.* » La subite intransigeance syrienne avait apparemment pour but d'obtenir des dédommagements financiers plus importants.

Difficultés sur le Liban

A la reprise des travaux, jeudi vers 13 heures, les Syriens se montraient moins rigides, et l'on estimait qu'à brève échéance le pétrole irakien *pourrait être évacué vers la* Méditerranée via la Syrie. Les Etats du Golfe, gros bailleurs de fonds, auraient fait observer qu'ils seraient soulagés financièrement à deux titres si l'Irak pouvait exporter son pétrole, la Syrie (qui n'a cessé de demander des aides) devant y trouver également son compte grâce aux redevances qu'elle percevrait à nouveau. Lorsque cette question fut plus ou moins réglée — ce qui permit à M. Saddam Hussein de reprendre l'avion pour Bagdad jeudi, en début d'après-midi, alors que le président Assad reprenait sa place en séance, la Syrie fit rebondir la discussion sur le Liban.

La conférence avait en effet retenu finalement le document libanais à ce sujet, écartant ceux de la Syrie et de l'O.L.P. C'est d'ailleurs parce que la conférence préparatoire des ministres des affaires étrangères à Mohamedia avait accepté ces deux derniers textes, que Beyrouth avait demandé le report du sommet pour marquer son désaccord et sa mauvaise humeur. *Ces deux documents* donnaient, en effet, respectivement à la Syrie et à l'O.L.P. une sorte de droit de regard sur les affaires intérieures libanaises. Mercredi, il paraissait acquis que la Syrie *acceptait enfin de mettre un terme au* mandat de la force arabe de dissuasion au Liban, et la presse marocaine l'annonçait en manchette jeudi matin, alors qu'à ce moment tout semblait compromis. Jeudi après-midi, en séance, les Syriens se contentaient de dire « *oui, mais* ». Ils notaient qu'on ne pouvait mettre « *sur le même plan* » les troupes syriennes au Liban, venues à la demande du gouvernement de Beyrouth, et les forces israéliennes présentes à la suite d'une invasion.

Les Syriens soulignaient que leur sécurité risquait d'être menacée si, ayant accepté d'évacuer le Liban, les Israéliens, en revanche, décidaient d'y rester. Ils demandaient en conséquence à négocier leur retrait avec le gouvernement libanais qui, pour sa part, ne voulait accepter de le subordonner à aucune condition.

Les chefs d'Etat qui avaient le souci de tenir compte à la fois des intérêts de la Syrie, de l'indépendance du Liban et de la sécurité des Palestiniens — ce qui relevait de la quadrature du cercle — ont longuement buté sur les exigences syriennes et libanaises. Les Etats du Golfe ne cachaient pas là encore qu'ils « *en avaient assez* » de financer la Force arabe de dissuasion composée de soldats syriens. Nombre de délégués laissaient entendre que l'intransigeance syrienne n'était qu'une tactique destinée à faire accroître le montant de l'aide promise à Damas. Finalement, après des *heures de discussion* les chefs d'Etat ont réussi à mettre au point le compromis qui figure dans la résolution politique lue par M. Boucetta. Le problème de la réintégration de l'Egypte dans la famille arabe ne figure pas dans ce texte. Il a néanmoins été abordé. A quelques exceptions près — principalement la Syrie et le Yémen du Sud — les participants s'y sont déclarés favorables. Le président Saddam Hussein a particulièrement appuyé l'idée de ce retour. Le sommet aurait cependant décidé d'ajourner sa décision à sa prochaine session et d'envoyer dans l'intervalle au Caire une délégation *pour étudier les modalités* d'une telle réintégration.

PAUL BALTA.

● *Plusieurs milliers de personnes* ont assisté, jeudi 9 septembre, à Limoges, aux obsèques du lieutenant-colonel Jean Bizeul, tué le 3 septembre à Beyrouth par un franc-tireur. L'officier avait été décoré à titre posthume de la Légion d'honneur et de la croix de la valeur militaire.

● RECTIFICATIF. — Contrairement à ce qu'écrivait notre envoyé spécial à Fès (*le Monde* du 7 septembre), M. Yasser Arafat avait bien assisté, en novembre, au premier sommet arabe tenu dans la capitale du Maroc septentrional.

A travers le monde

Cambodge

● LE CHEF DU BUREAU D'INFORMATION de la République populaire du Kampuchéa (provietnamien) à Stockholm a quitté récemment la Suède en emportant les fonds de la mission et après *avoir revendu la voiture et* les équipements vidéo de son service, a annoncé mercredi 8 septembre la police suédoise. Il ne sera pas poursuivi, les autorités de Phnom-Penh ayant demandé une enquête mais n'ayant pas porté plainte. On indique par ailleurs à Stockholm que la belle-sœur de cette personne, qui exerçait des fonctions similaires à New-Delhi, aurait également quitté son poste en juillet pour une destination inconnue. — (*A.F.P.*)

Espagne

● UN ACCORD ELECTORAL ENTRE LE PARTI CENTRISTE AU POUVOIR depuis 1977, l'Union du centre démocratique (U.C.D.), et le nouveau petit parti démocrate-libéral (P.L.D.) a été annoncé le 9 septembre à Madrid par présidents respectifs des deux formations, MM. Landelino Lavilla et Antonio Garrigues. Précisant que cette coopération en vue des élections du 28 octobre prochain n'entraînerait pas la disparition des deux formations, M. Lavilla a indiqué que les libéraux figureraient en tant qu'indépendants sur les listes de députés de l'U.C.D., mais garderaient le sigle de leur parti au Sénat. Cet accord intervient après le refus formulé le 7 septembre par le comité exécutif de l'U.C.D. de former un bloc de droite avec le parti Alliance populaire de l'ancien ministre franquiste M. Manuel Fraga. — (*Corresp.*)

LE PROCHE-ORIENT APRÈS LE SOMMET ARABE

Jérusalem préfère, pour l'instant ignorer les décisions de Fès

De notre correspondant

Jérusalem. — Dans les milieux gouvernementaux de Jérusalem, on se gardait, tôt ce vendredi 10 septembre, de faire des commentaires sur les travaux du sommet de Fès en attendant d'en connaître les résultats. On a aussi voulu ne pas accorder d'importance à l'événement afin de faire comprendre que celui-ci ne pourrait en rien modifier la politique israélienne.

Dans l'entourage de M. Begin, on n'était pas mécontent de voir la presse israélienne se préoccuper davantage du projet d'élections anticipées que des décisions de la Ligue arabe. Avant même la fin du sommet, M. Uri Porat, l'un des conseillers de M. Begin, a donné le ton des appréciations faites au sein du cabinet en déclarant le 9 septembre : « *Ce n'est pas la peine de réagir...* » Ainsi les résolutions des dirigeants arabes, dont on devine qu'elles seront considérées à l'étranger et même aux Etats-Unis comme un « tournant » dans le conflit du Proche-Orient, ont été délibérément traitées avec le plus grand mépris. M. Porat a cependant laissé prévoir un rejet catégorique et immédiat de la part du gouvernement israélien. Avant de savoir ce que serait exactement le contenu de ces résolutions, M. Porat a affirmé que les dispositions des Etats arabes et de l'O.L.P n'avaient pas changé à l'égard d'Israël, et que le sommet de Fès ne serait que le prolongement de celui de Khartoum en septembre 1967, où avait été arrêté par la Ligue arabe le principe d'un triple refus : non à la reconnaissance d'Israël, à la négociation et à la paix avec l'Etat hébreu.

Une fois de plus, le gouvernement israélien manifeste son intention de ne pas croire à une reconnaissance implicite pour justifier sa propre intransigeance. L'an dernier, il s'était comporté de la même façon à l'égard du plan Fahd en le condamnant aussitôt. Cette précipitation avait été reprochée par de nombreux Israéliens à M. Begin, même s'ils étaient convaincus qu'il ne s'agissait pas d'une véritable initiative de paix.

L'attitude du gouvernement israélien est constante : pour maintenir sa politique, notamment dans les territoires occupés, il repousse l'idée d'une possible modification de celle des pays arabes. Mais plusieurs observateurs israéliens font remarquer aujourd'hui que ce calcul vient de se révéler inefficace, puisqu'il n'a pas empêché le président Reagan d'essayer d'entraîner les pays arabes dans une nouvelle démarche diplomatique.

Pour sa part, le quotidien *Al Hamishmar* (organe du parti Mapam, allié au parti travailliste) n'hésite pas à confirmer qu'il représente un mouvement « *colombe* » en annonçant que les résolutions de Fès « *impliquent une reconnaissance d'Israël* ». Le journal *Davar* (travailliste) laisse entrevoir les différences qui existent au sein de l'opposition en se montrant beaucoup plus réservé et en se contentant de faire savoir que ces résolutions sont « *une version corrigée du plan Fahd* ». Le parti travailliste avait lui aussi rejeté l'an dernier ce plan mais moins catégoriquement que ne l'avait fait M. Begin.

Ce quotidien affirme, d'autre part, que le président Reagan est résolu à poursuivre son offensive diplomatique et à faire valoir son propre plan en organisant prochainement à Washington des « sommets séparés » avec le président égyptien Hosni Moubarak, le roi Hussein de Jordanie et M. Begin.

Même s'il pressent que les décisions prises à Fès ne pourront que donner plus de poids à la démarche du président Reagan, le gouvernement israélien continue d'exprimer sa confiance dans sa capacité à « *résister* ». Dans l'entourage du premier ministre, on souligne avec ironie que les décisions arabes contredisent les idées soumises par le chef de l'Etat américain, dans la mesure où celui-ci a accordé dans des négociations futures un rôle prépondérant au roi Hussein, alors que les dirigeants arabes le donnent à l'O.L.P. On réaffirme que, sans l'approbation d'Israël, aucun projet ne pourra être appliqué. On rappelle les propos de M. Begin à ce sujet, lui qui devant la Knesset, le 8 septembre, a déclaré que le plan américain était « *mort-né* ».

M. Begin est convaincu de pouvoir faire échec à l'initiative américaine, et il a donné un aperçu de sa tactique pour tenter de la neutraliser. Dans une interview accordée à un magazine de l'armée, il accuse le gouvernement américain de vouloir s'ingérer dans les affaires intérieures israéliennes en laissant entendre que le plan Reagan rejoint celui de l'opposition travailliste et fait le jeu de celle-ci. M. Begin soupçonne le gouvernement américain de souhaiter un changement de pouvoir à Jérusalem. C'est aussi, évidemment, une manière d'accuser de trahison l'opposition travailliste. Dans cet esprit, le recours à des élections anticipées est une arme dirigée à la fois contre les Etats-Unis et contre le parti travailliste. C'est la raison pour laquelle le parti travailliste ne se montre guère favorable au projet d'élections anticipées, mais il ne veut pas donner l'impression de ne pas relever le défi lancé par le premier ministre.

FRANCIS CORNU.



(Dessin de PLANTU.)

M. Reagan a su faire approuver son « plan » par la communauté juive américaine

De notre correspondant

Washington. — Ce n'est pas parce que le gouvernement israélien se déchaîne contre lui que le « plan Reagan » doit être enterré. « *Ce plan n'est nullement mort* », a déclaré, jeudi 9 septembre, M. George Shultz à la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants.

Pendant deux heures et demie, le secrétaire d'Etat a paraphrasé le discours présidentiel de la semaine précédente, n'y apportant que des précisions mineures. On a noté, par exemple, que les Etats-Unis travaillent à un retrait « *synchronisé* » des troupes israéliennes et syriennes du Liban et ne sont pas opposés à une zone-tampon de sécurité, probablement sous la houlette de l'ONU. D'autre part, ils estiment que les habitants arabes de Jérusalem-Est devraient participer aux votes de l'autodétermination en Cisjordanie et à Gaza. Dans ces territoires, occupés par Israël, les Palestiniens deviendraient « *progressivement* » responsables de leur propre sécurité. Enfin, si le gouvernement américain demande le « gel » des colonies juives existantes, il s'opposera à leur « *démantèlement* ».

Le secrétaire d'Etat a reçu un accueil sympathique. Les représentants le complimentaient autant qu'ils le questionnaient, et les reproches portaient sur des points marginaux comme la consultation insuffisante d'Israël avant la publication du « plan Reagan ». M. Shultz ne pouvait certes exclure que la séance serait plus éprouvante, ce vendredi, à la commission des affaires étrangères du Sénat. Mais le fait est que les propositions du 1er septembre ont été généralement bien accueillies, au Congrès comme dans l'opinion américaine.

Une « approche raisonnable »

M. Walter Mondale est le seul homme politique d'envergure nationale qui les aient aussitôt condamnées. Il n'y a vu qu'une manœuvre pour attirer des voix israélites à l'élection présidentielle de 1984. Etait-ce très habile ? L'ancien vice-président apparaît aujourd'hui plus royaliste que le roi. Car plusieurs leaders juifs ont réagi au « plan Reagan » avec une modération — parfois même une sympathie — frappantes.

L'association israélite la plus importante des Etats-Unis, B'nai B'rith International (un demi-million de membres) vient de « *louer* » le président pour avoir avancé son plan de paix. Un plan, dit-elle, « *qui mérite considération, non seulement parce qu'il reconnaît le danger et l'impossibilité d'un Etat palestinien indépendant, mais parce qu'il demande à la Jordanie de négocier directement avec Israël sur l'avenir de la Cisjordanie et de Gaza* ». B'nai B'rith reconnaît que les idées de M. Reagan lui posent « *des questions spécifiques et des problèmes* », mais ajoute : « *Nous croyons que les propositions présidentielles sont présentées dans un esprit sincère pour (...) donner un nouvel élan à la recherche de la paix.* »

Autre réaction remarquée : celle de M. Maynard Wishner, président de l'American Jewish Committee. Selon lui, le « plan Reagan » mérite une étude plus « *approfondie* ». « *C'est une approche raisonnable* » du conflit israélo-arabe. M. Thomas Dine, directeur de l'American Israel Public Affaires Committee, a eu également des propos aimables sur le discours présidentiel, malgré quelques réserves sur le fond.

Il se trouve des dirigeants juifs, comme le rabbin David Saperstein à Washington, pour désapprouver l'attitude de M. Begin. Mais la plupart préfèrent ne rien dire publiquement. Les divisions de la communauté sont masquées autant que possible, ou mises sur le compte de la presse. Une presse très critiquée d'ailleurs pour sa « couverture » des événements du Liban.

Les juifs américains sont toujours aussi attachés à Israël. Ils ont cependant découvert — comme d'ailleurs beaucoup d'Américains non juifs — l'existence du peuple palestinien. « *La télévision nous a montré des êtres humains qui aiment, qui pleurent* », constatait récemment un responsable de B'nai B'rith. Israël lui-même a été vu sous un angle nouveau. « *C'est un gouvernement comme les autres, capable de se tromper* », proclamait, le 28 août, M. Michael Birenbaum, directeur du Jewish Community Council à Washington.

L'administration Reagan utilise très bien la réaction du parti travailliste israélien pour influencer la communauté juive américaine. De même qu'elle se sert avec beaucoup d'habileté des réactions embarrassées de celle-ci pour accentuer un débat interne en Israël.

D'une manière générale, le « plan Reagan » a été lancé très adroitement. Cela contraste avec la manière catastrophique dont Washington a traité l'affaire du gazoduc sibérien. Ces jours-ci, pour le Proche-Orient, on ne constate aucune polémique interne, aucune fausse note dans les milieux gouvernementaux. Tous les spécialistes de Washington, comme M. Henry Kissinger, avaient été consultés à l'avance. On pouvait compter sur un concert de louanges. Le calendrier lui-même était parfait : après le retrait de l'O.L.P. de Beyrouth et à la veille du sommet arabe de Fès. Cette réussite est attribuée, pour une bonne part, à M. George Shultz, qui a commencé ses fonctions sur un coup d'éclat.

ROBERT SOLÉ.

AMÉRIQUES

Canada

Le jugement d'un tribunal québécois risque de relancer la bataille linguistique

De notre correspondant

Un remaniement du gouvernement fédéral canadien est attendu, ce vendredi 10 septembre à Ottawa. Le porte-parole de M. Pierre-Elliott Trudeau a indiqué qu'il ne touchera qu'un nombre limité de ministres, mais que de nouveaux changements surviendraient, à une date ultérieure, dans la composition de l'équipe.

Cependant, un « réajustement » a eu lieu, le 9 septembre, dans le gouvernement de la province du Québec, sous l'autorité de M. René Lévesque. Le ministre de l'éducation de la province, M. Camille Laurin, confirmé dans ses fonctions, pourrait animer une nouvelle « bataille linguistique » des francophones, après une décision judiciaire controversée en matière d'enseignement.

Montréal. — Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a procédé, le jeudi 9 septembre, à un remaniement ministériel destiné à améliorer l'efficacité de son gouvernement dans le secteur économique. Peu de nouvelles personnalités entrent au cabinet, mais la structure du gouvernement a profondément changé avec la disparition des ministres d'Etat, ces « *super-ministres* » sans portefeuille qui avaient pour mission de réaliser les « *grandes réformes* » promises par le parti québécois lors de son élection en novembre 1976. Le temps des réformes étant terminé, les ministres s'occuperont désormais de gestion plutôt que d'idées.

M. Guy Cheurette est nommé à la tête du ministère des loisirs, de la chasse et de la pêche, et M. Adrien Ouellotte devient ministre de l'environnement. Mais seule la nomination de M. Gilbert Paquette, qui devient ministre délégué à la science et à la technologie (une fonction qui n'existait pas dans les gouvernements précédents), pourrait avoir une signification politique : M. Paquette appartient, en effet, à la tendance radicale — plus indépendantiste et plus socialdémocrate — du parti québécois, qui a reproché à plusieurs reprises à M. Lévesque de s'éloigner des objectifs fondamentaux du parti. Son entrée au gouvernement pourrait calmer les nationalistes impatients et permettrait de faire passer auprès des sociaux-démocrates certaines coupes claires dans les services sociaux.

Un « *comité des priorités* », composé de dix ministres et de M. Lévesque, est maintenu, pour coordonner les activités des différents ministères. Le ministre des finances, M. Jacques Pariseau, et le ministre de l'éducation, M. Camille Laurin, en font notamment partie.

Trois nouveaux ministères sont créés : l'ancien ministre d'Etat au développement social, M. Denis Lazure, devient ministre délégué aux relations avec les citoyens ; l'ancien ministre d'Etat au développement économique, M. Bernard Landry, devient ministre délégué au commerce extérieur ; et M. Raynald Frechette est nommé ministre délégué aux relations de travail.

Une fois n'est pas coutume : le conseil du patronat du Québec a bien accueilli ce remaniement. La disparition des ministres d'Etat, auxquels il reprochait de donner un caractère trop politique à toutes les décisions du gouvernement, rassure les chefs d'entreprise, qui sont également satisfaits de l'accent mis sur l'économie.

Vives réactions

Accueilli avec consternation par les francophones, et avec enthousiasme par les anglophones, un jugement rendu le 8 septembre par un tribunal québécois, risque, d'autre part, de relancer la bataille linguistique après quelques années d'accalmie.

Selon le juge en chef de la Cour supérieure du Québec, M. Jules Deschênes, l'article 73 de la « charte de la langue française » (loi 101), adoptée par l'Assemblée nationale du Québec en août 1977, n'est pas conforme à la nouvelle Constitution canadienne, entrée en vigueur au mois d'avril. Cet article restreint l'accès à l'école publique anglaise dans la province aux enfants dont un des parents, au moins, a suivi l'école primaire en anglais au Québec (1). Les articles premier et 23 de la charte canadienne des droits et libertés, annexés à la Constitution, étendent, eux, ce droit aux enfants dont un des parents a fréquenté l'école primaire (anglaise ou française) dans n'importe quelle province du Canada. La différence est mince, et la décision permettra à quelques milliers d'enfants supplémentaires, tout au plus, d'aller dans des écoles anglaises du Québec. Mais sur le plan politique, ce jugement a une portée beaucoup plus grande.

D'abord, il consacre la supériorité juridique de la Constitution canadienne sur les lois adoptées par les Parlements des provinces. Pour le Québec, cette évolution est d'autant plus inacceptable qu'il a rejeté la Constitution.

La décision, en second lieu, touche un secteur, l'éducation, qui a toujours été considéré de compétence exclusivement provinciale.

La réaction a donc été vive au Québec, et pas uniquement dans les milieux indépendantistes. Le ministre québécois de l'éducation, M. Camille Laurin, a vu dans cette décision judiciaire une raison supplémentaire militant en faveur de l'indépendance de la province francophone.

Les anglophones, qui avaient porté cette affaire devant les tribunaux, sont, en revanche, ravis. Le quotidien montréalais *The Gazette*, parle d'un jugement « *historique* », qui confirme la « *nécessité* » de la charte canadienne. Il dénonce « *la prétention du Québec à accorder aux droits collectifs la primauté sur les droits individuels* ».

Le gouvernement du Québec peut faire appel du jugement ; mais il est probable que la Cour suprême confirmerait la décision. C'est pourquoi certains ministres veulent placer de nouveau le débat sur le plan politique, au prix d'une nouvelle « bataille linguistique ».

BERTRAND DE LA GRANGE.

(1) Il s'agit, par là, de limiter l'expansion de la minorité anglophone du Québec, qui représente actuellement 15 % de la population de la province francophone.

Libye

Avant de se rendre à Varsovie

LE COLONEL KADHAFI A SIGNÉ A PRAGUE UN « TRAITÉ D'AMITIÉ » AVEC LA TCHÉCOSLOVAQUIE

Après s'être isolé des autres pays arabes en boycottant le sommet de Fès, le colonel Kadhafi, « chef de la révolution libyenne », s'est aligné sur les positions des pays socialistes, au terme de sa visite « officielle d'amitié » de deux jours en Tchécoslovaquie et avant de gagner Varsovie, jeudi 9 septembre. Selon des sources arabes, le colonel pourrait ensuite se rendre dans d'autres pays socialistes, notamment en Roumanie et en Bulgarie.

L'évolution du dirigeant libyen a été particulièrement éclatante sur l'Afghanistan, car il n'avait pas, jusqu'ici, approuvé l'intervention soviétique. A Prague, il s'est félicité de ce que les « *tentatives de l'impérialisme visant la communauté socialiste en Pologne et en Afghanistan aient été vouées à l'échec* ». Une autre preuve est la signature du « *traité d'amitié et de coopération* » tchécoslovaco-libyen, qui fait désormais du colonel Kadhafi un allié « *officiel* » du camp socialiste.

Le communiqué commun des entretiens avec le président Husak comporte une condamnation de « *l'agression impérialo-sioniste au Liban* » et souligne la « *responsabilité des Etats-Unis dans la tension au Proche-Orient* », sans faire aucune mention de l'initiative du président Reagan à ce sujet.

La position commune, à propos du conflit Iran-Irak, est celle habituelle des pays socialistes, à savoir qu'il faut l'arrêter car il « *menace la stabilité et la sécurité du Golfe et fournit les conditions d'ingérences impérialistes* ».

A Varsovie, le colonel Kadhafi a été accueilli à son arrivée par le général Jaruzelski et les autres dirigeants polonais. Certains problèmes économiques, dont sans doute des livraisons de pétrole en règlement du travail des quelque quatorze mille Polonais en Libye, devraient être abordés au cours de ce séjour dont on ignore la durée. — (*A.F.P.*)

AFRIQUE

Guinée

AVANT SA VISITE A PARIS

M. Sekou Touré affirme qu'« il n'y a jamais eu de rupture avec la France »

M. Sekou Touré, chef de l'Etat guinéen, a déclaré, vendredi 10 septembre, à Conakry, que la visite qu'il effectuerait en France, du 16 au 20 septembre, « *mettrait fin à la confusion entretenue par ceux qui ont laissé croire qu'il y avait eu une rupture entre la France et la Guinée* ». Le président guinéen a ajouté : « *Pour nous, il n'y a jamais eu de rupture (...). Depuis un quart de siècle, la Guinée a toujours manifesté sa volonté de coopérer et de maintenir des contacts dans tous les domaines.* »

A propos du développement de la coopération avec la France, M. Sekou Touré a dit : « *Je ne demanderai rien. La Guinée est un Etat responsable et je ne demanderai pas que la France se substitue à elle pour supporter les charges qui incombent à notre peuple... Si la France veut s'associer à la mise en valeur de certaines potentialités économiques de la Guinée, elle sera pour nous un partenaire privilégié.* »

Interrogé sur la possibilité d'un règlement définitif de l'affaire des « *épouses françaises* » de Guinéens disparus (*le Monde* du 8 septembre), M. Sekou Touré a déclaré que c'était un « *faux problème* ». « *Dans l'intérêt de la France comme de la Guinée, il y a lieu d'offrir à l'opinion publique ce qui est positif, ce qui est utile et non des faux problèmes comme celui-là* », a-t-il ajouté.

L'opposition guinéenne à l'étranger a, de son côté, commencé à manifester son hostilité à l'accueil de M. Sekou Touré en France. C'est ainsi qu'au cours d'un déjeuner organisé mercredi 9 septembre à Paris, la Ligue guinéenne des droits de l'homme et du citoyen en exil, dont le président est l'ancien ministre Jammes Soumah, a présenté à la presse deux documents très sévères pour M. Sekou Touré.

Le premier est une édition spéciale du journal *l'Eclair de Guinée*, édité à Paris, intitulé « Visite d'un assassin ». Dans un éditorial, le rédacteur de ce texte présente comme un inventaire des « *crimes et violations des droits de l'homme de Sekou Touré* », écrit : « *M. François Mitterrand, avocat des droits de l'homme, peut-il se faire le complice d'un meurtrier en lui donnant l'aval de la France socialiste ? On pourrait croire que nous sommes en train de crier le dépit d'opposants systématiques. Pas du tout. Nous constatons la vanité des principes que nous croyions définitifs et sincères ; la dérision d'attitude qui n'avait de raison que dans l'opposition ; de l'impuissance du pouvoir, même socialiste, devant les intérêts particuliers d'un empire sur lequel est encore bâti l'équilibre social, politique et géo-économique de l'Etat qu'il gère...* »

Le deuxième document, signé du docteur Diakite Claude Abou, est une « lettre ouverte à M. François Mitterrand ». Dans un avant-propos, l'auteur écrit notamment : « *Vous avez accepté que Sekou Touré vienne se blanchir à vos côtés après avoir sali la mémoire de centaines de Guinéens qu'il a fait disparaître dans ses geôles inhumaines ; car de ses crimes, il ne répondra point ; il n'en donnera aucune explication et continuera à les noyer dans des explications confuses ou des railleries grotesques...* »



هكذا من الاصل

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

Les élections de novembre seront dominées par les controverses sur la politique économique

De notre correspondant

Washington. — Les Américains iront aux urnes le 2 novembre prochain pour renouveler 36 postes de gouverneurs (sur 50), 33 sièges de sénateurs (sur 100), et la totalité de la Chambre des représentants. Ces élections mobilisent déjà tous les responsables politiques, à commencer par *M. Ronald Reagan lui-même*. Le président a commencé une série de voyages pour soutenir des candidats républicains. Il faut dire que, sans être, évidemment, candidat lui-même, le président est au centre de la campagne : les votes, à la moitié *de son mandat*, ressembleront presque à un référendum sur sa politique économique.

Les démocrates admettent qu'ils n'ont aucune chance de récupérer la majorité au Sénat, qu'ils ont perdue en novembre 1980. Il leur faudrait 5 élus supplémentaires. Or ce sont surtout des sièges démocrates qui sont soumis à renouvellement cette fois-ci et, dans les autres cas, les républicains sortants paraissent être solidement assis. Selon les prévisions actuelles, la physionomie du Sénat (54 républicains et 46 démocrates) *devrait rester la même*.

Le jeu est assez ouvert, en revanche, à la Chambre des représentants. Les républicains n'y détiennent que 192 sièges, contre 243 aux démocrates. Ces derniers comptent sur une habitude, vérifiée depuis 1934 : le parti non représenté à la Maison Blanche gagne toujours du terrain aux élections législatives. Reste à savoir dans quelles proportions. Il y a quelques mois, les pointages accordaient au parti de MM. Carter et Kennedy une cinquantaine de sièges supplémentaires, ce qui l'assurerait d'une majorité inattaquable à la Chambre : M. Reagan ne pourrait plus faire voter ses projets budgétaires en débauchant un petit nombre de démocrates conservateurs du Sud. Mais, à huit semaines du scrutin, les stratèges sont moins optimistes, ils annoncent un gain d'une vingtaine de sièges seulement.

Les démocrates ne doutent pas de leur victoire pour les postes de gouverneurs. Ils en détiennent 27, contre 23 aux républicains. Ils comptent bien dépasser la trentaine au *lendemain du 2 novembre. Deux* maires en vue, MM. Edward Koch (New-York) et Thomas Bradley (Los Angeles), *se présentent respectivement* à New-York et en Californie, avec la ferme intention de barrer la route de la magistrature suprême aux candidats républicains. Ces duels locaux donneront un avant-goût de la bataille présidentielle de 1984.

La campagne électorale est nettement dominée par la conjoncture économique. On parle de l'inflation (en baisse) et de la Bourse (en hausse). Mais on insiste surtout sur la situation de l'emploi (désastreuse), et sur les faillites d'entreprises. En deux ans, M. Reagan a trouvé le moyen d'accumuler les inconvénients pour ce qui touche à son budget : multiplier le déficit tout en réduisant les programmes sociaux.

Les républicains axent leur campagne sur le thème : patience, ne jugeons pas trop tôt, on ne répare pas en deux ans les dégâts de plusieurs administrations successives. M. Reagan est toujours présenté comme le sauveur de l'Amérique. *« Donnons une chance à ce type »*, disent familièrement les messages publicitaires à la télévision. Et on souligne qu'en face c'est le vide, les démocrates n'ayant rien à substituer au programme présidentiel.

L'opposition évite de s'attaquer à la personne de M. Reagan. Elle sait — toutes les enquêtes le montrent — que l'ancien acteur continue de plaire à beaucoup d'Américains, même s'ils contestent sa politique. C'est donc exclusivement sur les mesures gouvernementales que les coups sont portés.

Certains thèmes sont faciles à exploiter, comme l'inégalité entre hommes et femmes ou la défense de l'environnement. On attaque aussi le réarmement massif de l'Amérique, en *s'appuyant sur le vaste mouvement* antinucléaire.

La politique étrangère proprement dite passe au second plan. M. Reagan surveille cependant de près certains sondages qui témoignent d'une crainte de la guerre, notamment chez les femmes. Il fait très attention aussi à ne pas heurter la communauté juive : sa récente initiative de paix a été accompagnée d'innombrables assurances quant à la sécurité d'Israël.

Dans plusieurs États, ce sont des *thèmes locaux qui détermineront le* scrutin. Ils sont parfois accentués par les élus républicains, qui essaient d'échapper ainsi à des dossiers nationaux embarrassants. Et, comme toujours, le facteur personnel peut être dominant : en Alabama, par *exemple, où le démocrate* M. George Wallace, ancien champion du ségrégationnisme, tente difficilement un retour sur le thème de... la solidarité entre Blancs et Noirs pour affronter la récession.

Les républicains ont un gros avantage sur leurs adversaires : ils disposent de moyens financiers beaucoup plus importants. On dit, en effet, que le *grand old party* va dépenser 15 à 20 millions de dollars en publicité nationale, contre 2 millions pour les démocrates.

Mais on assiste cette année à un effort exceptionnel des syndicats pour soutenir le parti démocrate.

Ils ont beaucoup augmenté leur contribution financière, au point d'égaler presque — pour la première fois — les sommes versées par l'industrie privée aux caisses républicaines.

Les syndicats visent plusieurs objectifs. Ils entendent d'abord, infléchir la politique gouvernementale, soit en impressionnant la Maison Blanche, soit en renforçant les libéraux du Congrès. Puis reprendre le contrôle de leurs propres troupes. Seul un quart des membres de l'A.F.L.-C.I.O. sont enregistrés comme républicains. Or ils étaient près de 43 % à voter Reagan en novembre 1980, malgré les consignes de leurs dirigeants.

Il est vrai que les syndicats n'avaient pas été enthousiasmés par la candidature de M. Carter, à qui ils préféraient nettement le sénateur Kennedy. Pour empêcher la réédition d'un phénomène semblable, l'A.F.L.-C.I.O. veut influer sur le choix du candidat démocrate en 1984. Elle n'exclut pas de présenter un nom avant même la convention du parti. Les élections du 2 novembre doivent lui permettre de se placer pour l'échéance suivante.

ROBERT SOLÉ.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Par jugement du 19 mai 1982, le tribunal de grande instance de Paris (première chambre, première section) a condamné, sur le fondement de l'article 1382 du code civil, la Société d'éditions scientifiques et culturelles, éditrice du *Quotidien de Paris*, et M. Philippe TESSON, directeur de cette publication, à payer au Syndicat des journalistes français C.F.D.T. la somme de UN FRANC à titre de dommages et intérêts pour avoir publié, dans le journal *le Quotidien de Paris*, nº 582, daté des 10 et 11 octobre 1981 (sous le titre « Le geste », de la rubrique intitulée « Plus... les échos et les chroniques d'actualité »), de manière totalement inexacte, l'information suivante : « Dès le mois de juin dernier », le Syndicat précité a écrit « à Pierre Mauroy pour lui affirmer que les journalistes étaient prêts à renoncer aux 30 % de dégrèvement fiscal annuel. Le premier ministre a beaucoup apprécié le « geste » de solidarité... de la C.F.D.T. ».

ASIE

Chine

L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DU DOUZIÈME CONGRÈS

Les délégués ont élu les 210 membres du nouveau comité central du parti

Le douzième congrès du parti communiste chinois achève ses travaux. L'agence Chine nouvelle a, en effet, annoncé que les délégués avaient formellement élu, vendredi matin 10 septembre, le nouveau comité central du parti, qui compte deux cent dix membres de plein droit. Ont également été élus les cent soixante-douze membres d'un nouvel organisme, la commission centrale des conseillers, où doivent se retrouver essentiellement des vétérans du P.C.C. et que doit en principe présider M. Deng Xiaoping.

De notre correspondant

Pékin. — Lentement mais sûrement, le douzième congrès du parti communiste, qui siège à Pékin depuis maintenant dix jours, s'achemine vers sa fin. La clôture des travaux était généralement attendue dans le courant de la journée de ce vendredi 10 septembre, le premier plénum du nouveau comité central devant ensuite se réunir samedi pour désigner le bureau politique et son comité permanent, ainsi que le secrétariat du parti.

Depuis lundi, après l'adoption du rapport du président en exercice, M. Hu Yaobang, et des nouveaux *statuts* du parti, les délégués n'avaient plus, officiellement, qu'un seul point de l'ordre du jour à se mettre sous la dent : l'élection des organes centraux, en particulier du comité central. Même à supposer que d'ultimes arbitrages aient dû être rendus, on conçoit mal pourquoi cette affaire, en principe pas très compliquée à régler, a duré depuis quatre jours. Les quelques informations données par l'agence Xinhua sur le déroulement des opérations éclaire en partie, mais en partie seulement, cette obscurité. Suivant une procédure qui semble nouvelle, la désignation des membres des trois organes centraux (comité central, commission des conseillers et commission de discipline) s'est faite par étapes.

Dans un premier temps, les délégués ont *« discuté »* par groupes, est-il dit, des *« listes préliminaires »* de candidats établies par le présidium pour ces trois organismes. Ensuite, au cours d'une session plénière, le congrès a adopté le mode d'élection qu'il allait suivre. La méthode retenue prévoyait que les délégués se prononcent d'abord sur les listes préliminaires, ce vote s'effectuant lui-même en deux parties, un premier vote concernant seulement les membres titulaires du comité central et les membres de la commission des conseillers, un second vote, les membres suppléants du comité central et la commission de discipline. Tous ces votes, qui ont eu lieu mercredi, se sont déroulés au scrutin secret. Les résultats de cette consultation ont été transmis au présidium, qui a procédé, jeudi, à l'établissement des *« listes formelles »*, c'est-à-dire quasiment définitives, des candidats. Toutefois, avant de revenir devant le congrès pour le vote final, ces listes ont été à nouveau examinées par les délégués dans des discussions de groupe.

Quelles ont été les possibilités réelles de choix des délégués ? Des changements sont-ils intervenus entre les listes préliminaires et les listes formelles et, si oui, ceux-ci sont-ils politiquement significatifs ? En l'absence de toute information à ce sujet, il est impossible de le dire avec certitude.

Un premier pointage fait à partir de la composition du présidium du congrès laisse supposer qu'au moins un tiers des membres de l'ancien comité central ne retrouveraient pas leur place dans le nouveau.

Transition en douceur

La procédure suivie a l'avantage de donner, à l'extérieur, le sentiment que la vie interne du parti s'est sensiblement démocratisée par rapport à une époque où tout se déroulait dans le plus grand mystère. Même si la réalité est assurément moins rose, c'est sans doute là l'un des buts recherchés. Le fait même qu'il ait été prévu dès le début que ce congrès dure un peu plus longtemps que le précédent témoigne de cette intention.

Deux autres points ne sont pas encore tout à fait clairs. Le premier concerne le rapport de la commission de contrôle de la discipline. L'ordre du jour prévoyait que le congrès *« examine et approuve »* ce rapport, qui avait été communiqué par écrit aux délégués. Or, sans qu'aucune information n'ait préalablement fait état d'un tel examen par le congrès, il a été annoncé, jeudi, que le présidium avait adopté une résolution à propos de ce document et qu'il la soumettrait *« pour approbation »* aux délégués. Etant données les conditions dans lesquelles cette commission de discipline a été rétablie — elle n'a recommencé à travailler que depuis décembre 1978 après l'interruption de la révolution culturelle — et les problèmes qu'elle a eu à régler (réhabilitation des victimes des *« dix ans de troubles »*, sanctions contre les partisans de la « bande des quatre » et auteurs de *« délits économiques »*), il aurait été du plus grand intérêt qu'un coin du voile à ce sujet soit levé. Le maintien du secret en la matière indique les limites de la démocratisation interne.

Il est, d'autre part, surprenant que seuls deux interventions de délégués en séance plénière, celles de MM. Ye Jianying et Chen Yun, tous les deux vice-présidents du parti, aient été à ce jour rendues publiques. De très bonne source, on avait appris à la veille du congrès que quatre des principaux dirigeants du parti — outre les deux précités, il était question de MM. Deng Xiaoping et Li Xiannian — devaient s'adresser au congrès.

L'ordre du jour a-t-il été modifié en dernière minute ? Et, sinon, le fait qu'un sort différent ait été réservé aux allocutions, d'une part, de MM. Ye et Chen, d'autre part, à celles de MM. Deng et Li implique-t-il que leur avenir politique a été également tranché différemment ? Dans ce cas, l'une des hypothèses retenues est que les deux premiers, qui sont aussi les plus âgés, pourraient quitter le bureau politique ou, en tout cas, son comité permanent, tandis que MM. Deng Xiaoping et Li Xiannian au contraire s'y maintiendraient. Ainsi se manifesterait, du point de vue de la direction, cette transition en douceur — le mot douceur est aussi important que le mot transition — dont il est aujourd'hui tant question.

MANUEL LUCBERT.

Japon : tempête sur l'histoire

(Suite de la première page.)

C'était, même en catimini, agir à la légère. Il semble que, les succès économiques et l'esprit insulaire aidant, on ait cru pouvoir ignorer impunément d'autres sensibilités nationales. Belle manœuvre ! On voulait blanchir certaines pages, on a fait remonter jour après jour à la une des journaux les faits et les documents les plus sanglants du passé.

Pour une fois d'accord la Chine populaire et Taiwan, les deux Corées mais aussi Hongkong, l'Asie du Sud-Est, Hanoï et Moscou, et même Okinawa (terre japonaise), ont jeté l'anathème et ouvert leurs archives comme autant de charniers, pour le plus grand enseignement des nouvelles générations. Des manifestations hostiles ont eu lieu ici et là. Parallèlement, face à l'indifférence initiale des dirigeants nippons, puis à leur obstination doublée de propos ambigus et de manœuvres dilatoires, des tensions diplomatiques se sont développées avec la Chine populaire d'une part, avec la Corée du Sud de l'autre.

Les Chinois, qui ont particulièrement souffert du militarisme japonais, ne pouvaient pas ignorer que depuis des années un système de censure *de facto* permettait à Tokyo d'embellir l'histoire de façon très unilatérale. Ils se taisaient sur des *« retouches »* mineures. Ils ont vivement réagi, en juillet, lorsque les nouveaux manuels sont allés jusqu'à qualifier l'invasion japonaise d'*« avance »* et à édulcorer un passage relatif au *« Viol de Nankin »*, épisode au cours duquel l'armée japonaise aurait massacré de deux cent à trois cent mille civils (*le Monde* du 28 juillet). La Chine a alors adopté une position de principe et exigé le rétablissement des textes antérieurs, plus réalistes. Une visite ministérielle japonaise, prévue au mois d'août, a été annulée et on laissa même un moment planer un doute sur celle de M. Suzuki prévue ce mois-ci. Toutefois, dans leurs critiques les Chinois se sont attachés à distinguer une minorité de politiciens *« réactionnaires et militaristes »* du peuple japonais qualifié de pacifiste.

La fureur des Coréens, qui n'ont pas moins souffert que les Chinois aux mains des Japonais, a été déclenchée par *« vingt-quatre distorsions »* de l'histoire, et tout particulièrement par l'utilisation du terme *« émeutes »* pour qualifier ce qui est considéré à Séoul comme le mouvement d'indépendance de 1919. Les Japonais, qui le réprimèrent, parlent de *« deux mille morts ou blessés »*, les historiens coréens de sept mille morts et seize mille blessés au moins. *« Les Japonais*, nous a dit un dirigeant désireux de rester anonyme, *écrivent que la langue japonaise était encouragée sous la colonisation, alors qu'en vérité elle nous était brutalement imposée. Notre propre langue nous était interdite, nos noms japonisés. Quel occupant est allé aussi loin pour dénier son identité nationale à tout un peuple »* ? « Voyez, ajoutait-il en découvrant sa jambe, *j'ai toujours mal : écolier, chaque fois que j'étais surpris à parler ma propre langue je recevais cinquante coups de bâton sur les mollets... »*

Affaiblir le sentiment antimilitariste

Dans toute cette affaire, le Japon officiel — factions, bureaucraties et groupes de pression — a fait comme à plaisir étalage de son irrésolution et de ses contradictions mais sans jamais se départir de son obstination. On a eu l'impression que la forme : sauver la face et les apparences, l'emportait une fois de plus sur le fond, c'est-à-dire sur une véritable réflexion quant aux causes et aux conséquences de la guerre. Un vaste drame historique et ses séquelles ont paru réduit à une querelle de sémantique entre des bureaucraties insensibles. Le gouvernement, après avoir affirmé en juillet que l'affaire ne ferait pas de vagues, s'est arc-bouté face à la tempête. Il a fallu un mois pour qu'il s'engage à faire *« amender »* verbalement les textes incriminés. Des corrections écrites auraient éventuellement lieu... en 1985.

Pékin et Séoul n'ont guère apprécié cette temporisation. D'autant moins que les faucons du parti conservateur et le ministre de l'éducation lui-même restent ouvertement opposés à toute *« concession »* faite sous la pression étrangère. Pour eux, la transfiguration du passé, déterminante pour le futur, est fondamentale.

La volonté d'occultation et la vision égocentrique sont confirmées soit par des propos aggravants, soit par le profond silence observé, à de rares exceptions près, par les milieux conservateurs japonais. *« Pourquoi tant de membres du parti libéral démocrate (P.L.D.) ont-ils choisi de fermer les yeux et de repeindre l'histoire ? »*, s'interrogeait un éditorialiste. *« Peut-être*, répondait-il, *parce que certains d'entre eux ont admiré ou activement participé à la politique belliciste du Japon. Après la seconde guerre mondiale, des antinazis ont été portés au gouvernement en Allemagne de l'Ouest. Au Japon, des chefs de guerre, même parmi ceux qui avaient été qualifiés de criminels de guerre, sont devenus premier ministre et ministres. »*

A droite, des voix se sont élevées pour dénoncer les *« ingérences »* étrangères dans les affaires du Japon. D'autres ont fait valoir que tous les pays embellissent l'histoire à leur avantage, citant même Napoléon comme l'exemple d'un envahisseur devenu héros national. D'autres encore ont laissé entendre que Pékin et Séoul avaient peut-être de bonnes raisons, politiques et économiques, de détourner l'attention sur le Japon. Seuls, les partis, syndicats et personnalités de la gauche, et la presse dans sa quasi-totalité, ont condamné, ou au moins critiqué la réécriture de l'histoire et le système de censure et élevé la voix pour mettre en garde contre un *« retour aux erreurs du passé »*.

Pour l'opposition, l'offensive des conservateurs vise avant tout à affaiblir le sentiment antimilitariste et à dissiper les complexes de culpabilité dans toute la nation. La transformation des esprits serait le prélude à un renforcement du potentiel militaire et à une révision de la Constitution imposée par les Américains. La droite ne rejette pas cette interprétation. Quant à l'opinion publique, les sondages la montrent également partagée entre ceux qui soutiennent le point de vue officiel — et s'irritent des ingérences étrangères, — ceux qui s'y opposent et ceux qui ne se prononcent pas.

Aggravée par les réactions internationales, toute cette affaire est un épisode de la lutte idéologique acharnée que se livrent les partis de la gauche et les conservateurs japonais depuis bientôt quarante ans pour le *« contrôle des esprits »* et des votes. Dans cet affrontement, les conservateurs ont au moins deux atouts : leur présence quasi ininterrompue au pouvoir depuis la fin de la guerre et une censure qui ne dit pas officiellement son nom.

R.-P. PARINGAUX.

Prochain article :

LA CENSURE ANONYME

Les expériences du général Ishii

De toutes les atrocités militaires japonaises que la controverse en cours a fait remonter à la surface, celles perpétrées « scientifiquement » par une équipe du 731ᵉ régiment placé sous les ordres du général Ishii étaient demeurées jusqu'à une époque toute récente les mieux cachées à l'opinion publique. Elles atteignent, en effet, dans la gamme variée des crimes contre l'humanité, un degré d'horreur particulièrement élevé et que seuls les nazis ont surpassé.

Etablie dans un vaste complexe ultra-secret, au sud de Harbin (nord-est de la Chine), cette unité — plus de deux mille cinq cents soldats et civils, chercheurs, médecins et infirmières — s'est livrée, depuis les années 30 jusqu'à la défaite de 1945, à des expériences diverses et macabres sur la personne de prisonniers, dans le but de faire progresser la guerre bactériologique et, éventuellement, de doter le Japon d'une arme microbienne « absolue ».

Les suppliciés, cobayes humains, étaient pour la plupart des Chinois, des Mongols, des Russes et des Coréens. Le qualificatif de « Maruta » (bûche) employé par leurs bourreaux pour les désigner ajoutait à cette déshumanisation. Plus de trois mille d'entre eux sont morts gazés, dépecés vifs, congelés, inoculés (peste, choléra, etc.) et empoisonnés. Certains témoignages font état de « cobayes » femmes et enfants.

Après une longue enquête, un écrivain japonais, M. Seichi Morimura, a retracé, dans un ouvrage intitulé *« les Démons insatiables »*, ces supplices expérimentaux infligés avec la conscience du devoir accompli. Publié au printemps dernier en dépit de menaces extrémistes, le livre connaît un grand succès populaire. La presse chinoise, qui s'était abstenue à l'époque d'en faire mention, s'est largement rattrapée au cours de l'été.

Le général Ishii et ses collaborateurs ont tous réchappé au tribunal allié chargé de juger les criminels de guerre nippons. En effet, après la défaite du Japon, un marchandage eut lieu entre le général et les Américains, soucieux d'obtenir le secret de ses expériences et d'empêcher que les Soviétiques ne s'en emparent

Dans un second volume qui vient de paraître, M. Morimura écrit : *« Le plupart des chercheurs de cette unité jouissent actuellement de positions en vue dans les milieux médicaux du Japon, certains d'entre eux enseignant à la fois dans des universités privées et dans celles de l'Etat. »*. — R.-P. P.

● *Les armées de terre japonaise et américaine* ont entamé, vendredi 9 septembre, pour la première fois depuis 1954, des manœuvres conjointes à Hokkaido, l'île septentrionale du Japon. Un porte-parole des forces d'autodéfense japonaises a déclaré que ces manœuvres étaient destinées à faciliter les communications entre les deux armées en cas de conflit. — *(A.F.P.)*

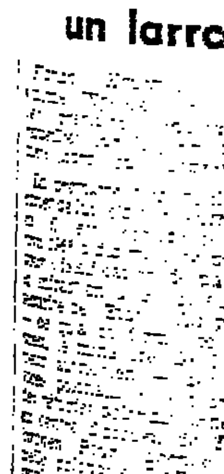
Thaïlande

L'EXPLOSION D'UNE BOMBE PRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE FAIT SEPT BLESSÉS

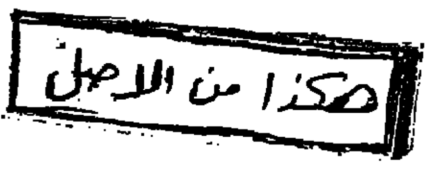
(De notre correspondant.)

Bangkok. — Sept personnes — quatre militaires et trois civils — ont été blessées, jeudi soir 9 septembre à Bangkok par l'explosion d'une bombe à l'extérieur des bâtiments du ministère de la défense nationale. Les responsables de la police laissent entendre que cet attentat pouvait avoir une motivation politique.

Depuis le début du mois, plusieurs alertes à la bombe ont eu lieu dans la capitale. Le 15 août dernier, une grenade avait explosé dans le jardin de la résidence du général Prem Tinsulanond, premier ministre. Cet incident, — il n'y eut ni victimes, ni dégâts fut alors considéré, par de nombreux observateurs, comme un *« avertissement sans frais »* adressé au gouvernement par certains clans militaires, de plus en plus nerveux à l'approche de la traditionnelle remise à jour annuelle du tableau d'avancement dans l'armée, le 30 septembre. — J. de B.







EUROPE

Confédération helvétique

LE DENOUEMENT DE LA PRISE D'OTAGES DE BERNE

Les autorités suisses assurent que «Solidarité» n'a rien à voir avec cette opération

A la suite du dénouement heureux de la prise d'otages de Berne, le ministre polonais des affaires étrangères a remercié le gouvernement helvétique pour « les mesures prises afin de mettre un terme à l'occupation de l'ambassade de Pologne à Berne par les terroristes ». Les autorités polonaise ont fait part de leur intention de demander l'extradition des membres du commando, mais il est improbable que la Suisse donne suite à cette requête car il n'existe pas de traité d'extradition entre les deux pays. De nombreux points restent obscurs dans cette affaire dont l'organisateur, de son vrai nom Florian Kruszyk, est un criminel de droit commun qui aurait dans le passé collaboré avec les services polonais.

De notre correspondant

Berne. — A commencer par M. Kurt Furgler, chef du département de justice et de police, tout le monde se félicite en Suisse du dénouement sans effusion de sang de la prise d'otages à l'ambassade de Pologne à Berne. M. Furgler, qui a personnellement dirigé l'état-major de crise mis sur pied dès le début de l'attaque, lundi dernier, a expliqué, jeudi 9 septembre, au cours d'une conférence de presse, que la décision de donner l'assaut a été prise dès qu'il est apparu que la poursuite du dialogue avec les occupants *« n'avait plus de sens »*. La découverte, dans la nuit de mercredi à jeudi, de la véritable identité du chef du commando, a joué un rôle déterminant dans ce brusque changement.

Sous le pseudonyme altier de *« colonel Wysocki »* se cachait en fait un repris de justice de quarante-deux ans, Florian Kruszyk, connu des services de police pour avoir purgé une peine de neuf ans de réclusion dans une prison autrichienne. D'après M. Furgler, il était membre des services de sécurité et de renseignements polonais de 1962 à 1965. Quatre ans plus tard, alors qu'il se trouvait en Autriche, il avait attaqué avec trois acolytes une bijouterie à Vienne et pris en otage la famille du propriétaire. Après sa libération du pénitencier de Karlau, en 1978, il avait tenté d'obtenir le droit d'asile en Suisse. Sa demande ayant été rejetée, il s'était rendu aux Pays-Bas où un mariage opportun lui avait valu un permis d'établissement. Dernièrement, il animait une *« fondation pour une Pologne démocratique »*.

C'est par divers recoupements que la police helvétique a remarqué, en consultant le dossier qu'il avait naguère présenté pour bénéficier du droit d'asile, que le pseudonyme de Wysocki ressemblait étrangement au nom du village de Wysocko, où Florian Kruszyk était né.

M. Furgler a décrit l'homme comme un curieux mélange de *« patriote et de criminel »*. Pour le Père Josef Bochenski, le dominicain professeur de philosophie à l'université de Fribourg, qui a servi d'intermédiaire avec le commando, *« ce soi-disant colonel »* lui a donné l'impression d'être un *« tueur »*. *« D'emblée,* a-t-il dit, *je m'étais aperçu que les exigences de Kruszyk n'avaient rien à voir avec la réalité. Ce qu'il voulait, c'était de l'argent, il réclamait 3 millions de francs suisses. Mais son geste n'aurait pas eu un pareil retentissement s'il ne lui avait pas donné une coloration politique. Il est absolument scandaleux que le gouvernement de Varsovie ait cherché à mettre cette affaire sur le dos de Solidarité. Quand j'ai demandé à Kruszyk quelles étaient ses relations avec Solidarité, il m'a répondu : « Ce sont tous des traîtres qui devraient être pendus. »*

A en croire les autorités helvétiques, l'opération des forces de l'ordre a failli être compromise par un incident. Jeudi, tôt dans la matinée, le commando avait requis la présence d'un médecin pour l'un des otages, l'attaché militaire, qui aurait tenté de se suicider. L'état-major de crise n'a pas voulu accéder à cette demande pour ne pas retarder l'assaut prévu mais a consenti à faire parvenir des médicaments.

La distraction des occupants à l'heure où, chaque matin, deux policiers en civil leur apportaient le petit déjeuner a ensuite été mise à profit pour cacher un explosif dans un panier à provisions. Télécommandée à distance, cette première explosion de grenades assourdissante a servi de signal pour déclencher l'assaut. Douze minutes plus tard, soit à 10 h. 54 jeudi matin, l'opération était terminée, les cinq derniers otages libérés et les quatre membres du commando arrêtés sans qu'un coup de feu ait été tiré.

Certains aspects de cette affaire demeurent cependant obscurs. Aucune précision n'a été fournie sur l'identité des trois autres membres du commando. Tout juste sait-on qu'ils étaient beaucoup plus jeunes que leur chef. Rien non plus n'a filtré sur les documents dont les terroristes s'étaient emparés et qui se trouvaient dans leurs bagages. A ce propos, M. Furgler a déclaré qu'il incombera aux enquêteurs de *« déterminer à qui ils appartiennent et s'il convient, selon les règles du droit international, de les restituer »*. Nul éclaircissement n'a été apporté non plus sur la manière dont les membres du commando, en tenue léopard et solidement armés, se sont introduits dans la chancellerie polonaise. Une fois l'opération de police menée à terme, les forces de l'ordre ont minutieusement fouillé les locaux avant de les remettre aux diplomates polonais. Ils recherchaient d'éventuels explosifs.

Le gouvernement de Varsovie s'est empressé de faire connaître sa satisfaction et d'exprimer sa gratitude. Mais tous les nuages ne sont pas pour autant dissipés. Portant une barbe de trois jours et visiblement fatigué, l'un des trois diplomates polonais qui se trouvait parmi les cinq derniers otages nous a déclaré : *« Les Suisses ont certes été corrects, mais il y a beaucoup de petites choses à leur reprocher, sur lesquelles il est préférable de ne pas insister pour l'instant. »* Il nous a également précisé que, contrairement à ce que d'aucuns ont affirmé, *« l'attaché militaire n'avait pas tenté de se suicider. Il s'était simplement enfermé dans une chambre »*.

Le diplomate, qui a tenu à garder l'anonymat, s'est aussi demandé pourquoi le chargé d'affaires polonais et ses collègues avaient dû attendre jusqu'à 14 h 30 pour reprendre possession de leurs locaux. Il est vrai que l'atmosphère était toujours lourde de gaz lacrymogènes et que, à 17 heures, une pompe aspirante fonctionnait encore pour les faire évacuer alors que le personnel de l'ambassade nettoyait les lieux.

« Nous avons été bien traités, nous a également dit le diplomate, *si ce n'est la menace que le commando faisait peser sur nous en voulant tout faire sauter. Le chef avait tout d'un exalté et il n'était pas possible de discuter avec lui. Les trois autres n'étaient que des comparses. L'un d'eux avait un peu plus de trente ans et les deux derniers avaient des allures gamins d'une vingtaine d'années à peine. »*

Abordant le problème des relations avec la Pologne, M. Furgler les a qualifiées de *« normales »*. *« Le réseau diplomatique a fonctionné,* a-t-il indiqué. *Il y a eu certes des difficultés de transmission qui ne viennent pas de nous mais du simple fait que les contacts téléphoniques et les communications peuvent être interrompus d'un moment à l'autre par le régime qui règne aujourd'hui en Pologne. »*

Enfin, M. Furgler a exprimé l'espoir que *« la Pologne se montrera satisfaite »*. *« Mais le gouvernement suisse,* a-t-il ajouté, *espère aussi que des innocents n'auront pas à souffrir à la suite de cette attaque. »* Le ministre s'est déclaré *« convaincu que Solidarité n'avait rien à voir dans cette opération »* et a déploré que les autorités polonaises en aient profité pour s'en prendre au syndicat libre. *« Le terrorisme,* a-t-il conclu, *doit être condamné partout et la Suisse ne cèdera jamais au chantage. »*

JEAN-CLAUDE BUHRER.

Le faux « colonel Wysocki » : un larron très spécial

Florian Kruszyk, alias « colonel Wysocki » *a, selon les premières indications recueillies sur lui, un passé aussi chargé que surprenant.*

La première fois qu'il fait parler de lui, c'est en Autriche, où il est condamné en juin 1968 à dix mois de prison pour « falsification de papiers et infraction à la loi sur la sécurité de l'Etat ». Au profit — ce qu'a confirmé ce vendredi le ministère de l'intérieur autrichien — des services polonais, *il espionnait des réfugiés polonais hébergés au centre d'accueil de Traiskirchen. Pour l'agence officielle polonaise PAP, qui a implicitement fait allusion à cet épisode jeudi, il aurait, au contraire, à cette époque travaillé pour la police autrichienne.*

Libéré en décembre 1968, Kruszyk, ignorant l'arrêté d'expulsion qui le frappe, se présente le 19 avril suivant au domicile d'un commerçant juif de Vienne. Assisté de trois acolytes, il se fait passer pour un membre du groupe palestinien El Fatah, exige des « réparations », *ligote le commerçant et sa femme et, après avoir photographié nue leur fille, s'empare d'un butin d'une valeur de 12 500 schillings (1). Rapidement arrêté, il est condamné à neuf ans de prison. Libéré en 1978, on le retrouve au mois d'août de cette année aux Pays-Bas où il est arrivé avec un visa touristique de trois mois.*

Un permis de séjour lui est refusé en mai 1979, mais, en septembre, ayant épousé une Néerlandaise, il demande cette fois-ci le statut de réfugié politique. Soutenu par quelque six cents habitants de la ville d'Assen qui avaient signé des pétitions en sa faveur dans les églises, il finit par obtenir en mars 1980 un permis de séjour délivré pour raisons humanitaires et un passeport de réfugié.

C'est cette année-là qu'il ouvre à La Haye un restaurant de cuisine polonaise, Le Chopin, à la surprise des milieux de l'émigration qui se demandent où il a pu trouver les capitaux nécessaire et commencent à se défier de lui. Très fréquenté par les diplomates de l'ambassade de Pologne, Le Chopin ne sera jamais orné d'une seule affiche de Solidarité : « Je ne veux pas offusquer ma clientèle », *avait expliqué Kruszyk à des partisans du Syndicat indépendant qui s'en étonnaient.*

Le restaurant avait récemment fait faillite. Il ne restait plus à Kruszyk qu'à devenir le « colonel Wysocki ». *— (A.F.P., A.P.)*

(1) Environ 38 000 F.

● RECTIFICATIF. — C'est par erreur que nous avons écrit, à propos de l'occupation de l'ambassade de Pologne à Berne (*le Monde du 8 septembre*), que l'Armée de l'intérieur, l'A.K., *« avait été mise sur pied pendant la seconde guerre mondiale par le gouvernement polonais en exil à Londres pour lutter contre le comité dit de Lublin »*. Comme nous le fait remarquer M. Georges Monod, qui a lui-même été aspirant-officier de l'Armée de l'intérieur, l'A.K. a en réalité été fondée en février 1942 pour lutter contre les nazis et elle a été dissoute le 19 janvier 1945, tandis que le comité de Lublin, grâce auquel furent jetées les bases du régime actuel, n'a été créé qu'en juillet 1944.

Bulgarie

UN FONCTIONNAIRE TURC ASSASSINÉ PAR UN COMMANDO ARMÉNIEN

Ankara *(A.F.P.)* — M. Bora Suelkan, quarante-cinq ans, fonctionnaire du consulat de Turquie à Burgaz, port de Bulgarie sur la mer Noire, a été assassiné devant son domicile, le 9 septembre, par un inconnu qui a réussi à prendre la fuite.

L'attentat a été revendiqué par une inscription trouvée sur place, en anglais : *« Nous avons tué le diplomate turc : Commando des justiciers du génocide arménien »*. Deux autres appels téléphoniques à l'A.F.P., à Beyrouth et à Paris, ont confirmé cette origine.

L'organisation avait revendiqué l'assassinat en août de l'attaché militaire turc à Ottawa.

[La victime est le vingt-troisième fonctionnaire turc assassiné par des commandos arméniens, mais le premier dans une démocratie populaire.]

DIPLOMATIE

M. DIMITRI DE FAVITSKI EST NOMMÉ AMBASSADEUR A CHYPRE

Le *Journal officiel* de ce vendredi 10 septembre publie la nomination de M. Dimitri de Favitski comme ambassadeur à Chypre en remplacement de M. Philippe Olivier.

[Né en 1919, officier d'active de 1939 à 1953, M. Dimitri de Favitski est alors entré à l'Ecole nationale d'administration. Au Quai d'Orsay depuis 1955, il a été en poste au Caire, à Berne, à Madrid, à Buenos-Aires et à l'administration centrale *(direction d'Amérique)*. Il a ensuite été ambassadeur à La Havane (1975) et à Djakarta (1980).]

● *M. Perez de Cuellar*, secrétaire général des Nations unies, a eu des entretiens, jeudi 9 septembre à Moscou, avec M. Gromyko, ministre des affaires étrangères soviétiques. Parmi les sujets traités (désarmement Proche-Orient, Afrique australe), l'agence Tass n'a pas cité l'Afghanistan, alors que le secrétaire général était accompagné de M. Cardovez diplomate équatorien qu'il a chargé de ce dossier.

● *M. Cornel Alexander Metternich* a été nommé directeur du bureau d'information des Nations unies à Paris en remplacement de M. Gunter Schutze, a annoncé vendredi 10 septembre le porte-parole du bureau. Comme son prédécesseur, M. Metternich est un diplomate d'Allemagne fédérale. Agé de quarante-sept ans, il a été en poste à Moscou, Kuala-Lumpur, aux Nations unies à New-York, au département politique du ministère des affaires étrangères à Bonn. Son dernier poste était celui d'ambassadeur en Somalie.

Allemagne fédérale

La discussion du budget sera déterminante pour l'avenir de la coalition

déclare M. Genscher

De notre correspondant

Bonn. — La discussion sur le budget pour 1983 *« sera l'heure de vérité »* pour la coalition, a déclaré le jeudi 9 septembre M. Hans Dietrich Genscher, vice-chancelier et président du parti libéral (F.D.P.), tout en affirmant que rien dans le domaine de la politique étrangère et de la défense ne séparait son parti de celui de M. Helmut Schmidt, le S.P.D.

Répondant au discours sur l'état de la nation que venait de prononcer le chancelier devant le Bundestag, M. Genscher a exposé avec force le credo libéral. Pas question d'une *« fuite dans l'endettement »*. Il faut au contraire, selon lui, réduire certaines dépenses sociales et redonner un souffle libéral à l'économie.

En clair, tout va se décider sur le financement d'une dizaine de milliards de marks (28 milliards de francs), qui correspond à l'aggravation du déficit budgétaire par rapport au projet de lo. de finances sur lequel les partenaires de la coalition s'étaient mis d'accord en juillet. Ce projet doit être rediscuté du fait de la révision en baisse des prévisions économiques pour l'année prochaine.

Pour nombre de commentateurs ouest-allemands, la rupture est désormais programmée. D'une part, parce que F.D.P. et S.D.P. ont déjà eu d'énormes difficultés à s'accorder sur le budget 82 et sur celui de l'année prochaine, aujourd'hui à rebâtir. D'autre part, parce *que le chancelier* Schmidt a défendu avec une très grande fermeté devant les parlementaires les options social-démocrates. Pas question pour le S.P.D. de démanteler le système de protection sociale, a-t-il déclaré, avant de heurter de front les libéraux en réaffirmant sa volonté d'imposer exceptionnellement les hauts revenus.

A dix-sept jours des élections régionales de la Hesse — où le S.P.D. est donné perdant, surtout depuis que le F.D.P. a tourné casaque dans ce Land pour s'allier avec l'opposition chrétienne démocrate. — le chancelier Schmidt, haussant le ton, s'est présenté comme le seul défenseur des travailleurs. Il a aussi sévèrement mis en garde ses ministres libéraux en rappelant que la Constitution lui donnait le pouvoir de fixer les lignes fondamentales de la politique gouvernementale. Si les ministres F.D.P. s'en écartent, ils devront s'en aller, a-t-il laissé entendre, en disant qu'on ne peut pas *« retenir »* ceux qui *« veulent voyager »*.

Pourtant, malgré cette dramatisation, les libéraux ne paraissent pas encore décidés à prendre leur billet pour ce nouveau « voyage ». Les applaudissements nourris, ainsi que les sourires charmeurs des chrétiens-démocrates, saluant à de nombreuses reprises les propos de M. Genscher, ont dû indisposer beaucoup de députés F.D.P.

Le président du parti libéral sait bien que ce parti est divisé sur un renversement d'alliance et il veut à tout prix éviter un éclatement lors de son congrès, en novembre. D'autant plus que s'il apparaissait comme responsable de la rupture, le F.D.P. risquerait d'en faire largement les frais lors des élections.

De même, l'opposition chrétienne démocrate ne paraît pas davantage décidée à précipiter les événements et à tenter de renverser le gouvernement. Provocant, M. Helmut Schmidt l'a mise au défi de déposer une motion de censure. M. Helmut Kohl, le président de la C.D.U., n'en veut pas. Il s'est borné à demander la démission de l'actuel chancelier. Cet attentisme, tant à la C.D.U. qu'au F.D.P., pourrait bien donner un sursis de deux ans au chancellier Schmidt. — *(Intérim.)*

Union soviétique

Le dernier groupe de défense des droits de l'homme se saborde

De notre correspondant

Moscou. — L'un des derniers mouvements dissidents structurés, le Groupe moscovite de surveillance de l'application des accords d'Helsinki, a dû se saborder, mercredi 8 septembre à Moscou, faute de combattants. Par ce geste symbolique, trois derniers militants encore en liberté, Mme Elena Bonner, épouse de l'académicien André Sakharov, l'avocate Sofia Kallistratova (1) et M. Nahoum Meïman, ont voulu indiquer au monde que les violations des droits de l'homme ne rencontreront plus aucune censure dans une U.R.S.S. normalisée. Les autres groupes d'Helsinki (en Ukraine, dans le Caucase et dans les pays baltes) ont déjà été décimés par la répression.

Dans leur communiqué de dissolution, les survivants du groupe moscovite expliquent que, *« dans la situation intérieure qui se complique et sous la pression des autorités, il est impossible de poursuivre nos activités »* (2). Le groupe avait été créé en mai 1976 et avait attiré de grandes figures de la dissidence dont l'objectif était de faire respecter en U.R.S.S. les accords d'Helsinki.

Le communiqué de dissolution *rappelle que, dès sa naissance,* le groupe avait fait l'objet de *« cruelles poursuites »*. Actuellement, seize anciens membres du seul cercle moscovite sont en prison ou en exil, dont le physicien Youri Orlov, condamné à sept ans de camp.

Ainsi la reprise en main intérieure semble parachevée en U.R.S.S. La pression s'était intensifiée en 1980, à l'approche des Jeux olympiques de Moscou. L'opération *« ville propre »* avait frappé en priorité l'opposition religieuse, désormais réduite au silence, puis des militants connus ou obscurs, jusqu'à contraindre le très actif Groupe de surveillance de l'application des accords d'Helsinki à se saborder. Dans ce contexte, les autorités ont pu se payer le luxe, le même mercredi, de libérer un adhérent de l'embryonnaire mouvement pacifiste indépendant Groupe pour l'instauration de la confiance entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. M. Serge Batouvrine. Il avait été interné un mois dans un hôpital psychiatrique de Moscou.

(Intérim.)

(1) Agée de soixante-quinze ans, l'avocate a été prévenue, lundi, par le bureau du procureur général qu'elle pourrait être inculpée de *« diffamation contre l'Etat soviétique »*.

(2) Une des raisons invoquées par Mme Bonner est le fait que les membres du groupe en prison ne sont pas relâchés à l'expiration de leurs peines, mais condamnés à nouveau sous divers prétextes.

r l'histoire

Prochain article :

LA CENSURE ...

le général Ishii

Le Monde

politique

A l'occasion de la réunion de son comité directeur

Le P.S. lance une campagne de soutien à la politique économique du gouvernement et de lutte contre les inégalités

Tous derrière le gouvernement ! C'est le mot d'ordre que se sont donné les socialistes. C'est celui qu'utilisera M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S. en ouvrant, samedi 11 septembre — après la présentation, par M. Jean Poperen, du rapport d'activité de la direction, — les travaux du comité directeur de son parti qui se poursuivront dimanche.

La direction du parti socialiste partage l'analyse de M. Pierre Mauroy selon laquelle la *« rentrée »* économique et sociale s'effectue dans de meilleures conditions que prévu. L'intervention du chef de l'État à la télévision, le 17 août, a été, selon eux, décisive. Le pouvoir, estiment-ils, en dépit des sondages qui traduisent les doutes d'une large partie de l'opinion, a marqué des points en exprimant sa fermeté vis-à-vis du terrorisme, en conduisant une action diplomatique efficace au Proche-Orient, en présentant au pays une politique économique et sociale cohérente — rigueur et réduction des inégalités — assurée, pour l'instant, de la modération des grandes centrales ouvrières et même de la C.G.C.

Le mécontentement, réel, des classes moyennes ne leur paraît pas avoir atteint un niveau tel qu'il se transforme en *« jacqueries »*. Enfin, les divisions d'une opposition au sein de laquelle certains dirigeants de l'U.D.F. reconnaissent qu'ils ne sont pas en mesure, à court terme, de reconquérir le pouvoir, alors que M. Chirac avance, pour son propre compte, le pronostic inverse, élargissent leur marge de manœuvre.

Après une longue période de désarroi, qui les a quelque peu anesthésiés, de l'échec des élections cantonales de mars jusqu'au milieu de l'été, les socialistes paraissent en mesure de se ressaisir, ou du moins décidés à le faire. D'autant que la cohérence retrouvée de l'action gouvernementale et celle des explications données par le pouvoir leur facilitent la tâche. *« Après une période de flottement, qui a provoqué un certain trouble, le gouvernement a maintenant défini de façon claire et cohérente les principes d'une politique de rigueur indispensable pour faire reculer à la fois l'inflation et le chômage ; tout dépendra désormais de la façon dont cette politique sera acceptée et appliquée, en particulier après le terme officiel de la période de blocage des salaires et des prix »*, écrit M. Claude Estier dans son éditorial de *l'Unité*, hebdomadaire du P.S., daté du 10 septembre.

La campagne d'octobre

Afin que cette politique soit acceptée, il est nécessaire de bien la « vendre ». A cet égard, le parti socialiste a son rôle à jouer, celui de la mobilisation qu'il n'a jamais pu réussir depuis les victoires de mai et juin 1981. Selon la direction du parti, les militants seraient demandeurs d'action, conscients qu'ils sont que la gauche joue son avenir sur la réussite de sa politique économique. Jusqu'à présent, les campagnes d'actions lancées par le P.S., sur l'emploi et les nationalisations notamment, n'ont guère remué les foules militantes, encore moins l'*« ensemble des forces populaires »*.

C'est pourtant ce double objectif que le comité directeur se fixera. *« Pour gagner, il faut impérieusement le soutien, l'engagement des forces populaires (...) les travailleurs sont capables — ils le montrent — d'assumer des décisions difficiles, contraignantes, mais ils veulent être sûrs que la rigueur n'est pas une occasion pour les privilégiés de leur faire supporter le fardeau de la crise »*, écrit M. Jean Poperen, numéro deux du parti, dans *« P.S. Aujourd'hui »* daté du 9 septembre.

La *« grande campagne d'action »* proposée au comité directeur répondra à ce souci. Il s'agit d'expliquer *« les décisions difficiles »*, mais aussi de mettre l'accent sur la réduction des inégalités. C'est là, sans doute, que la tâche des socialistes sera la plus délicate. Réduction des inégalités ? Certes, le gouvernement de la gauche a déjà beaucoup fait, mais le projet de budget pour 1983, de ce point de vue, marque le pas. Le caractère *« redistributif »* de la fiscalité y est à peine marqué. M. Christian Goux, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, souligne même que le quasi-maintien de l'avoir fiscal et l'allègement de l'impôt sur les plus-values *« sont contraires aux engagements des socialistes »* (lire page 1). M. Goux exprime ainsi un point de vue largement répandu au sein du P.S. et de son groupe parlementaire. M. Pierre Joxe, président du groupe, et M. André Laignel, membre du secrétariat national du parti, ont déjà fait connaître des réserves de même nature.

Lancer, dans ces conditions, une campagne sur les thèmes de la justice sociale et de la lutte contre les privilèges exige une dose de subtilité qui s'accommode mal du caractère spectaculaire inhérent à une telle entreprise. Le P.S. devra donc compter sur la force de conviction de ses militants et de ses élus. Ses dirigeants remarquent qu'ils ont réussi, avant de l'arrivée de la gauche au pouvoir, au plus fort de la polémique avec le P.C.F., à faire passer le message selon lequel la direction communiste était responsable de la rupture de l'union et que le P.S. entendait être unitaire pour deux. Au pouvoir, ils entendent renouveler un succès de cette nature.

Le comité directeur sera suivi de réunions des élus, des secrétaires fédéraux, de la commission nationale entreprises, afin que la campagne culmine à la mi-octobre. A ce moment-là, deux week-ends de mobilisation des militants, des élus, des responsables du parti, seront organisés sur l'ensemble du territoire, dans les marchés, les grands ensembles, etc. Il s'agit aussi, déjà, d'un prélude à la campagne des élections municipales du mois de mars, dont les résultats dépendront largement de ceux enregistrés par la politique économique du gouvernement.

JEAN-YVES LHOMEAU.

Mlle LAGUILLER SOUHAITE LA CRÉATION D'UN « NOUVEAU PARTI DE GAUCHE »

Mlle Arlette Laguiller, porte-parole de Lutte ouvrière (trotskiste), a appelé jeudi 9 septembre, sur Europe 1, *« les travailleurs socialistes et communistes, qui sont, eux aussi, déçus »* par la politique actuelle du gouvernement, à *« aider à la formation d'un nouveau parti de gauche »*. Ce nouveau parti défendrait *« réellement leurs intérêts »* et ne serait *« lié d'aucune façon aux possédants »*, a-t-elle expliqué.

« Après seize mois de gouvernement de la gauche, a ajouté Mlle Laguiller, *les travailleurs sont déçus, désorientés, et quelques-uns, déjà, en colère. (...) Ils voient bien que ce gouvernement, pour qui ils ont voté, ne gouverne pas en faveur des classes populaires. »* Selon la dirigeante trotskiste, *« il faut changer la gauche ». « Il faut,* estime-t-elle, *que les travailleurs décident de faire eux-mêmes de la politique. Il faut un autre choix que le choix électoral entre une droite ennemie des travailleurs et une gauche incapable. En juin 36 ou en mai 68, ce qui a permis d'obtenir des changements, ce n'est pas le bulletin de vote, ce sont les travailleurs en lutte. »*

[Lutte ouvrière publie, depuis le mois de juillet, avec une autre organisation trotskiste, la Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R.), un supplément mensuel, commun aux hebdomadaires des deux formations (« Lutte ouvrière » et « Rouge ») et dont le numéro 2 doit paraître fin septembre. Cette initiative avait été présentée par L.O. et la L.C.R. comme « un premier pas vers un regroupement des forces qui se réclament du trotskisme » (« le Monde » du 13 juillet). La L.C.R., d'autre part, a proposé à L.O. (de même qu'à une autre formation trotskiste, le parti communiste internationaliste) la présentation de listes communes aux élections municipales de 1983 (« le Monde » du 8 septembre).]

M. Pons (R.P.R.) dénonce « la politique aberrante de la coalition socialo-communiste »

M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., reprenant ses entretiens hebdomadaires avec les journalistes, a brossé jeudi 9 septembre un tableau sans indulgence de *« la politique aberrante conduite par la coalition socialo-communiste »* dans de nombreux domaines.

Evoquant les résultats des élections municipales partielles, des élections cantonales de mars dernier et le succès des candidats R.P.R. aux élections législatives de Nouvelle-Calédonie et de Polynésie, M. Pons a estimé : *« Petit à petit, élections après élections, la légitimité du gouvernement s'effrite, même si sa légalité reste entière. Les élections régionales de 1984, qui doivent se dérouler à la représentation proportionnelle intégrale, seront plus significatives encore, et les forces politiques se compteront alors selon la rigueur des chiffres. »*

A propos de la préparation des élections municipales, le secrétaire général du R.P.R. s'est félicité de la *« très bonne entente entre les formations de l'opposition »*. *« Cette volonté d'entente sur le terrain,* a-t-il dit, *a permis de conclure de très nombreux accords unitaires. Cela correspond à un désir nettement exprimé par la base. La volonté de victoire s'exprime également parmi les cadres locaux du mouvement qui ont été confortés par les résultats des cantonales. »* M. Pons a estimé que la représentation proportionnelle intégrale avait connu sa *« première bavure en Corse, où aucune majorité positive ne s'est dégagée à l'assemblée régionale »*.

Le secrétaire général du R.P.R. a vu, dans la grève de Talbot, *« un exercice de travaux pratiques pour la C.G.T., qui poursuit son plan de démantèlement de l'industrie automobile »*. Quant à la réaction de la C.S.L. et de F.O., elle constitue *« un signe que les travailleurs n'acceptent pas le diktat de la C.G.T. »*.

La rentrée scolaire est, selon M. Pons, un *« échec »* pour le gouvernement et il dénonce la régression de l'allocation de rentrée qui pénalise les plus défavorisés. Il a ajouté : *« Nous sommes satisfaits de la progression des effectifs de l'enseignement privé. Cela constitue une réponse des parents aux menaces gouvernementales contre la liberté de l'enseignement. »*

Evoquant les déclarations de M. Rocard devant la commission nationale de planification, M. Pons a estimé que le ministre s'était comporté comme *« un véritable funambule »*. Il a ajouté : *« Il essaie de nous faire prendre des vessies pour des lanternes. Il est ministre et doit assumer la solidarité gouvernementale ; qu'il n'essaie pas une manœuvre de diversion pour se démarquer de la politique du gouvernement. »*

Prêts à assumer le pouvoir

Enfin M. Pons, réfutant les reproches faits au R.P.R. de ne pas présenter de programme, a assuré : *« Quand je vois l'incompétence et l'incohérence de la coalition socialo-communiste, quand je vois que l. projet socialiste est de la bouillie pour les chats, je puis affirmer que nous sommes dès maintenant en état d'assumer le pouvoir car nous avons un projet politique et, d'ailleurs, l'U.D.F. également. »*

En dépit de ces derniers mots, le souci de M. Pons était visiblement de démontrer que le R.P.R. est d'ores et déjà tout à fait « opérationnel » pour les batailles politiques et n'est pas entravé — comme l'U.D.F — par de multiples problèmes internes ou par des « états d'âme ».

A. P.

A Romans

M. FILLIOUD NE SOUHAITE PAS BRIGUER UN NOUVEAU MANDAT DE MAIRE

(De notre correspondant.)

Valence. — M. Georges Fillioud, ministre de la communication, a informé les sections socialistes locales, réunies en assemblée générale, mercredi soir 8 septembre, de son intention de ne pas briguer un nouveau mandat de maire de Romans (Drôme) lors des prochaines élections municipales. Dans un communiqué publié jeudi, M. Fillioud, qui avait été élu maire de Romans en 1977, explique : *« L'expérience vécue depuis mai 1981 m'a fait mesurer la difficulté d'assumer simultanément les responsabilités d'Etat qui m'ont été conférées par le président de la République et le premier ministre et les charges de l'administration de la ville. (...) Aussi, étant appelé à continuer d'exercer des missions nationales, il me paraîtrait plus raisonnable de me trouver déchargé de la gestion quotidienne d'une collectivité qui suppose une disponibilité permanente, beaucoup plus exigeante que le poste de conseiller général dont j'avais sollicité le renouvellement il y a quelques mois. (...) Je demeure naturellement à disposition s'il devait en être décidé autrement. Dans l'autre cas, je resterais auprès de la municipalité nouvelle pour l'aider à la mesure de mes moyens et continuer à servir les intérêts romanais. »*

Après un échec face à M. Georges Durand (CNIP) aux élections cantonales de mars dernier, M. Fillioud semble avoir perdu un peu de son crédit. Il céderait la place à son actuel premier adjoint, M. Jean-Etienne Lapassat, conseiller général, qu'il juge *« le plus apte et le moins contestable pour assurer la relève »*. — P.V.

● *M. Jacques Blanc,* secrétaire général du P.R., a estimé, jeudi 9 septembre, que M. Michel Rocard, ministre d'Etat chargé du plan, *« partage les responsabilités de l'échec de la politique gouvernementale, même s'il en perçoit avec lucidité les résultats »*. Il a ajouté : *« M. Rocard a du mal à cacher son angoisse devant les perspectives d'avenir de notre pays du fait des erreurs majeures de la politique d'un gouvernement dont il est solidaire. Il ne peut en fin de compte que se réfugier dans la politique des boucs émissaires. »*

● *M. Gaston Defferre* a déclaré jeudi à Europe 1, à propos de la réforme du statut de Paris, qu'il n'est *« pas question d'affaiblir M. Chirac »*. Le ministre de l'intérieur a confirmé son intention d'être de nouveau candidat à la mairie de Marseille qu'il dirige depuis 1953.

LA DÉCENTRALISATION OUTRE-MER

M. Quilès (P.S.) : M. Debré assène des contre-vérités

M. Paul Quilès, député de Paris, membre du secrétariat national du P.S., responsable des fédérations, a répondu, jeudi 9 septembre, aux nouvelles critiques de M. Michel Debré, député R.P.R. de la Réunion, sur le projet du gouvernement visant à adapter la loi de décentralisation aux départements d'outre-mer (*le Monde* du 10 septembre) : *« M. Debré montre qu'il s'obstine à vouloir réduire le débat sur l'avenir des DOM à des outrances verbales particulièrement déplacées,* a-t-il déclaré. *Après avoir tenté sans succès d'engager une nouvelle campagne sur le thème désormais classique de la prétendue volonté de la gauche de « larguer » les DOM, voici qu'il hausse le ton et assène des contre-vérités flagrantes. »*

De son côté, le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, M. Henri Emmanuelli, a souligné que l'avant-projet du gouvernement, repoussé par les conseils généraux de la Martinique et de la Réunion, avait obtenu un avis favorable non seulement du conseil général de la Guyane mais aussi de l'assemblée départementale de la Guadeloupe puisque la moitié des membres de celle-ci (dix-huit sur trente-six) avaient voté pour *« après avoir apporté des propositions d'amendements qui n'affectent en rien l'objet et le fond du projet ». « Deux conseillers ayant choisi l'abstention, les autres conseillers* [de l'opposition] *ont décidé de prendre la même position afin de ne pas faire apparaître leur situation minoritaire »*, a souligné le secrétaire d'Etat.

Pour sa part, le secrétaire général du R.P.R., M. Bernard Pons, a affirmé, jeudi 9 septembre, au cours d'une conférence de presse : *« Nous sommes désespérés de voir le gouvernement persister dans sa politique aberrante. C'est une nouvelle déclaration de guerre du gouvernement contre la volonté populaire. Nous mènerons le combat parlementaire par toutes les voies légales. »*

M. Léotard rend publique la composition du futur bureau politique du P.R.

M. François Léotard, délégué général du P.R. et candidat à la succession de M. Jacques Blanc, actuel secrétaire général, a rendu publique, jeudi 9 septembre, la composition du futur bureau politique de son parti. Cette liste sera soumise, avec sa candidature, au vote des délégués du conseil national du P.R. qui se réunira le 25 septembre.

Elle comprend trente-quatre personnes : onze députés : MM. Christian Bonnet (Morbihan), Jean Brocard (Haute-Savoie), Pascal Clément (Loire), François d'Aubert (Mayenne), Maurice Dousset (Eure-et-Loir), Jean-Claude Gaudin (Bouches-du-Rhône), René Haby (Meurthe-et-Moselle), Alain Madelin (Ille-et-Vilaine), Alain Mayoud (Rhône), Charles Millon (Ain) et Claude Wolff (Puy-de-Dôme) ;

Trois sénateurs : MM. Philippe de Bourgoing (Calvados), Marcel Lucotte (Saône-et-Loire), Pierre-Christian Taittinger (Paris) ;

Deux membres de l'Assemblée des Communautés européennes : Mmes Simone Martin et Christiane Scrivener ;

Treize personnalités diverses, anciens ministres, présidents de fédération ou permanents du P.R. : MM. Roland Blum, Hervé de Charette, Hugues Dewavrin, Willy Dimeglio, Jacques Douffiagues, Daniel Laurent, Bernard Lehideux, Gérard Longuet, Arthur Paecht, Jean-Pierre Raffarin, Mme Alice Saunier-Seïté, MM. Hugues Sirven-Vienot et Lionel Stoléru ;

Cinq membres de droit, anciens secrétaires généraux du P.R. en plus de M. Michel Poniatowski, président d'honneur : MM. Michel d'Ornano, Roger Chinaud, Jacques Dominati, Jean-Pierre Soisson et Jacques Blanc.

En choisissant de faire figurer trente-quatre personnes sur une liste qui initialement ne devait comprendre que vingt et un noms, M. François Léotard a cherché à ménager toutes les susceptibilités. Il ne s'agit plus, comme cela avait pu être prévu, d'un bureau exécutif, mais d'un bureau politique qui pourrait se réunir une fois par mois et qui aurait surtout un rôle consultatif.

Le véritable exécutif sera désigné par M. François Léotard, au lendemain de son élection à la tête du P.R. Il devrait comprendre sept personnes, chacune d'elles se voyant attribuer une responsabilité particulière. Il pourrait s'agir de MM. Roger Chinaud (élections), Gérard Longuet (trésorerie), Charles Millon (fédérations), Hugues Dewavrin (communication), Jean-Pierre Raffarin (animation), Hervé de Charette (relations internationales) et Mme Alice Saunier-Seïté (formation).

Le Monde

société

ÉDUCATION

Le début de l'année scolaire

Avec la rentrée, jeudi 9 septembre, des quelque deux millions d'élèves des académies de Paris, Créteil, Versailles et Montpellier, c'est la quasi-totalité de l'effectif scolaire qui a repris le travail. Seule l'académie de Corse, en effet, ne rentrera que le 20 septembre.

Dans l'ensemble, c'est une rentrée sans accroc notable, normale, pourrait-on dire, s'il existait une norme en la matière. Des difficultés, naturellement, surgissent ici ou là, en particulier pour l'accueil des enfants en maternelle et dans les lycées d'enseignement professionnel. Si, à l'école élémentaire, la charge des effectifs a tendance à s'alléger, en revanche, elle s'alourdit dans les lycées. Et, malgré la volonté du ministère de l'éducation nationale de résorber totalement l'auxiliariat, certaines académies ont dû recruter des maîtres auxiliaires pour les disciplines déficitaires (surtout techniques).

AU COURS DU PREMIER TRIMESTRE

Une consultation nationale sur l'avenir des lycées

La réforme par la base : pour améliorer le fonctionnement des lycées, le ministère fait appel aux personnels et aux usagers. Au cours de ce premier trimestre, une consultation sera organisée dans les deux mille cinq cents établissements de second cycle du secondaire : lycées et lycées d'enseignement professionnel (LEP).

Dans l'esprit de la direction des lycées, cette consultation vise deux objectifs : recueillir des suggestions, qui seront prises en compte par le groupe de travail sur le second cycle, animé par M. Antoine Prost, et proposer des améliorations applicables immédiatement dans la vie de chaque établissement.

Les personnels ont dû en être informés lors de la pré-rentrée (veille de la rentrée scolaire) ; le 6 octobre, les cours seront supprimés pour libérer tous les enseignants et, le lundi 13 décembre, il n'y aura pas de classe mais les élèves *« devront tous être accueillis »*. Ils seront invités, ainsi que les parents et *« les partenaires habituels de l'établissement »*, à participer ce jour-là aux discussions. Entre les deux dates, des commissions seront constituées dans les établissements, qui se réuniront *« en dehors des heures de cours »* autour de six thèmes : à quoi servent les lycées ? (formation générale ? technique ?) ; le temps et les rythmes scolaires (horaires, programmes, organisation du travail) ; le suivi des études (l'orientation, le passage d'une classe à une autre) ; la valorisation des aptitudes *(les examens)* ; les relations dans l'établissement (rôle des élèves) ; l'équilibre des disciplines (les matières ou les sections « nobles » et les autres). Une septième question *s'ajoute* à cette trame : quelles sont les difficultés et *aussi les satisfactions* rencontrées actuellement dans les lycées ?

Toute une procédure de synthèses successives est prévue, afin que les avis recueillis soient transmis et communiqués à la direction des lycées et au « groupe Prost ». Certaines décisions pourraient prendre effet dès la rentrée 1983.

La parole, enfin !

« Les lycées sont confrontés à des problèmes difficiles. » *Les responsables du ministère ont conscience que tout ne va pas pour le mieux dans cet enseignement qui touche les adolescents au-delà de la période de scolarité obligatoire. Violence, élitisme, désintérêt des élèves, désenchantement des enseignants... les signes sont multiples. L'échec est individuel et collectif : trop de jeunes abandonnent en cours d'études, surtout dans le technique, et sortent de la vie scolaire sans véritable formation.*

Il s'agit, cette fois, d'aller au fond, et notamment de se demander, selon M. Prost, si l'on veut en France un développement massif de l'enseignement secondaire à l'exemple du Japon — où 93 % des jeunes de dix-huit ans sont encore au lycée — ou des Etats-Unis.

L'originalité de la démarche tient en une formule reprise par M. Claude Pair, directeur des lycées : « Une réforme imposée d'en haut serait vouée à l'échec. » *Plus question de bouleverser les structures :* « Dans ce ministère, si l'on fait du spectaculaire, on se casse la figure », *affirme Mme Thérèse Delpech, conseiller technique auprès du ministre. L'avenir jugera. Il est évident en tout cas que, des trois mots-clés qui définissent cette consultation : tolérance, réalisme et responsabilité, si le troisième justifie l'opération, les deux premiers balisent autant d'écueils.*

Responsabilité : *enfin, la parole est donnée aux intéressés. Et, comme on le murmure au ministère,* « à la limite, quand bien même peu de décisions seraient prises, par le seul fait que personnels, parents et élèves aient réfléchi ensemble, la vie du lycée se verra transformée ».

Tolérance : *Il est demandé aux enseignants d'en donner l'exemple. Entre eux, certes, mais aussi pour éviter le danger qui ruinerait tout : tenir ou laisser les parents à l'écart. Comment les professeurs et l'administration leur permettront-ils de s'exprimer ? (Un lundi 13 décembre, combien pourront se libérer pour participer ?)*

Réalisme : *concilier les inconciliables préoccupations locales et nationales, financières et culturelles, cela ne sera pas chose facile. Pour y parvenir et ne pas étouffer tout espoir, peut-être faudra-t-il prendre garde de ne pas écraser cette minuscule graine d'une plante qui s'appelle à volonté utopie ou générosité.*

CHARLES VIAL.

DANS UN LEP DE LIMOGES

Le goût de l'atelier

De notre envoyé spécial

Limoges. — Ils sont neuf à se pencher sur le moteur *que l'enseignant vient de faire apparaître*, en soulevant le capot d'une Simca 1000. Neuf garçons aux combinaisons bleues à peine froissées, élève de première année de brevet d'enseignement professionnel (B.E.P. mécanique auto). Le mercredi matin, *« c'est un peu dur dur »*, explique un petit blond en jouant avec la fermeture à glissière de sa combinaison. *« Mais non,* lui répondent ses camarades. *Atelier de 8 heures à 13 heures, c'est intéressant quand on aura commencé à travailler et que l'on pourra s'occuper. »* En attendant de « se jeter » sur des pièces métalliques dont ils connaissent déjà les noms, ils découvrent leur nouvel établissement, le lycée d'enseignement professionnel (LEP) de la route du Palais à Limoges.

M. Marcel Sudraud, leur professeur d'enseignement technique, a choisi ce deuxième jour de classe pour leur faire visiter les différents ateliers, leur montrer les machines et leur indiquer l'emplacement du *magasin général. M. Sudraud leur a* aussi présenté le LEP. Et il le connaît bien cet établissement puisqu'il y a fait ses études il y a plusieurs années, alors que les mêmes locaux abritaient l'école de l'arsenal. *Mais l'arsenal a été partiellement* remplacé par les ateliers de Renault-Véhicules industriels. *« Et maintenant un mur sépare cette usine du LEP. »*

Les élèves écoutent les anecdotes et les conseils de leur professeur. Rapidement, les jeunes semblent éprouver respect, sympathie, admiration aussi pour ce professionnel qui sait leur parler de cyclomoteur mais n'hésite pas à leur donner l'ordre de prendre un balai.

Leur enseignant a essayé de savoir pourquoi ils avaient décidé de suivre cette formation professionnelle au lieu d'entreprendre des études en seconde dans un lycée. Ils ont presque tous annoncé un frère, un père ou un oncle garagiste ou mécanicien auto. Puis ils ont approuvé Patrick lorsqu'il a dit : *« On est plus vite arrivé dans la vie active avec un B.E.P. »* « *Attention,* leur *a répondu l'enseignant, le métier que vous avez choisi n'est pas seulement manuel. Il faut aussi comprendre et analyser les travaux que l'on effectue.* » Et de conseiller à chacun de faire des efforts en mathématiques.

Abandons de scolarité

Au LEP, un grand nombre d'élèves, que ce soit en B.E.P. ou dans les classes de C.A.P., affirment avoir *choisi la section dans laquelle ils* se trouvent. *« Non, nous n'avons pas été orientés »*, protestent quatre élèves issus d'un même petit collège rural de Dordogne. La preuve, selon eux, de leur volonté de venir à Limoges : ils ont dû obliger leurs parents à faire des démarches pour obtenir une dérogation afin de changer d'académie. *« Je voulais faire un C.A.P. de conducteur routier,* raconte Adeline, une des rares filles de la section. *Alors mes parents ont trouvé un foyer à Limoges car l'internat n'est pas mixte. »* Encore une décision prise par l'intéressée, qui souhaite aider ses parents, industriels forains, à conduire les lourds camions de foire en foire.

Toutes ces affirmations viennent quelque peu contredire l'expression selon laquelle les LEP seraient *« des dépotoirs »* (*le Monde* du 4 mai 1982). Le proviseur, M. Marcel Mesples, reconnaît cependant que des sections sont plus demandées que d'autres, et le nombre des places étant limité, des élèves sont *parfois orientés* vers une filière qu'ils n'avaient pas demandée. *« C'est en mécanique générale que l'on constate la plus grande érosion,* précise M. Mesples, *les élèves quittant le lycée avant d'avoir terminé leurs études. »* Dans ces classes où on prépare un C.A.P. en trois ans, près de 25 % des élèves ont abandonné leur scolarité sans qualification et par conséquent sans emploi.

Depuis quelques mois, le ministère de l'éducation nationale encourage les LEP à éviter ces départs prématurés ou, du moins, à en *détecter les causes. Au lycée de Li*moges, cette action est entreprise depuis le dernier trimestre de l'année dernière. Un enseignant a été détaché *à temps plein* et exerce le rôle d'animateur prêt à recevoir et à *aider les élèves en difficulté, mais* aussi à les interroger afin de connaître leur motivation. Il est assisté par un conseiller d'information et d'orientation, et surtout par les enseignants des disciplines générales qui ont organisé des séances de soutien.

« C'est en mathématiques et en français que des élèves qui n'ont pas bien suivi au collège se trouvent rapidement dépassés », commente le proviseur en ajoutant que des lacunes en mathématiques rendent le travail en atelier plus difficile. Les quelques actions menées l'an dernier ont permis de diminuer le nombre des abandons. Mais, selon les enseignants, *il faudrait encore augmenter* le nombre des heures d'enseignement général et surtout abaisser les effectifs des classes.

Au LEP de la route du Palais, passée la première journée, les blue-jeans ont fait place aux combinaisons bleues. *« Tout nouveau, tout beau »*, ricanent les anciens, qui se moquent des jeunes élèves fiers de leurs vêtements de travail. *« Mais oui, on aime l'atelier... et alors ? »*, chuchote en rougissant un première année.

SERGE BOLLOCH.

● *Le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES)* s'inquiète des conditions de la rentrée scolaire dans les collèges et lycées. Celle-ci est marquée par un *« afflux très supérieur aux prévisions d'augmentations »*. Les effectifs s'annoncent *« plus lourds dans les classes de bon nombre d'établissements »*, aussi le SNES estime-t-il que *« des ajustements sont nécessaires par la mise en place de moyens supplémentaires »*.

Le SNES réclame aussi des dotations supplémentaires pour le budget 1983 et demande *« un allongement des listes d'admission au CAPES et à l'agrégation où deux mille cent places sur six mille n'ont pas été pourvues »*.

LA FUSILLADE DE LA RUE ROSSINI

Le père de l'adolescente tuée par des policiers à Paris, porte plainte

M. François Carré, le père de Céline Carré, âgée de dix-sept ans, qui a été tuée dans la nuit du mercredi 8 au jeudi 9 septembre par des gardiens de la paix à Paris (le Monde *du 10 septembre), a annoncé qu'il allait porter plainte.*

M. Carré, régleur-distributeur aux N.M.P.P. (Nouvelles messageries de la presse parisienne), a déclaré être *« révolté »* par ce qui s'était passé et a indiqué que sa fille, au chômage, cherchait depuis un an un emploi de vendeuse. Avant de partir mercredi soir avec ses amis, Céline Carré avait annoncé à son père que le lendemain elle emmènerait à l'école — pour la rentrée des classes — son petit frère Cédric, âgé de neuf ans, puisque ses parents sont divorcés.

La deuxième brigade territoriale qui a été chargée de procéder aux constatations matérielles est parvenu à reconstituer le scénario du drame, selon le récit des gardiens de la paix. Mais il faudra attendre l'audition des trois jeunes gens blessés par les coups de feu pour établir de façon formelle les faits.

Il était près de deux heures du matin sur les grands boulevards à Paris. A la hauteur du carrefour Richelieu-Drouot, une R 30 pilotée par M. Jean-Claude Lebas, vingt-cinq ans, domicilié à Elancourt (Yvelines) est suivie par une voiture de police. Le véhicule a été volé au mois de juin dernier et porte une fausse immatriculation. Le conducteur bifurque vers une petite rue, aussitôt suivi par les policiers intrigués par le comportement du véhicule. Une course-poursuite s'engage mais la R 30 rate un virage et percute un trottoir rue Rossini (9e). Les quatre jeunes gens tentent de prendre la fuite mais la voiture-pie de la police est déjà là. Les quatre adolescents remontent dans la R 30 mais un brigadier M. Alain Perrinel s'est placé devant. La R 30 démarre malgré les injonctions des policiers. Le brigadier est renversé mais n'est pas blessé. La R 30 part en trombe.

Les gardiens de la paix, MM. André Davy, Raymond Legrand et Raymond Stamens, tirent à quatorze reprises avec des Manurhin 357 magnum. Onze impacts de balle seront relevés, la plupart dans la lunette arrière. Huit d'entre elles atteindront les quatre occupants. La voiture poursuivra néanmoins sa route et s'arrêtera rue Saint-Vincent-de-Paul, à proximité de l'hôpital Lariboisière.

Céline Carré est morte. Deux balles l'ont atteinte dans le dos et l'une lui a perforé le cœur. Son voisin à l'arrière du véhicule, Thierry Quin, vingt et un ans, de Livry-Gargan (Seine-Saint-Denis) comme Céline Carré, est grièvement blessé ainsi que Frédéric Ghiringhelli, vingt-six ans, de Champigny (Val-de-Marne). Seul, le conducteur, Jean-Claude Lebas, blessé au thorax, a pu gagner par ses propres moyens l'hôpital Lariboisières. Les trois jeunes gens seront ensuite transportés à Laennec, Beaujon et Fernand-Widal. Leur état est considéré comme sérieux.

Deux d'entre eux étaient connus des services de police. Thierry Quin pour une affaire de vol de voiture et Frédéric Ghiringhelli était sorti de prison en novembre 1981 à la suite d'une condamnation pour un cambriolage. Aucun des quatre occupants du véhicule n'était armé.

UNE « NON-BAVURE » ?

M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, a estimé, jeudi soir 9 septembre à Antenne 2 que la fusillade de la rue Rossini n'était pas une « bavure ». M. Defferre a déclaré : *« Une voiture ayant un comportement curieux a été arrêtée par la police. Après avoir fait une marche arrière, puis une fausse manœuvre, le conducteur a foncé sur le brigadier de police qui était là avec deux ou trois hommes. Il était en état de légitime défense, il a tiré. Malheureusement, la jeune fille a été tuée. Si le brigadier n'avait pas tiré, il aurait été renversé et, sans doute, c'est lui qui aurait été tué. »*

Apparemment, M. Defferre ignorait que plusieurs gardiens de la paix ont tiré et que ceux-ci ont fait feu non pas pour stopper le véhicule, puisque aucun pneu n'a été touché, ni même éraflé. Les gardiens de la paix ont visé le hayon et la lunette arrière. Même si le règlement les autorise à ouvrir le feu quand un véhicule renverse ou tente de renverser un fonctionnaire de police, pourquoi ont-ils fait feu — avec des armes efficaces en direction des passagers ? Peut-on encore parler de légitime défense et de riposte proportionnée à l'attaque ?

La mise en cause des unités mobiles de sécurité

Les quatre policiers qui ont fait feu rue Rossini appartiennent à l'Unité mobile de sécurité (U.M.S.) du deuxième district qui couvre les premier, deuxième, neuvième et dix-huitième arrondissements de Paris. Ces unités spécialisées sont issues de l'éclatement sur les districts parisiens, à l'automne 1981, de la Compagnie de sécurité de nuit (C.S.N.) qui regroupait quelque quatre cents gardiens de la paix.

Le principe même de ces formations a été critiqué par M. Jean-Michel Belorge, député (P.S.) de l'Allier, dans le pré-rapport *sur les réformes de la* police qu'il a remis au printemps à M. Defferre. *« La multiplication de telles formations,* écrivait-il, *dont l'activité est au demeurant la source d'une fraction importante des incidents de police, crée, essentiellement dans les polices urbaines, plus de difficultés qu'elle ne permet d'en surmonter. »* M. Belorgey suggérait ainsi la suppression pure et simple des U.M.S., ainsi que des Unités légères de sécurité (U.L.S.), la philosophie de la réforme étant alors de favoriser la polyvalence des personnels et de revaloriser la tâche des gardiens de la paix du service général. Aux origines de cette analyse, la Fédération autonome des syndicats de police (F.A.S.P.), majoritaire parmi les personnels, continue de s'opposer au principe des unités spécialisées et estime que l'éclatement à Paris de la C.S.N en plusieurs U.S.M. n'est *qu'un contournement* du problème.

Certains policiers ne manquent pas d'ailleurs de rappeler que trois gardiens de la paix de l'U.S.M. du 2e district avaient été inculpés en mars dernier de *« violences illégitimes par agents de la force publique dans l'exercice de leurs fonctions »* (*le Monde* daté 21-23 mars). Un temps écroués pour deux d'entre eux, les responsables de cette « bavure » — irruption dans un café calme du dix-huitième arrondissement et brutalité contre un consommateur — appartenaient donc à la même unité que les quatre policiers de la rue Rossini toujours en garde à vue ce vendredi.

Deux syndicats avaient, cependant, pris leur défense, la Fédération professionnelle indépendante de la police (F.P.I.P.) et l'Union des syndicats catégoriels de la police (U.S.C.P.). Membre de l'U.S.C.P., le syndicat indépendant de la police nationale (S.I.P.N.) confie aujourd'hui, à propos de la fusillade de la rue Rossini, que *« rien ne prouve encore qu'il s'agit d'une bavure : la légitime défense semble plausible »*. Insistant sur les *« agressions fréquentes »* dont sont victimes ces unités *« spécialisées dans l'anticriminalité »*, l'un des responsables de ce syndicat reconnaît toutefois que *« l'on aurait dû peut-être arrêter le feu, à un certain moment »*...

● *Le syndrome toxique espagnol*, dû à l'ingestion d'huile frelatée, au printemps 1981, a fait quatre nouvelles victimes en août. Au total, trois cent trente et une personnes sont décédées. Selon le ministère de la santé espagnol, cent dix-huit autres malades sont toujours hospitalisés, dont treize dans un état alarmant.

SCIENCES

L'échec d'Ariane

(Suite de la première page.)

Les frais engagés à cette occasion viendront s'ajouter au coût de développement du lanceur — 5 010 millions de francs aux conditions économiques de juillet 1981 — dont les Européens s'enorgueillissaient, avec raison, de l'avoir tenu dans son enveloppe initiale. Là encore, il faudra payer pour savoir et passer, par pertes et profits, les 180 millions de francs du lanceur perdu, les 150 à 160 millions de francs dépensés pour la mise au point du satellite scientifique et technique SIRIO-2 et le coût du satellite de télécommunications maritimes Marecs-B dont l'assurance prise avant le lancement — 20 millions de dollars — ne couvre qu'une partie du manque à gagner.

La note à régler sera plus importante encore, car le satellite Marecs-B, dont la mise en orbite était particulièrement attendue, était un satellite à vocation commerciale. Il devait en effet, une fois mis en place, s'intégrer au système de télécommunications maritimes par satellite de l'organisation internationale Inmarsat. Grâce à une série de six satellites — trois satellites Intelsat-5, un satellite Marisat de la Comsat General Corp. et les deux satellites européens Marecs-A et B, — Inmarsat de proposait de permettre aux navires de haute mer croisant dans l'Atlantique, l'océan Pacifique ou l'océan Indien, de communiquer directement par téléphone et par télex avec la Terre en composant simplement le numéro de l'abonner, mais aussi de relayer rapidement, entre un navire et la côte, les messages de recherche et de sauvetage.

Pour ces raisons, l'absence de Marecs-B à l'est de l'Australie se traduira, même si, selon les responsables d'Inmarsat, elle ne perturbe pas trop les services, par un manque à gagner important pour l'Agence spatiale européenne, qui ne touchera qu'une partie des 13 millions de dollars prévus pour la location des deux satellites Marecs (1).

Le droit à l'échec

Revers économique, enfin, pour l'Europe spatiale, dans la mesure où la crédibilité de son lanceur est quelque peu ébranlée. Certes, les propriétaires de satellites sont gens pragmatiques et connaissent parfaitement les risques du métier. Il y a donc lieu de croire que le carnet de commandes bien rempli — environ trois milliards de francs — de la société Arianespace, chargée de commercialiser le lanceur, n'aura pas à souffrir de défections. Mais il est, en revanche, probable que les clients potentiels comme ceux qui étaient sur le point de s'engager avec Arianespace différeront la signature de leurs contrats à défaut de se tourner, une nouvelle fois encore, vers l'Amérique.

Comment ne pas regretter un tel résultat après les succès commerciaux que les Européens ont obtenus dans leur tentative de briser le monopole américain des services de lancement de satellites. Succès modeste, certes, eu égard aux possibilités offertes par l'ensemble du marché. Mais, d'une certaine manière, le pari avait été gagné ; à preuve les contrats que trois firmes américaines — Southern Pacific, Western Union et G.T.E. — avaient passés à Arianespace.

Ces résultats là, l'échec de la nuit dernière les gomme d'une certaine manière. On pourra toujours arguer du fait qu'Ariane est à ses débuts, et que, de ce point de vue, elle a droit à l'échec. Cela est entièrement vrai, et dans le passé, certaines fusées conventionnelles américaines, aujourd'hui citées en exemple, ont connu des taux de défaillance autrement importants que ceux d'Ariane qui a, par trois fois fonctionné parfaitement. Cette excuse tient mal cependant dans un contexte commercial où seul le résultat compte et compte d'autant plus que, même si la concurrence a commis des erreurs — stratégiques, techniques, financières, — elle affiche, à ce jour, tant avec le lanceur conventionnel Thor Delta qu'avec la navette spatiale, nombre de tirs réussis.

Que faire alors lorsque l'on sait que d'ici à deux mois la navette fera son premier vol commercial ? Travailler et travailler vite pour obtenir un nouveau succès et redorer le blason d'Ariane qui, il faut en convenir, avait gagné ses lettres de noblesse tant sur des arguments techniques qeu financiers, grâce à des prix inférieurs à ceux de ses concurrents américains. A une nuance près, cependant, car du fait de l'échec d'hier, le prochain vol commercial d'Ariane ou le suivant seront d'une certaine manière des essais dans la mesure où il faudra bien tester en vol le système de lancement double Sylda *(le Monde* du 9 juin 1982) sur lequel repose la rentabilité future du lanceur.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Le premier exemplaire de vol de Marecs, en poste au-dessus de l'Atlantique, a connu quelques problèmes de fonctionnement aujourd'hui résolus. Depuis le mois de mars, Marecs-A fonctionne à nouveau normalement. Mais des modifications ont dû être apportées à Marecs-B pour éviter de semblables déboires. Cela a pris plusieurs mois et explique le report du premier tir commercial d'Ariane au mois de septembre.

LE CARNET DE COMMANDES

Le carnet de commandes d'Arianespace dépasse 3,5 milliards de francs pour le lancement de 24 satellites (commandes fermes). Il comprend aussi 13 réservations. D'autre part, Ariane doit lancer ou a déjà lancé 11 satellites sous la responsabilité de l'Agence spatiale européenne.

Le calendrier prévisionnel place le vingt-cinquième tir d'Ariane en décembre 1985. La cadence de fabrication des lanceurs, actuellement de presque cinq lanceurs par an, a été portée à sept ou huit à partir de 1985 — année où sera disponible le second pas de tir de Kourou, qui permettra si nécessaire de procéder à dix tirs par an.

Un tir... presque parfait

C'est au moment où les techniciens commençaient à croire au « sans faute » qu'un incident s'est produit et a entraîné l'échec du tir. Quel incident ? On ne devait le savoir que dans la soirée de vendredi, au plus tôt. Il fallait, en effet, attendre le résultat des premières analyses des bandes magnétiques enregistrées à la station de Natal (Brésil) et qui devaient arriver par avion à Kourou. Ces bandes magnétiques devaient permettre de préciser la nature de la panne : défaut de fonctionnement du moteur du troisième étage, défaillance du système de guidage, voire panne franche d'un composant électronique.

Auparavant, la chronologie, comme disent les techniciens, avait été parfaite. A l'heure dite — 4 h 12, heure française, — le premier étage a été mis à feu. Son comportement a été, lui aussi, parfait, ainsi que celui du second ; l'éjection de la coiffe et la séparation du troisième étage ont eu lieu normalement. Pendant quatre minutes, ce troisième étage a bien fonctionné. On en était alors à dix minutes de vol, le lanceur était hors de vue des radars de Kourou et les signaux de mesure qu'il diffuse en permanence étaient enregistrés à Natal. Il est apparu alors que le lanceur ne suivait pas la trajectoire prévue et perdait de l'altitude. Deux minutes plus tard, le relais de Natal devait être pris par la station américaine installée dans l'île britannique d'Ascension, au milieu de l'Atlantique. Celle-ci a effectivement « acquis » Ariane pendant quelque secondes et constaté que le lanceur était loin de sa trajectoire normale. Puis il a été perdu ; le troisième étage et les deux satellites qu'il transportait se sont désintégrés dans la haute atmosphère.

Aux Etats-Unis

SUCCÉS D'UNE FUSÉE PRIVÉE AMÉRICAINE

Une firme privée américaine, Space Service Inc., qui envisage de construire des lanceurs de satellites commerciaux et de faire concurrence à la NASA, a obtenu, jeudi 9 septembre, un premier succès en lançant la fusée Conestoga-1 depuis l'île de Matagorda (Texas). La fusée, qui a atteint une altitude de 308 kilomètres, est retombée dans le golfe du Mexique à environ 500 kilomètres des côtes texanes, comme il était prévu dans le plan de tir. La fusée, haute de 11 mètres, était équipée du moteur à carburant solide d'un missile militaire Minuteman, racheté à l'armée américaine.

Space Service à l'intention de mettre au point une fusée à plusieurs étages qui pourrait placer des satellites de 250 kilogrammes sur une orbite haute de 800 kilomètres. De tels satellites pourraient servir à la prospection des gisements d'hydrocarbures.

Il y a un an, le 5 août 1981, Space Service avait connu un échec, une première fusée ayant été détruite lors d'un essai de moteurs. Cette société privée n'est pas la première à s'essayer au lancement de satellites. Elle a été précédée par la firme ouest-allemande Otrag qui a tenté — de manière peu crédible d'après les spécialistes — de construire un lanceur de satellites, et qui a connu plusieurs échecs. — *(A.F.P. A.P.)*

● *La Chine a lancé son douzième satellite,* jeudi 9 septembre, mais aucune précision n'a été donnée sur le lanceur, ni sur les caractéristiques et la mission de ce satellite. Le précédent lancement avait eu lieu le 20 septembre 1981, avec la mise en orbite de trois satellites par la même fusée.

MÉDECINE

● *Coqueluche en Grande-Bretagne.* — Le ministère de la santé britannique a décidé, le 7 septembre, d'intensifier le programme de vaccination contre la coqueluche : depuis le début de l'année, 35 497 personnes ont contracté cette affection bactérienne aux conséquences parfois graves, voire mortelles. 2 267 nouveaux cas ont été signalés la semaine dernière et 1 973 la semaine précédente. Les chiffres de l'actuelle épidémie sont les mêmes que ceux qui ont été enregistrés en 1957, année où la vaccination a été introduite en Grande-Bretagne. — *(A.F.P.)*

CHASSE

Les représentants élus des chasseurs présentent leurs propositions pour une nouvelle organisation des structures cynégétiques

Le comité national d'information chasse-nature a réuni, le jeudi 9 septembre, une conférence de presse au cours de laquelle il a rendu publique l'enquête lancée auprès des fédérations départementales de chasseurs sur l'état du gibier en France.

On peut résumer les résultats de ces investigations par deux constats : la saison cynégétique sera *« bonne à très bonne »* pour le gibier à poil et *« bien meilleure »* que les années précédentes pour le gibier à plumes. Les lièvres, les chevreuils, seront abondants, les perdrix, très touchées ces dernières années, semblent, avec les bonnes conditions climatiques de printemps, reprendre de la vigueur. Toutefois, certaines fédérations, notamment en Normandie, vont laisser passer plusieurs saisons avant d'autoriser le tir de cet oiseau.

Au cours de cette même réunion, les représentants élus des chasseurs ont présenté plusieurs propositions destinées à mettre en place une nouvelle organisation des structures cynégétiques françaises. Le but de ces nouvelles structures sera d'assurer la gestion de la chasse par les chasseurs.

A ce propos, les élus ont rappelé que les chasseurs financent seuls l'organisation cynégétique, financement qui, d'ailleurs, dépasse très largement le cadre strict de leur activité comme l'étude et la protection de certaines espèces non gibier, la protection des habitats de la faune, les réserves, etc.

Pour les chasseurs, il paraît d'autant moins risqué de confier à leurs seuls représentants élus la gestion de la chasse que face aux structures associatives demeurera l'administration représentant les intérêts généraux de la nation disposant du pouvoir de réglementer et de faire respecter la réglementation à tous les échelons, ministère de l'environnement par la direction de la protection de la nature, administration régionale et commissariat de la République sur le plan départemental.

Toutefois, la prise en charge par les chasseurs de toutes les responsabilités financières et techniques ne peut se réaliser, selon leurs représentants, dans l'immédiat, compte tenu du système actuel de collecte des ressources par le biais du paiement annuel de la redevance cynégétique.

Les fédérations départementales des chasseurs, ont ajouté les orateurs, dont le caractère d'utilité publique devrait être renforcé dans le cadre des modifications à intervenir en faveur de la vie associative, devront rapidement — en plus des missions qu'elles remplissent actuellement — prendre en charge une *« garderie fédérale »* dont le rôle technique sera renforcé et *« distincte »* d'une éventuelle police de la chasse et de la nature à caractère national.

DÉFENSE

Deux importants exercices de corps d'armée en terrain libre

L'armée de terre organise, dans la deuxième moitié de septembre, de grandes manœuvres en terrain libre de deux de ses trois corps d'armée.

Du 19 au 24 septembre, le Ier corps d'armée, placé sous le commandement du général Bertrand de Montaudouin, s'entraînera dans les départements de la Côte-d'Or, de la Haute-Marne, des Vosges, de la Meurthe-et-Moselle, de la Meuse et de l'Aube. Au cours de cette manœuvre, baptisée Langres-82, vingt mille hommes et sept mille véhicules (dont un millier de blindés) ainsi que cent trente hélicoptères, évolueront en terrain libre. Ces éléments appartiennent à la 7e division blindée (à Besançon), à la 10e division blindée (à Châlons-sur-Marne) et à la 4e division blindée (à Nancy).

A l'occasion de Langres-82, il est prévu que la force aérienne tactique, sous le commandement du général Michel Forget, exécute plus de cinq cents sorties d'avions.

Du 20 au 24 septembre, le 3e corps d'armée, sous le commandement du général Alban Barthes, fera un exercice en terrain libre dans le Loiret. Dénommé Sully-82, cet exercice réunit dix-huit mille hommes, quatre mille deux cents véhicules (dont sept cent cinquante blindés) et soixante hélicoptères, qui appartiennent à la 2e division blindée, basée à Versailles, à la 8e division d'infanterie (à Rouen) et au 6e régiment parachutiste d'infanterie de marine (à Mont-de-Marsan). La brigade logistique du 3e corps d'armée sera aussi mobilisée pour la manœuvre.

Selon le ministère de la défense, le temps fort de cet exercice, entre le 21 et le 23 septembre, permettra des simulations d'épandage chimique (avec la mise en œuvre des moyens de décontamination appropriés) et des simulations de frappe nucléaire, avec la participation de six rampes de missiles nucléaires tactiques Pluton.

SPORTS

ATHLÉTISME

Les championnats d'Europe à Athènes

Perchistes tombés de haut

Athènes. — En s'adjugeant quatre des neuf titres mis en jeu, le 9 septembre, les athlètes de la République démocratique allemande — vainqueurs des 200 m hommes et femmes, du saut en longueur et du lancer du poids masculins — ont dominé la quatrième journée des treizièmes championnats d'Europe d'athlétisme. Les autres médailles d'or sont revenues à l'U.R.S.S. (3 000 m féminin et saut à la perche), à la R.F.A. (400 m masculin), à la Pologne (100 m féminin) et à la Grèce (javelot féminin).

De notre envoyé spécial

Après la gerbe de performances de très haut niveau réalisées la veille, les finales de ce jeudi ont parfois manqué de relief. Aucun record. Des résultats tout juste bons à honorer les neuf podiums. Victoires sans panache mais qui valent tout de même leur pesant d'or. D'autant que huit des neuf lauréats ont fait mieux que leurs prédécesseurs directs couronnés à Prague en 1978. Le plus méritant de ces nouveaux champions d'Europe, est-ce la Polonaise Lucyna Kalek, qui a trouvé les ressources morales suffisantes pour dompter ses sœurs ennemies de l'Est, les Bulgares, les Allemandes de la République démocratique et les Soviétiques en finale du 100 mètres haies ? Ou la palme revient-elle au sauteur en longueur de la R.D.A. Lutz Tombrowski, auteur d'un joli bond à 8,41 mètres ?

Mais la plupart des quatre-vingt mille personnes qui garnissaient le stade olympique, n'avaient d'yeux que pour deux lanceuses grecques de javelot qui se défendaient comme des déesses : Anna Verouli (vingt-quatre ans) et Sophia Sakorafa (vingt-cinq ans), meilleurs atouts athlétiques du pays. Bien malheureuse de s'être fait dérober, deux jours plus tôt, pour 600 000 drachmes de valeurs (environ 60 000 F), la première, professeur d'éducation physique, éclatera pourtant de bonheur en recevant la première médaille d'or hellénique — aussitôt dédiée à Notre-Dame de Tinos — de l'histoire des championnats d'Europe et l'émouvant hommage de tout un peuple enchanté par le renouveau de son athlétisme. Joie partagée par Sofia Sakorafa, classée troisième.

Au bilan provisoire des places sur le podium, la Grèce devance donc la France, qui doit toujours se contenter de la médaille de bronze gagnée mardi sur 100 mètres par Rose-Aimée Bacoul. Au saut à la perche, considéré comme leur meilleure chance de succès, les Français ont en effet enregistré jeudi une défaite retentissante. Après la non-qualification de Jean-Michel Bellot, Pierre Quinon, douzième avec 5,35 mètres, et Thierry Vigneron, cinquième avec 5,50 mètres, qui peut toutefois présenter l'excuse de manquer de compétitions en raison d'un claquage sous le mollet, n'ont joué aucun rôle majeur dans une compétition de niveau moyen dominée par les Soviétiques Krupsky (1er), Polyakov (2e) et par le Bulgare Tarev (3e), tous trois ayant franchi 5,60 mètres et étant départagés au décompte des essais.

La crédibilité de l'école française de perche en prend un rude coup. Car, après une période euphorique qui permit à Thierry Vigneron et à Philippe Houvion de devenir recordmen du monde, les élèves de Jean-Claude Perrin et Maurice Houvion sont aujourd'hui au moins dépassés par le commando soviétique et les individualités américaines. Manifestement, ils souffrent d'un mal aussi mystérieux que bien français, celui de n'être pratiquement jamais fidèles aux rendez-vous sportifs d'importance. En témoignent leurs échecs dans la course aux médailles à Prague en 1978 (Houvion 6e, Tracanelli 7e), aux Jeux de Moscou en 1980 (Houvion 4e, Bellot 5e, Vigneron 7e) et enfin à Athènes.

A croire que les perchistes de l'équipe nationale ont moins de ressources morales qu'Anna Verouli et Sophia Sakorafa dont les lauriers n'étaient pas gagnés d'avance. Et il n'est même pas sûr que les Français seraient parfaits en leur pays si une compétition d'envergure y était organisée. En tout cas, la preuve par trois est faite : la perche nationale ne constitue plus une valeur sûre au plus haut niveau. Jean-Claude Perrin se trompait donc lourdement lorsqu'il prétendait, au lendemain des derniers Jeux olympiques : *« Nous avons tout l'avenir devant nous. »* Il s'avère même, au contraire, que le temps presse. Afin de tirer les leçons de ces contre-performances répétées, il faudrait mieux reconnaître que les perchistes français, Vigneron mis à part cette année en raison de son repos forcé, ont eu une fâcheuse tendance à se disperser dans les concours lucratifs, où ils laissent tout ou partie de leur fraîcheur physique et morale. Reste aussi à savoir si l'entraîneur national, M. Perrin, et les autres cadres techniques sauront recréer un climat d'émulation.

JEAN-MARIE SAFRA.

TENNIS

Les quatre meilleurs mondiaux à Flushing Meadow

Flushing-Meadow. — Les demi-finales du tournoi féminin de Flushing-Meadow devaient opposer, ce vendredi 10 septembre, d'une part Pam Shriver et Hana Mandlikova, d'autre part Adrea Jeager et Chris Evert-Lloyd. Auparavant, la finale du tournoi juniors devait être disputée par l'Australien Cash, qui a éliminé le Français Courteau (3-6, 6-4, 6-2), et le Français Forget, qui a battu le Mexicain Maciel (6-3, 6-4).

Jeudi 9, la finale du double, dotée de 36 000 dollars pour les vainqueurs, a été gagnée par la paire américano-sud-africaine Denton-Curren, au cinquième set et à la septième balle de match, après trois heures quinze minutes de jeu contre les Américains Pfister et Amaya (6-2, 6-7, 5-7, 6-2, 6-4). En outre, les deux derniers quarts de finale masculins ont permis la qualification de Connors, puis de Vilas, aux dépens respectivement de Harmon (6-1, 6-3, 6-4) et de Gullikson (6-2, 6-1, 6-3). Les quatre meilleurs joueurs mondiaux, McEnroe, Connors, Lendl et Vilas, restent donc en lice pour les demi-finales samedi 11.

De notre envoyé spécial

Notre conscience professionnelle a été mise à rude épreuve, jeudi soir. Pouvions-nous « sécher » le quart de finale entre l'Américain Tom Gullikson et l'Argentin Vilas pour filer applaudir Yves Montand qui fait un tabac au « Met » comme on dit familièrement dans le *show-biz ?* La tentation fut forte tant le spectacle épuise les superlatifs des critiques new-yorkais.

Mais, à 19 h 30 tapantes, nous étions dans la tribune de presse du « Stadium » avec le sentiment apaisant du devoir accompli. Avec la plume toute prête à tremper dans le vitriol. Si jamais Vilas nous servait un tennis de ces sempiternels lifteurs, nous étions tout prêts à lui « tailler un joli costard », comme on dit familièrement.

Eh bien non ! Au terme d'un match devant vingt mille spectateurs dont la bonne tenue contrasta singulièrement avec les parties Connors-Nastase et Mc Enroe-Mayer, il n'y eut rien à redire. Ce fut une agréable soirée qui ne fit pas trop regretter Montand.

En cinq participations aux Internationaux américains, le gaucher des frères Gullikson n'avait jamais franchi le deuxième tour. Il peut dire un grand merci au psychologue qui lui a fait modifier son entraînement physique et moral et éliminer tour à tour Alexander, Potter, Hooper et Fillol.

En face de lui, Vilas se montra dans un des ses meilleurs jours. Infatigable au fond du court, à son habitude, l'Argentin servit avec bonheur et de surcroît sut utiliser son bras gauche autrement que comme un piston de machine à vapeur pour conclure au filet. Il réussit notamment des volées hautes croisées de revers de grand style. Les trois manches furent bouclées en trois sets : 6-2, 6-1, 6-3.

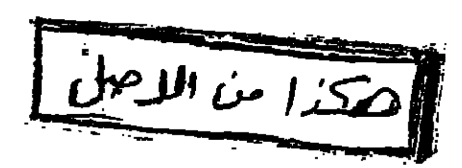
Manifestement, la tumultueuse vie amoureuse qui a fait passer, au cours de l'été, l'Argentin de la rubrique sportive aux échos mondains, n'a pas affecté sa préparation : depuis sa victoire dans les derniers internationaux des Etats-Unis joués à Forest-Hill en 1977, il n'avait pas réussi à franchir le cap du quatrième tour à Flushing-Meadow. Et le voilà, âgé de trente ans, en demi-finale. C'est un autre trentenaire, gaucher comme lui, mais bon père de famille, qui lui fera face samedi : Connors.

Depuis 1974, « Jimbo » s'est toujours qualifié pour les demi-finales des Internationaux des Etats-Unis. Participer à ce niveau n'est plus une motivation déterminante pour le dernier champion de Wimbledon, qui est essentiellement intéressé par la victoire finale comme en 1974, 1976 et 1978.

Quoique le pronostic soit toujours hasardeux, il semblait bien engagé sur cette voie après avoir éliminé Rodney Harmon en trois manches (6-1, 6-3, 6-4). Le jeune Noir, que son statut d'amateur a empêché de percevoir les 11 400 dollars revenant au quart de finaliste malheureux, n'a jamais été en mesure d'inquiéter Connors. D'ailleurs, l'entraîneur Denis Ralston, qui avait donné à Harmon la clé du jeu de Teltscher au tour précédent, n'a pas pensé un seul instant qu'il put en être autrement. *« Joue du mieux que tu peux »,* s'était-il contenté de dire au deux cent vingt troisième mondial avant qu'il n'affrontât le numéro deux. En fait, Harmon n'y parvint réellement que dans le deuxième set où il réussit à revenir à 5-3 après avoir été mené 5-1.

Le ciment de Flushing-Meadow paraît convenir parfaitement à l'épanouissement du jeu de Connors. *« Ici, il faut frapper la balle huit ou dix fois pour faire un point, c'est-à-dire deux fois plus qu'à Wimbledon »,* remarque-t-il. Or, Connors n'aime rien moins que cogner dans la petite balle. C'est précisément comme cela qu'il a gagné en juillet à Wimbledon.

ALAIN GIRAUDO.



هكذا من الاصل

Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

DIX CHAMPIONS DU « TEMPS LIBRE »

Nous avons présenté durant cet été quelques-uns de ces personnages qui organisent nos moments de liberté (*). Nous terminons cette galerie de portraits avec un conservateur de musée, celui du musée de la ville de Dieppe.

En suivant le conservateur

IL y a quelque mille musées en France : des gros, des minuscules, des charmants, des merveilleux, des pimpants, des poussiéreux. Les nationaux d'un côté. Les départementaux et municipaux de l'autre — tantôt classés, tantôt simplement contrôlés. Que disons-nous ? On pourrait en compter bien plus de mille : ce terme, « musée », n'étant pas une appellation protégée, toute personne privée a le droit d'ouvrir le sien. *Mais*, là aussi, quoi de commun entre un grand musée, vivant par exemple du mécénat, et tels petits lieux bizarres aptes à réveiller cette indulgence vaguement ironique éprouvée par les non-collectionneurs à l'égard de prosélytes maniaques offrant le spectacle de leurs rassemblements d'objets — dans la nostalgie d'une enfance où ils capturaient les papillons et mendiaient des timbres-poste.

Partant, il y a donc mille et mille conservateurs de musée. On a « *mis* » dans le premier mille : Pierre Bazin veille sur les trésors d'un musée municipal classé, contrôlé, le musée-château de Dieppe (Seine-Maritime). Entré en fonctions en 1965, Pierre Bazin vraisemblablement n'est pas de ceux pour qui un tel poste constituerait une étape dans une carrière. Vraisemblablement, il n'exercera jamais son métier ailleurs.

(*) L'auteur de guides de voyages (10 juillet) ; le cuisinier (17 juillet) ; l'animateur de village de vacances (24 juillet) ; le guide (31 juillet) ; le garde-moniteur (7 août) ; le marin-sauveteur (14 août) ; le guide de haute montagne (21 août) ; le directeur de cirque (28 août) ; l'architecte (4 septembre).

Il a sa maison par là, dans la campagne, à dix minutes de la ville, derrière des haies : au milieu d'une prairie, une ancienne ferme normande. Et au fond du champ, cette grange à colombages et toit de chaume qu'il désigne : « *Ce sera mon atelier, plus tard, quand je pourrai me remettre vraiment à peindre.* » Pierre Bazin, selon toute apparence, fait partie des enracinés, qui savent très tôt où ils *entendent finir* leurs jours. Là, son épouse, pianiste, peut travailler en paix : pas de voisins. Les enfants entrent et sortent : dehors, c'est grand et dedans, c'est vaste.

Pourquoi raconter cela ?... Après tout, la visite a commencé ainsi par ce laps de temps où rien de très important n'était formulé. Le conservateur était chez lui avec les siens. Au milieu de tant de tranquillité domestique, l'on en venait à ravaler toute question sur son métier, son rôle. Et sur le moment, l'on n'osait pas davantage lui demander si les quelques *toiles accrochées au mur — dont* les teintes pâles faisaient penser un peu aux gris de Nicolas de Stael — étaient de lui. *Primo*, il paraissait évident que oui ; *secundo*, dans certaines demeures, instinctivement, on tourne sept fois sa langue dans sa bouche avant d'exprimer une curiosité à propos des choses environnantes — on fait semblant de ne pas prêter attention.

On a parlé donc avant tout de Dieppe, de tel professeur de philosophie qui, depuis son départ du lycée Jehan-Ango, où il est resté sept ans, revient dans la ville chaque dimanche ou presque pour marcher devant la mer et au long des rues, à cause du charme qu'exerce l'endroit... « *Fatidique* », dit-on (le mot « *fatidique* » n'implique pas nécessairement « *fatal* », il peut être simplement lié à l'attrait d'aucuns pour l'idée amusante de « *destin* »). La conversation continuait, parvenait à ce point où hôtes et invités s'inventent des relations communes. L'invitée disait : « *Je ne l'ai jamais rencontrée mais je sais qui c'est.* » Il était question de Christiane Aymar, l'auteur de *On ne voit pas du tout la mer*, un vrai livre : Christiane Aymar, enseignante à Dieppe.

« *Elle travaille avec nous*, a dit Pierre Bazin. *C'est elle qui organise les visites des élèves. On signale aux autres professeurs telle ou telle exposition, mais je ne suis pas pour les balades scolaires en masse*, a-t-il ajouté. *Et encore moins pour les moyens audiovisuels. Quand j'étais professeur de dessin, à Caen, de la sixième aux classes préparatoires, j'achetais des bouts de bois, des poteries. Pour les mettre dans les mains de mes élèves. C'est à l'école que l'on devrait apprendre à regarder. Maintenant, dans le musée, je mets des pancartes pour que les gens ne touchent pas. C'est un peu contradictoire...* » Il a un vague sourire.

Donc professeur de dessin... On lui demande pourquoi, comment il est devenu conservateur. Il garde le même sourire, plutôt énigmatique, et répond : « *C'est aussi une forme de pédagogie. On s'adresse à un public mélangé. Les objets déposés dans un musée n'existent que par les gens qui les voient. Alors ? Il faut être « montrable », faire tout pour que le visiteur se déplace dans une sorte de spectacle. Lui construire un décor. Chacun doit s'y reconnaître, mais si l'on me parle d'animation, je me hérisse. Un visiteur de musée est moins passif, par exemple, que celui qui se trouve au théâtre ou au concert. Il convient de lui suggérer une forme d'activité.*

La collection des ivoires

» *Les visiteurs utilisent leur temps différemment. Je regrette toujours qu'il n'y ait pas un fauteuil pour celui qui vient et revient voir un seul tableau. La majorité, à Dieppe, sont des promeneurs attirés par le château, ou qui ont entendu parler de la collection des ivoires. Rien à voir avec les visiteurs volontaires de Paris, prédisposés à bien regarder. Au total, soixante-dix mille personnes chaque année passent par le musée. Plutôt des gens venus d'ailleurs. Les Dieppois ? Ils savent que c'est là. Ils sont peut-être venus une fois dans leur enfance. C'est classé dans leur mémoire, comme une chose qui existe.* »

Il a dit tout cela, du ton égal des sans-illusions. Il ne nous a toujours pas raconté son passage d'une profession à l'autre. Il s'agit à l'évidence d'une histoire entre Dieppe et lui. Son histoire avec ce château aux tours alternativement rondes et carrées, forteresse reconstruite au quinzième siècle, puis transformée et agrandie au seizième et au dix-septième, ayant servi de prison de la Révolution au Second Empire, puis de caserne...

Il a fallu insister. Puis plus du tout. Il a avoué tout d'un trait, Pierre Bazin : « *Je suivais de très près ce qui se passait au musée de Dieppe avant d'y être.* » On ne demande pas depuis quand. Mais soudain, la voix a changé de ton, qui dit l'enfance à Dieppe, une vieille fascination pour le château, la tristesse de devoir partir pendant les quatre années de la guerre, le souvenir de cette salle du monument-musée où, parmi les personnages costumés représentant les marins locaux, un visage de cire au menton bleui l'effrayait avec ses yeux de verre.

Cette image du regard glauque, il l'avait oubliée... la salle aux personnages ayant été supprimée alors qu'il était encore très jeune. Et voilà qu'il y a dix ans, organisant une de ses premières expositions — consacrée celle-là à la pêche, — il ressort les costumes restés dans les réserves. « *J'habillais en marin un mannequin sans visage*, dit-il, *et, en un quart de seconde, j'ai revu cette figure, les yeux de verre, retrouvé cette terreur restée enfouie* ». Maintenant, il explique comment plus tard, M. Clouet, encadreur-doreur de Dieppe, chez qui Pissarro, puis Braque, achetaient leurs couleurs, lui avait demandé de décorer sa vitrine. Braque en avait félicité Mme Clouet. Ensuite, les études supérieures au lycée Claude-Bernard à Paris.

Le retour à Dieppe était logique. Dieppe peinte par Turner, Pissarro, Sisley, Braque (qui venait à Varengeville, tout près). Et toute l'énorme histoire... non pas seulement de la marine, mais de la mer. La légende veut que ce soit des Dieppois et non point des Portugais qui aient découvert la Guinée, vers 1384. Et c'est à Dieppe que l'on inventa de se baigner dans la mer pour le plaisir. Grâce à la duchesse de Berry, qui, vers 1825, décréta l'endroit à la mode et le plongeon dans la vague, une jolie et bonne idée. Personne n'y avait pensé.

Pierre Bazin parle. Mais à ce point, la visite du château s'impose. Car, depuis dix-sept ans, il cherche, avec son musée, à en dire le plus possible sur la ville et son *histoire*, « *sans avoir l'air d'un musée historique* », précise-t-il aussitôt.

On a donc pris la route chère à Guy de Maupassant. Bazin a mis à profit le trajet pour décrire sa quête de toute œuvre ou objet susceptible d'entrer dans la cohérence du musée.

MATHILDE LA BARDONNIE.

(Lire la suite page 12.)



★ Dessin de Gabriel GARCIA.

En suivant le conservateur

(Suite de la page 11.)

« Souvent des hasards, des coups de chances. Une fois, je trouve un tableau de poissons à Drouot. Une autre fois, je me promène rue des Beaux-Arts et sur le trottoir d'en face, dans une galerie, je vois une grande peinture de Bores montrant des Baigneurs à Varengeville *qui ne pouvait trouver place qu'ici. Il y a des hasards, des coïncidences »*, ajoute-t-il. Il va jusqu'à se dire *« superstitieux en la matière »*, n'oublie pas de préciser que la commission d'acquisition des musées donne toujours son avis, et conclut, jovial, que cette *« quête difficile »* lui permet de *« se payer des manies de collectionneur avec l'argent des autres »*.

C'est un collectionneur, en effet, c'est-à-dire un amoureux de *« ses »* choses qui nous a guidée salle après salle : autant d'histoires que de tableaux et objets, ou presque. Depuis cette *Pêche au hareng* reconstituée à partir de tableaux entrés séparément au musée (la toile avait été coupée en deux, il suffisait d'enlever les encadrements), jusqu'au recoin habité par une harpe ancienne... et le portrait de la comtesse jouant cette même harpe fidèlement reproduite par quelque portraitiste local au dix-huitième siècle. Et pourtant aucune explication nulle, sinon les attributions. *« Je suis tout à fait contre les longs commentaires. C'est débarrasser le visiteur de l'envie de faire attention. Quelques mots suffisent. On met sur la voie, on ne remplace par les bouquins, il y en a assez. »*

jouer au jeu de l'accrochage. La seule règle étant : trouver un lien avec Dieppe. Quand il expose des artistes des alentours, c'est simple. Sinon lisez les préfaces de ses catalogues, vous constaterez qu'il n'hésite pas à tirer par les cheveux (avec bonheur). Une mémorable exposition sur le thème de la jambe (de la trousse à amputation aux illustrations les plus poétiques) eut lieu ainsi en 1975 parce qu'un congrès de phlébologie s'était tenu... à Dieppe.

Pour les « images du grand Nord » montrées en 1980 en l'honneur de la restauration d'une *Pêche au morse*, peinte par Biard, eh bien... il fallait chercher dans un recueil de nouvelles de Pieyre de Mandiargues, l'*Opéra des falaises*, cet hymne au Pollet venteux, à la *fatidique* Dieppe (2). Veut-il accueillir dans son musée des tissages, Pierre Bazin déclare que le lin écru a la couleur de l'ivoire. Et l'ivoire... c'est Dieppe.

Avis aux gens qui peignent ou sculptent aujourd'hui : en se raccrochant à Dieppe... Car c'est peut-être le reproche qu'on peut formuler : la liste des expositions ne révèle pas un grand souci de l'avant-garde en train d'avancer.

Qui sait ? Quand l'annexe prévue pour l'art contemporain sera bâtie...

MATHILDE LA BARDONNIE.

(1) Exposition Dayez, jusqu'au 30 septembre.
(2) *Soleil des loups*, de Henri Pieyre de Mandiargues.

Estampes de Braque

Juste poser des questions ; ne pas proposer de réponses, ni déclarer aucune vérité évidente ; voilà les axiomes de la mise en scène des œuvres, selon Pierre Bazin. Alors, tel fauteuil de plage en rotin, dit *« Miss Helyett »*, a toutes les maisons de trôner à son avantage dans la proximité d'un portrait de femme par Renoir, alors c'est bien vrai que celles des cent estampes de Braque léguées au musée par la famille du sculpteur Henri Laurens ne pouvaient être accrochées ailleurs que dans cette salle au lambris clair : parce que les veines du dessus en marbre de telle commode placée là, exprès, en deviennent du coup surréelles.

Pierre Bazin nous a fait traverser ensuite la tour des ivoires... que d'ivoires, que d'ivoires ! Et rêvant à haute voix d'une exposition à imaginer sur les éléphants, nous a entraîné à travers les salles temporairement dédiées au peintre Dayez (1), sur le thème « Falaises-plages-rochers ». Dieppe encore de plages géométriques en marines héritées du cubisme.

Pierre Bazin organise deux ou trois expositions par an. N'hésitant pas à vider momentanément les salles permanentes du musée, à exiler bonne partie du fonds dans les réserves pour

« VOLS VACANCES » D'AIR FRANCE

Les bas tarifs font le plein

Il y a trois ans, Air France lançait ses « vols vacances » offrant, moyennant certaines contraintes et un service réduit, des prix voisins de ceux des charters avec les garanties d'une compagnie régulière.

Diversement accueillie à l'origine, la formule a, après quelques ajustements, fini par s'imposer. En 1981, un passager d'Air France sur dix a utilisé les « vols vacances ».

M. Jean-Didier Blanchet, directeur général adjoint d'Air France chargé des affaires commerciales, nous a expliqué, dans un entretien, les motifs de satisfaction de la compagnie et a répondu à certaines critiques que soulève encore cette nouvelle politique de bas tarifs.

« Après quelque trois années d'application, quel bilan peut-on faire de l'expérience des « vols vacances » ?

— A tous points de vue, un bilan favorable. L'an dernier, 1,2 million de passagers ont utilisé ces « vols vacances ». Autrement dit, un passager d'Air France sur dix a bénéficié de cette formule. Vers les départements d'outre-mer, les « vols vacances » ont même représenté 80 % de notre trafic, avec 430 000 passagers sur les Antilles et 130 000 sur la Réunion. Et les résultats sont très favorables aussi sur d'autres réseaux : près de 500 000 passagers sur l'Europe, 85 000 sur l'Atlantique nord, 50 000 sur Nice et la Corse.

» D'autres chiffres sont encore plus significatifs. En 1981, sur long-courrier, le trafic des vols vacances a augmenté de 15 %, alors que le trafic mondial long-courrier ne s'est accru que de 5 %. Sur l'Europe, le trafic de ces vols a enregistré une hausse de 11,7 % contre seulement 3,5 % pour celui des compagnies étrangères sur les mêmes destinations.

— *Ces vols bon marché sont-ils rentables pour la compagnie ?*

— Parfaitement. En 1981, notre rentabilité a atteint 3 % sur l'Amérique du Nord, 1 % sur les Antilles et nous avons été presque équilibrés sur la Réunion. Sur l'Europe, où nous avons réduit de moitié notre déficit en 1981, nous devrions revenir dès cette année à la rentabilité grâce à notre nouveau service.

— *Peut-on dire que les « vols vacances » ont entraîné une démocratisation du transport aérien ?*

— On peut répondre définitivement oui. Le « vol vacances » a démocratisé le transport aérien de deux manières : du fait du prix (de 40 à 60 % inférieur aux tarifs économiques normaux) et du fait de la conception même du tarif, qui est public et individuel. Ce n'est pas une réduction offerte à un groupe de touristes ou à telle ou telle catégorie de voyageurs (jeunes, couples, personnes âgées, etc.). N'importe qui peut entrer dans une agence de voyages et acheter un billet « vacances », s'il accepte seulement certaines conditions de paiement et de durée de séjour.

» Mais la notion de démocratisation doit être relativisée. On estime que les « vols vacances » ont entraîné un trafic supplémentaire de l'ordre de 15 %. Si l'on admet que 10 % seulement des Français prennent l'avion, notre effort de démocratisation n'aurait donc en réalité touché que 1,5 % des Français. C'est un pas non négligeable qui nous incite à persévérer.

— *La cohabitation dans la même cabine de voyageurs ayant acquitté le tarif « vacances » et d'autres ayant payé le « plein tarif » vous paraît-elle admissible ?*

— Cette cohabitation ne date pas d'aujourd'hui. Il y a une dizaine d'années, une compagnie aérienne n'offrait que deux « produits » — la première classe et la classe économique — mais parfois une quinzaine de tarifs. Nous avons choisi d'élargir la gamme des « produits ». Nous en proposons cinq — Concorde, première, affaires, économie et vacances, — différenciés en fonction des besoins du client et du prix qu'il est prêt à payer. Cette différenciation joue sur divers tableaux : services en vol, services au sol, contraintes diverses... Si bien que le passager « vacances » peut bénéficier en vol des mêmes prestations que le passager « plein tarif » économique alors qu'il aura été moins favorisé que lui au sol ou lors de l'achat de son billet ou de la réservation de sa place.

» Du point de vue de la compagnie, j'ajouterai deux considérations. D'abord, il n'est pas techniquement possible et encore moins valable, économiquement, de multiplier le nombre des cabines à bord d'un avion : le service y deviendrait vite trop compliqué et notre offre de places serait trop rigide. D'autre part, la place vide coûte cher, et il vaut mieux dans tous les cas la vendre à bon marché — mais quand même à un prix rentable — que la laisser vacante.

— *Quelle évolution prévoyez-vous pour les « vols vacances » en ce qui concerne les prix, les destinations, les services ?*

— La philosophie générale sera maintenue. Les « vols vacances » veulent offrir des prix charters sur des vols réguliers. Pour cela nous vendons un produit au tarif le plus bas possible, à la fois rentable et concurrentiel. Cette dernière particularité peut évidemment nous amener à évoluer, et nous surveillons particulièrement les niveaux de services des charters. Des améliorations ont déjà été introduites : nous donnons du vin, les sandwiches ont été remplacés par des assiettes froides. Nous envisageons la possibilité d'offrir du cinéma à bord de notre classe « vacances » long-courrier. Mais si l'on améliore le confort des fauteuils, pas question d'en réduire le nombre afin de maintenir les plus bas prix possibles.

» Quant à l'extension géographique du système, elle dépend d'accords bilatéraux négociés au coup par coup. Les derniers n'ont pas été faciles à conclure avec le Sénégal, le Maroc et le Brésil, où nous n'avons pas obtenu des tarifs aussi bas que nous le souhaitions. L'Algérie demeure réticente. En Espagne, pour des raisons de politique touristique, nos tarifs restent supérieurs à ceux accordés aux voyagistes. Sur les Etats-Unis, où nous avons aussi des tarifs plus élevés que ceux des charters, nous espérons aboutir à un accord plus favorable pour 1983.

» Quoi qu'il en soit, avec les « vols vacances », nous avons « fait notre trou » dans le domaine des bas tarifs. »

Propos recueillis par
JAMES SARAZIN.

L'O.M.T. et la démocratisation du tourisme

La démocratisation du tourisme et des vacances est le mot d'ordre qu'ont adopté les participants de la seconde conférence de l'Organisation mondiale du tourisme (O.M.T.), réunie du 21 au 27 août dernier, à Acapulco, au Mexique.

Dans un rapport final de quatorze pages, les délégués de soixante-dix-huit pays et les cinquante-sept observateurs qui ont suivi la conférence recommandent l'adoption de mesures permettant *« l'exercice du droit aux vacances »* en facilitant les déplacements des personnes à l'intérieur comme à l'extérieur des frontières des Etats. Le document final lance également un appel à la communauté internationale pour qu'une aide soit fournie aux pays qui n'ont pas encore atteint un niveau de développement suffisant.

Le rapport souligne qu'*« il convient d'adopter des mesures qui permettent aux personnes d'accéder à la connaissance et aux pratiques du tourisme »*. Les nations devront *« favoriser une plus ample participation des organisations régionales du tourisme liées à l'Etat et des organismes non gouvernementaux, comme les syndicats, les institutions religieuses, etc., à l'élaboration de ces mesures »*.

La conférence a approuvé, d'autre part, une résolution française intitulée « La liberté de mouvement », qui a soulevé des objections de nombreuses délégations.

La proposition française recommande aux pays de l'O.M.T. de respecter la libre circulation des personnes et l'accès des étrangers reconnus comme touristes sur leur territoire national. L'entrée et la sortie des territoires doivent être libres pour tous les citoyens jouissant de leurs droits civiques. La circulation des automobiles, des avions et des bateaux doit être également favorisée dans le cadre de circuits autorisés.

Ce texte a été soutenu par les Philippines, l'Espagne, l'Italie, le Maroc, l'Egypte, le Sénégal, la Tanzanie, l'Autriche et la R.F.A. Le délégué gambien a souligné, lui, la nécessité pour certains pays de limiter pour des raisons économiques les déplacements à l'étranger de leurs concitoyens. Le délégué vietnamien a affirmé que le projet français *« pourrait se révéler contraire aux intérêts de ceux qui l'ont proposé »*. L'U.R.S.S., opposée à ce texte, s'est contentée de soulever des objections de procédure sur son adoption par la conférence. Le texte a tout de même été facilement voté par les délégués.

La conférence a enfin demandé au gouvernement israélien de *« mettre fin immédiatement à l'occupation des richesses touristiques du Liban »* et recommandé au Comité du patrimoine héréditaire mondial d'accélérer le processus entamé pour inclure la Ville sainte de Jérusalem et ses murailles dans la liste du patrimoine mondial en péril.

A LYON

Deux guides en guerre

GUERRE des guides à Lyon. D'un côté, le Petit Paumé, *édité par l'Ecole supérieure de commerce, tiré cette année à 160 000 exemplaires, et qui sera diffusé gratuitement le mois d'octobre prochain dans les foyers de la ville, de l'autre,* le Petit Futé, *édité par les Nouvelles Editions de l'université à Paris, tiré à 15 000 exemplaires, et vendu, pour la première fois à Lyon depuis ce printemps, par réseau N.M.P.P. au prix de 18 francs.*

Bénévolat lyonnais d'un côté, professionnels parisiens de l'autre. Au milieu de la mêlée, la troisième chambre du tribunal civil de Lyon, présidée par le juge Daix, qui a été saisie par le Petit Paumé *pour imitation frauduleuse et concurrence déloyale.*

Les faits : depuis treize ans, les élèves de l'Ecole supérieure de commerce de Lyon élisent une dizaine de leurs camarades qui deviennent rédacteurs en chef et démarcheurs publicitaires d'un guide créé en 1968 et qui est devenu depuis une véritable institution dans la capitale rhône-alpine. Format de poche, il grouille de bonnes adresses, de conseils pratiques, d'anecdotes sur la vie lyonnaise, le tout rédigé d'un ton léger, souvent drôle. Le Petit Paumé ? *Une équipe qui a révolutionné le genre et fait école.*

A tel point qu'en 1977 trois jeunes étudiants sortis de H.E.C. reprennent l'idée à leur compte et lancent un guide Petit Futé *à Nancy. Succès immédiat. Jean-Paul Labourdette, François Delay et Dominique Auzias, ses promoteurs, ne s'en tiennent pas là. Ils rachètent une S.A.R.L. en faillite à Paris, les Nouvelles Editions de l'université, pour disposer d'une structure technique rudimentaire, et se lancent dans l'édition du* Petit Futé *dans plusieurs villes de France.*

En 1982, les Nouvelles Editions de l'université auront ainsi imprimé 250 000 guides pour vingt-cinq villes françaises et Bruxelles. Chiffre d'affaires prévu : 5,5 millions de francs cette année, contre 3,5 millions de francs en 1981.

Une ombre au tableau : le Petit Futé, *après avoir triomphé ailleurs en France, décide de s'implanter à Lyon au printemps de cette année. Violente réaction des élèves de l'Ecole supérieure de commerce, qui voient alors débarquer dans leur ville un frère qu'ils estiment « jumeau » et qu'ils jugent bien impudent.*

On reproche au Petit Futé *d'utiliser un format très proche du* Petit Paumé, *d'imiter frauduleusement le titre et la structure intérieure et enfin de faire une concurrence déloyale auprès des annonceurs locaux.*

Défense immédiate des éditeurs du Petit Futé *: a-t-on condamné à mort le journal* le Point *sous prétexte qu'il avait le même format que* l'Express *? Fallait-il trouver un autre titre pour* le Petit Futé, *déjà utilisé dans d'autres villes depuis cinq ans ? A-t-on condamné à mort le journal* Marie-Claire *sous prétexte qu'il avait un titre voisin de son aîné* Marie-France *?*

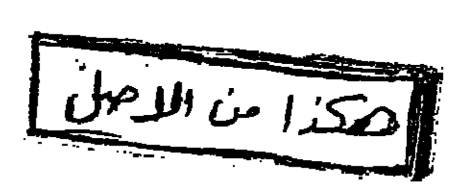
En réponse à ces questions, le tribunal de Lyon s'est rendu aux arguments de l'Ecole de commerce et a condamné les Editions de l'université pour imitation frauduleuse et concurrence déloyale car des témoignages de commerçants rassemblés par le Petit Paumé *indiquent que les éditeurs du* Petit Futé *avaient dit, en démarchant leur publicité, que* le Petit Paumé *ne paraîtrait pas en 1982.*

Les magistrats ont ordonné en conséquence la saisie des exemplaires encore en vente du Petit Futé, *la publication du jugement et commis un expert pour déterminer le préjudice subi par* le Petit Paumé. Le Petit Futé *a fait appel de cette décision, appel qui devrait être jugé à la fin de cette année. En attendant le guide est toujours en vente et les responsables des Nouvelles Editions de l'université s'apprêtent à ouvrir à Lyon une « Maison du Petit Futé » (1) pour prendre contact avec leurs dix mille acheteurs déjà recensés et préparer une édition 1983 du Petit Futé à Lyon.*

Qui gagnera, des bénévoles ou des professionnels ? La réponse aux Lyonnais.

OLIVIER SCHMITT.

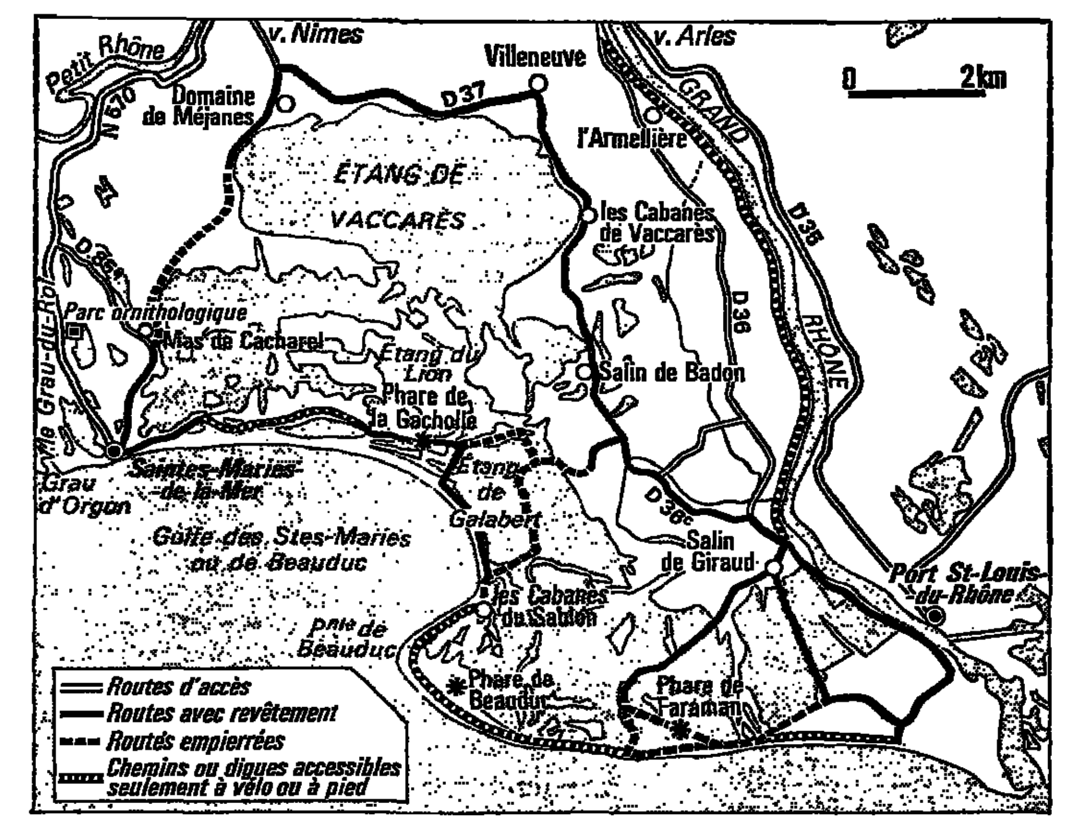
(1) Maison du Petit Futé, ouverture le 15 septembre 1982 - 21, rue Royale, 69000 Lyon.



هكذا من الاصل

Balade à la carte

Saintes-Maries les bécanes



« LA journée à 250 F, guide et grillade au feu de bois compris » : des Saintes-Maries-de-la-Mer les possibilités d'excursions organisées ne manquent point, sauf... à vélo. En Camargue, la promenade à bicyclette paraît ignorée des organismes touristiques, alors que peu de régions d'Europe se prêtent aussi merveilleusement à ce mode de découverte accessible à toutes et à tous. Le cheval se révèle (relativement) onéreux, la marche, fastidieuse et éprouvante en raison des distances, de la chaleur et de la charge à porter ; le vélo, en revanche, constitue le moyen de déplacement silencieux et non polluant idéal dans ce « parc naturel régional » chaque année plus menacé.

Avec une carte I.G.N., deux litres d'eau, de la nourriture légère pour la journée et un vélo ordinaire à gros pneus (35 mm), vous serez paré(e)s pour l'aventure. Arles semble un bon point de départ. De la gare, mettez le cap sur Salins-de-Giraud, à condition, dès Gimeaux, d'éviter la D 36, encombrée et monotone, au profit, à l'ouest, de petites routes traversant Bouchaud, Gageron, Villeneuve, Salins-de-Badou (D 364) et Faraman. Une variante consiste à se risquer sur le sentier de la digue longeant la rive droite du Grand Rhône : du vrai cyclo-muletier !

A l'heure du marché, Salins-de-Giraud, un gros bourg, se voit envahi de ménagères sur deux roues. Une auberge simple et pro à souhait, l'Hôtel de la Camargue, accueille courtoisement le voyageur à vélo : on ne vous y prend pas pour un original avec votre précieuse machine, qu'elle ne passe pas la nuit à la belle étoile. Le jour de notre balade, nous y avons croisé un groupe de cyclistes allemands. Le bœuf camarguais agrémenté d'un rosé des côtes du Gard bien frais y est un régal au terme d'une journée de plein air.

Après l'escalade d'un belvédère autorisant un coup d'œil sur l'ensemble des marais salants, 11 kilomètres suffisent pour gagner la plage d'Arles. Là, nous préférons rouler sur le sable, en arrière du rivage : voitures et motos l'ont bétonné. Aucun problème pour parvenir aux phares de Faraman puis de Beauduc, non sans aventures en ces lieux coupés du reste du monde. Deux aimables personnes, entièrement dévêtues, jouant à la pétanque et romantique apparition d'un couple d'amoureux naturistes. Pauvre cycliste, contraint de conserver short et casquette, accessoire, il est vrai, le plus important sous le redoutable soleil camarguais...

Dans le soleil

L'apparition des cabanes du Sablon fait la même impression que celle d'une oasis dans le désert. La chasse à la « canette » fraîche une fois achevée, il reste à s'extirper d'un incroyable labyrinthe dans ce « village » sans rue ni route. Au bout d'un quart d'heure, après être revenu trois fois au point de départ, une idée géniale surgit : le soleil ! Donc cap sur l'ouest (il est 15 heures) et les Saintes-Maries, par les bords de l'étang de Galabert, où la digue est goudronnée comme une véloroute. Un coup de guidon à droite, une digue en terre battue, et le phare de La Gacholle se dresse entre les flamands roses et les lièvres. Les voitures y ont accès, mais doivent repartir en sens inverse : fabuleuse alors, cette balade de La Gacholle aux Saintes-Maries !

A telle enseigne que, dès le lendemain, nous nous relançons sur le chemin de la découverte. Par la D 85 a, le mas de Cacharel, au nord des Saintes-Maries, est vite rejoint. Sur la droite s'amorce une voie non goudronnée conduisant au domaine de Méjannes. A droite, sur la D 37 — goudronnée — la file des cars, le guide à l'avant un micro à la main, « visitant » la Camargue à 80 à l'heure, vous laissera pantois. Villeneuve, un virage à droite pour rejoindre la D 36 c au bout de 15 kilomètres (après le passage devant un élevage de taureaux), la petite route puis la longue digue menant à La Gacholle, et la boucle autour du Vaccarès s'achève. Notre dernière vision de la réserve des impériaux sera cette énorme couleuvre dressée sur son séant, stupéfaite, qui découvrait sans doute le premier vélo de sa vie : savourer les coulisses du Vaccarès ? Quelle drôle d'idée !

MICHEL DELORE.

A savoir...

- Office de tourisme des Bouches-du-Rhône, 2, quai Gantaume, 13600 La Ciotat.
- Office de tourisme d'Arles, 35, place de la République, 13637 Arles.
- Relais départemental des gîtes ruraux et du tourisme vert, 4, La Canebière, 13001 Marseille.
- C.E.T.A.-Loisirs en Provence, mairie, 13640 La Roque-d'Anthéron.
- Auberge de jeunesse (F.U.A.J.) des Saintes-Maries-de-la-Mer. Téléph. : (90) 97-91-72.

Location de vélos.

Gares S.N.C.F. de :
- Arles, Tél. : (90) 96-01-58.
- Avignon, Tél. (90) 82-50-50.
- Nîmes, Tél. (66) 23-50-50. (Téléphoner pour retenir).

Orientation.
- Carte I.G.N. verte n° 66 au 1/100.000ᵉ (Avignon-Montpellier).
- Parc naturel régional de Camargue, le Mas du Pont-de-Rousty, 13200 Arles.
- Parc ornithologique de Pont-de-Gau sur la R.N. 570, à 4 kilomètres des Saintes-Maries-de-la-Mer (13460 les Saintes-Maries), ouvert toute l'année de 8 heures au coucher du soleil.
- Ne pas s'aventurer sur les digues par mauvais temps. Une selle confortable, deux chambres à air de rechange sont indispensables. Distance entre Salins-de-Giraud et les Saintes-Maries : environ 45 kilomètres qui en valent 80 d'une route goudronnée.

Philatélie

N° 1756

FRANCE : « La Famille ».

Dans la série « artistique » une œuvre du sculpteur Marc Boyan, « la Famille », a été choisie pour illustrer le quatrième timbre de la série. Il est né en 1921, à Sofia, dans une famille d'artistes et s'installa à Paris en 1946. Vente générale le 20 septembre (62ᵉ/82).



4 F, gris clair, gris foncé et marron clair.

Format 36,85×48 mm. Dessin et gravure de Jacques Combet, d'après la sculpture de Marc Boyan. Tirage : 5 300 00 d'exemplaires. Taille-douce de Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Le 18 septembre, de 8 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire ouvert au Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard, Paris 15ᵉ. Oblitération « P.-J. »

— Le 18 septembre, de 8 heures à 12 heures, à la R.P., 52, rue du Louvre Paris 1ᵉʳ et au bureau de Paris 41, 5, avenue de Saxe, Paris 7ᵉ. — Boîte aux lettres spéciale pour « P.-J. ».

FRANCE : Entier de « Philexfrance 82 ».

La vente est étendue à tous les bureaux de poste pour la carte-postale entier (pré-affranchie) revêtue du timbre « Marianne de Cocteau » à 1,60 F (vendu 1,80 F), au type du bloc-feuillet « Philexfrance 82 ».

ANDORRE : bloc-feuillet.

Le bloc-feuillet émis à l'occasion de la première exposition officielle des timbres andorrans (cf. *le Monde* du 21 août 1982, p. 13) a été imprimé dans les couleurs gris foncé, rouge et violet.

En outre, pour tenir compte de la demande, le tirage des blocs-feuillets émis pour l'exposition initialement annoncé à 300 000 exemplaires a été modifié. Le chiffre de tirage définitif sera publié ultérieurement.

- ITALIE. — Une série « touristique » de quatre valeurs a paru dernièrement, 200 l. (grotte di Frasassi) ; 200 l. (Pal della Paganella); 450 l. (Rodi Garganico) ; 450 l. (Templi di Agrigento).

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ 93250 Villemomble (gare du Raincy-Villemomble), le 18 sept. — Baptême de la locomotive CC 72022 (150ᵉ anniversaire du chemin de fer)

⊙ 57000 Metz (Mairie), le 18 sept. — 25ᵉ anniversaire des donneurs de sang bénévoles des P.T.T.

⊙ 54420 Seichamps, les 18 et 19 sept. — 4ᵉ Foire aux fromages.

⊙ 59190 Hazebrouck (Centre socio-éducatif), les 18 et 19 sept. — « Ville ouverte ».

⊙ 31066 Toulouse (Base aérienne 101 de Francazol), le 19 sept. — Journée « Portes ouvertes »

⊙ 38000 Grenoble (Alpexpo, avenue d'Innsbruck), du 23 au 26 sept. — 27ᵉ championnat du monde de boules.

⊙ 66000 Perpignan (Gare), le 25 sept. — Rénovation de la gare S.N.C.F.

⊙ 02100 Saint-Quentin (Palais des sports, les 25 et 26 sept. — Congrès régional de Picardie et Saint-Quentin.

⊙ 67000 Strasbourg (Pavillon Joséphine), le 25 septembre. — 50ᵉ anniversaire de l'A.S.M.P. et oblitérations d'Alsace-Lorraine.

⊙ 62800 Liévin (Mairie), le 25 septembre. — Exposition philatélique intercommunale.

⊙ 92800 Puteaux (Palais du CNIT), du 22 septembre au 1ᵉʳ octobre (sauf le 26). — Trente-troisième Salon SICOB.

En bref...

- CONGO — Conférence des Plénipotentiaires à Nairobi, 300 F. Offset, d'après L. Arquer, par Edila.
- GRANDE-BRETAGNE. — Deux timbres seront consacrés à l'évolution technologique de l'information ; chaque valeur représentera trois étapes : 15 1/2 p., hiéroglyphe, librairie, procédé moderne ; 25 p., information technologique « Prestel », satellite, laser (8/9/82)
- HAUTE-VOLTA. — « Coupe du monde de football », quatre timbres « poste aérienne », 70, 90, 150, 300 F et un bloc-feuillet de 500 F Dessins de Jacques Combet Offset. Delrieu S.A.
- HONGRIE — Bloc-feuillet (90 × 72 mm) avec deux timbres de 5 forint (dentelés) émis à l'occasion du deux cent cinquantième anniversaire de la naissance de George Washington (1732-1799). Sur le timbre de gauche figure le colonel Mihály Kováts, à cheval.
- MALI — Série de cinq valeurs « bovins », 10 F, Zébu-Gobra ; 60 F, Zébu-Azaouak ; 110 F, Zébu-Maure ; 180 F, Zébu-Toronké ; 200 F, Zébu-Paul Sambourou Présentations par T.S. Diallo Offset. S.N Cartor.
- NOUVELLE-ZÉLANDE. — Le 6 octobre paraîtra la traditionnelle série « Noël », trois valeurs, 18, 35, 45 cents. Le 1ᵉʳ décembre, deux timbres paraîtront pour l'usage courant, 1 et 5 cents.

ADALBERT VITALYOS.

Plaisirs de la table

Visites en province

ETONNANT Paul Forgerit, qui fit le succès, rue de Verneuil, des *Copains*, en cuisinant charentais de la plus folklorique et délicieuse façon ! On sait qu'il est retourné « au pays ». Je suis allé le saluer, à Mornac-sur-Seudre (Charente-Maritime), où, ayant mis le mot fin sur un manuscrit, *le Guilledou d'anguilles*, consacré aux mille recettes de cette bestiole venue des Sargasses, il mitonne un menu à 70 F (fromage ET dessert) et une carte où vous trouverez selon le marché : moules marinières, sardines en escabèche, clams farcis, soupe de crabes, *Aran scallop soup* (un plat irlandais délicieux !), gratons de Saintonge, céteaux frits, fricassée ou matelote d'anguilles, civet d'encornets, potée de saint-jacques, bœuf en daube, andouillette à l'embeurrée de choux, cagouilles en sauces saintongeaises, et ainsi jusqu'aux desserts « de bonne maman ».

Heureux Paul, qui, secondé par sa fille Mireille, ne se contente pas de planter ses choux mais de les accommoder à la mode, à la mode de sa petite patrie.

★ LA GRATIENNE, à Mornac-sur-Seudre, 17113. Tél. : 22-73-90.

Ce sont des adresses comme celle-là que j'ai demandé au lecteur de découvrir. J'en reparlerai, de cette correspondance. En attendant et dans un autre domaine, celui du luxe, signalons la renaissance (après trois ans de fermeture pour cause d'incendie) du *Grand Hôtel du Rozier et de la Muse* (tél. 62-60-01) dans le Tarn (ancien Relais de campagne).

Et signalons ce relais et château, en plein essor, lui, le *Château du Besset*. Dans mon cher Vivarais et comme à l'ombre de Crussol démantelé (ne lui dédiai-je point des vers en ma jeunesse ?), cette « maison forte » bellement restaurée, de grand confort, est aussi de bonne qualité gourmande (son chef, Alain Brunel, doit avoir oublié son passage chez Ledoyen pour réussir si bien la soupe de pois frais à la menthe et la fricassée de pintade aux pâtes fraîches !)

Evelyne Pagès (de R.T.L.) s'est enthousiasmée, elle, du flan de truffes du Tricastin au foie gras et de la piscine comme du tennis privés. Une carte postale me l'annonce, douce comme une musique de Vincent d'Indy.

★ CHATEAU DU BESSET, à Saint-Romain-de-Lerps. Tél. : 44-41-63.

Ventres de Paris

FINALEMENT on finira par regretter le trou des Halles en voyant l'énorme blockhaus que l'on construit autour du déjà désolant Forum !

Mais, gourmandement parlant, où en est-on ?

Quelques anciens, entre les rue du *Louvre* et *Saint-Denis*, ont survécu et même reprennent vigueur car, finalement, la sagesse paye. Le carnet de l'honnête homme retient les bonnes adresses de *La Vieille* (37, rue de l'Arbre-Sec, tél. 260-15-78 — mais aux déjeuners seulement, car la chère Adrienne veut avoir le temps de préparer ses émissions à la télé !), de *Pharamond* (24, rue de la Grande-Truanderie, tél. 233-06-72, qui vient de fêter un anniversaire jalonné de tripes succulentes et d'aériennes pommes soufflées), de *Chez Clovis* (32, rue Berger, tél. 233-97-07), du *Grand Comptoir* (4, rue Pierre-Lescot, tél. 233-56-30), de *Robert Vattier* (14, rue Coquillère, tél. 236-53-93), etc., avec aussi des petits nouveaux : *Gérard Besson* (5, rue du Coq-Héron, tél. 233-14-74), *Baumann Baltard* (9, rue Coquillère, tél. 236-22-00) et, j'oubliais, l'éternel *Pied de Cochon* et le toujours fidèle *Cochon d'Or*.

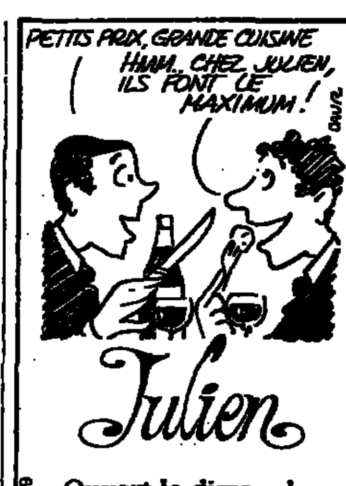
Avec le Forum vinrent les mauvais jours. Et la multiplication des gargotes snobinisées. Dans le coin il y a plus de restaurants (où soi-disant tels) que d'immeubles.

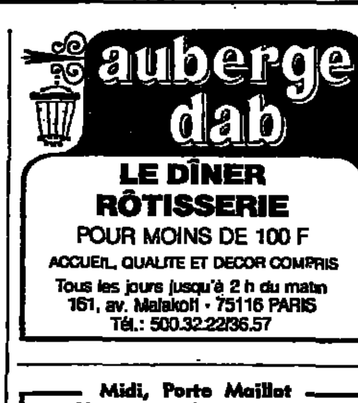
Le bon sens gourmand contre-attaquerait-il ? J'ai parlé récemment du *Potager des Halles* de Gérard Vié (15, rue du Cygne, tél. 296-83-30), maintenant bien en place. J.-J. Jouteux, des *Semailles montmartroises*, a ouvert des *Semailles* bis (17, rue Pierre-Lescot, tél. 508-87-60) avec un menu (138 F) aux portions « jouteuses », c'est-à-dire un peu mièvres, mais de bonne venue. Enfin il faut signaler *Aux Trois Turbigo* (3, rue de Turbigo, tél. 508-18-65), dont le menu à 90 F comporte deux plats au choix, fromage ET dessert, avec une carte mitonnée par G. Ferrier qui semble intéressante (poisson cru à l'huile de noisette et citron vert, par exemple)

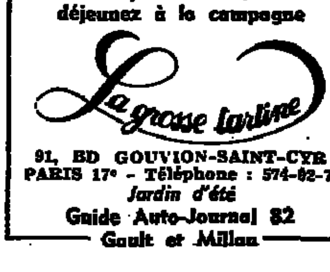
Des tas d'étrangers ou pseudo-étrangers. A citer seulement *La Tour Hassan* (27, rue Turbigo, tél. 233-79-34), cuisine marocaine de cuisinière, et bien entendu *La Main à la Pâte* (35, rue Saint-Honoré, tél. 508-85-73) et ses beaux vins italiens à boire dans le jardin d'hiver.

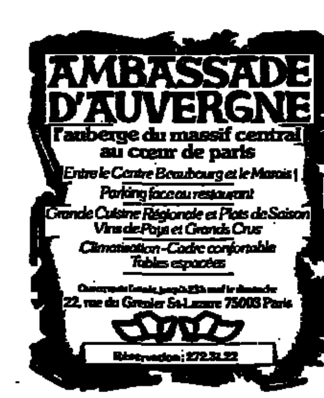
LA REYNIÈRE.

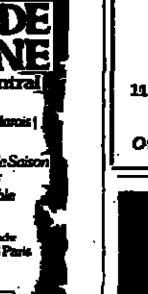












Jeux

échecs N° 986

MALGRÉ LA CRISE DE TEMPS

(Tournoi de Sarajevo, 1982)
Blancs : A. Beliavsky
Noirs : P. Popovic
Défense Grunfeld.

1. d4	Cf6	19. Cé5	Tç8
2. ç4	g6	20. b4 !	h5 (l)
3. Cç3	d5	21. Df3! (m)	Tf8
4. ç×d5	C×d5	22. a4	Rh7 (n)
5. é4	C×ç3	23. d5 ! (o)	é×d5
6. b×ç3	Fg7	24. é×d5	Dé8 (p)
7. Cf3 (a)	ç5	25. Té1 !	D×a4
8. Tb1 (b)	0-0 (c)	26. T×b6	Dd4 (q)
9. Fé2	b6 (d)	27. Cd7 ! ! (r)	
10. 0-0	Fb7		Tf-d8 (s)
11. Dd3 ! (é)	ç×d4	28. Fé5 !	F×d5 (t)
12. ç×d4	é6 (f)	29. Df6 ! ! (u)	
13. Td1	Cç6		D×é5 (v)
14. Fg5	Dd6	30. T×é5	
15. Dé3 (g)	Tf-é8		T×d7 (w)
16. Fb5 ! (h)	a6	31. T×d5 ! (x)	
17. Ff4 ! (i)	Dd8		abandon.
18. Ff1	Ca5 (j)		

NOTES

a) Renonçant à la variante traditionnelle 7 Fç4 et 8. Cé2 les Blancs choisissent le développement du C-R en f3, conformément à une ligne de jeu (8. Tb1) qui fait ses preuves depuis quelques années.

b) 8. Fé3 est également souvent joué : 8... Da5 ; 9. Dd2, ç×d4 ; 10. ç×d4, D×d2+ ; 11. C×d2, Cç6 ; 12. Cb3, Td8 ; 14. d5, Cb4 ; 15. a3 Ca2 ; 16. Tç2, Cç3 ; 17. Fd3. Fd7 avec égalité

ç) Après 8... Da5 ; 9. Tb5!, D×ç3+ (ou 9..., D×a2 ; 10. T×ç5, 0-0 ; 11. Fç4, Da1 ; 12. F×f7+!!, R×f7 ; 13. Db3+, é6 ; 14. T×ç8!, T×ç8 ; 15. Cg5+, Rf8 ; 16. 0-0!!, Da6 ; 17. C×é6) ; 10. Fd2, Da3 ; 11. T×ç5, 0-0 ; 12. Db3, D×b3 ; 13. a×b3 les Blancs sont mieux. De même, après 8..., Fg4 ; 9. Da4+, Fd7 ; 10. Fb5, 0-0 ; 11. 0-0, Cç6 ; 12. d5, a6 ; 13 F×ç6, b×ç6 ; 14. d×ç6, Fé6 ; 15. Ff4! (ou bien 8..., Fg4 ; 9. Da4+, Cd7. 10. Cé5 F×é5 ; 11. d×é5, 0-0 ; 12. h3, Fé6 ; 13. f4, Cb6 ; 14. Dç2, Fç4 ; F×ç4, C×ç4 ; 16. 0-0.

d) Le flanchetto - D semble un peu lent et peu actif. 9... Da5 est peut-être jouable : 10. Fd2 (si 10. Tb5 D×ç3+ ; 11. Fd2, Da3 ; 12. Ta5 — 12. T×ç5, Cç6! ; 13. Fé3, é5! —, Db2 ; 13. T×ç5, D×a2 ; 14. 0-0 ou 13. T× ç5, Cç6 ; 14. d5, Cd4 ; 15. C×d4, D×d4 ; 16. Tç4, Db2 ; 17. 0-0, D×a2 ; 18. Fb4!), D×a2 ; 11. 0-0, ç×d4 ; 12. ç×d4, b6. Le plus simple reste 9..., ç×d4 : 10. ç×d4, Fg4 ; 11. T×b7, F×f3 ; 12. F×f3, F×d4 ; 13. 0-0 et les Blancs n'ont qu'un avantage minime.

é) Obtenant de bonnes perspectives après 12. d5 ou 12. d×ç5.

f) Ou 12... Cç6 : 13. d5, Cé5 ; 14. C×é5, F×é5 avec un jeu agréable aux Blancs comme après 12..., Cç6 ; 13. Ta-d1.

g) Les Blancs ont maintenant un net avantage et peuvent choisir entre deux plans, soit l'avance d4-d5, soit l'attaque du R par é4-é5 et Fh6, alors que les Noirs ont bien du mal à élaborer une stratégie sérieuse

h) Finement joué. Le C-D ennemi est cloué, la défense a6 affaiblissant le pion b6. A noter la force des F blancs.

i) La conquête de la case é5 et, en même temps, la chasse de la D noire qui doit défendre le pion b6.

j) Abandonnant la case centrale é5, l'autre possibilité 18..., b5 ne suffisant pas à cause de 19. a4!, b4 ; 20. Fç4! renouvelant le thème de la rupture d4-d5.

k) En possession de l'aile - D et du centre, le grand maître soviétique passe à l'attaque sur l'aile-R.

l) Si 20..., D×h4 ; 21. T×b6.

m) Menaçant le pion f7 et visant l'avance d4-d5.

n) Afin de chasser le Cé5 par f6.

o) La réalisation de l'idée thématique.

p) Défend une quatrième fois la case ç6 tout en attaquant le Cé5 et le pion a4, alors que les Blancs traversent un « zeitnot » terrible.

q) 26..., Tç-d8 était meilleur. Si 26..., Tç5 : 27. Td1, Da2 ; 28. Cç6! Le coup du texte menace la Tb6 et le pion d5.

r) Non seulement la parade à la double menace de l'ennemi mais le début d'une magnifique combinaison jouée en crise de temps.

s) Si 27..., F×d5? ; 28. C×f6+.

t) Si 28..., F×é5 ; 29. D×f7+, Fg7 ; 30. D×g6+, Rh8 ; 31. Fd3! et si 28..., D×d5 ; 29. Cf6+, F×f6 ; 30. D×f6.

u) Juste quelques minutes avant le contrôle du temps.

v) 29... F×f6 ; 30. C×f6+, Rh6 ; 31. F×d4 perd une pièce.

w) De même, si 30..., F×f6 ; 31. C×f6+, Rg7 ; 32. T×d5.

x) 31. Df4, F×é5 ; 32. D×é5, Cç4 ; 33. F×ç4, F×ç4 laissait aux Noirs les moyens de se défendre alors que le coup du texte ne leur laisse aucune chance : 31..., F×f6 ; 32. T×d7 ou 31..., T×d5 ; 32. D×f7. Une belle partie du vainqueur de Sarajevo.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 985
(V. PLATOV 1904).

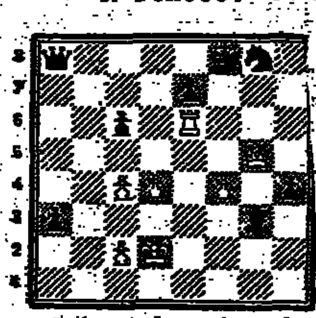
(Blancs : Rd1, Fé2, Ca7, Pa3, d2, f6, g2, h2. Noirs : Rd4, Dd7, Pa4, ç5, é3, g5).

Après la clé silencieuse 1. f7 ! ! les Noirs n'ont rien d'autre à faire que de prendre ce pion qui menace d'aller à D ; en effet, si 1..., Rd4 (menace 2..., D×d2 mat) ; 2. Cç6+ ! et les Blancs gagnent dans toutes les variantes.

1. f7 ! !, D×f7 ; 2. Cç6+ !, Ré4 (si 2..., Rd5 ; 3. Fç4+ !) ; 3. Fd3+ !, Rd5 (si 3..., Rf4 ; 4. g3+, Rf3(g4) ; 5. Cé5+) ; 4. Fç4+, R×ç4 ; 5. Cé5+ suivi de 6. C×f7 et les Blancs gagnent.

ÉTUDE

J. DOROGOV



BLANC (7) : Rd2, Dg5, Té6, Pç2, ç4, d4, f4.

NOIRS (8) : Rf8, Da8, Cg8, Fg3, Pa3, ç6, é7, h4.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE

bridge N° 983

DÉDUCTION CAPITALE

Dans cette donne d'un match entre Français et Israéliens, l'entame avait permis de localiser (en Est) le Roi d'atout et de trouver la meilleure ligne de jeu.

	Nord	
	♠ D V 5 ♥ A R 2 ♦ A 8 5 ♣ A R 10 5	
Ouest ♠ R 8 7 6 4 ♥ 9 5 4 3 ♦ 10 9 ♣ 9 6	N / O E / S	**Est** ♠ 10 9 3 2 ♥ V 8 7 6 ♦ R V ♣ D 8 7
	♠ A ♥ D 10 ♦ D 7 6 4 3 2 ♣ V 4 3 2	

Ann. : O. don. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Lebel	Freyderich	Chemla	Shofel
passe	2 SA	passe	3 ♦
passe	3 SA	passe	4 SA
passe	5 ♣	passe	5 ♦
passe	5 SA	passe	6 ♦...

Ouest ayant entamé le 10 de Carreau, *comment Shofel, en Sud, a-t-il gagné ce PETIT CHELEM A CARREAU ?*

Réponse :

La clef du coup réside dans l'entame. Que signifie, en effet, ce 10 de Carreau ? Il est exclu que Ouest ait R 10 ou R 10 9 à Carreau car il risquerait de condamner ses atouts. Il doit logiquement avoir 10 9 secs ou, à la rigueur, V 10 9. Comme il est exclu que Ouest ait entamé un singleton d'atout (car Est pourrait avoir la Dame troisième), il est donc probable que *Est a le Roi second*, et le problème est de ne pas perdre un Trèfle.

Comment éviter l'impasse à Trèfle sinon en utilisant un jeu d'élimination et un placement de main à l'atout ?

Ainsi Shofel a mis l'As de Carreau, puis il a tiré l'As de Pique, la Dame de Cœur, le Roi de Cœur et l'As de Cœur sur lequel il a défaussé un Trèfle. Il a coupé ensuite le Valet de Pique, puis il est remonté au mort grâce au Roi de Trèfle pour *couper le dernier Pique*. Enfin il a mis Est en main à Carreau pour l'obliger à jouer ou bien dans la fourchette à Trèfle ou bien Pique (ou Cœur) pour la défausse d'un second Trèfle de la main et la coupe du mort.

Force 8

Lorsque ce problème à quatre jeux a été publié en 1978 par le Bridge Magazine anglais, il y a eu 43 réponses exactes, et certains experts ont estimé qu'il méritait la « force 8 », c'est-à-dire la cotation maximale en difficulté. Il s'agit surtout d'un très beau problème dont l'auteur est le fameux champion suisse Pietro Bernasconi.

	Nord	
	♠ A 3 ♥ 9 6 5 4 ♦ 8 7 3 ♣ A R 9 2	
Ouest ♠ D V 10 9 8 7 ♥ — — — ♦ V 10 6 ♣ D V 10 6	N / O E / S	**Est** ♠ 2 ♥ 10 8 7 3 ♦ D 9 5 2 ♣ 8 7 5 4
	♠ R 6 5 4 ♥ A R D V 2 ♦ A R 4 ♣ 3	

Ouest entame la Dame de Pique et Sud gagne le PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense.

COURRIER DES LECTEURS

Une défense spectaculaire (n° 963)

« *La formulation « cachez les mains d'Est et du Sud et placez-vous en Ouest » est bien aventureuse*, écrit Michel Destenay, *car elle autorise à envisager des données extrêmement éloignées de la réalité...* »

Le bon joueur, précisément, est celui qui saura imaginer la situation qui se rapproche le plus de la réalité afin de jouer comme si les quatre jeux étaient étalés sur la table. C'est sans doute un domaine très difficile, et qui contribue à rendre le bridge si passionnant.

Ne lui donnez pas la main (n° 972)

« *J'attends avec curiosité votre solution*, écrit R. B..., *et j'espère qu'elle ne fera pas, comme voici six semaines, réapparaître une carte déjà jouée...* »

Au lieu d'attendre de voir réapparaître un Roi déjà joué (au lieu de l'As), R. B... aurait dû réfléchir sur cet élégant problème qui était tout à fait à sa portée.

PHILIPPE BRUGNON.

dames N° 180

UN THÈME CLASSIQUE

Championnat d'U.R.S.S. juniors 1981
(BENDERY)
Blancs : KOFMAN
Noirs : VERCHOVITSJ
Ouverture : RAPHAEL

1. 32-28	19-23	16. 44-39(h)	12-18
2. 28×19	14×23	17. 28-22! (i)	
3. 37-32	10-14		7-11! (j)
4. 41-37	5-10	18. 33-28(k)	
5. 46-41	14-19		23-29 (l)
6. 32-28(a)	23×32	19. 38-33(m)	29×38
7. 37×28	17-22(b)	20. 42×33	20-24! (n)
8. 28×17	12×21	21. 43-39(o)	
9. 41-37(c)			24-30!!
	16-14(d)	22. 25×34(p)	26-31
10. 34-30	7-12	23. 37×17	16-21
11. 33-28(e)	21-26	24. 27×7	18×29(q)
12. 30-25	16-21	25. 34×23	2×44!
13. 38-32(f)	1-7	26. 50×39	
14. 31-27(g)	11-16		19×28! (r)
15. 39-33	18-23	Abandon (s)	

NOTES

a) Dans le match d'entraînement en dix parties du 31 octobre au 9 novembre 1980, entre le champion du monde Harm Wiersma (Pays-Bas) et le G.M.I malien Mamina N'Diaye, Wiersma joua 6. 33-28 et la suite du début fut 6. ... (10-14) ; 7. 39-33 (17-22) ; 8. 28×17 (11×22) ; 9. 44-39 (12-17) ; 10. 50-44 (8-12) ; 11. 33-29 (22-28) ; 12. 31-26 (20-24) ; 13. 29×20 (15×24) ; 14. 36-31 (2-8) ; 15. 31-27 (6-11) ; 16. 27-21 (16×27) ; 17. 32×21 (14-20) ; 18. 34-30 (9-14) ; 19. 30-25 (24-29) : 20. 39-34, etc. Après 20. 39-34, l'ex-champion du monde, néerlandais Ton Sijbrands donne une variante de gain de pion pour les Blancs 20. ... (20-24) [considéré positionnellement faible par Sijbrands] ; 21. 44-39 (1-6) : 22. 34-30 (17-22) : 23. 37-31 (11-17) : 24 41-36 menaçant de la jolie combinaison en huit temps 31 - 27 ! ! (22 × 31) 26×37 (17×26) 38-33 (29×38) 42×22 (18×27) 37-31 (26×37) 48-42 (37×48) 43-38 (48×34) 40×29 !. B+1.

b) Classique serait 7. ... (10-14) : 8. 41-37 (18-23) : 9. 38-32 (12-18) ; 10. 43-39 (17-21) : 11. 31-27 (11-17) ; 12. 34-30 (20-24) : 13. 30-25 (7-12) : 14. 49-43 (21-26) ; 15. 40-34 livrerait un coup de dame gagnant en sept temps 15. ... (16-21 !) : 16. 27×16 (17-22) : 17. 28 × 17 (12 × 21) : 18. 16×27 (24-29) ; 19. 33×24 (19×30) : 20. 35×24 (14-20) : 21. 25×14 (9×49 !) N +.

c) Partie classique de part et d'autre, dans le style de l'ancien maître français Raphaël.

d) Conçu pour cette chronique, voici un exemple de jeu mécanique, de jeu de pousseur de bois de la part des Blancs et de ses conséquences irréversibles dans les différentes variantes 9. ... (7-12) : 10 34-30 (20-24) : 11. 30-25 (12-17) : 12. 31-26 (1-7) : 13. 40-34 (7-12) : 14. 45-40 (2-7) . 15. 50-45 (9-14) : 16. 37-32 (4-9) [(21-27 livrerait le coup de dame à 5] ; 17. 32-28 (18-22) ; 18. 47-41 (12-18) : 19. 42-37 (18-23) : 20. 38-32 (13-18) : 21. 36-31 (7-12) et les Blancs sont au bord du gouffre 22. 34-29 [première tentative de sauvetage. Toute autre continuation est perdante à cause de (21-27)] (23×34) : 23. 40×20 (15×24) : 24. 33-29 [le moins mauvais : voir ci-dessous d1] (24×33) : 25. 28-22 [ou ... ?] (19×28, d2): 26. 32×23 (18×29): 27. 39 × 28 (22 × 33) ; 28. 31-27 (21×32) ; 29. 37×29. B-1, le pion noir à 29 n'étant pas perdu malgré sa position avancée.

d1) 24. 41-36 (18-23!), les Blancs sont désarmés face à la menace (21-27).

d2) 25... (18 × 29) ; 26. 39 × 28 (22×33) ; 27. 32-27, etc. B-1.

e) Occupation du centre par un jeu encore très classique.

f) Plus constructif que de perdre des temps par le repli 37-32 (26×37) ; 32×41.

g) Evitant toujours les faux pas, résultat de l'étude acharnée de milliers de pages sur « la » partie classique.

h) Des juniors toujours dans les eaux calmes de la partie classique. L'un des deux camps va-t-il finir par donner de la gîte, de la bande ?

i) Rupture avec les suites les plus usuelles. Cet acte de courage méritait d'être salué.

j) Un junior qui fait montre d'un vif opportunisme en se plaçant déjà sur le plan tactique (les combinaisons).

k) Sur 18. 40-34, le damier, soudain, s'animerait avec la combinaison, élémentaire donc illusoire à ce niveau, 18... (26-31) ; 19. 37×17 (16-21) ; 20. 27×7 (18×49) ; 21. 45×34 ou 35×44 (2×22). N+1.

l) Il ne serait pas tout à fait exact de voir dans ce pion le « pion Molimard », du nom du docteur Molimard, grand maître de 1910 au début des années 30.

Le « pion Molimard » est placé dans les conditions suivantes . 1. 33-28 (18-23) ; 2. 39-33 (12-18) ; 3. 44-39 (7-12) ; 4. 49-44 (1-7) ; 5. 31-27 (17-21) ; 6. 37-31 (23-29!) [début de la variante du « pion Molimard »] ; 7. 34×23 (18×29) ; 8. 33×24 (20×29). Le « pion Molimard » (pion à 29) vise à affaiblir l'aile droite des Blancs tout en exerçant une action gênante sur leur aile gauche, non développée dans cette illustration type.

m) Sans doute par crainte des coups tactiques.

n) Plus de répit maintenant dans la montée des menaces.

o) La faute sur laquelle les Noirs vont exécuter une combinaison en six temps, avec variante.

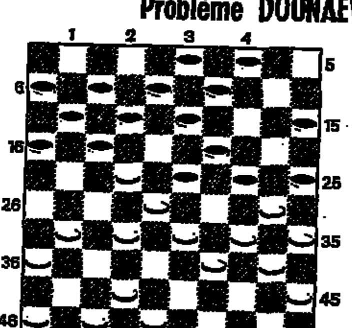
p) Si 22. 35×24 (19×30) ; 23. 25×34 (26-31) ; 24. 37×17(16-21) ; 25. 27×7 (18×29) ; 26. 34×23 (2×35!), N+.

q) Un coup triple (trois prises successives).

r) Le phénomène de ricochet (thème tactique classique aux innombrables applications).

s) Ainsi débandés à Bendery, par ricochet.

Problème DOUNAEVSKI (U.R.S.S., 1957)



Les NOIRS jouent et gagnent en huit temps.

● SOLUTION : (24—29 !) 33×24 (15—20) 24×15 (4—10) 15×4 (—29) 34×14 (25×43) [prouve que l'occupation d'une case de promotion d'un pion adverse en dame (occupation de la case 48 en l'occurrence) ne met pas à l'abri des coups de dame à cette case précisément] ×39 [chasse le gardien de la case 48] (9×20) 4×18 (12×23) 28×19 17×48 !), N+. Combinaison exécutée par le maître soviétique Dounaevski en juin 1957, au tournoi de la société « Spartacus », dans cette même ville de Bendery.

JEAN CHAZE

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

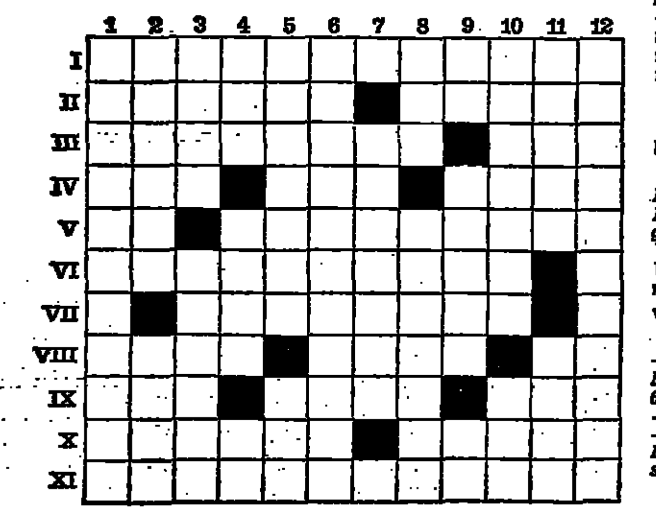
N° 214

Horizontalement

I. Suit. — II. Monte la garde. Pour l'appel. — III. Peut se mettre en quatre. Un peu allongé. — IV. Compta deux par deux. Finit dans le lac. Mit en barils. — V. Est resté caché. Elles en ont la larme à l'œil. — VI. Cause des troubles. — VII. Se paieront un jour. — VIII. On n'y fait pas vilaine figure. Classe supérieure. Contre. — IX. Dans le total. Majesté perturbée. Démonstratif. — X Il se soumet mais n'en pense pas moins. Contribution. — XI. Le temps à la mode et le mode du temps.

Verticalement

1. Précède. — 2. Juste réciprocité. On peut parfois y gagner, de bas en haut. — 3. Tient de la manie. Il faut en profiter, si elle est bonne quoique vulgaire. — 4. En surface. Bonne surface. En pêche. — 5. Fait un drôle de tour. Il est fait. — 6. C'est l'homme invisible, Hitchcock excepté. — 7. Enfument. — 8. Fait prendre la tasse. Une douceur, jusqu'à l'excès. — 9. Note. Pour bûcher. Symbole. — 10. Amies. Il règne. — 11 Modèle à ne pas suivre. A tout du singe. — 12. Reste autonome, c'est bien, ou tout à fait misérable, c'est moins bien.



Solution du n° 213

Horizontalement

I. Caricaturiste. — II. Opacité. Encan. — III. Urgent. Façons. — IV Velléité. Urao. — V. Au. Saugrenu. — VI. Ranidés. Etsat. — VII. Tus. Or. P.S.E Rê. — VIII Ut. Myopie. Ein. — IX. Ruinent. Larve. — X. Enfantillages.

Verticalement

1. Couverture. — 2. Apre. Autun. — 3. Raglans. If — 4. Icelui. M.N.A. — 5. Ciné. Doyen. — 6. Attiseront. — 7. Te. Tas. Ptt. — 8. Feu. Pi. — 9. Réa. Gesell. — 10. Incurie. Aa — 11. Scores. Erg. — 12. Tananarive. — 13. Ensoutanés.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS®

N° 214

Horizontalement

1. ADEEEMRU. — 2. ACEMNO. — 3. AINNRSTU (+ 1). — 4. EEILLMST (+ 1). — 5. ABLMOOST. — 6. AEEFNORS. — 7. CEEIRSTT. — 8. EEEMPTT. — 9. AEIIRRTV (+ 3). — 10. AAEMNRT (+ 2). — 11. DEEEELT — 12. EEGIMNRT (+ 3). — 13. DEEEGLS. — 14. INORSU (+ 1). — 15. ACEHNNOS. — 16. CEEEERX (+ 1). — 17. ABEEIOR.

Verticalement

18. ACEEPRST (+ 3). — 19. ADEMNO (+ 3). — 20. AAEIMSUV. — 21. DEEIPRST (+ 6). — 22. AAELMORT. — 23 EEILRR (+ 3) — 24. ACEEGNNT (+ 2). — 25. AADEIMRS (+ 4). — 26. BEEENTU — 27 CDEEHIOR. — 28 EILLMOT. — 29. EENOSTV. — 30. AEEINST (+ 4). — 31. CEERSTU (+ 5). — 32. ACEEFLMO. — 33. AEEIRSS. — 34. AEEMMSTT.

Solution du n° 213

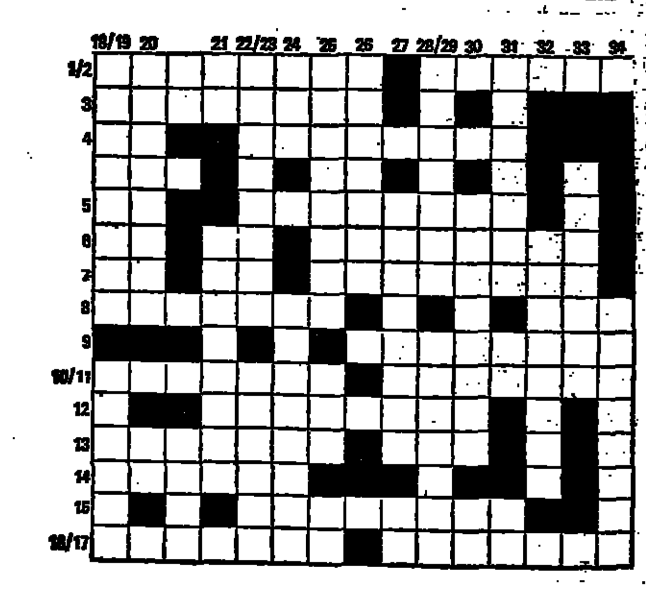
Horizontalement

1. CONVULSE (CUVELONS). — 2. ATRABILE, ancienne bile (BLATERAI ETABLIRA TABLERAI). — 3. INHABILE. — 4. ASCARIS (SACRAIS). — 5. DRAINAGE (AGRANDIE DAIGNERA GARDENIA). — 6. ANAMNESE, renseignements médicaux. — 7. MERDANT. — 8. CAQUELON, poêlon. — 9. URANEUX (NEURAUX). — 10. GOBEUSE (BOUGEES). — 11. ENSILEZ (ENLISEZ LESINEZ). — 12. ARPEGER. — 13. CUVELAI. — 14. SURATES, ou sourates, versets du coran (RESSAUT RESSUAT RUSAIS SATURES).

Verticalement

15. CHIADEUR. — 16. AV[illegible]LOIRE. — 17. NAHUATL, langue aztèque. — 18. IMPUBERE. — 19. URBANISE (URBAINES). — 20. RELUSSES. — 21. SALIGAU[illegible] — 22. PARSEMAT (RAMPATES) — 23. ABUSIVE. — 24. DIV[illegible]LENT (VALIDENT). — 25. F[illegible]TIDE. — 26. MAGNERAI (MANGERAI MARINAGE). — 2[illegible] DOUZAIN.

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.



هكذا من الاصل

Le Monde

culture

EXPOSITIONS

« VACHEMENT BEAU », A DOLE

Europe, Thésée et les autres

« Vachement beau... », comme titre d'exposition, ça ne fait pas très sérieux, surtout dans un musée. Aussi le livre d'or des visiteurs de l'été se trouve-t-il rempli d'onomatopées mugissantes, quand ce n'est pas de bons vieux jeux de mots éculés, très approximatifs : lard et l'art, pour des bêtes à cornes, tout de même... Car c'est bien de vaches qu'il s'agit, et du paysage rural, et des hommes, et de bœufs et de dieux, à travers les œuvres de douze artistes : De Bary, Belle, Cros, Deblé, Deparis, Latil, Lestié, Lindstrom, Maugri, Messagier, Péclard.

A la décharge des commentateurs passagers de l'exposition, il faut dire aussi que ceux du catalogue ne se sont pas privés non plus : de la culotte à « la vache, ça crée », tout y passe. Chez les artistes invités à parler de bovins, les dérapages vont aussi bon train : du côté de la mythologie, de l'enlèvement d'Europe, du Minotaure. Antoine de Bary assemble des bois noirs hérissés de clous pour parler de viol et violence. Lestié réunit autour d'Europe des images et des fragments d'images troublés aperçus dans le miroir. Régis Deparis met en place un grand décor de palais vide, en deuil. Lindstrom peint en pleine pâte la tête du minotaure. Colette Deblé superpose calque et vitre pour peindre le peintre peignant le peintre peignant Europe. Messagier s'est souvenu d'Europe se faisant piquer par une guêpe dans un nuage rose couleur pis, chaleur pis.

Les artistes donnent aussi dans le paysage champêtre (Jean-Claude Latil), l'herbe des prés, sans vache du tout (Cueco, Charles Belle). Maugri, un retraité éleveur, dessine au crayon bille des vaches « gaudriolesques », à l'image d'une humanité perverse (Ballets roses, Ballets bleus) *; tandis que Didier Gros s'amuse à des variations stylistiques sur le derrière de l'animal. Enfin, Alain Péclard fait la « préhistoire futuriste de la vache », en sculptant les phrases successives de l'évolution de l'espèce : dans un million d'années, selon lui, nos belles limousines ne seront plus que masses bouffies, tombantes, presque informes.*

En fait c'est une exposition sérieuse. Elle montre à sa façon que, quel que soit le niveau du langage, l'approche du thème des bovins permet de lever pas mal de lièvres, jusque dans d'obscures zones de mémoire. C'était un des objectifs de l'Action pour les arts plastiques en milieu rural que Daniel Meiller organise en Bourgogne - Franche-Comté depuis plus d'un an, et dont l'exposition du musée de Dole ne constitue qu'une étape : l'étape art. Elle présente des œuvres qui ont presque toutes été réalisées à cette occasion, à partir de contrats en bonne et due forme.

Commencée à Saint-Gengoux-le-National, l'été dernier (le Monde *du 25 août 1981), cette expérience originale débouchera l'année prochaine sur une très grosse exposition où tous les aspects, tous les regards possibles – historiques, ethnologiques, sociologiques, artistiques – autour du thème des bovins, se croiseront.*

GENEVIEVE BREERETTE

★ Musée de Dole, jusqu'au 27 septembre.

MUSIQUE

L'ORCHESTRE DE PHILADELPHIE AUX « PROMS »

La perfection et l'extase

L'Orchestre de Philadelphie donnait son unique concert parisien, pour l'ouverture de la saison au Châtelet, le même soir que la nouvelle version de Répons *de Boulez à Londres, mais il suffisait de patienter un jour pour l'entendre, avec le même programme, dans la capitale britannique : excellente occasion, par ailleurs, de prendre la température des fameux « Promenade-Concerts ».*

Les « Proms » créés en 1895 par Henry Wood (et maintenus avec acharnement même pendant le « blitz » de la dernière guerre), ont contribué puissamment à populariser la musique en Angleterre, en donnant pendant les deux mois d'été, presque chaque soir, des concerts avec les plus grands interprètes, tels cette année Giulini, Solti, Abbado, Haitink, Boulez, Bergara, Norman, Baker, Baltsa, Menuhin, Brendel, Kuijken, Gardiner et bien d'autres.

L'instrument de cette réussite (pérennisée aujourd'hui par la B.B.C.), c'est le Royal Albert Hall, formidable édifice en rond, qui accueille chaque fois sept mille personnes, soit presque autant que le théâtre antique d'Orange.

Trois quarts d'heure avant le début du concert, une queue (sur trois ou quatre rangs) de quelque cent cinquante mètres de long encercle le quartier : ce sont tous ceux qui aspirent aux nobles places debout, soit dans la galerie tout en haut de l'édifice, soit dans l'« arène-promenade », qui forme le centre de la salle autour d'un jet d'eau (il en coûte 80 pence aux uns, 1,30 livre aux autres, soit 15,60 F), et qui est le symbole, le cœur, le foyer d'animation des « Proms ». C'est l'arène qui donne le ton aux privilégiés assis dans les stalles, les trois rangs de loges cramoisies et l'immense paradis en gradins.

Dans cette atmosphère surchauffée par les plaisanteries, les slogans rythmés et les salves d'applaudissements cadencés de ces jeunes inlassables, la musique se déploie avec une splendeur particulière (malgré quelques bombardements d'échos), surtout quand on y entend un orchestre aussi exceptionnel que celui de Philadelphie, façonné par Stokowski, Ormandy et aujourd'hui Riccardo Muti.

Comment ne pas reconnaître en lui l'un des trois ou quatre plus admirables orchestres du monde ? On voudrait embrasser chacun des musiciens pour la noblesse de son attitude, la beauté de son instrument, la rondeur et le rayonnement de son timbre, la délicatesse infinie et la distinction de son phrasé poli par les ans ; l'un ou l'autre à chaque instant et tous ensemble sans cesse nous ravissent dans une sorte d'extase sonore spirituelle et sensuelle. Un orchestre d'une élégance viennoise, d'une chaleur d'Europe centrale, avec un inexprimable cachet de vieille Angleterre...

Et ce que fait Muti n'est pas moins sublime. La musique qui émane de son corps est induite avec une énergie qui sous-tend même les gestes et les nuances les plus délicates. Il décape la Symphonie pathétique *de Tchaïkovski par la pureté du trait, l'intensité du sentiment, sous un abord toujours pudique, refusant tout expressionnisme par la dignité prodigieuse qu'il confère aux épisodes les plus violents et tragiques, d'une radicalité qui ne concède rien à la mièvrerie ou au narcissisme.*

Et dans Roméo et Juliette, *tant de perfection instrumentale et de grâce, tant d'implacable rigueur dramatique (mort de Tybalt), une telle tendresse bouleversante et impondérable (scène du balcon), arrachent au beau livre d'images de Prokofiev la palpitante émotion de Shakespeare.*

JACQUES LONCHAMPT.

● PRÉCISION. – Contrairement à ce que nous annoncions, les spectateurs qui avaient retenu des places pour l'American Ballet pourront se faire rembourser (*le Monde* du 10 septembre). D'autre part, la direction du Festival international de danse de Paris sera en mesure d'annoncer prochainement le nom des compagnies invitées au T.N.P. à la place de l'American Ballet.

■ Les élèves du cours d'art dramatique René Simon occupent les locaux, 36, boulevard des Invalides, où les scellés ont été apposés, à la suite de l'ordonnance d'expulsion prise le 5 décembre 1979 (*le Monde* du 7 septembre). Le premier étage où habitent la directrice, Mme Rosine Mergat, et sa mère, âgée de 88 ans, reste à leur disposition jusqu'au 15 octobre.

■ La Cinémathèque française rend hommage, jusqu'au 28 septembre, aux cinéastes Robert Altman et Mervyn Le Roy, dans la salle du palais de Chaillot, avec le concours du Festival de Deauville.

CINÉMA

LE FESTIVAL DE DEAUVILLE

Jeux de massacres

A Deauville, il s'est passé une chose curieuse, après le week-end surchargé en programmmes des 4 et 5 septembre. Les films les plus attendus avaient été présentés ; deux ou trois restaient en réserve pour la fin de la semaine et la clôture. Entre ces deux points forts, il y a un creux, et, dans ce creux, des œuvres moins prestigieuses, offertes pêle-mêle, appartenant à des genres pratiqués de longue date par le cinéma américain, mais remis au « goût du jour » – ou à ce qui est censé l'être – par des excès d'horreur et de violence.

Poltergeist, de Tobe Hooper, sur un idée de Steven Spielberg (qui a participé, de plus, à l'écriture du scénario), se rattache à la longue tradition des histoires de maisons hantées et de forces maléfiques. On s'amuse, au début, à la description humoristique d'une petite ville de province et d'une famille typique de la « *middle class* ».

Très vite, vient l'épouvante. Une gamine de cinq ans entend des voix à la télévision, puis disparaît au cours d'un cyclone hallucinant, qui n'est pas un manifestation de la nature. Des parapsychologues et une voyante pratiquent une méthode scientifique et un sorte d'exorcisme pour la faire revenir d'un univers parallèle.

Foin des discussions pour savoir ce qui appartient, là, à Spielberg ou au réalisateur de *Massacre à la tronçonneuse. On accorderait plutôt* la paternité du film aux responsables des effets visuels et sonores. Ils se sont surpassés, dans un festival d'apparitions horribles et répugnantes, de cris, de hurlements, une série d'attractions de plus en plus corsées en émotions fortes. Le public a trépigné de joie devant les prouesses techniques, le perfectionnisme du fantastique.

Fast-Walking, de James B. Harris, nous ramène aux émeutes de pénitenciers, qui firent fureur au cours des années 1930-1940. Décor extraordinaire d'une prison, isolée dans un désert et dont l'architecture rappelle un château fort du Moyen Age. Un gardien, tireur d'élite, est mêlé à un complot tramé pour abattre un militant noir. Le problème racial est vaguement abordé. La drogue, le sexe, et quelques morts brutales viennent pimenter l'affaire. Des jeux encore, pour vriller les nerfs, jeux de la haine, de la corruption, de la violence, des jeux « gratuits », dans lesquels se perd un propos de critique sociale (la renaissance du Ku Klux Klan), qui aurait pu, traité autrement, être passionnant.

L'avertissement de Mark Lester

Class 1984, de Mark Lester, peint l'anticipation, pour montrer ce que sera bientôt la terreur organisée dans un collège par une bande de punks dirigée par un garçon au visage d'ange pervers, issu, semble-t-il, de la bourgeoisie. La bande contrôle un réseau de drogue et de prostitution. Un jeune professeur de musique, fraîchement nommé, tente d'organiser sa classe de bons élèves en tenant tête aux voyous maniant le rasoir et le couteau, et capables des pires méfaits. Mal lui en prend.

Si cela ne vous rappelle rien, c'est que vous n'avez pas vu autrefois, *Graine de violence* de Richard Brooks... Mais pas d'optimisme, d'idéalisme, ici. Brooks, lui-même dans *Meurtres en direct*, y a – signe des temps ? – renoncé. « *Je suis le futur* », déclare le chef de bande psychopathe. C'est aussi, dans ce film, une chanson d'Alice Cooper. Il faut vivre avec son temps ! Le temps de la délinquance juvénile galopante, de la dégradation de l'enseignement et de la sécurité dans les universités.

Mark Lester use d'un style hyperréaliste pour lancer cet avertissement. Un professeur de biologie dont les nerfs craquent fait son cours sous la menace d'un revolver. Après que sa femme, enceinte, a subi un viol collectif, le professeur de musique, lui, se tranforme en vengeur, et massacre les mauvais sujets. Tuerie à rendre jaloux tous les réalisateurs de films d'horreur. L'impuissance de la police et des autorités suscite l'autodéfense. Ce n'est pas tout à fait nouveau. Mais le spectacle de la violence déchaînée lamine ici encore le problème de société, l'entraîne dans les voies de la performance criminelle justifiée par les exactions d'une bande de tarés irrécupérables. Faut-il prendre cela pour argent comptant ou considérer qu'il s'agit de nouveaux jeux de cirque entre gladiateurs du bien et du mal ?

Robert Altman est venu présenter à Deauville deux films inédits : *Health* (1980), caricature des adeptes de la diététique, et *Reviens, reviens, Jimmy Dean* (1982), adaptation cinématographique d'une pièce d'Ed Graczyck, mise en scène par lui à Broadway. Dans un drugstore minable du Texas, quelques femmes, qui avaient fondé, en 1955, un clu de « fans » de James Dean, au moment du tournage de *Géant*, se réunissent, vingt ans plus tard, pour une commémoration qui tourne au règlement de comptes. On est pris dans une atmosphère étouffante, rappelant celle des pièces de Tennesse Williams, mais chauffée à blanc.

« Vitelloni » à Baltimore

Décor unique à peine ouvert sur le dehors pour les entrées et les sorties de personnages, lieu clos où la caméra virevolte avec brio, confronte, au reflet des miroirs, la réalité et les fantasmes de femmes usées par le temps et les frustrations, traque, en gros plans, des visages défaits, arrogants ou pitoyables. La violence est, ici, dans les traumatismes affectifs et psychiques.

Un jeune homme, silhouette entrevue dans les rappels du passé, a fait les frais des illusions et des impostures provoquées par le passage de James Dean et le mythe de l'acteur. Ce jeune homme a subi une transformation de son corps pour devenir femme. Superbe, avec une chevelure d'un roux flamboyant et un tailleur blanc, Karen Black impose, d'une manière étonnante, la vie, la vérité douloureuse d'un transexuel qui fait tomber les masques, met à nu les mutilations physiques ou morales des autres. C'est tragique, cela vous bloque l'estomac et le cœur. C'est un paroxysme de souffrance intérieure.

Auprès de ces films-chocs, Diner, de Barry Levinson, apparaît presque comme un roman rose même si l'on parle des rapports sexuels avec termes et allusions graveleux. A Baltimore, entre Noël et la Saint Sylvestre 1959, des adolescents prolongés, mal installés dans l'âge adulte, se retrouvent, de temps à autre, au restaurant de leur jeunesse et vivent quelques aventures dérisoires. Beaucoup d'humour et un grain de tendresse pour des « Vitelloni » à l'américaine qui ne valent tout de même pas ceux de Fellini. Barry Levinson tire un peu en longueur les croquis d'un petit monde situé à des années lumière de l'Amérique contemporaine, telle qu'elle apparaît ailleurs.

Herbert Ross a sauté à pieds joints dans le rétro avec *Pennies for Heaven*, du moins à ce qu'il semble au début du film. A Chicago, en 1934, un représentant en partitions de chansons (ce qu'on appelait les « petits formats ») rêve de gloire et transforme sa vie en imaginant des tableaux de comédies musicales. Ces « à la manière de... » sont réalisés de façon savoureuse, parodique ou non. On y entend des voix célèbres et des chansons de l'époque. Mais le rêve s'efface pour faire apparaître la réalité des années de crise. *Pennies for Heaven* est, en fait, un drame qui démonte les mythes des comédies musicales cinématographiques des années 30. Telle *Gold diggers 1933*, présentée à la rétrospective Mervyn Le Roy (le cinéaste était présent à Deauville) où l'on pouvait admirer les tableaux de music-hall et la chorégraphie réglés par Busby Berkeley et insérés dans une intrigue-prétexte.

Après l'horreur et la violence, le désenchantement. Aux antipodes de tout cela, *la Chanson de Heidi*, dessin animé de long métrage avec couplets et ballets, produit par William Hanna et Joseph Barbera (*Tom et Jerry*), réalisé par Robert Taylor, d'après le célèbre roman pour enfants de Johanna Spyri (déjà adapté au cinéma et à la télévision), ranimait les charmes sucrés des « cartoons » façon Disney. Tout de même, la méchante gouvernante y prend un affreux visage de sorcière, Heidi est enfermée dans une cave et menacée par d'horribles rats dont le chef à la voix de Sammy Davis Jr. Apparemment, cela ne troublait pas les petits présents à la projection et qui eurent droit, ensuite, à un goûter dans la salle des fêtes. Ils n'auront retenu, sans doute, que les situations comiques, les jolis petits animaux de la montagne et les bons sentiments.

JACQUES SICLIER.

Label américain

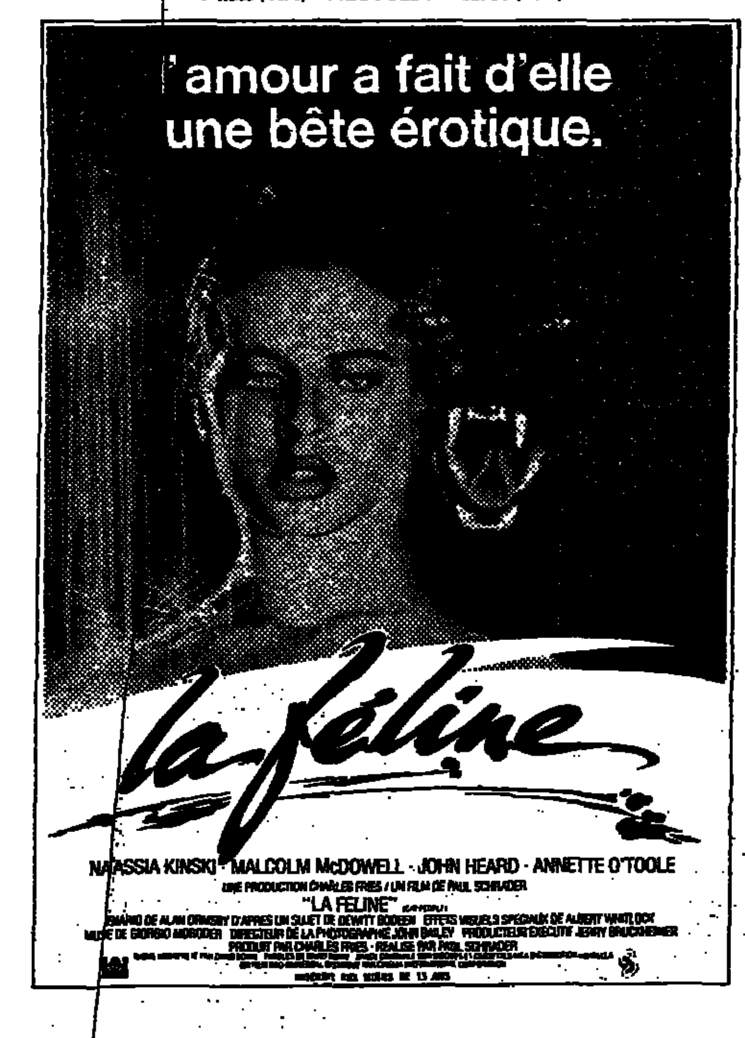
Le monstre américain avait des intentions pacifiques, les cœurs ont battu d'emblée au rythme de l'extraterrestre de Spielberg, et l'on a pu prendre le pouls du Festival dont la qualité, particulièrement riche et diversifiée cette année, ne s'est pas démentie avec les jours. Passé l'effervescence du premier week-end, on a pu constater que le Festival de Deauville a gagné en simplicité. Il est vrai que lorsque le cinéma est bon, on a moins besoin d'en faire.

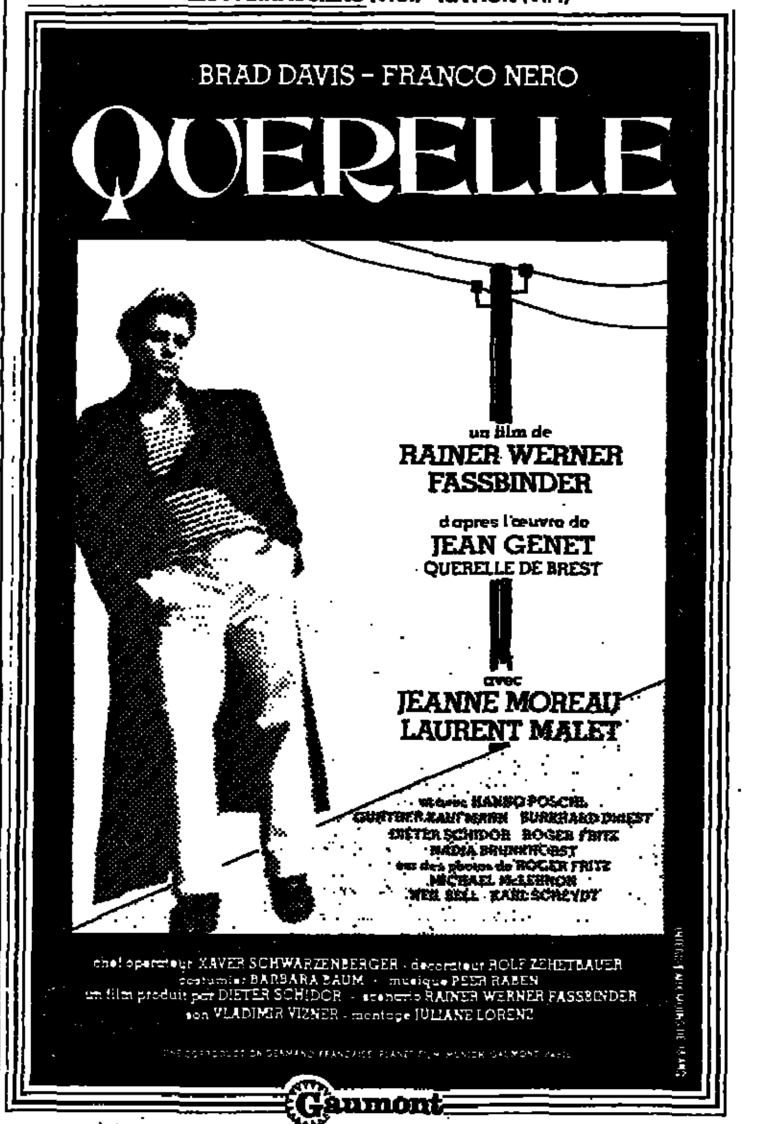
L'avantage avec les festivals, c'est qu'on peut voir des vedettes, même si ce ne sont pas toujours celles qu'on attendait. A Deauville, on espérait Steven Spielberg et Nastassia Kinski, on a vu Robert Altman, et Cyd Charisse. Ceux qui gardaient le souvenir de ses jambes ont eu le loisir de remarquer qu'elle avait aussi un visage, à l'occasion d'une conférence de presse, et que ce visage montrait la sérénité d'une femme qui porte bien son âge. Les conférences de presse ne signifient pas grand-chose, mais on attrape au vol un peu de la personnalité de chacun : Paul Schrader, caustique et distant, Richard Brooks, passionné et féru d'anecdotes, Robert Altman, pétillant et posé.

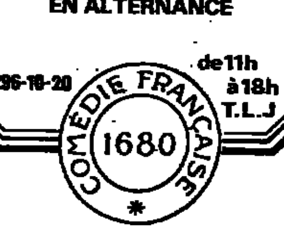
Parfois, certains viennent présenter leur film avant la projection : une pirouette ponctuée d'un « merci d'être venu ». C'est peu de chose mais ça fait plaisir. On applaudit de bonne grâce. C'est bien de pouvoir poser un visage sur un film. Evidemment, le fin du fin c'est d'avoir la chance de dîner dans le même restaurant qu'une personnalité : « Et vous savez, Mervin Le Roy était à la table juste à côté de la nôtre, il a répondu à mon sourire, un homme tout à fait charmant. Il paraît que Charlton Heston, non, pas Hercule, Ben Hur, eh bien ! il doit venir samedi. Et Jack Lang, au fait ?

A Deauville, on a vu la télévision américaine. En les voyant travailler, on s'est dit qu'en fin de compte on n'avait pas à se plaindre de la nôtre. Mais bien sûr, il faut se méfier des généralités. Et en particulier de celle qui consiste à appréhender le cinéma américain comme un dinosaure. A côté des géants comme Spielberg et Ridley Scott qui se sont nourris de la culture de la bande dessinée et l'ont assimilée avec génie, il existe des cinéastes qui, comme Jeremie Paul Kagan (The Chosen), *puisent leur inspiration dans les traditions des minorités qui constituent l'Amérique.*

ALAIN WAIS.







SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées et municipales

Beaubourg (277-12-33), 15 h, 17 h et 19 h, Cinéma-Vidéo : Cycle Jean Renoir et nouveaux films.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h : Macunaima.

Les autres salles

Antoine (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.
Bouffes Parisiens (296-97-03), 21 h : Diable d'homme.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h 45 : Ça ira comme ça.
Comédie de Paris (281-00-11), 18 h 15 : L'Eveil du printemps ; 22 h : Figaro Solo.
Daunou (261-69-14), 21 h : La vie est trop courte.
Escalier d'Or (523-15-10), 21 h : Diableries amoureuses
Espace Gaîté (327-95-94), 18 h 30 : le Carroussel des Etoiles ; 20 h 30 : la Planque.
Espace Marais (271-10-19), 20 h 30 : la Mouette ; 22 h 30 : la Tour mystérieuse ; le Philosophe soi-disant.
Fontaine (874-74-40), 20 h 30 : Et nos amours.
Gaîté Montparnasse (322-16-18), 20 h 15 : l'Ile de Tulipatan ; 22 h : le P'tit Vélo.
Grand Hall Montorgueil (296-04-06), 20 h 30 : l'Architecte de l'empereur d'Assyrie.
Huchette (326-38-99), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon; 22 h 30 : Okame.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir ; 20 h 30 : la Papesse américaine ; 22 h 15 : Vacances écossaises. – Théâtre Rouge, 20 h 30 : Tchoufa . – Petite salle, 18 h 30 : Parlons français ; 22 h 15: le Fétichiste.
Madeleine (265 - 07 - 09), 20 h 45 : l'Alouette.
Mathurins (265-90-00), 21 h : Emballage perdu.
Michel (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
Michodière (742-95-22), 20 h 30 : Joyeuses Pâques.
Montparnasse (320-89-90), 21 h : Trahisons ; Petit-Montparnasse, 21 h : Lettre au père.
Nouveautés (770-52-76), 20 h 30 : Folle Amanda.
Palais des Glaces (607-49-93), 21 h : Chopelia.
Palais Royal (279-59-81), 20 h 45 : Pauvre France.
Porte Saint-Martin (607-37-53), 20 h 30 : le Songe d'une nuit d'été.
Présent (203-02-55), 20 h 30 : 1929 ou le rêve américain.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h 30 : les Babas cadres ; 22 h : Nous, on fait où on nous dit de faire.
Théâtre Saint - Georges (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari.
Théâtre des 400 coups (633-01-21), 20 h 30 : Enivrez-vous.
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h 30 : Oh les beaux jours.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h : le Troisième Témoin.
Variétés (233-09-92), 20 h 30 : Lorsque l'enfant paraît.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h 30 : Tohubahut ; 22 h : Vous descendez ?
Blancs - Manteaux (887 - 15 - 84), I., 20 h 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier ; II., 20 h 15 : Pas une pour rattraper l'autre ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? 22 h 30 : Comment ça va Zanni ?
Café d'Edgar (322-11-02), I., 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 45 : Mangeuses d'hommes. – II., 20 h 30 : Chantons sous la psy ; 21 h 45 : l'Amour, c'est comme un bateau blanc.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h 30 : Palomar et Zigomar ; 22 h 30 : Seaside Rendez-vous.
Le Connétable (277-41-40), 22 h : Des maux pour laidir.
L'Ecume (542-71-16), 20 h 30 : Fatima Mello ; 22 h : J.-P. Jacquin.
Fanal (233-91-17), 20 h : la Manipule ; 21 h 15 : les Grandes Sartreuses.
La Gageure (367-62-45), 21 h : la Garçonne ; 22 h 30 : Un cœur sous une soutane.
Les Lucioles (526-51-64), 21 h : Raoul je t'aime.
Le Petit Casino (278-36-50), 21 h : Douby... be good ; 22 h 30 : les Bas de Hurleveau.
Point Virgule (278-67-03), 20 h 15 : le Petit Prince ; 21 h 30 : Tranches de vie.
Splendid - Saint - Martin (208-21-93), 20 h 30 : Papy fait de la résistance ; 22 h : Bunny's Bar.
Le Tintamarre (887-33-82), 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h 15 : le Retour de l'Arlésienne ; 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets ; 22 h 30 : le Pain de ménage ; le Défunt.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (633-01-21), 22 h 30 : Pourquoi pas vous ?

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h : Achetez François.
Théâtre des Deux-Anes (606-10-26), 21 h : C'est pas tous rose.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 10 septembre

Le music-hall

Bouffes du Nord (239-34-50), 21 h : J. Guidoni.
Comédie de Paris (281-29-36), 20 h 30 : Je persiste et signe... Brel.
Olympia (742-25-49), 21 h : Hervé Vilard.

Les festivals

XVIIe FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS
(225-22-55)

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h 30 : J. Taddei, orgue (Buxtehude, Mendelssohn, Franck).
R.E.R.-Auber, 16 h 30 : Ensemble de cuivres français (Farnaby, Horowitz, Haendel).

RENCONTRES DU CARREAU DU TEMPLE
(274-46-42)

Carreau du Temple, 18 h : Atout cœur ; 18 h 30 : le Sicilien ; 20 h : Melodrame ma non troppo ; Arlequin poli par l'amour ; Vie et mort d'Arlequin.

IVe FESTIVAL INTERNATIONAL DE MONTMARTRE
(606-50-48)

Centre d'arts celtique, 20 h 30 : ensemble Shakti Kalyani, danse traditionnelle de l'Inde.

MUSIQUE A LA DEFENSE
(979-00-15)

Fontaine Agam, 21 h 30 : Ballet d'eau (« l'Oiseau de feu », de Stravinsky).

XIVe FESTIVAL DE SCEAUX
(660-07-79)

Orangerie, 21 h : Jeunes solistes dans les Hauts-de-Seine : S. Dusseau (Bach), D. Demerssian (Brahms), V. Pasquier (Hindemith).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : Hommage à Pierre Brasseur : le Rideau rouge, d'André Barsacq ; 19 h : Croisière pour l'inconnu, de Pierre Montazel ; 21 h : Deauville 1982-Mervyn Le Roy. Une allumette pour trois, de Mervyn Le Roy.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : les Vampires, de L. Feuillade ; 17 h : le Renard du désert, de H. Hathaway ; 19 h : le Précurseur de la révolution, de Ye Yuan.

Les exclusivités

AMERICAN TOUR OF THE ROLLING STONES 1981 (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LES ANNÉES DE PLOMB (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
A ARMES ÉGALES (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; (v. f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
BANDITS, BANDITS... (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
LE BEAU MARIAGE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65).
BONGO MAN (Jap., v.o.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
BREL (Fr.) : Paramount City, 8e (562-45-76).
CALIGULA ET MESSALINE (A., v. o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
LA CHÈVRE (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).
CINQ ET LA PEAU (Fr.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE CORBILLARD DE JULES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
COUNTRYMAN (Ang., v.o.), Forum, 1er (297-53-74) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).
LA DERNIÈRE VAGUE (Aust., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES DIPLOMÉS DU DERNIER RANG (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
DRESSÉ POUR TUER (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).
L'ÉTAT DE BONHEUR PERMANENT (Fr.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62). H. sp.
FITZCARRALDO (All., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
GEORGIA (A., v. o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).
GREASE II (A., v. o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Bergère, 9e (770-77-98).
HAMMETT (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
JAMAIS AVANT LE MARIAGE (Fr.) : – Richelieu, 2e (233-56-70), mat. ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27), mat. ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86), mat. ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (552-46-01), mat. ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96), mat.
LEÇONS TRÈS PARTICULIÈRES (A.) (*) v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LÉGITIME VIOLENCE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 13e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy Pathé, 17e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LE LION DU DÉSERT (A.) (v. angl.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88).

LES FILMS NOUVEAUX

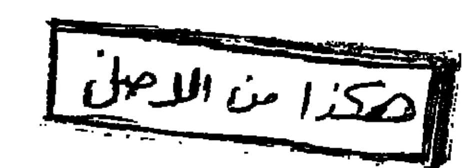
ÉPOUVANTE SUR NEW-YORK, film américain de Larry Cohen ; v.f. : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LA FÉLINE (*), film américain de Paul Schrader ; v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Elysée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE GRAND FRÈRE (*), film français de Francis Girod. Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympe-Balzac, 8e (561-10-60) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
MEURTRES EN DIRECT, film américain de Richard Brooks ; v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
ON N'EST PAS SORTI DE L'AUBERGE, film français de Max Pecas. Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
QUERELLE (**), film franco-allemand de Rainer Werner Fassbinder, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Hautefeuille 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Élysées 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Nations, 12e (343-04-67).











SPECTACLES

MAD MAX II (Aust., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 6e (359-41-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LA MAISON DU LAC (v.o.) : U.G.C. Biarritz, 6e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A.) (v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

LES MAITRES DU TEMPS (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), H. sp.

MEGAFORCE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

MISSING (PORTÉ DISPARU) (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

MOURIR A 30 ANS (Fr.) : 14 Juillet Racine, 6e (633-43-71).

LA NUIT DE VARENNES (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

PARADIS POUR TOUS (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

PARASITE (A., v.f.) (*) : Lumière, 9e (246-49-07).

PARSIFAL (All., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).

LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

PASSION (Fr.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

LE PÈRE NOËL EST UNE ORDURE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

PORKY'S (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

POUR 100 BRIQUES, T'AS PLUS RIEN (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

LES 40es RUGISSANTS (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Calypso, 14e (380-30-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

QU'EST-CE QUI FAIT COURIR DAVID ? (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

QU'EST-CE QU'ON ATTEND POUR ÊTRE HEUREUX ? (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

REDS (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Napoléon, 8e (380-41-46).

LE SECRET DE VERONIKA VOSS (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).

TAG, LE JEU DE L'ASSASSINAT (A., v.f.) (*) : Lumière, 9e (246-49-07).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

L'USURE DU TEMPS (SHOOT THE MOON) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

YOL (Turc, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

Les grandes reprises

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : St-Séverin, 5e (354-50-91).

ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Quintette, 5e, (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Parnassiens 14e (329-83-11).

BANANAS (A., v.f.) : Cinoches, 9e (633-10-82).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (544-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

BEN HUR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

CABARET (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Action-Christine, 6e (325-47-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

CASABLANCA (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-47-46) ; Action-République, 11e (805-51-33) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07). H. sp.

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.), Action-Christine, 6e (325-47-46).

DÉLIVRANCE (A., v.f.) (*), Opéra-Night, 2e (296-62-56).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

2001, ODYSSÉE DE L'ESPACE (A. v.o.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62).

DON GIOVANNI (It., v.o.), Calypso, 17e (380-30-11).

EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Acacias, 17e (764-97-83) ; V.f. : Movies, 1er (260-43-99) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

L'EMPIRE DES SENS (Jap. v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'EXORCISTE (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

EXTÉRIEUR NUIT (F.) : Studio Cujas 5e (354-89-22).

LE FANFARON (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

LA FELINE (A. v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).

FELLINI ROMA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LA FIÈVRE DANS LE SANG (A., v.o.), Action-Christine, 6e (325-47-46).

FRENZY (A., v.o.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA FUREUR DU DRAGON (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).

LE GUÉPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.f.) : Haussmann, 2e (770-47-55) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) : Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

LES INDOMPTABLES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) H. Sp.

L'INTROUVABLE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

IRMA LA DOUCE (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

MICKEY, DONALD, PLUTO ET DINGO EN VACANCES (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; La Royale Disney, 8e (265-82-66) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

LES MISFITS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07). H. sp.

LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) ; Ranelagh, 16e (288-64-44).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20).

ON L'APPELLE TRINITA (It., v.f.) : Montmartre Ciné, 18e (606-63-35).

ON CONTINUE A L'APPELER TRINITA (It., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82).

ON NE VIT QUE DEUX FOIS (A., v.o.) : Olympic Halles, 1er (278-34-15) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

OPÉRATION TONNERRE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42). – V.f. : Arcades, 2e (233-39-36).

OSSESSIONE (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

PANIQUE A L'HOTEL (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

PSYCHOSE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LES RAISINS DE LA COLERE (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

ROCCO ET SES FRÈRES (It., v.o.) : A. Bazin, 13e (233-74-39).

SAMSON ET DALILA (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-39-36).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

SOUPÇONS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. Sp.

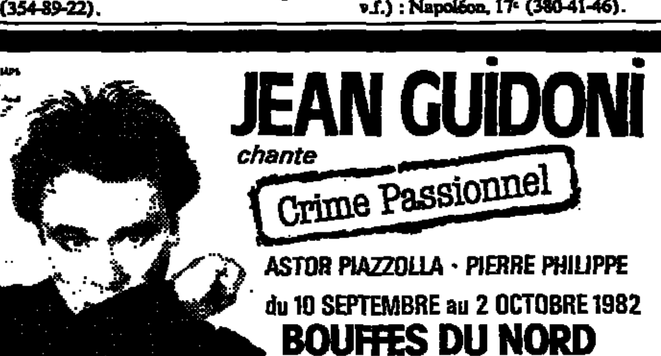
LA STRADA (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).

SWEET MOVIE (Can., v.o.) (**) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

UN AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).



RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 10 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Téléthèque.
Devine qui vient chanter ce soir, de B. Gouley, réal C. Dauvillier.
Les années 50-60, avec E. Piaf, J. Brel, G. Bécaud, Y. Montand, C. Aznavour, G. Brassens, C. Trénet, etc.

21 h 35 Document : le Refus et la peur.
Enquête de R. Pic et J.-P. Liégeois sur la délinquance juvénile.
Faut-il emprisonner les délinquants mineurs ? Roger Pic et Jean-Pierre Liégeois ont interrogé des éducateurs, des jeunes et des magistrats sur ce problème que les pouvoirs publics ont posé en termes de répression.

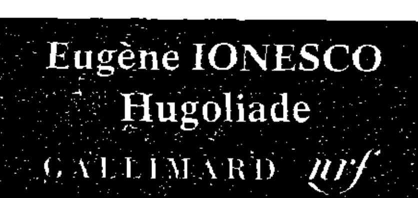
22 h 30 Histoires naturelles : Pêche à la mouche en Yougoslavie.
Réal. : L. Barrère, E. Lalou, J.-P. Fleury.

23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2



20 h 35 Feuilleton : Papa poule.
De D. Goldenberg, réal. : R. Kahane.



21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot. Dans l'intimité des écrivains illustres.
Avec R. Duchêne (*Madame de Sévigné*), J. Favier (*François Villon*), E. Ionesco (*Hugoliades*), P. Sipriot (*Montherlant sans masque*), M. Cholodenko (*Meurtre*).

22 h 55 Journal.

23 h Ciné-club (cinéma d'été, cinéma d'auteurs) : l'Apprentissage de Duddy Kravitz.
Film canadien de T. Kotcheff (1974), avec R. Dreyfuss, M. Lanctot, J. Warden, R. Quaid, J. Wiseman, D. Elliott.
A Montréal, dans les années 50, un jeune juif pauvre se lance dans la course à la réussite. Il rêve de bâtir un complexe hôtelier, autour d'un lac de la région des Laurentides.
Étude d'un milieu fermé, par la force des conditions sociologiques, où l'arrivisme se modèle sur l'initiative individuelle à l'américaine. Mise en scène efficace, étonnante interprétation de Richard Dreyfuss.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Le nouveau vendredi : La rentrée des chômeurs.
Enquête de A. Campana, J.-C. Eleb et J.-M. Perthuis.
1 898 600 chômeurs en juillet 1982, 218 000 de plus en un an, quelle partie de la population est la plus touchée ? Comment vivent-ils, qu'espèrent-ils ? Jean-Charles Eleb a enquêté pendant trois mois en Normandie, en Lorraine et à Paris.

21 h 35 Les terre-neuvas.
Emission de M. Paradisi.
De la chasse à la baleine à la pêche à la morue sur un chalutier par des températures polaires.

22 h 30 Journal.

23 h 30 Prélude à la nuit.
« Pagodes », de Debussy, par A. Kremski.

FRANCE-CULTURE

20 h, Et l'amour s'appelle Elsa, par E. Dessarre.
21 h, 10 Disques.
21 h, 30 Black and blue : les coulisses du trombone.
22 h, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 20, Concert (émis de Sarrebrück) : Prélude du premier acte de la légende musicale « Palestrina » de Pfitzner ; « Les Religieuses » de Reger ; ouverture pour la pièce de Kleist « la Petite Catherine de Heilbronn » ; Suite romantique d'après le poème « Joseph von Eichendorff » de Reger, par l'Orchestre symphonique de la radio de Sarrebrück et les chœurs de la Norddeutscher Rundfunk, dir. H. Zender.
22 h 15, La nuit sur France-Musique : Les mots de Françoise Xenakis ; 23 h 5, Ecrans ; 0 h 5, Musiques traditionnelles.

Samedi 11 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Feuilleton : les Faucheurs de marguerites.
13 h Journal.
13 h 35 Série : Amicalement vôtre.
14 h 30 Accordéon, accordéons.
14 h 55 Cuisine : Les recettes de mon village.
Poulet de la vallée d'Auge.
15 h 05 Document : Les grands explorateurs.
De F. Surnley.
Alexandre von Humbold
Le premier savant explorateur, père de la géographie moderne, parti en expédition sur la rivière Orinoco en 1799.
16 h Croque-vacances.
17 h 30 Magazine auto-moto.
18 h S.O.S. animaux perdus.
18 h 10 Série : Vidocq.
19 h D'accord pas d'accord (I.N.C.).
Les économies d'énergie : spécial chauffage.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Encore des histoires.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Serpico.
Réalisation D. Moessinger.
Une bande de jeunes voyous sème la terreur dans le quartier noir de New-York. Le jeune Marcus assiste à un crime et Serpico se lance à la poursuite des meurtriers.
21 h 35 Variétés : Téléthèque.
Réal. : C. Danvillier.
Johnny, Sylvie, Gaston, Mirza et les autres.
22 h 35 Magazine d'actualités : Sept sur sept.
De J.-L. Burgat, E. Gilbert et F.-L. Boulay.
Le journal de la semaine, par M. Texier ; L'avenir de la Sicile ; Le racisme made in *Great Britain ; La télévision des autres : le Portugal.*
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
11 h Journal des sourds et des malentendants.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
Délice à l'ananas.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Wonder Woman.
14 h 25 Les carnets de l'aventure.
Aventures aux Cervins, de J.-M. Boirun.
15 h 20 Les jeux du stade.
18 h Récré A2.
Teleactica ; Casper et ses amis ; Mister Magoo.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Dessins animés.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Une Petite fille dans un paysage bleu.
De B. Gesbert. Avec I. Cagnat, A. Clément, D. Flamand, G. Boucaron.
Une comédie triste retraçant la chronique d'un rabibochage manqué où chacun joue bien son rôle. Mais, malgré des petites pointes d'humour et de gros moyens, tout sonne légèrement faux...
22 h Sport : Tennis.
A Flushing-Meadow : demi-finale.
23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Le printemps des peuples ; La vie de l'âge de fer.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux.
20 h 35 On sort ce soir : Siegfried.
Pièce en cinq actes, de Jean Giraudoux, avec la Compagnie Simone Valère – Jean Desailly. Mise en scène de G. Wilson. Réal. : G. Paumier.
Une lutte pour son destin entre Jacques Forestier, le Français au visage nu, et Siegfried, l'Allemand sans mémoire.
22 h 50 Journal.
23 h 20 Prélude à la nuit.
« La terrasse des audiences au clair de lune », de Debussy, par A. Kremski.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales, l'hygiène dentaire : El Salvador ; Moins cinq : A. Finkielkraut.
8 h, Les chemins de la connaissance : Regards sur la science.
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : L'entrée des médecines naturelles dans l'enseignement universitaire.
9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches, avec B. Delvaille : Poèmes.
11 h 2, La musique prend la parole : Concertos pour piano et orchestre de Mozart.
12 h 5, Le pont des arts.
14 h, Sons : printemps athénien.
14 h 5, Les samedis de France-Culture : Empire du Mali, le tournant du XVe siècle.
16 h 20, Le livre d'or : Colette Herzog, soprano, et Dalton Baldwin, piano.
17 h 30, Recherches et pensées contemporaines : les trois matières de Stéphane Lupasco.
19 h 10, Disques.
19 h 20, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Assemblée du musée du Désert, au mas de Soubeyran (Gard) : les femmes du Désert.
20 h, *Carte blanche : « Laisser parler Madame Morin »*, de J. Boissard. Avec J.-F. Calve, C. Nicot, D. Ajoret, D. Mac-Avoy, M. Regnier, etc.
21 h 20, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « Les trois grosses dames d'Antibes », de W. Somerset Maugham, lu par *Blanchette Brunoy.*
22 h, Ad lib.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

JOURNÉE GUEBWILLER

6 h 2, Samedi matin : *œuvres de Haydn, Dukas, Liszt, Caldara,* Mozart, Sarasate, Sibelius, Paisiello.
8 h 2, Avis de recherche : œuvres de Schmitt, Muffat, Hasquenopu, Chabrier, Faure, Koechlin, Reyer, Magnard.
11 h, La tribune des critiques de disques : « Mathis le peintre », de Hindemith (version comparée).
12 h 35, Avis de recherche : œuvres de Busoni, Xenakis, Kleindnecht.
13 h 30, Autour des orgues.
15 h, Albert Schweitzer musicien.
17 h, Musique traditionnelle en Alsace.
18 h, Concert.
20 h 30, Concert (donné le 10 septembre à l'ancienne église des Dominicains) : « Ouverture de concert » de Szymanowski ; « Concerto pour *piano et orchestre* » de *Mozart* ; « *Symphonie* nº 1 » de J. Brahms, par l'Orchestre philharmonique de Dresde, dir. Vinkler ; sol. M. Levinas, piano.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Goethe et la France.

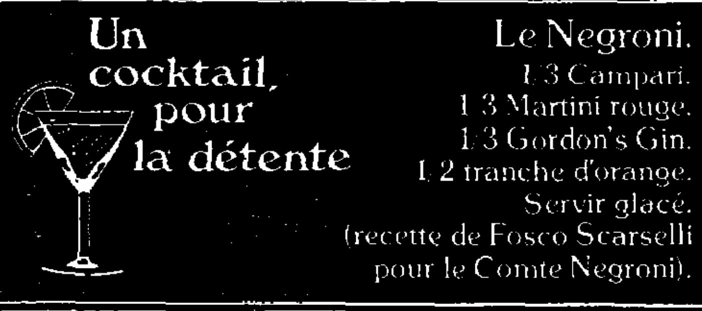
TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 12 SEPTEMBRE

– *M. Jack Lang*, ministre de la culture, participe à l'émission « Ouvert le dimanche » sur FR 3, à 15 heures.

– *M. Pierre Bérégovoy*, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, est invité à l'émission « Le grand jury R.T.L.-Le Monde », à 18 h 15.

– *M. Raymond Barre*, ancien premier ministre, est reçu au « Club de la presse » d'Europe 1 à 19 heures.



RADIO-TÉLÉVISION

A ANTENNE 2

L'opération avec « l'Humanité » est maintenue

L'opération commune prévue pour le mois d'octobre entre Antenne 2 et *l'Humanité* sur le thème de l'insertion sociale des jeunes aura bien lieu, son annonce officielle par Roland Leroy rendant *« difficile »*, selon les journalistes de la chaîne, *« un retour en arrière »*. Le mouvement qui avait conduit, mardi, la rédaction à se prononcer contre le principe d'une *« collaboration avec l'organe d'un parti politique, quel qu'il soit »* (*le Monde* du 10 septembre) semblait désamorcé le lendemain, après l'entrevue entre les délégués du personnel et le président d'Antenne 2, M. Pierre Desgraupes. Assurés que *« la réalisation de l'enquête se fera en toute indépendance et qu'il s'agira en fait de reportages effectués parallèlement »*, les journalistes, précise un communiqué adopté jeudi 9 septembre en assemblée générale, continuent cependant *« d'exprimer les plus vives réserves sur ce type d'opération avec d'autres organes de presse »*. Ils demandent donc à M. Desgraupes d'y mettre un terme, le président s'étant montré, selon eux, *« préoccupé par l'intérêt que représente ce type de collaboration »*.

Le principe d'une collaboration avec un organe de parti a, certes, choqué la majorité des journalistes. Beaucoup dénoncent aussi l'absence de consultation des journalistes *« sur des points aussi délicats »*, et le manque de communication à l'intérieur de la société. Il y a surtout des journalistes amers qui constatent que, an après le « changement » introduit dans leur rédaction, ils se retrouvent dans la même situation qu'à l'origine et connaissent les mêmes incertitudes sur le nom de leurs dirigeants, les mêmes, inquiétudes sur la réorganisation de la rédaction, les mêmes angoisses sur leur propre avenir. Comme un retour à la case départ...

Le brusque sursaut de mercredi, c'était tout cela à la fois. La lettre à M. Pierre Desgraupes ? Une façon de lui faire un signe, de jeter un pont entre la rue Cognacq-Jay où demeure la rédaction et la rue de Montessuy, où siège la présidence. Au cas où il oublierait que, loin d'être un corps abstrait dont on peut modifier l'architecture par un communiqué et deux coups de crayon à papier, elle ressemble à une ruche dans laquelle 198 personnes s'activent, travaillent... et se posent des questions.

Une réforme de la rédaction ? Des licenciements en préparation ? Un nouvel organigramme en gestation ? Oui, semble avoir répondu Pierre Desgraupes, apparemment peu anxieux sur le verdict de la Haute Autorité et des choix qu'elle doit annoncer le 20 septembre prochain. Pour la première fois depuis son arrivée, il a paru, aux yeux des délégués, se montrer attentif aux doléances de sa rédaction, la rassurant même en partie en *« s'engageant à une véritable concertation »*. Beaucoup ont peine à y croire.

A. Co.

A VOIR

La rentrée des chômeurs

L'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.) est sévèrement mise en accusation, dans l'émission du « Nouveau Vendredi », consacrée, le 10 septembre sur FR 3, à la « rentrée des chômeurs ». L'organisme d'Issy-les-Moulineaux est la cible, à la fois des jeunes, des directeurs du personnel interrogés au cours de l'enquête de Jean-Charles Eleb et Jean-Marie Perthuis, et de M. Jean-Pierre Fourcade, ancien ministre de l'économie et des finances, qui est opposé, selon le principe de la série de FR 3 « Feux croisés », à M. Jean Le Garrec, ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de l'emploi.

Ce dernier défend les personnels de l'Agence — dont aucun haut responsable n'est interviewé, — en se déclarant toutefois d'accord avec M. Fourcade sur le fait que l'organisme est « trop administratif ». Le ministre de l'emploi, qui reproche à l'ancien gouvernement de ne pas avoir donné à l'Agence « les moyens de sa mission », indique que l'effort de formation en direction des jeunes sera triplé en l'espace de quatre ans.

Animée par André Campana et Jean-Charles Eleb, cette émission traite très convenablement tous les aspects du chômage — sauf peut-être le problème de la « mobilité » des travailleurs, qui n'est qu'effleuré — et rend compte, avec sensibilité mais sans sensiblerie, de l'importance de ce « drame économique et social ». L'indemnisation — on a parfois intérêt à rester au chômage, quand les emplois proposés sont sous-rémunérés — l'existence de « faux chômeurs », la présence en France de travailleurs étrangers, la non-qualification des jeunes, le chômage de longue durée, etc., toutes ces questions sont traitées sans complaisance.

Et le débat entre MM. Fourcade et Le Garrec, marqué du sceau de la courtoisie, dépasse, pour une fois, la politique politicienne. Les deux intervenants sont même tombés d'accord pour juger positifs certains aspects présents et passés de la politique économique et sociale, comme les contrats emploi-formation ou l'embauche du « dixième salarié ». C'est assez rare pour être signalé...

M. C.

★ « Le Nouveau Vendredi », 10 septembre, FR 3, 20 h 35.

VIDÉO

L'Institut national de l'audiovisuel commercialise ses archives

L'Institut national de l'audiovisuel (INA) vient de signer une série d'accords avec les éditeurs vidéo sur la commercialisation des archives de la télévision. Dès la fin de l'année, les premières cassettes seront disponibles en location.

Régie Cassette Vidéo (R.C.V.), sous la direction d'Armand Panigel, ne prépare pas moins de six collections d'émissions de télévision déjà diffusées à l'antenne : théâtre classique, œuvres de Jean-Christophe Averty, grandes adaptations classiques, opéras, concerts classiques et, sans doute, les spectacles de la Comédie-Française. Polygram éditera des programmes pour la jeunesse, des émissions de variétés et des grandes fictions contemporaines. Adès se spécialisera dans les fictions historiques et une série sur les grands interprètes. Quant à l'éditeur anglais Thames, il lance sur le marché international une collection de jazz qui réunit les réalisations les plus prestigieuses des chaînes françaises. D'autres éditeurs (Hachette, La Guéville, 3 M, Télérama) étudient aussi des projets.

A l'origine de cette offensive concertée, l'INA, propriétaire des archives de la télévision, après des années de négociations, a jugé le moment venu de sauter le pas. Les responsables de l'Institut ont convaincu les éditeurs de l'existence d'un public potentiel ; les éditeurs, soucieux de diversifier leur catalogue et de réduire leur dépendance par rapport au cinéma, ont accepté de prendre des risques.

Mais la bonne volonté ne suffisait pas. Depuis des années, la diffusion du patrimoine télévisuel est gelée par le délicat problème des ayants-droit. A la différence de ceux d'un film, les droits d'exploitation d'une émission de télévision sont régis par une multiplicité de conventions. Ainsi, pour chaque cassette, fallait-il renégocier avec les artistes-interprètes, les auteurs et toutes les catégories de techniciens. Au terme de ces négociations en cascade, le total des exigences de chacun rendait le plus souvent l'édition impossible.

Pour arriver à une solution, l'INA a fait valoir à l'ensemble des partenaires les grands équilibres économiques de l'opération, et chacun a fait un effort. Les éditeurs reverseront 25 % sur le prix de gros hors taxes. Les auteurs se sont contentés de 5 %. Les autres catégories d'ayants droit sont prêtes à se montrer raisonnables pour que l'entreprise soit viable.

Ces règles du jeu provisoire seront reconsidérées si le marché se développe. L'INA se donne dix-huit mois pour tirer le bilan de l'opération. En cas de succès, la petite dernière, la mal-aimée des sociétés de télévision, verrait sa position considérablement renforcée. a l'heure de la vidéo, des satellites, des câbles, il est intéressant de disposer d'une réserve de cent trente mille documents, alimentée chaque année par quelque vingt mille nouveaux éléments. A cet égard, la politique de conservation, quasiment unique au monde, instaurée par le service public, place la France dans une position enviable sur le marché international.

ÉDITION

RUMEURS ET INQUIÉTUDES CHEZ HACHETTE

La « pieuvre verte » aime-t-elle les livres ?

(Suite de la premiere page.)

L'audiovisuel va-t-il faire disparaître le papier ? Chez Hachette, on affirme hautement qu'il n'en est pas question, mais qu'un groupe qui s'enfermerait dans l'écrit serait coulé d'ici vingt ans, d'où le choix d'innovations pour 1983 : techniques nouvelles dans le cadre des jeux éducatifs, production d'émissions de télévision, vidéo et cinéma. Hachette, en effet, va avoir sa maison de production, « Hachette première », qui devrait produire trois à cinq films par an, et sa maison de distribution. Quatre films sont en projet : *Névrose*, d'après le « thriller » mi-fantastique, mi-policier de Jean-Marc Cerrone paru chez Fayard ; *Vive la sociale !* d'après le livre de Mordillat paru chez Mazarine ; le troisième film de Diane Kurys avec Isabelle Huppert et Miou-Miou et un film réalisé par Tavernier.

Démissions et mises à la retraite

Pourtant, même si l'on répète dans la maison que ces innovations ne se feront pas au détriment de l'écrit, les doutes subsistent, d'autant plus que l'année a été marquée par un nombre impressionnant de départs, bien supérieur à l'ordinaire, ce qui a sérieusement bouleversé l'organigramme et la hiérarchie de la vénérable « librairie Hachette ».

Citons pour mémoire quelques démissions et mises à la retraite, volontaires ou non : M. Jacques Marchandise, ancien P.-D.G. qui devint, un temps, en avril 1981, président de la librairie Tallandier avant que Jean-Luc Lagardère se débarrasse, trois mois plus tard, de cette filiale sous prétexte qu'elle *« faisait double emploi avec Fayard en ce qui concerne les livres historiques »* ! Autres départs : M. Gérard Worms, ancien directeur général, démissionnaire en janvier 1981, entré depuis chez Rhône-Poulenc ; M. Philippe Rossignol, prédécesseur de Jean-Claude Lattès à la direction de l'édition, parti à la retraite ; M. Paul Guimard, conseiller de M. Rossignol, parti pour la Haute Commission de l'Audiovisuel via l'Elysée ; M. Philippe de Margerie, d'abord chargé de l'ensemble de la littérature générale lors de la restructuration d'avril 1981, qui démissionne, sans bruit, début 1982 ; M. Gérald Gassiot-Talabot, responsable de Hachette-Réalités et des Guides bleus, parti après vingt ans de maison vers le ministère de la culture pour s'adonner à sa passion pour la peinture contemporaine, alors que s'éteint Hachette-Réalités ; M. Philippe Schuwer, responsable du secteur « Jeunesse », qui revient chez Nathan où il avait débuté au moment même où l'on annonce à grand renfort de publicité la publication en livres de poche de la remarquable collection « La vie privée des hommes », à laquelle il avait présidé.

On ne sait pas non plus pourquoi M. Bernard Fixot, qui fut quelque temps chargé de la « grande diffusion », s'est intallé rue Galliera pour se consacrer essentiellement à la direction d'Edition nº 1, Media 100 et B.F.B., trois filiales...

Le « putsch raté »

Certains de ces hommes ont été remplacés, mais des vides demeurent à la direction et alimentent un certain mystère. C'est là-dessus que survient, en plein été, l'affaire Françoise Verny, à laquelle la presse et le monde de l'édition prêteront d'autant plus d'attention que le départ du groupe de cette professionnelle hors pair ébranlait un peu plus, un peu plus fort, l'édifice. Cette décision n'était pas tout à fait imprévue pour les responsables d'Hachette, qui savaient fort bien que Françoise Verny ne leur faisait pas confiance depuis son « putsch raté » de février 1982, quand celle-ci avait essayé da faire acheter par la Gaumont une majorité de blocage chez Grasset. L'affaire échoua, mais on peut penser que Lagardère prit mal l'initiative d'une subalterne !

Des jeunes et des moins jeunes sont appelés à prendre les places vacantes : à soixante-deux anxs, M. Frédéric Ditis recommence une nouvelle vie professionnelle et, après avoir abandonné « J'ai lu » à Flammarion, devient responsable de l'ensemble de la grande diffusion (livres de poche, Masque, Bibliothèque rose et verte, etc., soit trente-deux millions de volumes par an). A trente-quatre ans, une inconnue, Mme Adélaïde Barbey, va devenir, le 1er décembre prochain, directrice des Guides bleus ; ancienne élève de l'Institut d'études politiques, elle a été chargée de mission au ministère de la culture, entre 1974 et 1979, date de son entrée chez Hatier comme responsable des publications scolaires et parascolaires. On parle aussi beaucoup de Jean-Etienne Cohen-Séat, le directeur de Mazarine, « l'homme qui monte », chargé d'une étude « exploratoire » sur le secteur des « beaux livres », très déficitaire qui doit être réorganisé entièrement.

L'incertitude des filiales

Dans les filiales, mêmes inquiétudes : en effet, à l'annonce répétée d'une restructuration, d'un redéploiement, d'une concentration, d'un « repositionnement » (sic) du livre Hachette, la plupart d'entre elles ne savent plus ce qui les attend, d'autant plus que à part Grasset et Mazarine, elles ont été déficitaires en 1981 et, malgré des résultats améliorés, ne se sont pas remises à flot en 1982. Le cas le pus alarmant est celui de Stock qui, selon M. Lattès, avait un déficit cumulé de 24 millions de francs, déficit que tente d'enrayer le nouveau P.-D.G., M. Jean Rosenthal, qui aura publié soixante livres cette année, soit la moitié des années précédentes, et qui a licencié vingt-deux personnes (sur quarante-neuf).

Des mesures d'économie ont été annoncées depuis plusieurs mois (services de fabrication communs, comptabilité informatisée) et, si elles n'ont pas encore pris effet, elles troublent : Grasset, le plus beau fleuron du groupe, aurait refusé tout net ; chez Fayard, ordre et contre-ordre ; Claude Durand a fait savoir, début septembre, à son personnel que le déménagement de l'édition proprement dite était annulée *sine die* et que l'on restait rue des Saints-Pères ; même chose chez Stock où on avait parlé d'une vente de l'immeuble de la rue de l'Ancienne-Comédie à la Comédie-Française pour installer un musée Molière en ces lieux historiques occupés par les comédiens-français de 1669 à 1770 (une plaque portait alors l'inscription : *« Hôtel des comédiens-français entretenus par le roi »*)... Mais M. Lattès affirme que rien n'est fait.

Les raisons d'espérer

M. Paul Otchakovski-Laurens, pressenti par M. Jean-Claude Fasquelle — non pas pour remplacer Françoise Verny (*« Ce serait mettre un deltaplane à la place d'un bulldozer ! »*, disait en riant un de ses confrères), — a finalement refusé et reste à l'intérieur de Hachette-Littérature, modeste directeur de son unité éditoriale « POL ». *« Je trouve la période mal choisie pour ce genre de décision »*, nous a dit le jeune éditeur, qui préfère s'occuper des deux auteurs qu'il publie cette saison, Marc Cholodenko et René Belletto. *« Je n'ai aucune défiance à l'égard de la maison Grasset*, dit-il, *tout simplement, je ne pense pas que je sois fait pour elle. »* Mais son « laboratoire de littérature », comme le nomme M. Lattès, trouvera-t-il vraiment sa place dans les nouvelles structures de Hachette ? Après avoir dû renoncer l'an dernier à ses collections de littérature étrangère, il aura, en 1982, publié treize livres (au lieu de vingt-quatre en 1981). Peut-être huit en 1983...

A la direction de Hachette, que ce soit M. Jean-Claude Lattès ou M. Yves Sabouret, on ne cache pas son désaccord avec les prédictions pessimistes, voire apocalyptiques qui ont cours, et on souligne les raisons d'espérer. On reconnaît que devant la récession, il a fallu *« se serrer la ceinture »*, que quatre-vingts personnes ont été licenciées (sur cinq cents ou six cents que représente le secteur « littérature générale »), qu'il y aura encore des « reclassements » conformes à la convention collective, mais *« plus de licenciements »*.

« Nous avions par nombre de volumes publiés, nous a expliqué M. Jean-Claude Lattès, *deux fois plus de personnel que Gallimard, trois fois plus que les Presses de la Cité. On a réduit le personnel. »* Financierement, l'année a été, selon les paroles de M. Lagardère, *« médiocre en littérature générale »*, tandis que le secteur *« classique »* restait *« solide »* et que l'édition lourde (dictionnaires, encyclopédies, etc) connaissait une année *« favorable »*.

« Pour 1981, explique M. Lattès, *la perte cumulée (édition plus distribution de livres) a été de 140 millions de francs. Les pertes sont redevenues supportables et je pense sérieusement que à la fin de l'année 1982, nous devrions arriver à un équilibre, ce qui va calmer les inquiétudes. »*

« Le gouffre de Maurepas se comble enfin et nous allons pouvoir nous retrouver avec l'instrument de France le plus performant, pour la distribution. Au 1er janvier 1983, nous allons réduire de 1 % le taux des frais de distribution (soit de 56 à 55 % en moyenne) et si l'on vous dit que nous sommes chers, songez qu'avec Maurepas nous pouvons servir vingt mille points de vente, ce qui représente une force extraordinaire de pénétration dans le pays. »

Va-ton sacrifier la littérature par souci de rentabilité ? *« Il n'en est pas question*, répond M. J.-C. Lattès. *N'en croyez rien. Nous n'avons jamais pensé fusionner les filiales, seulement nous nous préférons investir dans la création que dans les corps morts. Nous n'avons jamais pensé amputer la littérature même si elle est l'activité la moins rentable du groupe. Nous n'avons jamais pensé développer l'audiovisuel au détriment du livre. Hachette est une fédération de petites maisons d'édition qui se sentent responsables de leur chiffre d'affaires, nous n'empiéterons jamais sur leurs choix éditoriaux. Je crois au redressement. Je vous donne rendez-vous dans un an. Vous verrez... »*

Depuis lundi, le département « Hachette-Littérature » a déménager au « Boulevard » (Saint-Germain), dans la maison mère. Plus près de M. Jean-Claude Lattès. Attendons pour savoir ce qu'il en adviendra...

NICOLE ZAND.

Françoise Verny et les vieilles familles

Annoncé le 17 août avec la soudaineté d'un coup de tonnerre, le passage de Françoise Verny, des éditions Grasset où elle était avec Yves Berger directrice littéraire, aux éditions Gallimard, a fait couler beaucoup d'encre. Un peu trop. D'autant plus que ses fonctions restent encore imprécises rue Sébastien-Bottin.

« Directement rattachée à Claude Gallimard », disait le communiqué émanant de la maison, sans que Jean-Claude Pasquelle, directeur des Editions Grasset, en ait été averti. Qu'est-ce que cela signifie ? Quelles seront les tâches exactes de Françoise Verny ?

« Je n'évince personne. Je ne remplace personne, j'aurai des bureaux partout, et c'est ce que je souhaite », *répond-elle quand on l'interroge là-dessus.*

On a laissé entendre que la direction des éditions Denoël lui serait confiée après le départ d'Albert Blanchard qui pourrait faire valoir ses droits à la retraite le 23 octobre prochain. Mais Françoise Verny ne se voit pas, pour l'instant du moins, cantonnée dans cette filiale de Gallimard. Elle hante avec bonheur et difficulté les locaux labyrinthiques de la maison mère, voisinant au deuxième étage et demi avec Pontalis, Hector Bianciotti, Pascal Quignard, chez lesquels elle entre par mégarde en se trompant de bureau.

« Et pourtant, je ne me sens pas dépaysée, *affirme-t-elle*, l'atmosphère qui règne chez Gallimard est beaucoup plus drôle qu'on ne le pense. Ainsi, nous y avons fêté d'une façon très gaie avec Armand Salacrou le premier contrat d'auteur signé par Françoise Mallet-Joris. Ces vieilles familles, quand un témoin d'autrefois en raconte le passé, ont des réserves de séduction et d'émotion insoupçonnables. »

Son passage d'une maison à l'autre sera-t-il suivi d'autres migrations que celle de Françoise Mallet-Joris ? Pour l'instant, on n'en connaît point, et son principal poulain, Bernard-Henry Levy, a fait savoir sa fidélité à Grasset.

Françoise Verny appelée par Claude Gallimard lui-même et désertant pour lui la maison qui l'avait faite ce qu'elle est, une « battante » de l'édition, est entrée par la grande porte. La preuve, c'est qu'elle a amené avec elle sa secrétaire. Elle s'inquiétait un peu de cette dernière transplantation. Or, de ce côté, tout se passe le mieux du monde : Roselyne Dussart trouve à la maison Gallimard « un petit air Chanel » qui manquait à Grasset. — J. P.

PRESSE

LE CONFLIT DES « DÉPÊCHES » DE DIJON

M. Jean-Charles Lignel : Je n'ai rompu aucun contrat de travail

De notre correspondant régional

Lyon. — C'est parce que le déficit prévisible des Presses nouvelles de l'Est devait atteindre cette année 13 millions de francs, alors qu'il ne s'était engagé qu'à couvrir un déficit d'exploitation de l'ordre de 6 millions de francs, que M. Jean-Charles Lignel, P.-D.G. de la société Delaroche, a décidé le retour à Chassieu (près de Lyon) des moyens et du personnel chargés de l'impression des *Dépêches de Dijon*. Sur les 180 personnes concernées par ce changement d'affectation, 110 ont déjà rejoint leur nouveau poste de travail ; les 70 personnes — la plupart étant des ouvriers du Livre — qui refusent de rejoindre Lyon ne font pas oublier au P.-D.G. du *Progrès* de Lyon et des *Dépêches* *« ceux qui sont au travail et qui ne sont pas contents de voir régulièrement les exemplaires de leur journal détruits »* (référence à de récentes actions de « commando » dont *le Monde* s'est fait l'écho).

M. Lignel a rappelé qu'il n'avait en fait que deux solutions possibles : le dépôt de bilan ou la reprise d'activité par l'intermédiaire de la société Delaroche. On dait que c'est la deuxième solution qui a été choisie. Il n'est pas sûr que, malgré les très fortes réticences syndicales, cette formule soit susceptible de rencontrer une hostilité totale de la part des pouvoirs publics. Or, le P.-D.G. du *Progrès* souligne que la solution adoptée n'a impliqué de sa part *« aucune cessation d'aucun contrat de travail »*.

De plus, un effort financier important a été consenti en faveur de ceux qui ont accepté leur mutation, puisque chaque *« nouveau Lyonnais »* a reçu un dédommagement de 10 000 mille francs. Par ailleurs, la rédaction reste installée à Dijon. Les journalistes des *Dépêches* attendent (le 30 septembre ?) le jugement du tribunal des prudhommes de Dijon pour savoir s'ils seront en mesure de bénéficier collectivement de la clause de conscience qu'ils ont invoquée le 20 août dernier.

En marge du conflit des *Dépêches*, une question écrite de M. Bernnard Schreiner, député socialiste des Yvelines, adressée au ministre de la communication, *« Le pluralisme de l'information a été soutenu par le gouvernement*, écrit le député, en demandant au ministre *« quelle politique il compte suivre dans ce domaine pour limiter, réduire les monopoles de presse, soutenir et aider les initiatives visant à créer de nouveaux titres indépendants »*.

M. Lignel réplique : *« On ne se bat pas pour le pluralisme en brûlant des journaux interceptés la nuit »*, non sans ajouter habilement que, tout en n'étant pas un journal « servile » vis-à-vis du pouvoir, le quotidien *les Dépêches*, qu'il possède, *« est plus proche de la majorité présidentielle que ne l'est son concurrent*, le Bien public ... Le P.-D.G. du *Progrès* semble donc rappeler aux pouvoirs publics et à tous ceux, de plus en plus nombreux, qui sont tentés par le parallèle Hersant-Lignel qu'il n'a pas, si l'on peut dire, le monopole du monopole. M. Lignel a également fait litière des rumeurs lyonnaises concernant le rachat de 35 % des actions du *Progrès* par le groupe Mérieux : *« Rien n'est vrai. »* Quant au rappel paradoxal de M. Alfred Delsart, ancien directeur de l'agence AIGLES (1) à la tête de la rédaction du quotidien lyonnais (*le Monde* du 24 août), il aurait été, selon l'expression d'un membre de la hiérarchie rédactionnelle, accueilli avec une *« sourde satisfaction »* par les journalistes.

CLAUDE RÉGENT.

(1) L'agence AIGLES regroupait, avant le divorce *Progrès-Dauphiné*, les journalistes des deux organes.

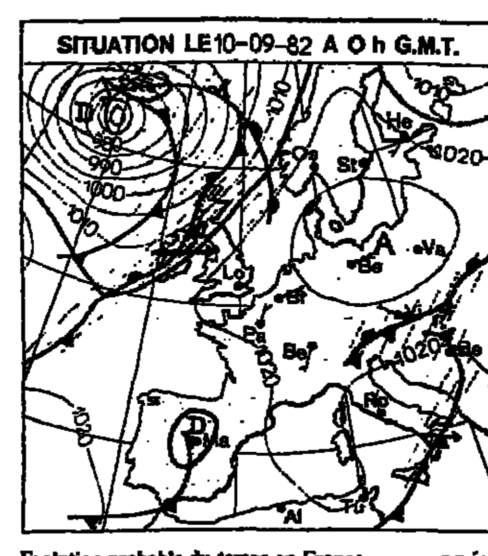
هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

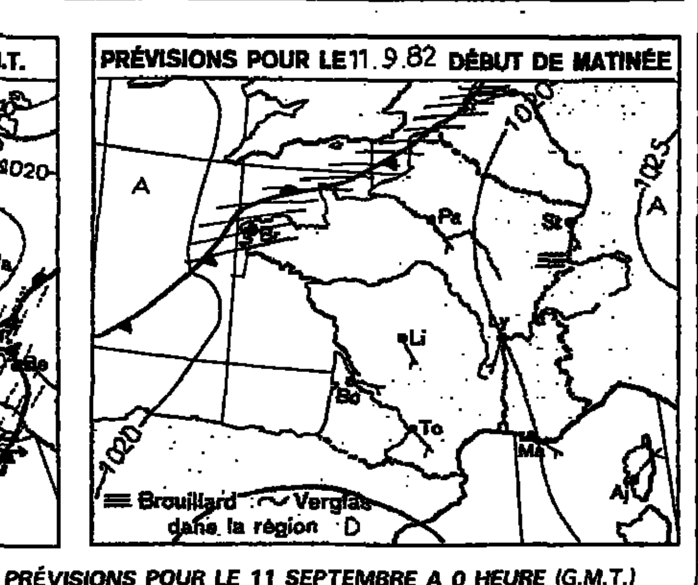
INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 10-09-82 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 11.9.82 DÉBUT DE MATINÉE



Évolution probable du temps en France entre le vendredi 10 septembre à 0 heure et le samedi 11 septembre à 24 heures :

Malgré un affaiblissement temporaire du champ de pressions sur toute l'Europe occidentale, le temps va rester généralement très agréable sur la France, épargnée d'une part par les *orages se développant sur l'Espagne* et la Méditerranée occidentale, et effleurée par un épisode nuageux faiblement pluvieux sur la région la plus septentrionale du pays.

De l'ouest à l'est et au sud, le temps sera ensoleillé par vents faibles et inorganisés, et des températures élevées pour la saison. Minimums : de 17 à *19 degrés dans le Midi, 11 à 13 dans le* Centre, maximums : 28 à 30 dans le Midi, 24 à 27 ailleurs.

Sur le Nord, un épisode nuageux va donner quelques pluies. Le matin, ces pluies affecteront les côtes de la Manche au nord de la Seine ; elles toucheront ensuite la Champagne, les Ardennes et atteindront, le soir, les Vosges en évoluant en orages. Les vents d'ouest, faibles dans l'intérieur, seront modérés sur le littoral, les températures comprises entre 13 à 14 degrés en fin de nuit et 20 à 22 l'après-midi.

Le temps dimanche

La lente hausse de pression se poursuivra et *les conditions anti-cycloniques* régneront à nouveau sur notre pays. En toutes régions, beau temps avec vent faible et variable généralement bien ensoleillé, après quelques bancs de brouillards matinaux dans l'intérieur.

PRÉVISIONS POUR LE 11 SEPTEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)

Quelques nuages à caractère orageux pourront cependant se développer en cours de journée sur le nord des Alpes et le Massif central. Par ailleurs, près de la Manche, les vent s'orienteront au sud-ouest, mais en restant assez faibles, et le *ciel sera parfois nuageux en marge du* flux perturbé qui traversera les îles Britanniques.

Les températures resteront assez élevées pour la saison sur l'ensemble des régions, souvent comprises entre 23 et 25 degrés sur la moitié nord et 25 à 27 sur la moitié sud, atteignant parfois 30 degrés dans le Midi.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 10 septembre à 8 heures, de 1019,7 millibars, soit 764,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 9 septembre ; le second, le minimum de la nuit du 9 au 10 septembre) *: Ajaccio, 25 et 14 degrés ;* Biarritz, 26 et 15 ; Bordeaux, 25 et 13 ; Bourges, 25 et 13 ; Brest, 23 et 14 ; Caen, 21 et 10 ; Cherbourg, 19 et 13 ; Clermont-Ferrand, 23 et 9 ; Dijon, 24 et 12 ; Grenoble, 26 et 13 ; Lille, 22 et 10 ; Lyon, 24 et 12 ; Marseille-Marignane, 27 et 15 ; Nancy, 24 et 10 ; Nantes, 25 et 14 ; Nice-Côte d'Azur, 26 et 20 ; Paris-Le Bourget, 24 et 12 ; Pau, 26 et 14 ; Perpignan, 26 et 17 ; Rennes, 24 et 11 ; Strasbourg, 24 et 12 ; Tours, 24 et 12 ; Toulouse, 27 et 16 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 16 degrés ; Amsterdam, 20 et 10 ; Athènes, 29 et 20 ; Berlin, 20 et 9 ; Bonn, 23 et 9 ; Bruxelles, 21 et 10 ; Le Caire, 33 et 20 ; Îles Canaries, 26 et 21 ; Copenhague, 18 et 5 ; Dakar, 29 et 25 ; Djerba, *29* et *25* ; *Genève, 22 et 11* ; Jérusalem, 27 et 16 ; Lisbonne, 28 et 16 ; Londres, 22 et 11 ; Luxembourg, 24 et 14 ; Madrid, 32 et 17 ; Moscou, 20 et 9 ; Nairobi, 27 et 10 ; New-York, 23 et 14 ; Palma-de-Majorque, 27 et 16 ; Rome, 25 et 16 ; Stockholm, 18 et 5 ; Tozeur, 35 et 25 ; Tunis, 28 et 17.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TRANSPORTS

LE SERVICE D'HIVER DE LA S.N.C.F.

Le service d'hiver des trains de voyageurs, qui entrera en vigueur le 26 septembre, sera marqué par une meilleure desserte des grandes villes et des villes moyennes, avec davantage de voitures Corail et de nouveaux T.G.V. En outre, plusieurs trains desservant les stations de sports d'hiver seront accélérés ou incorporeront des voitures directes.

De nouveaux T.G.V. viendront compléter la desserte du Sud-Est avec la première liaison Chambéry-Paris en quatre heures (un aller et retour quotidien avec arrêts à Mâcon, Bourg, Culoz et Aix-les-Bains) et les dessertes Paris-Marseille (huit aller et retour quotidiens au lieu de quatre), Paris-Montpellier (quatre aller et retour au lieu de trois) et Paris-Genève (un troisième aller et retour quotidien) seront renforcées.

La mise en circulation de voitures Corail (la S.N.C.F. en a reçu 300 de plus ces douze derniers mois et son parc roulant comprend actuellement 3 600 voitures Corail sur 8 500 voitures en service) permettra d'accroître le confort de plusieurs trains sur les relations Marseille - Briançon, Chaumont - Troyes - Paris, Lille - Charleville, Thionville - Metz - Strasbourg, Mulhouse - Bâle, Bordeaux - Agen, Montauban - Toulouse, et des voitures modernes circuleront sur la relation Nancy - Longwy.

De nouveaux trains viendront améliorer les relations entre villes importantes, notamment entre Paris et Caen (avec de nouvelles voitures Corail), Marseille et Nice (un aller et retour supplémentaire), Metz-Nice, Metz-Montpellier, Reims-Nice, et sur Paris-Strasbourg (deuxième classe en Corail sur le T.E.E. (Stanislas).

De nombreuses villes moyennes seront aussi mieux desservies, notamment entre Paris et Tours, vers la vallée du Cher (Paris - Vierzon - Montluçon), entre Paris et Alençon, dans le Sud-Ouest, au-delà de Bordeaux, entre Paris et Toulouse et entre Grenoble et Digne.

Des aménagements dans la desserte des régions touristiques et de sports d'hiver viendront accélérer les trains de nuit à destination des Pyrénées, du Massif Central et des Alpes.

Les trains autos-couchettes (TAC) Bordeaux-Nice et Nantes-Nice fonctionneront tout l'hiver le vendredi soir, et Paris-Tarbes trois jours par semaine. En trafic international, un TAC Bruxelles - Toulouse - Narbonne circulera de la fin décembre à la mi-mars tous les vendredis au départ de la Belgique.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE-D.O.M.-T.O.M.			
273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
533 F	962 F	1 391 F	1 820 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
313 F	522 F	731 F	940 F
II. – SUISSE, TUNISIE			
386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

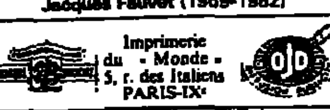
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire : nº 57 437.
ISSN : 0026 - 9360.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du *10 septembre 1982 :*

DES DÉCRETS

- Portant nominations dans les cadres des officiers de réserve.
- Relatif à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la recherche et de l'industrie.
- Modifiant le décret du 28 juin 1977 fixant les attributions du commandant des forces françaises stationnées à Djibouti.
- Autorisant l'émission par le Trésor public d'obligations renouvelables.

UN AVIS

- Relatif à une décision du directeur *général de la concurrence et de la* consommation relative à l'application du régime de prix des produits pétroliers.

Les mots croisés se trouvent en page 14.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 12 SEPTEMBRE

« Galerie dorée de la Banque de France », 10 h 30, place des Victoires, statue de Louis XIV, Mme Oswald.

« Évocation du château de Saint-Cloud », 14 h 30, terminus des bus 52, 72.

« Cour carrée du Louvre, les Tuileries », *15 h, entrée de la cour*, Mlle Colin.

« Le Marais », 15 heures, métro Saint-Paul, M. Guillier.

« Musée Nissim de Camondo », 15 heures, 63, rue de Monceau, M. Jacomet.

« Hôtel de Sully », 15 h, 62, rue Saint-Antoine, Mlle Leclercq.

« La place de la Concorde, les Champs-Élysées », 15 h, métro Concorde, M. Lépany (Caisse nationale des monuments historiques).

« La place de la Concorde », 15 h, métro Concorde (Approche de l'art).

« Cimetière de Passy » 15 h 15, 2 rue du Commandant-Schloesing, Mme Barbier.

« Palais Bourbon », 15 h, 8, place du Palais-Bourbon, Mme Camus.

« Services secrets 1939-1945 », 15 h, métro Invalides, M. Csarny.

« Île Saint-Louis », 10 h 30, métro Pont-Marie, Mme Ragueneau.

« Le Sénat », 15 heures, 20, rue de Tournon, Mme Imbert.

« L'Académie française », 15 heures, 23, quai Conti, Mme Ragueneau (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Marais », 14 h 30, place des Vosges, statue de Louis XIII (La France et son passé).

« Abbaye de Saint-Germain », 15 h, 168 *ter*, bd Saint-Germain, Mme Hauller.

« Salons du Conseil d'État », 15 h, place du Palais-Royal (Histoire et Archéologie).

« Montmartre », 10 h 30, métro Abbesses, M. Jaslet.

« Salon du ministère des finances », 15 heures, 93, rue de Rivoli, M. Jaslet.

« Le Marais », 15 heures, métro Saint-Paul (Lutèce-Visites).

« Le pont Neuf », 10 h 30, angle place Saint-Michel - quai des Grands-Augustins).

« La Seine », 14 h 30, devant le Théâtre du Châtelet (Paris autrefois).

CONFÉRENCES

15 h, 163, rue Saint-Honoré, J. Phaure : « Le symbolisme des places royales », et Natya : « Saint Denys et son pèlerinage dans Paris.

LUNDI 13 SEPTEMBRE

« La fontaine des Quatre-Saisons, la rue du Bac, la mort de Chateaubriand », 15 h, métro Bac, Mme Bouquet des *Chaux*.

« M. Eiffel et sa tour », 15 h, pied du pilier nord, Mlle Colin.

« Église de Raincy et ses vitraux », 15 h, terminus bus 147, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« Hôtel de Lauzun », 15 h, 17, quai d'Anjou (Approche de l'art).

« La Sorbonne », 15 h, 46, rue Saint-Jacques, Mme Moutard.

« La mosquée », 15 h, entrée place du Puits-de-l'Ermite, Mme Ragueneau (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Notre-Dame, vie quotidienne dans le vieux Lutèce », 15 h, métro Cité, Mme Hauller.

« L'Auvergne : foyer d'art roman », 15 h, Musée des monuments français (Histoire et Archéologie).

« L'Opéra », 13 h 30, devant l'entrée, M. Jaslet.

« Ésotérimes, médiums et spirites du Père-Lachaise, 13 h 30, 10, avenue du Père-Lachaise, M. de Langlade.

« Le pont Neuf », 14 h 30, angle place Saint-Michel – quai des Grands-Augustins (Paris autrefois).

« La Butte Montmartre », 15 h, métro Blanche.

« Palais du Luxembourg », 15 h, rue de Vaugirard, angle rue de Condé (Paris et son histoire).



TIRAGE Nº 36
DU 8 SEPTEMBRE 1982

9 – 22 – 30 – 35 – 37 – 48

NUMERO COMPLEMENTAIRE 21

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	7	1 636 304,00 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	20	286 353,20 F
5 BONS NUMEROS	1 772	9 695,90 F
4 BONS NUMEROS	117 807	145,80 F
3 BONS NUMEROS	2 318 315	10,70 F

PROCHAIN TIRAGE LE 15 SEPTEMBRE 1982

VALIDATION JUSQU'AU 14 SEPTEMBRE APRES-MIDI

CARNET

Naissances

– Benoît Rouer et Dominique Delwarde ont la joie d'annoncer la naissance de

Vincent,

le 17 août 1982.
10, rue Simon-Dereure,
75018 Paris.

Mariages

– M. et Mme Rémi Durand,
M. et Mme Philippe Parant,
font part du mariage de leurs enfants,

Blanche et André,

célébré le 11 septembre 1982.
10, rue Saint-Antoine,
60200 Compiègne.
97500 Saint-Pierre-et-Miquelon.

– M. et Mme Jean Tanfin,
M. et Mme Yves Zéphir,
sont heureux de vous faire part du mariage de leurs enfants,

Christine et Roland

La cérémonie aura lieu le samedi 11 septembre 1982, à 15 h 45 en l'église Notre-Dame de l'Assomption à Valenton (mairie à 15 heures).
3 et 5, rue Gaston-Monmousseau,
94460 Valenton.

Décès

– Maurice Balazard a la douleur de faire part du décès de sa mère,

Suzanne BALAZARD,
née Damain,

survenu le 6 septembre 1982.

Le service religieux a été célébré dans l'intimité, jeudi 9 septembre à Saint-Michel-sur-Orge (Essonne).

– Mme Sigmond Boruchowitsch,
M. Daniel Cazenave,
Le docteur et Mme Gilbert Boruchowitsch,
ont la douleur de faire part de la mort de

Mme Jacqueline CAZENAVE,
née Boruchowitsch,

survenue à Nice, le 2 septembre 1982, dans sa cinquante-septième année.

Selon les volontés de la défunte, les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

– M. et Mme Philippe Colomb de Daunant,
M. et Mme Conrad Seyfert,
Mme Daniel Soury,
M. et Mme Yves Laporte,
Régis, Laurence, Isabelle, Henri Colomb de Daunant,
Dominique et Guy Sapriel et leurs enfants,
Anne et Edmée Laporte,
Mme Henri Krug,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean COLOMB DE DAUNANT,
née Edmée Gros,

leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère et sœur,
survenu le 3 septembre, dans sa quatre-vingt-seizième année.

La cérémonie religieuse au temple de Saint-Jean-du-Gard et l'inhumation à Nîmes ont eu lieu le 6 septembre 1982.

« Pourquoi cherchez-vous parmi les morts celui qui est vivant », Luc V, 24.

Les Ombrages,
30270 Saint-Jean-du-Gard.

– Mme Marcel Fangous,
Le docteur et Mme Paul Pujol,
Les docteurs Julien et Michèle Fangous et leurs enfants,
Mme Veuve Henri Tracol, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Robert Fangous, leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Bahuiar et Haïk,
Et toute la famille
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Marcel FANGOUS,
chevalier du Mérite social,
officier d'académie,

leur époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent,
survenu subitement le 9 septembre 1982 à l'âge de soixante et onze ans en son domicile, 2 *bis*, rue Crillon, Paris-4e.

Le service religieux sera célébré le samedi 11 septembre en l'église Saint-Louis-en-l'Isle, où l'on se réunira à 10 h 30 précises.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Ouen parisien dans le caveau de famille.

Selon la volonté du défunt, prière de n'apporter ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le docteur Pierre Lalu
a la grande tristesse de faire part du décès de

Jeanne FOURNIER-LALU,
son épouse,

après plusieurs années d'une cruelle maladie.

Ses enfants, ses petits-enfants, ses parents, ses amis, ont partagé sa peine, ils l'ont aidé et soutenu dans cette épreuve.

Les obsèques ont eu lieu le 7 septembre 1982, dans l'intimité familiale, à Saint-Cyr-sur-Mer.

Leï Rourr Cagueloup,
83270 Saint-Cyr-sur-Mer.
« La Gare », 21120 Marcilly.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– *Lise Marx, son épouse,*
Bernard, Paule et Benoît, ses enfants et petit-fils,
Denyse Marx, sa sœur,
Et toute sa famille,
ont la grande tristesse de vous faire part du décès de

Roger MARX,

survenu subitement à Sallanches le 6 septembre 1982.
6, boulevard de Reuilly,
75012 Paris.

– La baronne
Grégoire de Romaszkan
Et toute la famille
ont la douleur de faire part du décès du

baron
***Grégoire* DE ROMASZKAN,**

survenu le 7 septembre 1982 à l'âge de quatre-vingt-huit ans.
77190 Dammarie-les-Lys.

Remerciements

– Grenoble-Saint-Ismier.
Les enfants du

docteur PÉRONNET

et Mme Hélène Giraud, très touchés des témoignages de sympathie reçus à l'occasion du décès de leur père et beau-frère, sont désolés de ne pouvoir répondre personnellement à toutes les personnes qui ont pris part à leur peine et les en remercient vivement.

« Rozat »
38330 Saint-Ismier.

Messes anniversaires

– Messe de requiem pour

Jean PUYBASSET

Mercredi 15 septembre, à 18 h 30, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois.

Communications diverses

– Le samedi 11 septembre 1982, à Ramonchamp (Vosges), sera inauguré un monument à la mémoire du

chef d'escadron
Guy CABANNE DE LAPRADE,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945
et T.D.E.,

et de tous les cavaliers du 2e régiment de cuirassiers tombés à ses côtés, au champ d'honneur, le 27 septembre 1944, lors des durs combats du Bois-Le-Prince.

Rendez-vous, 10 heures, devant la mairie de Ramonchamp.

De la part de ses enfants,
De sa famille,
De ses anciens compagnons d'armes,
De ses soldats.

LA DIRECTION DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA RÉGION PARISIENNE COMMUNIQUE :

Le différend apparu voici un mois avec une catégorie de personnel informaticien de la C.A.F.R.P. à l'occasion de la préparation du transfert du Centre informatique à Marne-la-Vallée est aplani depuis le début de septembre.

La Caisse est en mesure de rassurer tous ses allocataires. Pendant le mois d'août, le service public a été assuré dans ses aspects principaux :

- **La mensualité de juillet 1982 a été payée, à terme échu, à l'échéance habituelle, en tenant compte des nouveaux éléments de calcul en vigueur depuis le 1er juillet ;**
- **Les nouveaux dossiers ont été reçus et exploités ; les paiements correspondants vont intervenir sous un délai allongé de quelques jours seulement.**

Le fonctionnement de l'organisme a maintenant repris totalement son cours.

La mensualité d'août est en ce moment versée aux familles, pratique*ment à l'échéance habituelle (décalage de deux jours au maximum), elle est* accompagnée de l'allocation de rentrée scolaire pour les familles concernées par cette prestation.

Le paiement des bons-vacances individuels qui avait dû être différé va pouvoir s'opérer.

Pour rendre plus rapide le retour à l'efficacité complète du service public, il est demandé aux familles de ne pas téléphoner pendant quelques jours aux différents établissements de la Caisse, sauf en cas de nécessité grave.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	[illegible]	[illegible]
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine.

- **DIRECTEUR DE PRODUCTION** Sud-Ouest Midi Pyrénées — réf VM 5670 A
- **CHARGE D'ETUDES** Marketing industriel — réf VM 11475 D
- **CHEF DU PERSONNEL** Banlieue Sud — réf VM 14541 J
- **JEUNE CONTROLEUR DE GESTION** HEC, ESSEC, SUP DE CO, ECOFI. — réf VM 19669 A
- **JEUNE CADRE DE GESTION** Champagne — réf VM 4212 AJ
- **JEUNE RESPONSABLE DE L'EXPANSION** — réf VM 4040 X

Publicis Conseil :
- **CONTROLE DE GESTION** Agences régionales — réf VM 2674 A
- **AUDIT INTERNE ET CONSOLIDATION FILIALES** — réf VM 2674 B
- **JEUNE INGENIEUR RESPONSABLE DE PRODUCTION** Matériel médico-chirurgical — réf VM 14508 D
- **INGENIEUR DANS UNE UNITE DE TAILLE HUMAINE** Electronique appliquée — réf VM 10592 B

Groupe IFG :
- **RESPONSABLE DES ETUDES** — réf VM 2618 E
- **RESPONSABLE PEDAGOGIQUE** — réf VM 2618 D
- **CREER LA FONCTION ACHATS INTERVOX** Alcatel — réf VM 2639 A

Si vous êtes interessé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature.

GROUPE EGOR
8 rue de Berri 75008 Paris

egor — PARIS LYON TOULOUSE MILANO PERUGIA LONDON NEW YORK MONTREAL

média-system

Vous êtes **Diplômé de l'Enseignement Supérieur** et depuis 5 ans au moins avez développé vos qualités de gestionnaire, d'animateur et d'homme de terrain. Vous cherchez à en faire plus avec davantage d'autonomie au sein d'une équipe de Direction générale, dans une PME dynamique et créative.

promouvoir et manager un service original

en payant de votre personne à la tête d'une petite équipe de cadres chevronnés sera votre mission. Vous participerez ainsi activement à l'accroissement d'impact d'une société de service française, de notoriété internationale, implantée de longue date.
Bien entendu vous parlez couramment l'anglais.



Nous avons confié la recherche à IPPA, 57, rue d'Amsterdam, 75008 Paris, à qui nous vous prions d'adresser confidentiellement C.V., photo et rémunération sous réf. 5112 M.

PUBLIVAL

BARCLAYS BANK S.A.

recherche pour sa DIRECTION DES AFFAIRES INTERNATIONALES :

CLASSE IV OU V

ayant une expérience de 2 à 3 ans dans étude et montage d'Euro-Crédits

- Formation supérieure.
- Anglais courant.
- Espagnol souhaité.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à Direction du Personnel, 33, rue du 4-Septembre, 75002 PARIS.

Important organisme de tourisme social et familial recherche

COMPTABLE ANALYTIQUE DÉBUTANT (E)

niveau I.U.T. Poste à pourvoir immédiatement et pouvant évoluer vers contrôle de gestion. Bonne connaissance comptabilité générale. Il (elle) devra éventuellement se déplacer sur la France.
Adresser candidature et curriculum vitae à O.F.P. nº 380, 2, rue de Sèze, 75009 PARIS, qui transmettra.



UNICREDIT
(Banque du Groupe Crédit Agricole)

CREE 2 POSTES D'

Analyste Responsable d'Application

Diplômé DUT, Miage ou équivalent, vous avez 4 à 6 ans d'expérience en informatique de Gestion.
Vous maîtrisez le COBOL et vous êtes familiarisés avec les techniques T.P. et B.D. Vous avez l'expérience de la conception organique de chaines de traitements.

Nous vous offrons de participer au développement de notre nouveau système d'information.

Dans le cadre de petites équipes-projet, vous participerez à la conception des applications. Vous aurez particulièrement la charge de la conception organique et de la réalisation et serez responsable des évolutions ultérieures.

La connaissance du domaine bancaire serait un atout supplémentaire.

Lieu de travail : PARIS.

Adresser CV, photo, salaire et prétentions sous réf. 5617 à CNCA Recrutement Carrières - 75710 Paris Brune

LEVI-TOURNAY PUB.

INGÉNIEUR MÉCANICIEN
DIPLOMÉ A. & M. ou ÉQUIVALENT

De préférence ayant quelques années d'expérience, intéressé par études phénomènes physiques.

Connaissances électronique souhaitées.

Langues allemand-anglais.

Poste devant conduire rapidement à une fonction de CHEF DE SERVICE ESSAIS. Rémunération annuelle 145.000-150.000 F.

Ecrire avec curriculum vitae et photo sous référence 4.612 à PIERRE LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transm.

Ecole Privée XIe rech.
RESPONSABLE
PEDAGOGIQUE-REPETITEUR à plein temps pour le secondaire. 30 ans minimum. Références précises et expér. pédagogique obligatoires. Ne pas téléphoner. Se présenter uniquement le VENDREDI 10 SEPTEMBRE de 14 à 17 h. Au cours SPINOZA 6, rue Spinoza PARIS-XIe Mº Père-Lachaise.

automobiles

ventes

de 12 à 16 C.V.

604 TI, 5 vitesses, juin 1979, beige métallisé vernis, T.O., jantes alum. Boîte vitesses, embr., freins, pneus TRX, nfs. Prix : 39.500 F à débattre. Tél. : 084-13-47, après 20 h.

divers

Vds poste émetteur-récepteur CB Sidebarder VI (AM, BLU) + alimentat., 7 amp. + 2 micros pré-ampli tuner + 3 B. 1 antenne voiture Mounraker, 1 antenne de toit Sigma IV, 30 m de co-axial, 1 tosmètre. Prix 4.500 F. Tél. 781-69-68.

locations

EXPRESS ASSISTANCE Loue des véhicules à des prix
SAUVAGES
PARIS ÉTOILE 504-01-50
PARIS MAILLOT 502-19-19
LYON Terreaux (7) 839-41-41
CANNES (93) 94-12-12.

SOCIETE D'INGENIERIE DES TELECOMMUNICATIONS recherche pour Mission longue durée au GABON

CHEF SERVICE INFORMATIQUE

4 à 5 ans d'expérience Formation Ingénieur (MIAGE, Institut PARIS VI, ENSEEIHT, etc.). Connaissance mini 6 au niveau Système.

Bonne rémunération et avantages liés à l'expatriation. Envoyer C.V. à SOFRECOM Mme DE CLERCQ, 8, rue de Berri, 75008 Paris. Téléphone : (1) 562-16-50.

LTP Saint-Nicolas recherche **PROFESSEUR** pour enseignement usinage sur machines-outils. Niveau BAC. Diplômes exigés BTS fabrication mécanique + 3 ans d'expérience professionnelle. 222-83-60.

capitaux propositions commerciales

URGENT

Particulier recherche prêt 100.000 F sur 2 ans intérêt à déterminer, garantie immobilière. Ecrire sous le nº 035407 RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Recherchons d'urgence Technicien projectionniste 16 et 35 mm. Références exigées. Service Culturel Verrières-le-Buisson. Tél. 920-29-71 poste 228.

PROFESSEUR D'ESPAGNOL EXPÉRIMENTÉ pour service partiel ÉCOLE PRIVÉE PARIS EST. Tél. 353-32-10.

DOCUMENTALISTE
(H. ou F.)
Bonne connaissance des problèmes économiques indispensable. Habitué au dépouillement des journaux. Pratique de l'anglais et de l'allemand souhaitable. Ecrire : S.G.P., 13, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS.

Couple avec deux enfants cherche jeune fille au pair. Téléphoner au 599-26-43 ou écrire M. CALLIER, 16, rue des Ecureuils, 94440 Villecresnes.

SOCIETE D'ASSURANCES PARIS 9e recherche pour son service production
RÉDACTEURS
AUTO ET MULTIRISQUES
Préférence donnée si expérience de travail sur écran. Salaire et situation en fonction des compétences.
Ecrire avec C.V. et prétention s/réf. 8596 à L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75083 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Important Bureau d'Etudes Techniques Région parisienne recherche

INGÉNIEUR COORDONNATEUR BATIMENT ET INFRASTRUCTURES

minimum 3 années d'expérience pour animer une équipe technique pluridisciplinaire sur des opérations importantes de construction (logement, équipement, V.R.D.).
Adresser candidature et C.V. à O.P.F. nº 391, 2, rue de Sèze, 75009 PARIS, qui transmettra.

emplois régionaux



IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION MATÉRIEL ÉLECTRIQUE LOURD recherche pour son établissement de Lyon

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

Débutants ou quelques années expérience. Ecrire HAVAS LYON Nº 1.947.

Recherchons pour ensemble immobilier très grand luxe
RÉGISSEUR
connaissances langues étrangères et récept. exigées.
Adr. C.V., références et lettre manuscrite à : Agence Havas Nice nº 47989.

Important Groupe Publicitaire ayant plusieurs agences à Paris et en province, recherche pour son agence de Strasbourg

1 CHEF DE PUB. SENIOR

pouvant évoluer rapidement vers la responsabilité de chef de groupe. Gestion d'un important budget de distribution et de quelques budgets de produits de grande consommation. Formation supérieure et plusieurs années d'expérience indispensables.
Env. C.V., photo et prétentions s/réf. 242835 M à REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

NIHE
NATIONAL INSTITUTE FOR HIGHER EDUCATION DUBLIN

Lectureship in Translating (French)

The School of Applied Languages at present offers two undergraduate programmes, each of 4 years duration, B.A. in Applied Languages (Translating with Interpreting), and B.A. in Languages plus International Marketing.
Applications are invited from educators capable of teaching translation skills, to an advanced level, from French into English. Applicants should hold a good honours degree together with substantial professional experience as translators. Possession of a recognised award in Translating will be an advantage.

Salary Scale: Lecturer: IR£11,865 - IR£16,561
Assistant Lecturer: IR£9,296 - IR£11,367

Application forms and further details are available from The Personnel Office, National Institute for Higher Education, Glasnevin, Dublin 9, Ireland. Closing Date: 1st October, 1982.

LE DEFI DES INDUSTRIES DE POINTE ISRAELIENNES EST LE VOTRE

INGÉNIEURS
(Aéronautique - électronique - informatique - mécanique - métallurgie)

Relevez-le...
Soyez les actifs participants chez nous, chez vous en Israël...
A des projets passionnants, dans une industrie de pointe.

Adressez-vous pour plus amples renseignements : Service Universitaire 19, rue Fortuny, 75017 PARIS. Téléphone : 766-03-13.

NEPTUNE ETT recherche
INGÉNIEURS SOUDEURS
Tél. pour R.-VS. 265-07-42.

Etablissement Privé sous contrat avec l'Etat LYON cherche d'urgence

1 PROFESSEUR
CERTIFIÉ OU AGRÉGÉ DE MATHS.
temps complet, collège + lycée.

1 PROFESSEUR
CERTIFIÉ OU AGRÉGÉ DE LETTRES CLASSIQUES.
temps complet, lycée.

Tél. (7) 851-65-42.

DEMANDES D'EMPLOI

Jne fme, 35 ans, licence droit privé, 4 a. exp. de droit social. Etudierais toutes propositions. Ecrire à Mme Houbert, 13, résid. des Gémeaux, 94260 Fresnes.

J.H. 32 ans – AUDIOVISUEL Cherche poste à responsabilités dans une unité audiovisuelle existante ou à créer Région indifférente 8 ANS D'EXPERIENCE Conception et réalisation sur tous supports. Connaissance des techniques du spectacle. Conception et démarrage des installations audiovisuelles d'un centre de congrès 3 ans d'enseignement dans le secondaire. organisation de stages son, photo, cinéma, vidéo. Format. : bac C + math. spéc. École Louis-Lumière (Vaugirard) BTS cinéma option son-vidéo Pierre Deffontaines. T. 576-57-71 64, chemin des Hautes-Berges, 94490 Ormesson-sur-Marne.

Jne Hme 27 ans, Technico-commerc. BTS BE, exp. pompe hydraulique, ch. poste Paris ou Banl. Ouest, ultérieur. province. Ecr. s/nº 6.333 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. expérimentée ferait GARDE-MALADE, week-end. Téléphone : (26) 07-33-20.

Jne Fme 30 ans, bonne présentation, cherche emploi de nuit, standard ou restauration. Tél. : 829-82-15 (après 20 h 30).

J.F. 24 ans, B.T.S., secrétariat de direction, 3 ans expérience société informatique, habitude des contacts, comptabilité, facturation, déclarations, charges sociales, bonnes connaissances anglais, espagnol, cherche place stable. Intérim s'abstenir. Ecr. s/nº 6.346 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Pilote professionnel, licence canadienne, 26 ans, célibataire, natif Saint-Pierre-et-Miquelon, inscrit maritime français, permis super lourd, diplôme plongeur autonome, bilingue français-anglais recherche emploi France ou étranger indifféremment, disponible de suite. Ecrire à : Mlle DEMINIER, 25, rue des Dames, 17000 LA ROCHELLE ou tél. au (46) 41-73-05.

J.F. titulaire d'une licence cinéma: scénaris, assistanats recherche emploi en relation avec diplôme, étudierait stages de formation. Téléphone : 528-09-83.

l'agenda du Monde

Particuliers (offres)

Part. vd. une commode marqueterie XVIIIe, une salle à manger époque Louis XIIIe, un cheval en bronze MENE 1877. Téléphone : (16-31) 32-81-18.

Artisans

Vos travx tout corps d'etat par XY RENOVATION Tél. 607-16-94. Devis gratuits.

Bateaux

Bateau en fiberglas à vendre, marque RIVA, modèle Summertime 34' (10,45 m) avec Flybridge et doubles commandes. Excellent état. Equipement très complet. Salon. Cabine spacieuse. Salle de bains av. w.-c. 2 moteurs essence de 350 cv. Prix T.T.C. très intéressant. S'adresser à RIVA CANNES (93) 43-99-33.

Caravanes

ZINECARS aménagement évolutif de vans et de camping-cars. Pose de tous accessoires. Ecrire : 4, avenue E.-Herriot 94 FRESNES. Tél. 668-03-54 - 668-69-80.

Cours

Préparation à l'épreuve de français de première anticipée. Progrès immédiat, succès assuré. Tél. : 982-96-31.

MATH. PHYSIQUE par polytechniciens. 261-14-69.

Leçons de FLUTE TRAVERSIERE Téléphone : 567-02-31.

Enseignement

COURS D'ARABE LITTÉRAIRE MODERNE
3 niveaux Début 4, 6 et 7 octobre. Renseignements et inscription : Centre Culturel Egyptien, 111, bd St-Michel, 75005 Paris. Tél. 633-75-67 de 16 à 21 h.

Apprendre l'américain à
L'AMERICAN CENTER
261, bd Raspail, 75014 PARIS
633-67-28
- Session intensive d'automne du 13 au 24 septembre pour : Gens pressés Lycéens en mal d'anglais Touristes Méthode orale cours dans la journée et le soir. Inscriptions à partir du 1er septembre.
- Session normale : du 27 septembre au 18 décembre. Inscriptions à partir du 13 septembre.

PREPARATION AU T.O.E.F.L.

Graphologie

ÉTUDES GRAPHOLOGIQUES APPROFONDIES (Prof., individuelles, couple) Faite par graphologue dipl. S.F.D.G., téléph. : 206-79-88.

Instruments de musique

Vends beau piano crapaud français. Acajou verni. Très bon état, 16.000 F. Téléphone : 627-43-66.

Sanitaires

PROMOTIONS CABINE douche complète en couleur 2.200 F. SANIBROYEUR S.F.A. complet 2.300 F. SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e. Ouvert le samedi, 222-44-44.

Moquettes

MOQUETTE PURE LAINE PRIX POSE
75 F T.T.C. m². 658-81-12.

Musique

PIANOS TORRENTE
MODELE DEPOSE DE FABRICATION ARTISANALE.
RESTAURATION GRANDES MARQUES, DEVIS GRATUIT. Téléphone : 840-89-52.

Vidéo

PHOTO LÉO
HIFI-TÉLÉ-CINÉ-VIDÉO
Club Sony Vidéo
3 FORMULES D'ABONNEMENT
VHS
Avec contrat. 9,60 la K 7 par semaine. 10 % de remise aux lecteurs de cette annonce. 13, avenue Aristide-Briand, 94230 CACHAN, 665-54-01 et 8, place Jean-Jaurès, 92120 Montrouge, 253-03-38/39.

Psychanalyse

PSYCHANALYSTE consulte à Paris sur R.-V. MORTIER. Tél. : 086-29-67.

Billards

BILLARDS Vente exceptionnelle
Du 4 au 18 septembre
Economisez de 1.500 F à 11.000 F sur un billard venez directement au magasin le samedi :
LEISCO R.N. 12 78760 Pontchartrain ou téléphonez : (3) 489-41-10.

Stages

Formation par stages Paris OPERATRICE IBM PROGRAMMEUR IBM Cours I.F.A. 770-01-11.

Vacances Tourisme Loisirs

CAUSSE NOIR – Millau 28 km Chambre d'hôtes dans ancien couvent. Restaurant, biblioth. Equitation. Tél. (65) 62-62-84.

THÉOULE PRES DE CANNES VILLA A LOUER DES LE 15-9 3 chambres, 2 salles de bains, cuisine équipée, séjour, jardin, vue magnifique. Téléphone : 283-49-63.

LINGUA ORBIS
L'ALLEMAND A MUNICH
3 semaines (6, 9, 12 etc.) Cours accélérés intensifs 1.700.— FFr. avec logement dans le centre 2.500,— FFr. Renseignements.
ORBIS · INTERNATIONALES SPRACHINSTITUT · 8000 MÜNCHEN 5 · BAADERSTRASSE 12—14 TELEFON 089/224939

مكرر من الاصل

équipement

ENVIRONNEMENT

LE BARRAGE DE VILLEREST EST INAUGURÉ LE 11 SEPTEMBRE

La Loire apaisée

Orléans. – Une étape importante dans le programme de régularisation du cours de la Loire va être franchie. Le barrage de Villerest, situé à quelques kilomètres en amont de Roanne (Loire), doit en effet être inauguré samedi 11 septembre.

De notre correspondant

Tous les manuels l'enseignent : la Loire est un fleuve capricieux. Mais c'est bien le seul souvenir que les écoliers emportent aujourd'hui de ce grand fleuve. Principal axe économique du territoire encore jusqu'au siècle passé, la Loire n'a guère, depuis 1900, retenu l'attention des aménageurs, qui s'est portée plutôt vers des régions industrielles. La Loire, à présent, est plutôt un fleuve-symbole, un livre d'images que l'on feuillette pour l'incomparable patrimoine qui borde ses rives. Un fleuve dangereux, aussi.

Le 21 septembre 1980 encore, en Haute-Loire, les flots subitement grossis ont causé la mort de six personnes et provoqué des dommages pour 500 millions de francs. Si les crues catastrophiques du siècle dernier (1846, 1856 et 1870) se renouvelaient, c'est trois cent mille sinistrés et 7 à 8 milliards de francs de dégâts qu'il faudrait recenser.

Après plus d'un siècle d'attente, le souhait des riverains, et plus particulièrement de ceux du Val-de-Loire (entre Orléans et Angers essentiellement), est en partie réalisé. Le rôle du barrage de Villerest consiste à écrêter les plus grosses crues du fleuve, mais le dispositif ne sera réellement efficace que si on lui adjoint un second ouvrage qui est prévu au Veurdre (Allier). A eux deux, Villerest et Le Veurdre pourront écrêter un flot maximum de 6 000 mètres cubes/seconde au confluent de l'Allier et de la Loire, c'est-à-dire le débit que les digues qui corsètent le fleuve sont capables, en principe, de contenir. Encore faudra-t-il que les digues – les « levées », – longues de 480 kilomètres, dont beaucoup datent de plusieurs siècles, soient renforcées sur toute leur longueur, ce qui est loin d'être le cas.

Mais, le rôle du barrage de Villerest est aussi de soutenir les étiages, qui, eux aussi, sont des plus inconstants (en 1949, par exemple, la Loire se réduisait à un mince filet de 1 mètre cube/seconde à Orléans). Villerest n'est pas la première retenue. Le barrage-réservoir de Naussac, qui a été un symbole (avec le Larzac) de la lutte écologique et qui fonctionne discrètement depuis 1980 sans avoir connu d'inauguration solennelle, est prévu pour stocker, en principe, 190 millions de mètres cubes. Avec un troisième ouvrage, celui de Chambonchard sur le cours du haut Cher, l'objectif de faire fournir un débit minimum de 50 mètres cubes/seconde au fleuve devrait être atteint pour subvenir à la consommation croissante des riverains et aux besoins des centrales nucléaires qu'E.D.F. a semées au milieu des châteaux prestigieux.

En 1931 déjà

En 1931, déjà, on parlait de construire un ouvrage à Villerest. La Ville de Paris projetait à l'époque de capter l'eau de la Loire. Retenu par la commission de l'eau pour être entrepris au Ve Plan, Villerest est enfin sorti de terre en 1977. En cinq ans de travaux, le coulage de 350 000 mètres cubes de béton et l'édification d'une muraille de 50 mètres de haut aux portes de Roanne, dans des gorges encore sauvages, où la Loire est barrée de rapides, n'ont guère suscité de contestation. A l'inverse de Savines ou de Tignes, dans les Alpes, aucun village ne sera englouti. Les agriculteurs des « chambons », – des terres riches, situées en amont du barrage, qui pourraient être inondées lors des crues exceptionnelles, – seront indemnisés. Près de 120 millions de francs sur les 539 millions qu'aura coûtés le barrage auront servi à aménager 44 kilomètres de routes, trois ponts et des installations touristiques. Une papeterie a été reconstruite permettant la sauvegarde de quarante emplois.

L'argent a coulé, mais pas pour tout le monde. Les gisements préhistoriques du Saut-du-Perron, le plus ancien village découvert en France, vont être noyés sans que le plus petit centime ait été déboursé pour les sauver (*le Monde* du 21 juillet).

La facture a été prise en charge, pour 70 %, par le ministère de l'environnement, à coup sûr la plus grosse opération réalisée par cette administration. Les 30 % restants ont été dégagés par l'agence de bassin Loire-Bretagne, qui touche une redevance des utilisateurs de l'eau, y compris d'E.D.F. Les finances de l'agence risquant d'être mises à mal, il a fallu très vite instituer auprès des riverains une redevance spéciale dite « d'écrêtement des crues », payée par les départements.

Les riverains et leurs élus souhaitent maintenant que soit poursuivi et amplifié le projet d'aménagement défini par le précédent gouvernement à partir du rapport Chapon (*le Monde* du 13 mars 1980). En plus de la construction prévue des barrages du Veurdre et de Chambonchard, ils réclament celle d'un ouvrage sur la basse Loire en amont de Nantes, d'un autre sur la Vienne et, enfin, d'un troisième en Haute-Loire, à Serre-de-la-Fare. Le gouvernement actuel semble considérer ce rapport comme une bonne base de travail (*le Monde* du 11 juillet), mais il est évident que l'Etat ne pourra doter aussi généreusement (à 70 % à Villerest comme à Naussac) la poursuite du programme hydraulique de la Loire.

RÉGIS GUYOTAT.

L'IMMERSION DES DÉCHETS NUCLÉAIRES DANS L'ATLANTIQUE

Les socialistes espagnols prennent position contre les cargos-poubelles

Les écologistes qui tentent d'empêcher le rejet des déchets radioactifs dans l'Atlantique au large de l'Espagne auraient fait rebrousser chemin à un cargo-poubelle néerlandais, le jeudi 9 septembre. L'approche des élections législatives donne un tour nouveau au débat public en Galice.

De notre correspondant

Madrid. – Pour la troisième fois en l'espace d'un mois, le mouvement écologiste Greenpeace, les militants de l'Association pour la défense écologique de la Galice (ADEGA) et plusieurs municipalités de la région tentent d'empêcher le déversement de déchets radioactifs en haute mer, dans une fosse marine située en plein Atlantique, à quelque 700 kilomètres des côtes nord-ouest de l'Espagne. Depuis 1969, 80 000 tonnes de déchets ont déjà été largués dans cette fosse de 4 000 mètres de profondeur.

Après le cargo britannique *Gem*, qui s'était débarrassé de 2 700 tonnes de résidus nucléaires entre le 9 et le 13 août, et le navire néerlandais *Scheldeborg*, qui a jeté à la mer au début de ce mois près de 4 000 tonnes de déchets, deux autres cargos néerlandais, transportant au total 7 000 tonnes de résidus en provenance de Belgique et de Suisse, étaient arrivés mardi au-dessus de la fosse atlantique.

Mais, au contraire des deux épisodes précédents, les militants de Greenpeace à bord du cargo *Sirius* et leurs alliés galiciens semblent cette fois avoir réussi, au moins momentanément, à bloquer les opérations de déversement de l'un des deux cargos, le *Rijbord* qui aurait même décidé de rebrousser chemin. A l'origine de ce « succès », une opération ingénieuse baptisée « Cheval de Troie » et exécutée à la perfection, le mercredi 8 septembre, par deux militants de Greenpeace (un Américain et un Allemand) et par le secrétaire général de l'ADEGA : ayant réussi à grimper par surprise à bord du cargo et à s'enchaîner dans les cabines des trois grues, ils ont interrompu les opérations de déversement (*le Monde* du 10 septembre).

Malgré le côté spectaculaire et très risqué de ces manœuvres (plusieurs d'entre eux ont failli être atteints par les fûts jetés du cargo), les écologistes peuvent tout au plus espérer retarder le déversement.

La campagne lancée il y a un mois leur a toutefois valu une victoire sur le plan diplomatique : le gouvernement espagnol, jusqu'ici complètement indifférent à un problème posé depuis douze ans, est intervenu ces derniers jours auprès des gouvernements néerlandais, belge et suisse, afin de leur exprimer les préoccupations de la population galicienne.

Sur le fond, Madrid n'a cependant pas modifié sa position d'un iota. Selon le gouvernement, ces déchets ne présentent aucun danger en raison de leur très faible radioactivité ; l'Espagne n'aurait en outre aucun moyen légal de stopper ces déversements, prévus par un traité international signé en 1972 dans le cadre de la « Convention de Londres », sur « la prévention de la pollution des mers résultant de l'immersion des déchets ».

On peut également se demander si la concession récemment faite aux écologistes par le gouvernement espagnol n'a pas quelque chose à voir avec les prochaines élections législatives du 28 octobre, ce thème des déversements de résidus radioactifs ayant pris en Galice, en quelques semaines, une grande importance.

A moyen terme, les écologistes peuvent tout de même nourrir un espoir : le parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.), dont tous les sondages prévoient l'arrivée au pouvoir, s'est prononcé de manière catégorique contre le rejet en mer de ces déchets. Aussi un éventuel gouvernement socialiste, issu du scrutin du 28 octobre, agirait-il sans doute dans ce sens lors de la prochaine réunion annuelle des pays membres de la Convention de Londres.

(*Intérim.*)

Eau non potable en banlieue parisienne

La distribution de l'eau devait redevenir normale au début de l'après-midi, ce vendredi 10 septembre, dans de nombreuses communes des départements du Val-de-Marne, des Hauts-de-Seine et de l'Essonne. Des milliers d'habitants de cette banlieue ont vu en effet, la veille dans l'après-midi, de l'eau noire s'écouler de leurs robinets, à la suite d'un incident survenu à l'usine de distribution de Choisy-le-Roi (Val-de-Marne).

A la Compagnie générale des eaux, qui a cette usine en régie, on indique qu'« *aucune toxicité n'est à craindre* », mais on recommande de filtrer l'eau en cas de nécessité absolue d'utilisation.

Cet incident a été provoqué, toujours selon la Compagnie générale des eaux, par la rupture des supports d'un filtre de charbon actif.

L'immobilier

appartements vente

3e arrdt

CENTRE POMPIDOU
dans rénovation qualité Duplex 85 m², 870.000 F 175, rue St-Martin (14-18 h).

7e arrdt

BAC 16 r. Université. 354-95-10
JARDINET D'HIVER
110 m², sam., lundi 13 à 17 h,

8e arrdt

HAUSSMANN. Beau 2 pièces cuis., bains. Urgent. FONCIP - 265-90-73.

AV. FRIEDLAND
bel appt de réception 4 pièces, parfait état. Prix 1.400.000 F. Téléphone : 325-30-71.

14e arrdt

PARC MONTSOURIS 3 P., cuis., bains, 60 m² 3e étage, clair, soleil, GARBI - 567-22-88.

Mº ALÉSIA
immeuble récent tout confort s/jardin, séjour, 2 chambres, entrée, cuisine, bains, balc. Parking. Prix intéressant 11, rue Thibaud, sam., dim., lundi 14/17 h.

15e arrdt

Plus que quelques
STUDIOS NEUFS A 225 000 F
RESIDENCE « CELIBATAIRES 7 » contiguë à HOTEL MERCURE
PARIS VANVES
10, rue du Moulin visite sur place de 10 h à 16 h (sauf mercredi et dimanche) Tél. : 642-53-78.

Mº COMMERCE
immeuble récent, tt cft, 5e ét., studio, entrée, cuis., bains, park. Prix intéressant. 75, RUE DU COMMERCE Sam., dim., lundi 15/18 h.

16e arrdt

MICHEL-ANGE AUTEUIL Imm. récent tout cft. 6e étage, Liv. dble, 1 chbre, entrée, cuis., bains, balcon 16 m². PRIX INTÉRESSANT 50, RUE POUSSIN Sam., dim., lundi (15 à 18 h).

Mº EXELMANS
Pierre de taille, chf cent., liv. double, 1 chbre, entrée, cuis., bains, prix intéressant. 166, avenue de Versailles. Samedi, dimanche 15/18 h.

18e arrdt

Mº CHATEAU-ROUGE 2 P. cft, 32 m², 2e ét., soleil. 155.000 F. Tél. : 500-78-65.

CAULAINCOURT
44 m² entièrement refait, 2 P., cuisine, s. de bains, w.-c., cave, chauffage électrique individuel, prise téléphone, calme, verdure, vue panoramique. 621-05-43, de 18 h à 20 h.

91 - Essonne

MASSY (ligne de Sceaux) 3 pces, 86 m², gd stand., cuis. équip., chauff. individ., balcon, garage, 580.000 F. Soir et week-end. Tél. : 920-93-83.

92 Hauts-de-Seine

VILLE D'AVRAY
Part. vend très bel appt 5 pces dont 3 chbres, 2 sanit., très agréable jard. priv. 300 m² env., cave, park. Vis. samedi 11 sept., 13 h 30 à 18 h., 21, rue de Sèvres.

BOURG-LA-REINE
200 mètres du métro 2 PETITS IMMEUBLES DE TRÈS GRANDE CLASSE EN PIERRE DE TAILLE R.-de-ch. + 3 et 4 étages, du studio au 4 pièces et gds duplex de 4 et 5 pièces. Livraison prévue 1er trimestre 1983. SPDI - 350-14-80.

BOULOGNE
PRÈS BOIS, 4 PIÈCES 90 m². Tél. : 603-29-51.

BOULOGNE
Mº JAURÈS, BEAU DUPLEX 100 m². Tél. : 603-29-51.

MONTROUGE
3 Pces DANS RESIDENCE PRES METRO ET BUS Calme, ensoleillé. Etat impec., vue sur jardin. 7e ét., asc., cave, parking privé. Px. 395.000 F. Tél. h. rep. 492-87-26 ou 735-69-33.

NEUILLY-ROULE 145 m² + services. Samedi 11 de 14 à 18 h, 2, rue Ballanger.

93 Seine-Saint-Denis

BONDY (93) Appartement 4 pièces (71 m²) dans résidence, espaces verts. Séjour, salon, 2 chambres, loggia, cave, parking privé. Près commerces, écoles, bus. 320.000 F. 848-20-38 après 19 heures.

Province

Vends appt T4, 4e étage dernier, vue mer, ascenseur terrasse centre HYÈRES

Tél. : (94) 35-62-31 ap. 20 h.

SAINT-TROPEZ
Studio ville neuve, équipé, moquette, de petit imm., 2e ét., idéal placement ou détente, 320.000 F. Tél. (94) 97-42-16 h. bur. (42) 20-17-35 h. repas.

locations non meublées offres

Région parisienne

ENGHIEN RÉSIDENTIEL
dans JOLI PARC bord du LAC, 27 appts du 2 au 5 pièces. Vis. samedi 11 ou 524-60-14.
24, BD DU LAC.

locations non meublées demandes

Paris

PROPRIÉTAIRES
Pour louer rapidement SANS FRAIS et SANS AGENCE vos appartements vides et meublés à Paris et en banlieue. Tél. : 282-12-50.

PROPRIÉTAIRES, LOUEZ rapidement – Clientèle assurée. Service gratuit – 770-88-65.

PARTICULIER recherche dans les 5e, 6e, 14e, 15e, 16e, APPARTEMENT 2 chbres + séjour, tt cft. Ecrire sous le nº 0000 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

propriétés

A 200 km env. de PARIS, région CAEN, superbe MANOIR, très grand standing, situation et environnement exceptionnels sur 2,5 ha, entièrement décoré, comprenant 3 niveaux. Grande terrasse avec vue imprenable sur magnifique parc boisé. Cour d'honneur à l'avant, pelouses, clairière avec daims et cerfs.

– Dépendances : ferme moderne (maison de gardiens), chenils, garages abrités.

Emménagement.
AFFAIRE RARE
PRIX JUSTIFIÉ
GROSSES FACILITÉS DE CRÉDIT.

Rens. sur place : MANOIR SAINT-PIERRE 14250 TILLY-SUR-SEULLES. Tél. : 31-80-80-93. ou TÉL. M. GAUTRON au 278-41-90.

TRÈS RÉSID. SUD PARIS s/jardin 3.383 m². Bien amén. BEL. DEMEURE RÉCENTE 4P + combles boisés, cft. Lib. suite, 730.000 F : av. 1.630 m² 980.000 F total. Voir Pptaire sam./dim./lundi, 29, Rés. Montgermont, 77 St-Sauveur-sur-Ecole (6) 065-42-21.

CHANTELOUP
(SEINE-ET-MARNE) Très belle maison récente 1972, 150 m² habitables, sous-sol total, garage 2 voitures. Terrain clos et planté 600 m². Prix : 800.000 F. Tél. : 007-61-26.

Très belle maison landaise, neuve, F4 tout confort, surface au sol 121 m² sur terrain de 1.382 m² situé à Pontonx. Rens. : M. GUELIN pt. Léon-Hiard, 40250 Mugron.

A VENDRE 96 km de Paris bordure de forêt de Lyons. PROPRIÉTÉ 6 pièces, cuisines, cheminée, poutres apparentes, 2 salles de bains, 2 w.-c., cellier, caves, chauffage central (gaz, électrique) + maison indépend., avec garage, 4.000 m² de terrain, moitié paysagé, moitié prairie.

TÉLÉPHONE : 781-18-62.

HAUTE-PROVENCE (04) Anc. MAS caractère, 8 pces + dép., pisc., 8 ha boisés, qualité site. Prix 900.000 F. Urgent. CLAUDE-HENRI CURNIER Dauphin, 04300 Forcalquier. Téléphone : (92) 79-58-01.

LOT-ET-GARONNE. Vds belle ppté 22 ha, lac, 2 habitations caractère, cft, parc. Libre, 980.000 F. JARGEAU, 47500 LIBOS. Tél. : (53) 71-01-28.

MARLY-LE-ROI
Affaire rare dans site classé except. demeure 17e siècle, 350 m² habit., dépendances, parf. état, parc clos de murs 2.400 m². AGENCE DE LA TERRASSE LE VÉSINET. Tél. 976-05-90.

terrains

PYRÉNÉES, près ST-GIRONS, part. vd ter. 7.500 m² 10 F le m², rivière, poss. constr. Agences s'abst. Écr. nº 9.052 M. Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur (2e)

EN PROVENCE à 8 km FAYENCE
LE CLOS DE LA CHESNAYE une situation unique face au soleil du midi :
Terrains à bât. boisés
3.157 m² à 6.410 m². Prix : 151.000 à 164.000 F H.T. Documentation gratuite sur demande. Tél. (38) 95-00-24 ou (94) 76-21-59.

A VENDRE TERRAIN à bâtir de 2.500 m² 96 km de PARIS 200 m FORÊT DE LYONS, 60 F le m², à débattre.

TÉLÉPHONE : 781:18-62.

SOLIGNY-LA-TRAPPE (ORNE) Terrain à bâtir de 5.200 m², eau, électricité. Prix : 90.000 F. Téléphone : 971-79-52 le soir après 20 heures.

pavillons

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR Appeler ou écrire : Centre d'information FNAIM de Paris-Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers 75017 PARIS. Tél. 227-44-44.

NOISY-LE-GRAND Résident. Urgent cause départ vends sous valeur pavillon ancien, 3 niveaux avec aile récente plain-pied. R.-de-ch. : 4 P. cuis., office. Mi-ét. : s. de bns, w.-c. 1er ét. : gde ch., s. de bns. 2e ét. : gde ch. + 1 pet. Cave, chauff. mazout, gar. 2 voit., 2 hangars, beau jardin 1.836 m² près RER et autoroute A4. 900.000 F. Téléphone : 303-33-83.

YERRES PRÈS GARE Très beau Pav. meulière, salon, s. à manger, 3 chbres, tout cft, 2.000 m², terrain 950.000 F. Visite samedi, 39, rue du Beau-Site. Téléph. au 545-49-52.

maisons de campagne

VALLEE DE LA BAISE (6 km Dreux) prop. vd face église romane maison ancienne, 5 P. entièrement restaurée, tt confort, jardin paysagé, charme exceptionnel. 550.000 F. T. 16 (37) 82-61-93 ap. 13 h.

locations meublées offres

Paris

16e Pte-d'Auteuil, lux. appt meub., 4 p. 100 m², refait neuf, éq. cuis. neuf. S/voie privée et jdin, calme absolu, en-sol., 5e asc., 7.000 F + 1.000 F ch. + C.F. comprises. Pptaire 651-38-56 ou 763-23-77.

fonds de commerce

SAINT-DENIS
(FACE MARCHÉ) 97, rue Blanqui 93200 SAINT-DENIS Tél. : 827-70-02.

PART. A PART. Vend maison habitable centre Bergerac avec BAR licence 4 raison santé. Prix à débattre. T. (16.53) 57-00-66 apr. 17 h.

Vend Cause santé à 40 kms des Saintes-Marie-de-la-Mer BAR/HOTEL, 1 étoile NN. 10 chambres, affaire saine. Ecrire sous le nº 035447 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

viagers

F. CRUZ. 266-19-00.
8, R. LA BOÉTIE-8e Px rentes indexées, garanties. Etude gratuite discrète.

locaux industriels

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
BEAUX BATIMENTS 9000 m² A RENOVER S/TERRAIN 12.000 m² TOUTES ACTIVITÉS COMMERCES, INDUSTRIES KATZ. 741-33-33.

immeubles

PRÈS ÉTOILE
Pptaire vend petit imm. rénové 2 APPTS DE 3 PCES LIBRES Tél. : 758-12-21.

TOURS
PLEIN CENTRE VILLE A céder droit bail commercial, immeuble particulier standing, 3 niveaux 400 m²/150 m² stockage, parking, 8 places, libre de suite. Téléphone. (47) 51-52-53 P. ROUSSEL

immobilier information

ANCIENS - NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR Appeler ou écrire : Centre d'information FNAIM de Paris-Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers 75017 PARIS - T. 227-44-44.

Le Monde

économie

SOCIAL

Le travail a repris à l'usine Talbot de Poissy

Le travail a repris, vendredi matin 10 septembre, dans tous les secteurs de l'usine Talbot à Poissy, après la grève en partie spontanée de la maîtrise et des ouvriers professionnels, jeudi, protestant contre la réintégration d'ouvriers licenciés.

Dans un tract distribué peu avant 7 heures vendredi, la C.S.L. avait invité tous les travailleurs en grève, adhérents ou non, a constater d'eux-mêmes sur le terrain si la direction avait tenu compte de leurs avertissements et de leurs revendications. *« Ils jugeront en connaissance de cause si le climat est propice à une reprise du travail avec l'espoir d'une plus grande sécurité »*, a indiqué un responsable C.S.L., qui a par ailleurs enregistré avec satisfaction *« les propos et les appels à la compréhension et à l'apaisement du ministre du travail qui, selon lui, a démenti publiquement la prétendue victoire de la C.G.T. »*. Rien n'est cependant *définitivement réglé, a indiqué un responsable C.S.L., il faudra combattre la violence tous les jours dans les ateliers. Il suffirai d'une étincelle pour qu'il y ait des rebondissements »*.

La grève des cégétistes, puis celle des autres syndicats et surtout de non-syndiqués ont constitué autant d'avertissements invitant les groupes de pression mais aussi la direction à créer un nouveau type de relations sociales excluant les atteintes déguisées aux libertés et les mutations arbitraires. Tel était aussi le sens du nouvel appel du ministre du travail, — après que la C.S.L., puis la fédération F.O. de la métallurgie aient été reçues Rue de Grenelle.

Une chasse aux sorcières ?

Lors d'une précédente conférence de presse *(le Monde* du 9 septembre), M. Eymery, directeur du personnel de l'usine Talbot de Poissy, avait cité le chiffre de huit licenciements *« sur lesquels la direction ne reviendrait pas »* : trois licenciements *« réalisés »* et cinq dont la procédure était *« en cours »*. Ce sont ces huit licenciements — plus, semble-t-il, un neuvième, intervenu en juillet — qu'a refusés le ministre du travail.

Quels étaient les motifs de ces sanctions ? M. Eymery avait invoqué six cas de *« violences »*, un cas de *« refus de travail »*, un cas de *« refus de mutation »*. Les travailleurs mis en cause ont en commun d'être des immigrés et des militants de la C.G.T.

Tel est le cas de M. Mohamed Kasmy, délégué de chaîne cégétiste à l'atelier de ferrage, dans le bâtiment B3. La semaine dernière, il avait appelé ses camarades à participer au meeting de rentrée de la C.G.T. Au retour, un agent de maîtrise lui ordonne de se rendre au local de la C.S.L., le syndicat maison. Il refuse en déclarant : *« La C.S.L., c'est fini ! »* La réponse vient aussitôt : *« Tu seras licencié. »* La direction parle de *« violences à l'aide de barre de fer »*. Les vingt-neuf compagnons de travail de M. Kasmy ont tous signé une pétition rejetant les accusations et réclamant la réintégration du délégué de chaîne.

Le même jour, un autre délégué de chaîne, M. Mimoun Ben Amar, avait protesté contre le détournement de cars par la direction, une mesure visant, selon lui, à empêcher les O.S. de se rendre au meeting. Il est licencié pour *« violences »*. Ses camarades affirment qu'il n'a frappé ni molesté personne.

M. Kachouir El Mokhtar, délégué cégétiste sur la chaîne 21, avait participé avec la plupart des autres O.S. de cette chaîne, au B 3, à la grève d'avertissement d'une heure massivement suivie dans cet atelier le mercredi 1er septembre. Vers 23 heures, peu avant la sortie de l'équipe du soir, il est convoqué à la direction du personnel, et accusé de *« casser les voitures »* et de *« frapper les ouvriers pour les empêcher de travailler »*. Le lendemain, malgré ses protestations d'innocence, il recevait deux lettres recommandées, la première lui apprenant qu'il était mis à pied pour une journée, la seconde qu'il était licencié. Ses camarades de travail ont également signé un témoignage affirmant qu'il n'avait jamais pratiqué de sabotage ni frappé personne...

M. Abdallah Chétoui, autre militant cégétiste, avait refusé un changement de poste qui lui avait été signifié sans explications, contrairement aux dispositions du rapport Dupeyroux. Il est licencié pour *« refus de mutation »*.

M. Mohamed Boudina, quant à lui, avait protesté contre le non-affichage des cadences de travail — et contre l'augmentation de ces cadences — pour l'alimentation des chaînes en pneumatiques : il est licencié pour *« refus de travail »*.

S'agit-il, comme l'affirme Mme Nora Tréhel, secrétaire de la section C.G.T. de Talbot-Poissy, d'une *« chasse aux sorcières contre les militants cégétistes »* ? Les dossiers de licenciement des autres salariés incriminés par la direction paraissent assez faibles. Le cas de M. Dianfé est assez typique. Ce cuisinier de cantine sénégalais, travaillant au restaurant du bâtiment B 3, est un militant cégétiste notoire. Récemment, souhaitant changer de poste, il se rend en compagnie de son chef de personnel aux bureaux de la direction, muni d'un *« bon de circulation »* dans l'entreprise. Lorsqu'il reprend son travail, il rend ce bon à un agent de maîtrise, comme le stipule le règlement. Un peu plus tard, il apprend qu'il est sanctionné (une journée de mise à pied) pour avoir quitté son travail sans autorisation. Puis succède une *« mise en scène »*, selon la C.G.T. Alors qu'il demande un café au bar, après le repas, une militante de la C.S.L., chef de cuisine, s'écrie : *« Il n'a qu'à aller le chercher au Sénégal. »* Une discussion s'ensuit, et M. Dianfé est licencié pour *« violences »*. Le personnel du restaurant, dans sa majorité, a signé une pétition rejetant cette accusation, affirmant que M. Dianfé *« n'a jamais eu un comportement agressif »*.

Il semble que, dans ce restaurant, la plupart des militants cégétistes qui n'étaient pas protégés par un mandat syndical ont été, depuis plusieurs semaines, soit frappés de sanctions diverses, soit mutés dans d'autres services, notamment sur... les chaînes de montage.

Les motifs de ces sanctions apparaissent parfois bien futiles : ainsi pour ce jeune cuisinier, chef de secteur cégétiste travaillant à la plonge, accusé le 3 septembre de n'avoir pas porté le calot réglementaire. Parce qu'il avait trop chaud, dans un local dont le ventilateur est défectueux, l'intéressé avait simplement demandé à la hiérarchie — mais sans obtenir satisfaction — un calot de papier : trois jours de mise à pied. Depuis lors, une quinzaine de garçons de restaurant ont été mutés à l'atelier de carosserie. A la cuisine du B 1, un commis cuisinier effectuant ce travail depuis treize ans est affecté à une chaîne d'assemblage avec un autre syndiqué cégétiste. Au restaurant du B 2, l'atelier de mécanique, un délégué de service cégétiste est muté sur une chaîne de carrossage. Dans ce même atelier B 2, affirme la C.G.T., six personnes ont été mutées la semaine dernière de la chaîne 186 vers les chaînes du B 3 : ce sont cinq militants cégétistes et un militant C.F.D.T. L'un de ces ouvriers, âgé de plus de cinquante ans, avait dix-sept ans d'ancienneté en mécanique : il est affecté à une besogne plus dure, sur une chaîne d'assemblage.

La C.G.T. cite le chiffre global, sans doute très gonflé, de mille cinq cents mutations et changements de poste, et proclame qu'il s'agit là de sanctions destinées à démanteler son organisation, alors *« qu'elle a remporté une victoire chez Talbot »* avant les vancances. La direction, pour sa part, invoque des impératifs techniques. — J. B.

Le ras-le-bol des non-syndiqués

Qui sont donc ces non-syndiqués qui ont spontanément cessé le travail jeudi matin à l'usine Talbot de Poissy ?

Car le mouvement de grève-surprise est bien un mouvement parti de la base, mécontente de la réintégration de trois ouvriers licenciés pour voies de fait et définitivement exaspérée par la violence et la « gué-guerre syndicale » qui règne dans l'entreprise.

« Auroux impose la réintégration de trois types qui ont été licenciés pour violences, mais est-ce qu'il accepterait que ses collaborateurs lui foutent leur poing dans la figure pour lui dire bonjour tous les matins ? », s'exclame un gréviste non syndiqué et visiblement à bout, qui poursuit : « On se bat contre *la mort d'une entreprise, car au train actuel on y va carrément. A la limite, avec la C.G.T., le droit de non-grève n'existe plus dans cette entreprise. »*

Certains grévistes non syndiqués refusent de faire une différence entre les syndicats : *« Ils sont tous pareils, les syndicats, c'est de la merde, ce sont des trucs politiques, il faudrait les supprimer ! »*

D'autres sont moins systématiques : *« Je ne suis pas pour la suppression des syndicats, mais pour qu'ils fassent moins de politique et se consacrent plus à la défense des intérêts des travailleurs. Les syndicats ne sont plus ce qu'ils étaient, les vieux doivent se retourner dans leurs tombes ! »*

Pour d'autres encore, le syndicat n'a pas son utilité. *« Quand quelque chose ne va pas, je vais voir directement la direction, je n'ai pas besoin d'un syndicat. A quoi sert de payer une cotisation à un syndicat qui ne sert à rien pour nous »*, explique un régleur, ancien du syndicat autonome, mais qui, depuis longtemps, n'a pas repris sa carte.

Parmi tous ces non-syndiqués, aucun ne nie la liberté des autres de s'inscrire à un syndicat : *« C'est une question d'opinion. C'est comme le vote secret. On n'a pas à savoir qui est syndiqué à quoi »*, affirme un ajusteur. *« Dans mon unité, je suis ami avec tout le monde, y compris avec les syndiqués, parmi lesquels deux syndiqués C.G.T. Mais mon opinion à moi, c'est qu'à partir du moment où on a une étiquette on perd sa tolérance, donc je ne me syndique pas. »*

Les non-syndiqués se plaignent aussi du peu d'attention qui leur est portée. En juin dernier, une délégation de non-syndiqués est venue apporter une motion au ministère du travail et n'a même pas été reçue. Ils ont l'impression qu'il n'y en a que pour les syndicats. Lesquels, syndicats gaspillent leur énergie et leur temps en luttes d'influence stériles sans résultat sur le sort des travailleurs.

« Pour accroître leur influence, les syndicats sont prêts à tout, c'est ce qui explique qu'il y ait peu d'immigrés avec nous. Les immigrés se font taper dessus par les gens de la C.G.T. qui les obligent à se syndiquer, donc ils obéissent. »

Visiblement, le mouvement de ras-le-bol de ces ouvriers, pour la plupart qualifiés (vérificateurs-retoucheurs, régleurs, P2, P3), et à son comble. *« Ce que nous voulons, c'est pouvoir travailler sans petits chefs qui se désignent eux-mêmes et nient notre liberté, et sans immixtion d'autorités extérieures à l'entreprise. Nous sommes majeurs et vaccinés, nous voulons être libres, nous ne voulons pas dépendre d'un délégué, qu'il soit C.S.L. ou C.G.T. »*, expliquent les non-syndiqués. *« C'est une question de dignité de l'homme »*, affirment-ils avec force.

ACCORD SYNDICATS-C.N.P.F. SUR LA FORMATION PERMANENTE

Des facilités pour le congé individuel

Les partenaires sociaux sont parvenus, jeudi soir 9 septembre, à la conclusion d'un avenant à l'accord de 1970 sur la formation permanente (*le Monde* du 10 septembre). Cet avenant, qui doit être confirmé le 21 septembre, prévoit, notamment, une amélioration du droit au congé individuel de formation et un meilleur contrôle des salariés sur l'élaboration des plans de formation dans l'entreprise.

Lors de la précédente séance de négociation, le 13 juillet, les représentants du C.N.P.F. et des cinq organisations syndicales représentatives au plan national (C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C., C.G.C.) s'étaient mis d'accord sur trois points essentiels : la simplification de la procédure d'obtention des congés individuels de formation ; l'extension aux entreprises de deux cents salariés, au lieu de trois cents actuellement, des commissions de formation dépendant des comités d'entreprise ; la généralisation de la représentation des syndicats dans les conseils de perfectionnement des associations de formation (A.S.F.O.) créées par le patronat. Ces points d'accord, mis en forme par un comité de rédaction paritaire, ont été d'ores et déjà approuvés par le C.N.P.F., la C.G.C. et F.O. Les représentants de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la C.F.T.C. ont également exprimé leur approbation, mais ils doivent consulter leurs organismes de direction. Pour M. Yvon Chotard, vice-président du C.N.P.F., il s'agit d'un *« accord équilibré »*, d'un *« beau bébé »*, qui garantit la politique contractuelle.

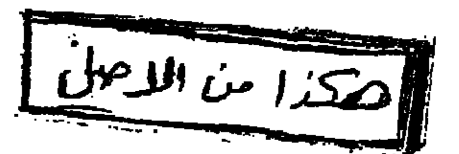
D'ici le début de l'année 1983, l'exercice du droit au congé individuel de formation sera facilité. Selon les syndicats, il pourrait toucher désormais environ cent mille salariés, contre un peu plus de dix mille à l'heure actuelle.

● **Conflits du travail : baisse en juillet.** — Selon une statistique du ministère du travail, 158 conlits du travail ont affecté, en juillet, 176 établissements; mobilisé 22 000 personnes et occasionné la perte de 78 000 journées. Par rapport à juin 1982, on observe une diminution du nombre des effectifs touchés (— 38 %) et du nombre de journées perdues (— 66 %). Par rapport à juillet 1981, le nombre de salariés ayant cessé le travail a augmenté de 16 %.

● **Une manifestation du petit patronat et de cadres.** — Le Syndicat national de la petite et moyenne industrie (P.M.I.), et le Rassemblement national du patronat indépendant et des cadres dirigeants organisent, le lundi 13 septembre, une double manifestation de protestation contre la politique du gouvernement. Un rassemblement est prévu à 16 heures, à l'hippodrome Jean-Richard, porte de La Villette, à Paris. Puis, à partir de 20 heures, une marche silencieuse entre la porte de Pantin et la place de la République.

● **Deux ouvriers victimes d'une intoxication à l'oxyde de carbone.** — Deux ouvriers de l'entreprise Clos-Barbot, à Bisseuil (Marne), sont morts le 9 septembre à la suite d'une intoxication à l'oxyde de carbone. Le premier, âgé de vingt-neuf ans, s'est écroulé dans une cuve de champagne profonde de 3 mètres ; le second, âgé de vingt-quatre ans, a été victime du même malaise mortel. — *(A.F.)*.

● **Trains bloqués par des manifestants en Indre-et-Loire et dans l'Eure.** — En gare de Saint-Pierre-des-Corps (Indre-et-Loire), quatre cents employés de la société D.F. Simat ont bloqué, le 9 septembre pendant une demi-heure, le train Hendaye-Paris pour protester contre la menace de fermeture de leur entreprise. C'est pour les mêmes raisons que les deux cent soixante employés de l'entreprise Doubinski-Simat ont bloqué pendant une vingtaine de minutes un train express assurant la liaison entre Rouen et Paris. — *(A.F.P.)*



هكذا من الاصل

CONJONCTURE

POINT DE VUE

Rester soi-même

LA gauche a été portée au pouvoir en mai 1981 par un mouvement populaire très large qui voyait dans son arrivée l'espoir d'une politique nouvelle, animée par la volonté de lutter contre le chômage, de réduire les inégalités, de s'attaquer aux privilèges, bref de construire une société différente. Cet espoir n'ignorait pas la réalité des difficultés économiques. Mais, après des années de politique conservatrice, l'opinion faisait confiance à la gauche pour sortir de la crise. Et ce d'autant plus que la crise s'approfondissait. Or, depuis quelques mois cette confiance piétine. Il faut, pour en comprendre les raisons, revenir sur ce qui s'est passé.

Premier éléments, la dévaluation du franc de juin 1982 a été suivie de la mise en œuvre d'une politique sévère de blocage des prix et des revenus. Faute de l'avoir mis en place au moment de la relance de l'économie, *ce blocage nécessaire* a aujourd'hui des effets négatifs sur la demande et sur l'activité. Le plan mis en place en juin a donc été ressenti pr l'opinion comme un plan d'austérité faisant peser la menace d'une baisse sensible du pouvoir d'achat des salaires au second semestre 1982, d'où une déception bien compréhensible.

Deuxième élément : certaines *mesures prises* en faveur de l'épargne apparaissent fondées mais d'autres, comme le quasi-maintien de l'avoir fiscal et l'allégement de l'imposition des plus-values, sont contraires aux engagements des socialistes. *Reçues avec satisfaction* par les milieux d'affaires, elles ne sauraient convaincre tous ceux qui attendent une politique plus favorable aux revenus du travail qu'à ceux du capital.

Troisième élément : la présentation du budget 1983, qualifié par l'opposition de retour aux réalités, de fin des illusions et d'austérité. Pourtant inattaquable dans sa rigueur en *matière de dépenses*, la loi de finances marque le pas en matière de fiscalité des revenus non salariaux, de fiscalité agricole et de droits de succession.

On pourrait trouver d'autres exemples : *la déception de l'opinion* devant la lenteur avec laquelle se définit la stratégie industrielle du secteur public ; la difficulté où l'on se trouve de faire voter des lois sociales importantes déjà en vigueur chez nos voisins ; le retard apporté à la loi de démocratisation du secteur public... L'enseignement qu'il faut en tirer est clair : la gauche doute d'elle-même parce que la politique s'écarte des *principes* qui sont sa *raison d'être* : compter sur ses propres forces, aller vers ses objectifs, et tenir bon.

Le pouvoir d'achat des salariés ne doit pas baisser

Compter sur ses propres forces : c'est un point essentiel. La gauche est politiquement et sociologiquement majoritaire. Elle représente l'essentiel du monde du travail, tant dans l'agriculture que dans l'industrie, elle constitue l'essentiel des revenus modestes et moyens ; elle est soutenue par une fraction importante des cadres, soucieux d'une plus grande justice sociale et d'une nouvelle répartition du pouvoir dans l'entreprise. Elle n'a pas d'autre choix que celui de s'appuyer sur les forces qui l'ont amenée au pouvoir. La tâche de transformation de la société qu'elle s'est assignée ne passe pas par la recherche d'un compromis avec les forces sociales condamnées à lui être hostiles.

Cette *réalité implique* que le pouvoir d'achat des salariés ne doit pas baisser et que celui des salariés les plus modestes doit continuer de croître, tous revenus pris en compte, c'est-à-dire au niveau du revenu disponible salarial et social après impôt. Ce choix politique est aussi un impératif économique.

Tout s'articule autour de l'idée *simple qu'il n'y a pas pour la France* de sortie de la crise par le bas, c'est-à-dire par une politique de baisse de la demande et de la production. La gauche a toujours affirmé le caractère indispensable de la croissance *dans un pays dont les données* structurelles font que la stagnation et le sous-emploi ont un coût économique très élevé. Nul ne peut contester le fait que la montée du chômage qui a accompagné le ralentissement de la croissance depuis 1975 n'a en rien résolu les difficultés ni permis l'adaptation de l'appareil productif qu'elle était censée faciliter. Bien au contraire, les coûts sociaux inhérents à ce sous-emploi croissant représentent un non-sens économique puisque cela revient à payer des inactifs au lieu de payer des actifs.

Maintenir un certain rythme de croissance est donc une nécessité. Il *faut pour y parvenir maintenir* la demande et donc le pouvoir d'achat, et il vaut mieux le faire en maintenant le salaire réel de ceux qui travaillent qu'en accroissant les prestations versées aux inactifs.

Le « chaînon manquant »

Le soutien de l'activité passe aussi par le maintien du niveau des dépenses publiques. Il faut rappeler que le déficit budgétaire est en France l'un des plus faibles du monde, et que ce qui fait problème au niveau du financement, ce n'est pas le déficit intérieur mais son cumul avec celui *enregistré vis-à-vis de l'étranger au* niveau de la balance des paiements courants.

Depuis un an et demi, l'effort de relance budgétaire a été, contrairement à ce qui a pu être écrit, modeste : les mesures nouvelles ont représenté moins de 10 milliards en 1981, et les dépenses engagées en 1982 n'auront progressé que de 17 % par rapport à 1981 au lieu des 27 % *initialement prévus*. Il est donc erroné de présenter la politique budgétaire poursuivie depuis un an comme excessive. Il faut, au contraire, maintenir le rôle actif des dépenses publiques, notamment en matière d'investissement.

Cette poursuite de ce que l'on pourrait appeler un « keynésianisme nécessaire » doit rester le fondement de la politique mise en œuvre à l'intérieur. Encore faut-il prendre au niveau international les mesures de nature à garantir que la croissance de la demande bénéficie à la production française. Car, compter sur ses propres forces c'est aussi être conscient des *degrés de liberté nécessaires pour* mener une politique indépendante. *Il serait vain de croire que l'expérience faite en France pourra se faire en restant neutre vis-à-vis de l'environnement international.*

De ce point de vue, le *« chaînon manquant »* de la politique économique depuis un an et demi a été la reconquête du marché intérieur.

Il faut aujourd'hui dédramatiser le problème et reconnaître à la fois que des mesures sont indispensables mais qu'elles sont à notre portée. L'objectif est de ramener les échanges à l'équilibre, c'est-à-dire d'économiser seulement l'équivalent de 10 % de nos achats à l'étranger. Il faut aussi être conscient qu'à l'heure actuelle il n'est pas réaliste de parler d'Europe quand la R.F.A. fait chaque mois 10 milliards d'excédent commercial et la France 10 milliards de déficit.

Cette situation est intenable. Nos voisins d'outre-Rhin doivent le comprendre et c'est sur la base d'un schéma de rééquilibrage des échanges entre la France et l'Allemagne que doit se négocier le développement des échanges en Europe. Cela nécessite sans doute plus que des aménagements, notamment en matière de révision de la politique agricole communautaire. Mais il en va de la survie de l'Europe et de l'indépendance de la France. Une telle politique n'aura d'effet massif qu'à moyen terme. Elle peut avoir des résultats significatifs très rapidement, si elle devient une priorité nationale, c'est-à-dire si elle s'appuie sur un effort de chacun pour privilégier l'achat de produits français.

Une grande campagne d'information est nécessaire pour faire com*prendre l'importance de l'enjeu, qui* est en fin de compte l'emploi.

La gauche doit aller vers ses objectifs : elle a été élue sur un projet et sur une liste de cent dix propositions constituant autant d'engagements. *De très nombreuses mesures promises* ont d'ores et déjà été appliquées ou sont en cours de réalisation. Mais il est aujourd'hui nécessaire d'aller plus loin et de préciser ce que sera la France dans cinq ans et quelles sont les priorités fondamentales qui servent de critères de décision aux mesures de court terme. Ce qui est en jeu, c'est la stratégie de l'emploi et la répartition des revenus salariaux et sociaux.

L'emploi ne peut pas être un solde, c'est une contrainte. Ce sera le rôle du IX[e] Plan que d'afficher cette priorité, de fixer un objectif de moyen terme suffisamment ambitieux pour faire accepter une redistribution nécessaire des revenus et veiller au respect de cette priorité dans la politique conjoncturelle.

En matière de protection sociale, *il faut avoir le courage d'affirmer qu'il n'est plus possible,* compte tenu du poids du budget social de la nation qui va atteindre 1 000 milliards de francs, de *laisser croître les prélèvements obligatoires. Il faut adapter les dépenses aux recettes,* car il n'y aura pas de réforme du financement possible si l'on ne supprime pas les dépenses non prioritaires en matière de santé, d'assurance chômage, et de frais de gestion de la protection sociale.

Le contrôle du Parlement sur le budget social devient aussi nécessaire qu'il l'est sur le budget de l'Etat. Plus fondamentalement, la gauche ne peut pas échapper à une réflexion d'ensemble sur la hiérarchie des revenus qu'elle entend promouvoir.

Une nouvelle répartition est nécessaire, tant est grande en France l'inégalité des revenus et des fortunes. Elle remettra en cause *certains droits acquis et certains privilèges.* Mais là aussi, il s'agit d'un impératif si le gouvernement veut arriver à faire comprendre et à faire accepter les mesures qu'il met en place quotidiennement.

La gauche doit enfin tenir bon. La gestion d'une économie complexe comme celle de notre pays doit tenir compte du rôle très important des anticipations des agents économiques. Celles-ci se fondent autant sur les objectifs annoncés que sur la *volonté de les* atteindre. La mise en œuvre d'une politique économique et sociale, nouvelle depuis mai 1981, a, comme cela était prévisible, désorienté une partie des agents économiques, peu familiarisés avec les choix du gouvernement et rendus indécis par les difficultés de leur mise en œuvre. Rester fidèle à ces choix, réaffirmer leur logique, ne pas céder au fatalisme, sont aujourd'hui les conditions du succès.

L'exemple de l'inflation le montre. Si la période de blocage des prix se traduit par des hausses de prix effectivement très faibles entre juillet et *octobre – 0,3 % par mois*, par exemple, – un grand pas aura été fait, parce que le taux d'inflation anticipé par les agents économiques sera pour l'avenir beaucoup moins élevé. Le succès de la politique de blocage est à ce prix.

Ainsi rapidement esquissée, l'action du gouvernement retrouvera son attrait aux yeux de l'opinion publique. Le maintien du pouvoir d'achat *et la mise en œuvre d'une réelle politique* de répartition, une action collective de reconquête de la production et du marché français, la priorité donnée à la rémunération du travail et à une gestion rigoureuse du budget social constituent l'affirmation de notre stratégie. Celle pour laquelle nous avons été élus. Celle qui permet de concilier réalisme et fidélité à nos engagements. Celle qui permet de rester soi-même.

CHRISTIAN GOUX.

Président de la commission des finances de l'économie générale et du plan de l'Assemblée nationale.

L'U.G.I.C.T.-C.G.T. INVITE LES CADRES A PROPOSER DES SOLUTIONS INDUSTRIELLES

« Ce qui est à l'ordre du jour dans notre pays, a déclaré le 9 septembre M. Alain Obadia, secrétaire général de l'U.G.I.C.T.-C.G.T., *c'est d'impulser une véritable renaissance industrielle, économique, appuyée par les travailleurs et par le développement des sciences, des technologies et de la démocratie ».* Dans cet esprit, les ingénieurs et cadres C.G.T. lancent *« une grande campagne de propositions concrètes et d'initiatives sur les dossiers industriels, technologiques, de gestion au niveau des entreprises ».*

L'U.G.I.C.T. a également avancé des propositions sur le pouvoir d'achat, la fiscalité et la création d'un fonds, rattaché à la sécurité sociale, prenant en compte les cotisations versées à l'UNEDIC au titre de la garantie de ressources. M. Obadia a demandé le maintien du pouvoir d'achat pour tous les salariés couverts par des conventions collectives avec un relèvement plus rapide des bas et moyens salaires. Mais il a aussi insisté sur la nécessité d'une remise en ordre des grilles hiérarchiques en évitant *« l'écrasement »* de certaines catégories.

AGRICULTURE

Les moutons du ministre britannique seront eux aussi contrôlés à leur entrée en France

De notre correspondant

Londres. – Alors que la *Grande-Bretagne s'apprête à lancer* en France une campagne pour la primauté de ses produits agricoles, une nouvelle « guerre du mouton » se profile à l'horizon. Les autorités françaises ont, *en effet, arrêté une cargaison de* 17 tonnes de viande de mouton britannique pour la soumettre à des examens vétérinaires. Elles craignent que les bêtes n'aient été engraissées avec des hormones, *dont l'usage est interdit* en France. Ces tests prendront au moins une semaine, et la viande devra être surgelée, ce qui fera baisser son prix d'environ 40 %. Les exportateurs britanniques soupçonnent la France de vouloir maintenir les cours en créant des barrières artificielles aux importations de mouton britannique, qui furent naguère totalement interdites.

On se demande aussi s'il ne s'agit pas d'une mesure de rétorsion visant à punir les Britanni*ques pour avoir refusé depuis* un an l'importation de dindes françaises parce qu'elles sont vaccinées contre la « maladie de Newcastle »... inconnue en France. (Cette vaccination est in*terdite en Grande-Bretagne.*

L'ironie de l'histoire veut qu'une partie des moutons douteux viennent de la ferme de M. Peter Walker, ministre britannique de l'agriculture.

DANIEL VERNET.

[A Paris, le ministère de l'agriculture indique que les contrôles sanitaires effectués sur les viandes importées sont des *« opérations normales »*, et qu'il ne s'agit en aucune façon de mesure de rétorsion après le nouveau blocage d'un chargement de dindes françaises le 3 septembre dernier par les douanes du Royaume-Uni. Selon le ministère, cinquante-six mille prélèvements sont ainsi effectués chaque année.]

M[me] Cresson déplore la faiblesse du grand commerce d'exportation

M[me] Edith Cresson, ministre de l'agriculture, a visité le Marché d'intérêt national (MIN) de *Rungis* le jeudi 9 septembre, de 6 h 15 à 10 heures. Elle a pu écouter les doléances et les remarques des professionnels de la viande, des produits laitiers et des fruits et légumes pour *qui la sortie du blocage des prix et la* mise en place des offices sont autant de préoccupations.

Bien qu'elle ne soit pas venue pour distribuer des bons et des mauvaix points, M[me] Cresson nota que la diffusion de l'information sur le marché est en général bien faite, grâce notamment à l'informatique. *« C'est le seul marché en Europe où elle circule de façon aussi bonne. »* Elle annonça que des améliorations seront apportées aux équipements frigorifiques et de stockage. Elle se félicita de la meilleure transparence des prix. *« Néanmoins, des améliorations sont à apporter dans certains secteurs, notamment dans celui de l'horticulture. »*

Enfin, Rungis, plus grand marché du monde, a vu son aire d'attraction déborder nos frontières. Des Italiens du Nord, des Suisses, des Allemands, des Belges, viennent s'y approvisionner ; des Hollandais y achètent même du poisson ! *Aussi* M[me] Cresson devait-elle se pencher sur l'exportation de nos produits agricoles : *« Nous devons centrer nos efforts sur un certain nombre de marchés solvables et qui ont l'intention d'acheter. »*

Prenant exemple du marché américain, elle regretta une certaine démission et notre manque d'organisation commerciale. *« Il est anormal que, pour le vin, nous arrivions aux Etats-Unis derrière les Italiens et l'Allemagne et que les Yougoslaves soient tout près de nous. Nous n'avons pas su organiser une production qui corresponde aux normes de ces marchés avec une qualité constante et des prix constants. Si nous sommes dans cette situation c'est de notre faute. Alors que nous avons beaucoup d'entreprises, une seule société réalise en Allemagne 75 % de l'exportation du vin. Nous avons le meilleur vin, mais pas la meilleure organisation commerciale. »*

FRANCIS GOUGE.

● **La Grande-Bretagne refoule à nouveau les dindes françaises.** – Le chargement de une tonne de dindes congelées vient d'être refusé par les autorités britanniques, a indiqué vendredi 3 septembre le Comité interprofessionnel de la dinde française. Le 4 août dernier, une expédition de une tonne et demie avait subi le même sort. C'est en juin 1981 que Londres avait décidé de fermer ses frontières aux produits avicoles français, invoquant des prétextes sanitaires. Le 15 juillet 1982, le Cour de justice de Luxembourg avait déclaré illégales les mesures britanniques. Ce jugement est apparemment sans effet.

● ERRATUM. – Dans l'article consacré à l'installation de la Commission de la planification publié en page 40 de *nos éditions datées du* 9 septembre, nous avons attribué à M. Pierre Joxe une formule *« les années terribles »*, qui avait été utilisée par M. Lionel Jospin, premier secrétaire du parti socialiste.



ÉTRANGER

La Banque nationale du Danemark doit défendre sa monnaie

De notre correspondante

Copenhague. — Depuis le début de la semaine, la Banque nationale du Danemark doit intervenir massivement pour défendre sa monnaie, la couronne, soumise à deufortes pressions, du fait, notamment, d'une augmentation massive des achats de devises étrangères.

Pour réduire ces pressions, la Banque a suspendu, jeudi 9 septembre, les facilités automatiques de prêts aux institutions financières danoises, afin de limiter les sorties de capitaux en rendant plus difficile le financement des achats des devises.

Cette mesure inhabituelle a été prise après des consultations avec le nouveau gouvernement dirigé par M. Poul Schluter, conservateur.

Selon les experts, les milieux d'affaires du royaume chercheraient, en ce moment, à s'assurer contre une éventuelle dévaluation de la monnaie danoise qui, s'il faut en croire certaines rumeurs, pourrait entrer dans le cadre de la politique de redressement du prochain gouvernement non socialiste actuellement en formation.

Dans une déclaration commune, M. Schluter, premier ministre désigné, et M. Henning Christophersen, libéral, ont affirmé que la politique économique de la nouvelle équipe, qui sera rendue publique incessamment, exclut une dévaluation de la monnaie danoise.

La faiblesse actuelle de la couronne s'explique en grande partie par l'incertitude qui plane ces jours-ci sur l'avenir politique du pays et surtout par un facteur qui n'a pas échappé aux sphères financières : l'Institut américain d'analyse Standard et Poors Corp. qui avait placé jusqu'ici le Danemark dans le peloton de tête des pays trois étoiles quels on pouvait quasiment prêter de l'argent les yeux fermés vient de le rétrograder provisoirement au deuxième rang (celui des deux étoiles) et de le mettre « en observation ». Cette initiative porte évidemment un coup au crédit du Danemark déjà fort ébranlé à la mi-août en R.F.A. où la banque hypothécaire du Danemark (Institution d'Etat avait dû renoncer à lancer un emprunt de cent millions de couronnes (environ quatre-vingts millions de francs) en obligations comme prévu, les grandes banques allemandes lui ayant clairement laissé comprendre qu'elles avaient suffisamment de « papier danois » dans leurs portefeuilles et ne souhaitaient pas en avoir davantage.

En outre, on craint une dévaluation de la couronne suédoise après les élections générales du 19 septembre : cette opération a été recommandée au début de l'été par le patronat suédois ; Or, la Suède est l'un des principaux partenaires commerciaux du Danemark. De plus, les experts n'excluent pas dans les mois à venir une série de dévaluations *« concurrentes »* des différentes monnaies nordiques — dévaluations rendues nécessaires par le très haut niveau des salaires et des prix pratiqués en Europe septentrionale.

CAMILLE OLSEN.

● **Accord de coopération entre le Crédit agricole et la Banque agricole de Chine.** — Une convention de coopération technique vient d'être signée entre les deux organisations bancaires. Elle se traduira par des échanges de stagiaires. Dès 1983, des cadres de la Banque agricole de Chine viendront étudier l'organisation et les méthodes du Crédit agricole. La Banque agricole de Chine est une institution d'État qui gère les fonds du budget destinés au secteur agricole. Elle dispose également des dépôts provenant de l'épargne personnelle et des réserves des unités collectives de production.

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	10 1/4	10 3/4	10 7/8	11 1/4	11 3/16	11 9/16	12 9/16	12 15/16
DM	7 1/4	7 5/8	7 5/8	8	7 5/8	8	8 1/4	8 5/8
Florin	7 3/8	7 7/8	7 7/16	8 1/16	7 9/16	8 3/16	8	8 5/8
F.B. (100) ..	12	13	12 1/8	13 1/4	12 1/2	13 1/2	14	15
F.S.	1 3/4	2 1/4	3 1/8	3 1/2	3 7/16	3 13/16	4 9/16	9 15/16
L (1 000) ...	16 3/4	18 1/4	19	20 1/2	20 1/8	21 1/4	21 7/8	22 5/8
£	10 1/2	11 1/4	10 5/8	11 1/4	10 9/16	11 3/16	10 9/16	11 3/16
F. français ..	14	14 1/2	15 1/2	16 1/2	17 1/2	18 1/2	19 1/4	20 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	Dép. −	Rep. + ou	Dép. −	Rep. + ou	Dép. −
$ E.-U.	7,0715	7,0785	+ 160	+ 200	+ 290	+ 340	+ 565	+ 685
$ can.	5,7245	5,7320	− 25	+ 30	− 10	+ 55	− 110	+ 10
Yen (100) ...	2,7100	2,7145	+ 150	+ 175	+ 310	+ 345	+ 915	+ 980
DM	2,8290	2,8335	+ 145	+ 165	+ 290	+ 320	+ 825	+ 890
Florin	2,5800	2,5830	+ 130	+ 145	+ 265	+ 290	+ 750	+ 805
F.B. (100) ...	14,7285	14,7500	+ 110	+ 255	+ 165	+ 380	+ 60	+ 480
F.S.	3,3150	3,3205	+ 285	+ 320	+ 580	+ 620	+1550	+1645
L (1 000) ...	5,0180	5,0240	− 270	− 200	− 590	− 500	−1800	−1645
£	12,1210	12,1470	+ 380	+ 410	+ 665	+ 790	+2120	+2370

AFFAIRES

La restructuration de l'industrie des engrais

Deux pôles pourraient être constitués autour de la COFAZ et de C.D.F. Chimie

La restructuration de l'industrie française des engrais, première d'Europe avec un chiffre d'affaires de 19 milliards de francs, est en marche. Un volumineux rapport établi par les services du ministère de l'industrie et de la recherche est actuellement examiné par M. Jean-Pierre Chevènement. Dans ses grandes lignes, ce rapport recommande d'ôter à Rhône-Poulenc, actuel leader national dans cette industrie, tous les actifs qu'il y possède, à savoir essentiellement la Société générale des engrais (GESA) et la Société de participation Gardinier (Sopag), puis de les redistribuer en rattachant la GESA au groupe Azote et produits chimiques (A.P.C., C.D.F. Chimie) et Sopag à COFAZ (66 % Paribas, 34 % Total).

L'État va donc être ainsi amené à défaire ce que M. J. Gandois avait fait. En prenant la décision de racheter aux frères Gardinier (1978) les 61 % que ceux-ci détenaient dans la Sopag, holding coiffant deux sociétés indutrielles, Gardinier S.A. et Gardiloire, puis à PUK (1979), sa participation dans GESA (50 %) pour en prendre définitivement le contrôle intégral, l'ancien patron de Rhône-Poulenc entendait donner à la division engrais du groupe une dimension qui l'aurait rendu capable de soutenir la concurrence internationale. La crise a remis tout en question. Durant la campagne 1980-1981, l'industrie européenne des engrais a encaissé de plein fouet les effets du second choc pétrolier. En France, la fertilisation a fortement diminué (− 7,2 %) pour revenir à 193 kilos à l'hectare au lieu de 208 kilos, soit au niveau très bas de 1973-1974.

En outre, les résultats des fabricants nationaux ont été mauvais. A.P.C. a enregistré une perte de 176 millions de francs, et le déficit de GESA a atteint 151 millions de francs, la COFAZ équilibrant tout juste ses comptes. Aucune véritable reprise n'a été enregistrée durant la campagne en cours, et les fabricants se livrent à une guerre sans merci, les plus dangereux étant respectivement l'allemand BASF (9,6 milliards de francs de chiffre d'affaires dans cette branche industrielle, potasse incluse), le hollandais U.K.F. du groupe Dutch State Mines (7,2 milliards de francs) et le britannique I.C.I. (6,5 milliards de francs). Si dangereux qu'en 1981 la balance commerciale française des engrais a été déficitaire de 2 milliards de francs (2,4 milliards de francs en 1980).

Des obstacles

Il devenait donc urgent d'agir. Mission ayant été confiée à Rhône-Poulenc de se développer dans la chimie fine, l'idée s'est ainsi faite de réduire le nombre de producteurs pour donner plus de poids aux nouveaux groupes ainsi constitués. De fait, GESA + A.P.C. feraient grossièrement 5,2 milliards de francs de chiffre d'affaires et COFAZ + Sopag 4,2 milliards.

Si une complémentarité géographique, mais aussi industrielle existe entre COFAZ et Sopag, ce dernier groupe étant en particulier acheteur de produits que le premier a en excédent, en revanche, il y a souvent duplication entre les fabrications de GESA et d'A.P.C.

C'est le cas en Seine-Maritime avec les deux plates-formes voisines de Grand-Quevilly (GESA) et de Grand-Couronne (A.P.C.), qui fabriquent à peu près les mêmes produits (acides phosphoriques, engrais complexes, ammonitrates, etc.). La première assure les deux tiers environ des activités de la GESA. Elle emploie quinze cents personnes et bénéficie d'une bonne santé relative. La seconde, où travaille quatre cents personnes, n'a jamais réussi à se remettre à flot. C'est celle qui paraît condamnée. *« Mais pour bien faire les choses*, affirme-t-on dans la profession, c'est-à-dire restaurer la rentabilité du nouvel ensemble industriel, *il conviendrait non seulement de fermer Grand-Couronne, mais de réduire aussi les effectifs de Grand-Quevilly. »* Bref, au total, ce serait un millier d'emplois qui seraient en balance dans cette seule région (de deux mille à trois mille dans toute l'industrie française des engrais sur un total de douze mille si intervient la fermeture d'une vingtaine d'usines jugée indispensable dans les *milieux industriels)*.

Autre difficulté majeure : à Grand-Quevilly, la chimie minérale de Rhône-Poulenc est étroitement imbriquée à l'activité engrais. Ainsi, l'acide phosphorique et l'acide sulfurique qui y sont produits ne servent pas à faire que des engrais, mais sont aussi employés dans bien d'autres fabrications (détergents, par exemple). Le numéro un français de la chimie voudrait bien, dans ces conditions, conserver un pied sur cette plate-forme.

Ce n'est pas tout. Ce rassemblement des forces risque aussi de perturber sérieusement les circuits de distribution, une distribution très complexe dans notre pays. Alors qu'en Grande-Bretagne et en R.F.A. les producteurs jouent le rôle de distributeurs, qu'en Italie cinq groupements de coopératives et de négociants se chargent des achats et de la vente, qu'aux Pays-Bas une centaine de coopératives commandent à trois centrales d'achats, en France, en dehors de deux groupes d'achats, l'U.G.C.A.F. (Union générale des coopératives agricoles françaises) et l'U.N.C.A.A. (Union nationale des coopératives agricoles d'approvisionnements), il existe des milliers de petits négociants et de distributeurs qui font la liaison entre l'industrie et l'agriculture. Réunis, ces derniers assurent 45 % des ventes d'engrais. A l'évidence, une restructuration de l'ampleur de celle envisagée causerait d'inévitables désordres dont les importateurs ne se priveraient pas de profiter pour accroître leurs ventes.

Autant de problèmes que M. Chevènement va devoir résoudre, auxquels s'ajoute encore celui, ô combien délicat mais vital, du prix du gaz.

Les firmes étrangères concurrentes ne tirent pas, en effet, leur force de leur seule taille. Leurs engrais azotés sont aussi bien meilleur marché, car elles paient l'énergie et la matière employées à la fabrication (le gaz) beaucoup moins cher : près de la moitié en Grande-Bretagne et en Italie, 20 % aux Pays-Bas. Quand on sait que la moitié du prix des engrais est constitué de gaz et d'énergie, on ne saurait être surpris de la situation précaire dans laquelle se trouve cette industrie nationale. Un comité interministériel examine ce problème, dont la résolution est tout aussi urgente que celui de la restructuration.

ANDRÉ DESSOT.

Restructuration de l'état-major du groupe Thomson

M. Alain Gomez, qui cumule désormais la présidence de Thomson-Brandt et de Thomson-C.S.F., devait annoncer ce vendredi 10 septembre aux cadres du groupe les nouvelles structures de direction.

Six directions fonctionnelles sont créées dont les responsables ont rang de directeur général adjoint. Scientifique et technologie : M. Michel Carpentier ; finances : M. Christian Aubin ; social, juridique : M. Pierre Cabanes ; affaires commerciales : M. Gérald Cauvin ; plan : M. Jacques Noëls (ancien président de Texas Instrument-France) ; information : M. Jean-Daniel Pigasse.

M. Pierre Aigrain devient conseiller de M. Alain Gomez pour les affaires scientifiques.

Six branches opérationnelles voient le jour dont les responsables ont rang de directeur délégué. Grand public : M. Jacques Fayard ; systèmes et détection : M. Alain Bougault ; communications (téléphone, informatique, logiciels) : M. Jacques Darmon ; composants électroniques : M. Henri Starck ; équipements médicaux : M. Jacques Fournier ; le responsable pour la branche industrie et ingénierie (Sodeteg, cuivre, câbles) n'est pas encore désigné. M. Philippe Giscard d'Estaing sera directeur délégué, responsable des affaires internationales de Thomson-C.S.F., et M. Guy Brana, vice-président du C.N.P.F., demeure président de Thomson-Lucas.

MM. Jean de Mercey et Paul Mestre, directeurs délégués de Thomson-C.S.F., quittent le groupe.

Cette réorganisation de l'état-major du groupe Thomson était attendue. On passe d'une structure très centralisée à une structure décentralisée qui permet de donner des responsabilités opérationnelles aux hommes qui dirigent de différentes activités de Thomson. On retrouve là l'organisation classique de tous les groupes qui exercent plusieurs métiers.

FAITS ET CHIFFRES

Energie

● **Un nouveau président pour l'OPEP.** — M. Yahaya Dikko, conseiller du président nigérian pour les affaires pétrolières et énergétiques, a remplacé M. Eduardo Ortega, ministre équatorien des ressources naturelles et de l'énergie, comme président en exercice de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). M. Ortega, qui avait annoncé, le 8 septembre, sa démission à la suite d'un vote de censure du Parlement équatorien, avait été élu président de l'OPEP lors de la soixante-quatrième conférence ordinaire de l'organisation, en mai 1982 à Quito. — *(A.F.P.)*

Étranger

COSTA-RICA

● **Un protocole d'aide financière de la France** au Costa-Rica, d'un montant de 55 millions de francs, a été signé à Paris, le jeudi 9 septembre, par MM. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, et Alberto Fait Lizano, vice-président de la république de Costa-Rica. Cette aide, qui se compose de crédits « mixtes » (accordés par des banques commerciales privées et publiques) et de prêts du Trésor à des conditions très favorables, doit, pour l'essentiel, financer la construction par la compagnie Cit-Alcatel de centraux téléphoniques au Costa-Rica.

JAPON

● **Les deux principaux fabricants japonais d'automatismes** vont fusionner pour donner naissance au troisième groupe mondial de ce secteur. Yokogawa Electric va absorber Hokushin Electric le 1er avril prochain. Regroupées, les deux firmes réaliseront un chiffre d'affaires de 500 millions de dollars dans la fabrication des procès industriels. Le numéro un mondial de ce domaine est le groupe américain Honeywell. — *(A.F.P.)*.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

TOTAL Compagnie Française des Pétroles

COMPTES AU 30 JUIN 1982 (MAISON-MÈRE)
(en millions de francs : M.F.)

Le conseil d'administration de la Compagnie Française des Pétroles, dans sa séance du 8 septembre, a examiné les comptes de la maison-mère au 30 juin.

Le bénéfice net s'établit à 424 M. F., à comparer à 453 M. F. pour le premier semestre 1981 et 407 M. F. pour l'ensemble de l'année 1981.

Comme l'an dernier, la plus grande partie des dividendes à recevoir a été encaissée au premier semestre, soit environ 1 280 M. F., qui proviennent essentiellement des filiales de production d'hydrocarbures situées à l'étranger, notamment en mer du Nord et en Indonésie. Le résultat de l'ensemble de l'exercice sera probablement au mieux égal à celui du 30 juin et risque même de lui être inférieur.

La marge brute d'autofinancement est de 2 205 M. F. (contre 1 666 M. F. au 30-6-1981) sur laquelle des provisions et des amortissements ont été prélevés pour 1 781 M. F. (contre 1 113 M. F. au 30-6-1981). Sur ce montant, 1 035 M. F. correspondent à l'amortissement de dépenses d'exploration pétrolière faites au premier semestre et la majeure partie du solde à des provisions sur les filiales de raffinage et de distribution à l'étranger.

Les comptes de la maison-mère ne reflètent cependant que de façon partielle la situation de l'ensemble du raffinage et de la distribution. En particulier la perte très importante de la Compagnie Française de Raffinage en France n'apparaîtra au niveau du groupe que dans les comptes consolidés du premier semestre, qui devraient se traduire par un résultat négatif.

GROUPE VOLVO

Résultats pour le premier semestre 1982
Chiffre d'affaires : 34,11 milliards de francs (+ 53 %)
Résultats avant impôts : 1,59 milliard de francs (+ 116 %)

Le chiffre d'affaires du groupe Volvo s'établit à 34,11 milliards de couronnes suédoises (CS), soit autant de francs, pour le premier semestre 1982, contre 18,85 milliards pour la même période en 1981, soit une augmentation de 53 %.

Le premier semestre 1981 avait été marqué par l'absortion de Beijer Invest dont les comptes ont été consolidées au groupe Volvo à partir du 1er avril 1981.

Cette progression est due aux secteurs traditionnels du groupe Volvo (automobiles : + 38 %, camions : + 47 %), ainsi qu'aux nouveaux secteurs d'activité (secteur pétrolier : + 56 %, secteur alimentaire : + 37 %).

Répartition et progression du chiffre d'affaires de Volvo pour le premier semestre 1982

Secteurs d'activité	Chiffre d'affaires en milliards de C.S.	Répartition dans le groupe (%)	Progression à structure comparable
Automobiles	8 952	26	+ 38
Véhicules commerciaux (camions, bus et cars, matériel T.P.)	6 576	19	+ 34
Moteurs marins et industriels	733	2	+ 15
Réacteurs d'avions	416	1	+ 37
Ingénierie	1 432	4	+ 17
Secteur pétrolier	13 981	40	+ 56
Secteur alimentation ...	1 490	4	+ 37
Divers	−	4	−

Les résultats avant impôts du groupe Volvo pour le premier semestre 1982 s'établissent à 1,52 milliard de C.S. (soit autant de FF) et font apparaître une augmentation de 116 % par rapport à la même période de 1981. Les secteurs automobiles et camions contribuent puissamment à cette augmentation des résultats du groupe.

Au 30 juin 1982, le taux de profitabilité de Volvo par rapport au capital investi s'établit à 17,7 % pour les douze derniers mois. Les liquidités financières disponibles à vue ont augmenté de 677 millions de CS pendant la période et s'élèvent à 6,15 milliards.

Le premier semestre 1982 a été marqué par le lancement de la nouvelle berline 760 GLE, des augmentations sensibles de production et l'entrée dans le capital du pétrolier américain Hamilton Brothers.

هكذا من الاصل

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

9 septembre

Reprise des actions
Nouveau record du dollar

Pour la première fois depuis le début de la semaine, le marché parisien a opéré un redressement qui lui a permis de regagner plus de 1 % sur les quelque 2,2 % cédés au cours des trois précédentes séances, sans que cette amélioration suscite de réaction particulière au Palais Brongniart.

Il est vrai que la clientèle des « petits porteurs » est très discrète pour l'instant et que l'essentiel des ordres émane d'investisseurs institutionnels tenus de procéder à des ajustements de portefeuilles pour se conformer aux quota qui leur sont imposés.

Les valeurs du bâtiment sont bien orientées et Maisons Phénix s'adjugent 8 % de hausse, tandis que Colas et Screg gagnent environ 4 %.

Côté baisses, la plus marquée est celle de A.D.G. (– 6 %). Saunier-Duval, Dunkerque et C.S.F. cédant aux environs de 3 %.

Une fois de plus, les cours de l'or à Paris sont en deçà de leurs niveaux internationnaux. Dans la City, l'once de métal fin est revenue à 477 dollars, alors qu'elle atteignait les 515 dollars aux premières heures de la matinée à Hongkong. A ce niveau, le métal jaune est cependant en hausse de 8 dollars l'once sur le « fixing » de mercredi midi.

Le lingot se contente de gagner 600 F, à 94 800 F en second cours, tandis que le napoléon progresse de 1 F, à 671 F.

La barre de 12,5 kg s'est inscrite à 103 500 F contre 105 850 F au premier « fixing » de la veille et 94 000 F au second.

Sur le marché des changes, soumis à de fortes tensions, le dollar a inscrit un nouveau record, à 7,0450 F, le deutschemark se négociant à 2,8293 F en séance officielle. Le dollar-titre ne varie guère, à 8,16/20 F.

NEW-YORK

Irrégulier

Le ton est beaucoup plus hésitant à Wall Street depuis quelques jours, et la séance de jeudi a de nouveau été teintée d'irrégularité, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles perdant 3,22 points, pour s'établir à 912,53.

A l'ouverture, l'ambiance était orientée à la hausse, mais les actions américaines ont fait progressivement machine arrière dans le sillage des « *blue chips* », qui font les frais, à présent, de la vigoureuse reprise qu'elles ont connue au mois d'août.

« *Les valeurs vedettes sont au repos* », constate un professionnel, ajoutant que les investisseurs passent maintenant au tamis la liste des titres qui n'ont pas encore participé à la hausse du marché, et un certain nombre d'actions de second rang se trouvent ainsi poussées sur l'avant-scène, notamment dans le secteur pétrolier. C'est le cas de Superior Oil of Nevada, qui a figuré jeudi en tête des valeurs les plus actives de la séance sans que les dirigeants de cette compagnie soient en mesure d'expliquer la raison de la soudaine hausse constatée sur ce titre en Bourse.

La réunion du F.M.I., à Toronto, est achevée, mais l'horizon ne s'est pas dégagé pour autant. De lourds nuages restent en suspens au-dessus de l'Amérique latine, là où les banques américaines sont sans doute le plus lourdement engagées, et ces éléments contribuent à freiner les initiatives sur le marché new-yorkais.

VALEURS	Cours du 8 sept.	Cours du 9 sept.
Alcoa	29 3/8	29 1/4
A.T.T.	56	55
Boeing	23 3/8	23 3/8
Chase Manhattan Bank	35 3/4	35 7/8
Du Pont de Nemours	36 5/8	36 1/4
Eastman Kodak	84 1/4	83 1/8
Exxon	29 3/8	29 5/8
Ford	27 1/8	26 3/4
General Electric	75 5/8	74 3/4
General Foods	37 3/4	37 1/2
General Motors	48 1/8	48 1/4
Goodyear	25 3/8	25 3/4
I.B.M.	72 1/4	72
I.T.T.	27 1/4	27 1/8
Mobil Oil	24 5/8	25 1/8
Pfizer	63 3/8	64 5/8
Schlumberger	37 3/4	37
Texaco	29 7/8	29 7/8
U.A.L. Inc.	22 3/4	22 3/8
Union Carbide	49 3/4	50 1/8
U.S. Steel	19 1/4	19 1/4
Westinghouse	32 1/2	32 7/8
Xerox Corp.	35 1/4	34 1/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES (C.F.P.). – La compagnie du groupe Total annonce pour le premier semestre 1982 un bénéfice net au niveau de la société-mère de 424 millions de francs contre 453 millions pour la période comparative de 1981 et 407 millions pour l'ensemble de l'année dernière. Pour la période sous revue, la marge brute d'autofinancement (M.B.A.) ressort à 2 205 millions de francs contre 1 666 millions pour les six premiers mois de 1981, compte tenu de 1 781 (contre 1 113) millions de francs de provisions et amortissements dont 1 035 millions correspondent à l'amortissement des dépenses d'exploration pétrolière réalisées au premier semestre de l'exercice en cours et la majeure partie du solde à des provisions sur les filiales de raffinage et de distribution à l'étranger, précise la C.F.P. Comme l'an dernier, la plus grande partie des dividendes à recevoir a été encaissée au premier semestre 1982, soit une somme de 1 280 millions de francs provenant essentiellement des filiales de production d'hydrocarbures situées à l'étranger, notamment en mer du Nord et en Indonésie.

L'EUROPE. – Le Groupement français d'assurances a consenti aux sociétés *Le Monde S.A. et Vie assurances IARD* (toutes deux du groupe de la Compagnie de navigation mixte) une option de vente portant sur 130 000 actions de la société l'Europe, soit environ 65 % du capital de cette compagnie cotée sur le marché au comptant de la Bourse de Paris. Ce contrat optionnel conclu à échéance au 31 décembre prochain peut être levé à tout moment et il fait obligation au Groupement français d'assurances d'acheter aux sociétés Le Monde et Via Assurances IARD, à première demande de leur part, les 130 000 actions l'Europe au prix unitaire de 50 F, cours coté le 7 septembre et qui sera maintenu si l'option est levée.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	8 sept.	9 sept.
Valeurs françaises		101,3
Valeurs étrangères		113 2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	8 sept.	9 sept.
Indice général	98,5	99,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 10 septembre .... 14 1/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	9 sept.	10 sept.
1 dollar (en yens)	259,60	259,70

BOURSE DE PARIS — Comptant — 9 SEPTEMBRE

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
CMM-Mar Madag.	28 10	27 20	Lille-Bonnières	241	241 20	U.A.P.	571	570	Alsar	132 10	132 10
Cochery	79	78 50	Locabail Immob	296 10	296	Union Brasseries	38 50	38 10	Cellulose du Pin	14 70	18
Cofradel (Ly)	438	445 d	Loca-Expansion	113	115	Union Habit.	181	....	Coparex	336	331
Cogifi	144	143 20	Locafinancière	142 50	140 10	Un. Imm. France	160 10	160 10	F.B.M. (LI)	70	4 o
Comindus	330	330	Locatel	362	328	Un. Ind. Crédit	219 50	220	Iena Industries	13	....
Comiphos	140 20	140 20	Lordex (Ny)	102	....	Union Ind. Ouest	330	327	La Mure	70 10	....
Comp. Lyon-Alem.	143 80	144	Louvre	225	225	Unipol	99	....	M.M.B	168	170
Concorde (La)	252	252 10	Luchaire S.A.	88	89	Vincey Bourget (Ny)	10 65	....	Océanic	45	41 o
C.M.P.	7 35	8 10	Magasins Uniprix	68	65 30	Virax	41 50	42	Petrofigaz	335	....
Conte S.A. (Li)	24 50	23 o	Magnant S.A.	49 30	....	Waterman S.A.	197	195	Promptia	160	136 o
Crédit (C.F.B.)	194	186 o	Maritimes Part.	85 50	....	Brass. du Maroc	142	140	Ratier For. G.S.P.	7 50	....
Créd. Gén. Ind.	215	....	Marocaine Cie	20	19 20	Brass. Ouest-Afr.	23 20	22 50	Rorento N.V.	503	505
									Sabl. Morillon Corv.	120	....

SICAV	Émission Frais incl.	Rachat net
Sogerap	311 32	297 20
Sogeparge	295 73	282 32
Sogevar	569 78	543 94
Sogintar	720 09	687 44
Soleil Investis.	337 51	322 21
U.A.P. Investiss.	235 61	224 93
Unifrance	185 97	177 54
Unifoncier	477 37	455 72
Unigestion	416 81	397 91
Uni-Japon	597 20	570 12
Uniraste	1438 02	1388 90
Univer	11387 37	11387 37
Valorem	265 64	253 59
Valrel	110409 06	110296 75
Wesms Investiss.	482 74	460 85

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1778	4,5 % 1973	1932	1941	1940	1912
3220	C.N.E. 3 %	3121	3122	3121	3105
300	Agence Havas	310	306	306	302
435	Air Liquide	446	450	450	441 10
330	Als. Superm.	332	333	333	333
68	A.L.S.P.I.	71	70 10	70 10	70
125	Alsthom-Atl.	133 50	135	135	133
580	Facom	571	569	569	560
785	Fichet-Bauche	845	835	835	821
164	Finextel	168 90	169	169	168
125	Fives-Lille	131	135	135 50	135
44	Fonderie (Gén.)	46 60	47 50	47 50	46 60
78	Fraissinet	78	78	78	78
395	Francarep	377	390	390	392
270	Paris-Réescomp	276	280	280	285
98	Pechelbronn	98 30	101	104	98 20
325	Penhoet	332 10	332	331 50	333
370	Pernod-Ricard	376	380	382	380
101	Pétroles (Fse)	106	106 90	106 60	108 90
175	– (obl.)	176	175 50	175 50	175 20
109	Vallourec	112	113	113 80	112
1120	V. Clicquot-P.	1186	1195	1195	1172
830	Viniprix	860	860	860	853
173	Amax Inc.	191	197	196 90	197 90
365	Amer. Express	381	394	394	390
485	Amer. Teleph.	467	469	469	469
44	Imp. Chemical	41	42 50	42 50	42 90
77	Inco. Limited	82	84 70	84 60	83
580	IBM	588	597	593	593
29	Ito-Yokado	28 30	29 90	29 90	28 30
225	ITT	221	226 50	226 50	222 90
34	Matsushita	36 60	36	35 50	35 40

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent (SICAV)

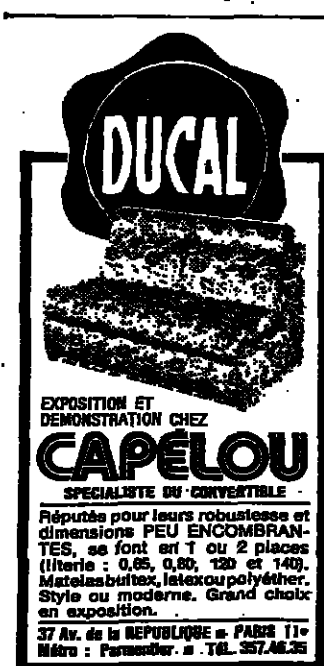
COTE DES CHANGES — MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9/9	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS — Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 033	7 045	6 830	7 180
Allemagne (100 DM)	282 750	282 930	275	289
Belgique (100 F)	14 730	14 748	13 800	14 700
Pays Bas (100 fl.)	258 370	258 100	251	263
Danemark (100 krd)	80 560	80 080	77	83
Norvège (100 k)	102 380	102 210	98	104
Grande-Bretagne (£ 1)	12 128	12 125	11 700	12 400
Grèce (100 drachmes)	9 990	9 992	9	11
Italie (1 000 lires)	5 017	5 013	4 750	5 250
Suisse (100 fr.)	331 650	331 850	320	338
Suède (100 krs)	113 840	113 830	....	....
Autriche (100 sch)	40 220	40 250	38 900	40 600
Espagne (100 pes.)	6 259	6 257	5 950	6 400
Portugal (100 esc.)	8 036	7 990	6 500	7 700
Canada ($ can 1)	5 680	5 718	5 500	5 760
Japon (100 yens)	2 716	2 712	0 259	2 730

MARCHÉ LIBRE DE L'OR — MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/9
Or fin (kilo en barre)	94000	95000
Or fin (en lingot)	94200	94800
Pièce française (20 fr)	670	671
Pièce française (10 fr)	460	450
Pièce suisse (20 fr)	597	576
Pièce latine (20 fr)	577	580
Souverain	729	681
Pièce de 20 dollars	3000	3070
Pièce de 10 dollars	1520	1520
Pièce de 5 dollars	795	750
Pièce de 50 pesos	3700	3700
Pièce de 10 florins	589	570

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 10 septembre 1982 a été tiré à 524 423 exemplaires.



A B C D F G H

LE GAZODUC SIBÉRIEN

La Grande-Bretagne est sanctionnée à son tour par les Américains

De notre correspondant

Londres. — Mme Thatcher est « furieuse » des sanctions décidées par l'administration américaine contre la firme britannique John Brown Ingeneering, affirme-t-on ce vendredi 10 septembre dans les milieux proches du premier ministre.

Quelques heures seulement après que le cargo soviétique *Staranovetch-Erynolenko*, avec six turbines destinées au gazoduc sibérien, a quitté les eaux de l'Ecosse pour Leningrad, Washington a, en effet, annoncé que la société et ses trois filiales ne pourraient plus importer des Etats-Unis aucun équipement pour les industries du pétrole ou du gaz. Les mêmes sanctions ont été infligées aux sociétés Dresser-France et Nuovo-Pignone (Italie).

Les mesures prises à l'encontre de John Brown pourraient l'empêcher d'honorer l'ensemble du contrat passé avec les Soviétiques, et qui porte sur 140 millions de livres (1,7 milliard de francs). Quinze turbines doivent encore être livrées pour lesquelles la société britannique a besoin de lampes de rotor de fabrication américaine.

A Glasgow, au siège de la compagnie, on examine actuellement les conséquences des décisions américaines. A Londres, le gouvernement pourrait envisager des contre-mesures ; mais des actions en justice contre l'administration de Washington sont laissées à la discrétion de John Brown. En l'obligeant à honorer les commandes passées par l'U.R.S.S., conformément à la loi sur le commerce, les pouvoirs publics ont placé la société dans une situation juridique plus que favorable.

Dès le début de la controverse entre le président Reagan et les Etats européens impliqués dans l'affaire du gazoduc, Mme Thatcher a adopté une position très ferme. Elle a annoncé que, quelles que soient les pressions américaines, la Grande-Bretagne honorerait sa signature. Cependant, on espérait à Londres que les sociétés britanniques feraient l'objet d'un traitement moins rigoureux que les autres.

Tout en se défendant de vouloir jouer un rôle d'intermédiaire entre les Etats-Unis et l'Europe, le gouvernement de Mme Thatcher n'a pas ménagé ses efforts pour rapprocher les points de vue. Il se propose encore d'organiser une réunion entre respondables américains et représentants des quatre pays concernés pour trouver « *une formule permettant à tous de sauver la face* ». Recevant M. Weinberger, secrétaire américain à la défense, M. Pym, secrétaire au Foreign Office, a plaidé, au début de la semaine, en faveur de la modération, tout en répétant que l'embargo décidé par les Etats-Unis était plus dommageable à l'alliance atlantique qu'à l'U.R.S.S., qu'il est censé viser.

L'opposition travailliste appelle, pour sa part, le gouvernement à refuser tout compromis. Les sanctions américaines sont « *totalement inacceptables* », a déclaré son porte-parole, et la Grande-Bretagne doit tout mettre en œuvre pour s'y opposer.

DANIEL VERNET.

UN INCONNU BLESSE PLUSIEURS PASSANTS A PARIS

Un homme d'une trentaine d'années a tiré sur plusieurs passants, un peu avant 10 heures, vendredi 10 septembre, rue de Lyon dans le douzième arrondissement de Paris.

Entré, vers 9 h 30, dans l'armurerie Guyot-Saint-Rémy, au 50 de la rue de Lyon, cet homme a demandé à acheter un fusil à pompe Remington, modèle Brushmaster de calibre 12. Il avait « *l'air sain d'esprit* », affirme M. Saint-Rémy, propriétaire-gérant de l'armurerie, qui se tenait à la caisse. Resté dix minutes dans le magasin, l'homme a payé en espèces ses achats : le fusil, ainsi que dix paquets de dix chevrotines et un gilet de chasse.

Cependant, c'est après avoir payé, quand le vendeur lui demanda, comme le veut la réglementation, une pièce d'identité, que l'homme changea de comportement. « *Tu t'en passeras* », aurait-il dit, mettant en joue le vendeur, après avoir chargé le fusil avec une cartouche qu'il aurait apportée avec lui. Sorti dans la rue de Lyon, l'homme a continué de charger l'arme et, avançant vers la place de la Bastille, a tiré, sans raison apparente, sur les passants.

Quatre personnes auraient ainsi été blessées, dont deux sérieusement à l'abdomen. C'est place de la Bastille qu'un gardien de la paix a pu finalement le maîtriser, le blessant de deux balles dans le ventre. En fin de matinée, ce vendredi, la police judiciaire de Paris ne connaissait toujours pas l'identité de l'homme qui n'avait « *pas de papier sur lui* ». Selon les témoignages des passants, il ne paraissait « *pas dans son état normal* ».

M. DEFFERRE RÉPOND AUX AVOCATS DES VICTIMES DE LA RUE MARBEUF

Le ministre de l'intérieur, M. Gaston Defferre, a répondu, jeudi 9 septembre, sur « Europe 1 », aux accusations lancées contre lui, la veille, par les avocats de certaines des victimes de l'attentat de la rue Marbeuf, qui lui reprochent d'avoir tardé à expulser un diplomate syrien (*le Monde* du 10 septembre). Selon D. Defferre, la police, « *qui a très bien fait son travail* », n'avait pas pu établir que M. Mikhail Kassouha, l'attaché culturel de l'ambassade, ait été, « *de près ou de loin, l'auteur de la tentative d'attentat* » commise quatre mois avant l'explosion d'une bombe, rue Marbeuf, le 22 avril.

Toutefois, a rappelé le ministre de l'intérieur, ce diplomate avait été placé sous surveillance et le gouvernement avait décidé de l'expulser, le 23 avril, en raison de « *ses agissements extraordinaires, dans les heures qui ont suivi l'attentat, et de certains de ses rendez-vous* ». « *Le gouvernement n'a rien à se reprocher dans cette affaire* », a conclu M. Defferre.

Au Tchad

SÉVÈRES CRITIQUES CONTRE LA POLITIQUE FRANCAISE

M. Edouard Digadimbaye, nouveau préfet du Moyen-Chari, a violemment pris à parti la France à Sarh, deuxième ville du Tchad, située à 600 kilomètres au sud-est de N'Djamena. Au cours d'un rassemblement populaire auquel près de cinq mille personnes ont assisté, M. Digadimbaye a accusé la France d' « *intoxiquer* », au moyen de sa presse, l'opinion internationale, afin de faire croire que l'insécurité régnait encore au Tchad.

« *La France*, a-t-il affirmé, *cherche à ressusciter des tendances politico-militaires qui n'existent plus* », faisant allusion aux nouvelles diffusées par Radio-France internationale et selon lesquelles la première armée de M. Mahmat Abba Saïd avait repris, à la fin du mois d'août, le contrôle de certaines localités du nord-est du pays.

D'autre part, on apprend que, au cours des combats qui ont eu lieu à la fin du mois dernier pour le contrôle de Sarh, près de quatre cents personnes auraient trouvé la mort aux abords de cette agglomération, notamment au pont de Manda, situé à 25 kilomètres, qui commande l'accès de la ville. — *(A.P.)*

POUR DES RAISONS FINANCIÈRES

La France suspend le projet de satellite militaire de reconnaissance

La France a pris la décision de suspendre la réalisation de son projet de satellite militaire de reconnaissance optique, dit projet SAMRO, pour des raisons financières. Ce programme, d'un coût global de 5 à 6 milliards de francs, consistait à mettre en service un tel système d'observation en 1987.

Au ministère de la défense, on explique que cette suspension, pour une durée indéterminée, du développement du programme SAMRO s'explique par des considérations de coût-efficacité, c'est-à-dire que l'intérêt militaire du projet n'était pas à la hauteur des dépenses prévues pour la construction d'une série de satellites espions et des moyens au sol nécessaires au traitement des renseignements militaires ainsi recueillis.

Le projet SAMRO d'un satellite à défilement (1) était destiné à donner aux armées françaises une observation périodique de l'infrastructure des pays survolés et une capacité d'alerte en révélant des indices de préparatifs militaires. Ses caméras de prises de vues, en visible et en proche infrarouge, devaient détecter des objectifs avec une précision de cinq mètres.

Tel qu'il avait été étudié par la direction technique des engins, à la délégation générale pour l'armement, avec l'assistance du Centre national d'études spatiales, le programme SAMRO n'était pas conçu néanmoins pour fournir des renseignements nécessaires à la conduite des opérations tactiques sur le terrain, qui relève davantage des avions de reconnaissance.

Le ministère de la défense, s'il ne nie pas le besoin d'un tel système spatial d'observation, affirme aujourd'hui que le projet SAMRO était ambitieux dans le cadre d'une stratégie nucléaire de dissuasion qui reste fondée sur l'attaque des villes et non pas sur celle des forces. D'autre part, il aurait été nécessaire de disposer d'un grand nombre de satellites SAMRO pour avoir une surveillance permanente et de mettre au point une puissante informatique de bord pour le stokage des données recueillies.

La suspension du développement de SAMRO et, donc, de sa réalisation pour une mise en service en 1987 ne concerne pas, cependant, la participation des armées françaises au projet de satellite SPOT (satellite probatoire d'observation de la Terre). A bord de ce satellite civil, les armées ont, en effet, prévu d'embarquer une double caméra dont le pouvoir de résolution — c'est-à-dire la finesse des détails visibles au sol — atteindra vingt mètres en couleurs et dix mètres en noir et blanc.

En principe, le lancement du premier satellite SPOT-1 devrait avoir lieu à la mi-1984 et, à ce jour, le ministère de la défense a consacré plus de 150 millions de francs à l'opération. En revanche, à la date de 1981, la France avait engagé près de 380 millions de francs au projet SAMRO.

(1) C'est-à-dire qu'il ne reste pas en position fixe dans le ciel, contrairement aux satellites géostationnaires.

Le congrès de l'U.D.F. est reporté aux 27 et 28 novembre

« *Déterminée à offrir aux Français une alternative républicaine aux torts que cause au pays la mauvaise gestion socialo-communiste, l'U.D.F. fera de son prochain congrès qui se tiendra les 27 et 28 novembre, à Pontoise, le point de départ de la reconquête démocratique de la France dans un souci de réconciliation nationale. Ces assises définiront une déclaration politique d'orientation et détermineront leurs priorités pour les élections municipales. L'Union préparera ce congrès avec une volonté d'unité et dans le respect mutuel des courants de pensées solidaires et complémentaires qui font la richesse de l'U.D.F. et qui offrent ensemble au pays la garantie irremplaçable d'un recours dans le respect des institutions.* »

Par cette déclaration commune, les membres du bureau politique de l'U.D.F. réunis, jeudi 9 septembre ont mis fin au débat qui, depuis le mois de juillet, opposait les différentes composantes de l'Union. Le 21 juillet le bureau politique du C.D.S. avait en effet souhaité un report du congrès et une « *clarification* » de son contenu. Les centristes estimaient que ce congrès devait être uniquement consacré à la préparation des élections municipales. Ils redoutaient qu'il ne favorise « *l'élaboration d'une stratégie présidentielle* ». La présence de M. Giscard d'Estaing n'était pas étrangère à leurs craintes (*le Monde* du 26 août 1982).

En décidant le report du congrès aux 27 et 28 novembre prochain, l'U.D.F. accède à leur demande et offre aux militants de chacune des composantes la possibilité de mieux préparer ces assises.

En précisant qu'y sera définie « *une déclaration de politique d'orientation* », le bureau politique opte pour un compromis dont les termes sont suffisamment vagues pour satisfaire tout le monde.

Enfin, en obtenant l'assurance que ce congrès ne servira pas de « *rampe de lancement* » à M. Giscard d'Estaing, les centristes et les radicaux ont pu estimer que leurs craintes d'une personnalisation de ce rassemblement n'étaient plus de mise. M. Giscard d'Estaing, qui assistait à la réunion du bureau politique de l'U.D.F., a tenu à affirmer que seul l'intéresse le développement d'une grande force du centre, et non sa carrière personnelle.

Ainsi, même si l'on ne peut parler d'une victoire d'un courant sur l'autre, la détermination des centristes, relayés par les radicaux, a semblé donner un coup d'arrêt à toute tentation de mettre l'U.D.F. au service d'un homme, de la faire entrer à nouveau dans un schéma « giscardien ».

Le 24 septembre, le bureau politique de l'U.D.F. décidera de l'organisation pratique du congrès. — C.F.-M.

LA FRANCE NOMME UN « OBSERVATEUR PERMANENT » AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS

La France vient de nommer un « observateur permanent » auprès de l'Organisation des Etats américains. La fonction d'observateur auprès de l'O.E.A., dont le siège est à Washington, était jusqu'à présent remplie par l'ambassadeur de France aux Etats-Unis. Le « Journal officiel » de ce vendredi 10 septembre publie la nomination de M. Pierre Carraud « représentant de la France auprès de l'O.E.A. avec le titre d'ambassadeur, observateur permanent ». Cette nomination montre l'intérêt que la France porte aux affaires d'Amérique latine.

[Né en 1919, M. Pierre Carraud a occupé plusieurs postes à l'administration centrale ainsi qu'à Bucarest, à la commission de l'ONU pour les Balkans, à Rome (Saint-Siège), Washington, Sarrebrück, Luxembourg, Vienne, Ottawa et à l'OTAN. Il a été ambassadeur à Lagos (1975) et à Canberra (1978).]

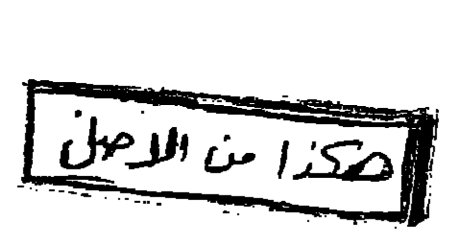
NOUVELLES BRÈVES

● *Le général Eyadema*, président du Togo, est arrivé, jeudi 9 septembre à Orly venant de Lomé, à bord d'un avion spécial. Le chef de l'Etat togolais en visite privée en France devait être reçu ce vendredi par M. Mitterrand.

● *Les Pays-Bas ont renoué les relations diplomatiques* avec la Bolivie, a annoncé La Haye, le jeudi 9 septembre. Celles-ci avaient été suspendues en août 1980, après le coup d'Etat militaire du général Garcia Meza. Le porte-parole du ministère des affaires étrangères néerlandais a indiqué que la remise en liberté des prisonniers politiques, l'autorisation accordée aux exilés de rentrer en Bolivie, et l'annonce d'élections générales, pour le 24 avril 1983, avaient mis fin à la précédente situation de violation des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la République sud-américaine. — *(A.F.P.)*

● *Le réseau automatique interurbain* est rétabli à l'intérieur de la Pologne à partir de ce vendredi 10 septembre. Ces liaisons téléphoniques avaient été suspendues après les manifestations du 31 août. — *(A.P.)*

● *Un triple meurtre suivi d'un suicide.* — Un médecin parisien, M. Claude Cheinisse, âgé de cinquante ans, s'est donné la mort jeudi 9 septembre, après avoir tué ses deux filles, Danielle, treize ans, et Françoise, seize ans, ainsi que sa mère, Mme Marthe Wertheimer, soixante-dix-sept ans, pédiatre à Paris. Le corps de M. Cheinisse, tué d'une balle dans la bouche, avait été trouvé dans la forêt de Senonches (Eure-et-Loir). Quelques heures plus tard, jeudi, les enquêteurs devaient découvrir, dans la résidence secondaire des parents du médecin à Saint-Maxime-Haute-Rive, les cadavres de ses deux filles, vraisemblablement empoisonnées, et de sa mère, tuée elle d'une balle dans la tête. Selon les témoignages de plusieurs voisins, M. Cheinisse, veuf depuis trois ans, souffrait d'un état dépressif.



Méditation sur un anniversaire

IL y a trois ans, le 17 septembre 1979, *le Monde* annonçait : « M. Yasser Arafat a l'intention de poursuivre son offensive diplomatique en direction de l'Europe » ; signalait que « le déficit [de la balance commerciale] avait été, en août, de 4 milliards de francs », et que MM. Maire et Séguy « s'efforçaient d'harmoniser » leurs points de vue. D'une certaine façon, bien des choses n'ont pas changé.

Mais à y regarder de plus près... Le Monde Dimanche, nouveau-né, apparaissait ce jour-là. Il surprit un peu. Quelques lecteurs anciens et fidèles le trouvèrent insolent, indécent dans certains de ses termes et dans certains des sujets qu'il abordait (« *Vous parlez trop du sexe* »), trop attaché à dépeindre telle qu'elle était une société que l'on jugeait décadente.

Bien des gens sortaient encore avec peine de certitudes et d'incertitudes dues à l'ouragan de 1968. Les « soixante-huitards » avaient trente ans, une femme (ou une compagne), des enfants, un poste dans l'éducation nationale, la banque ou les P.T.T., et des nostalgies. Ils avaient onze ans plut tôt découvert le verbe et le concassage des idées reçues. Ils venaient de découvrir leur corps, avec l'aide de la publicité. *Ils* s'adonnaient, parfois avec remords, au jogging et à la cuisine. Bons vieux remèdes pour effacer les rêves adolescents. Leur rêve d'adulte, c'était désormais de « trouver le temps de vivre ». Frédéric Caussen, dans *le Monde Dimanche*, constatait que « la France avait pris un coup de vieux »...

Parmi leurs aînés, un certain nombre gardaient, eux aussi, la blessure du grand espoir passé ou de la grande peur qu'ils avaient vécue. *Les uns se cramponnaient*, comme à un couvre-pied qui glisse, à l'idéalisme qu'ils avaient insufflé à leurs cadets ou que leurs cadets leur avaient *insufflé*. Les autres voyaient en toute description de modes de vie nouveaux (ou qu'ils jugeaient tels) l'encouragement à la marginalité, le souffle pervers de la décadence, la menace d'un effondrement des structures sociales par la disparition de la morale puérile et honnête.

Les jeunes, eux, sortaient de la « bof génération » pour plonger dans le réalisme ou l'attente de l'apocalypse. A la plupart, les passions et les mots paraissaient surannés. Ils étaient trop soucieux d'échapper au chômage pour vouloir changer le monde.

M. Giscard d'Estaing était au pouvoir. La gauche était belle. D'autant plus belle que seuls des rêveurs la voyaient emporter l'Elysée et la majorité. Le militantisme politique, qui avait — provisoirement ? — pris le pas sur le militantisme social, n'en était que plus vivant. La *dérision* était à gauche, avec un zeste de désespoir qui lui donnait du ton.

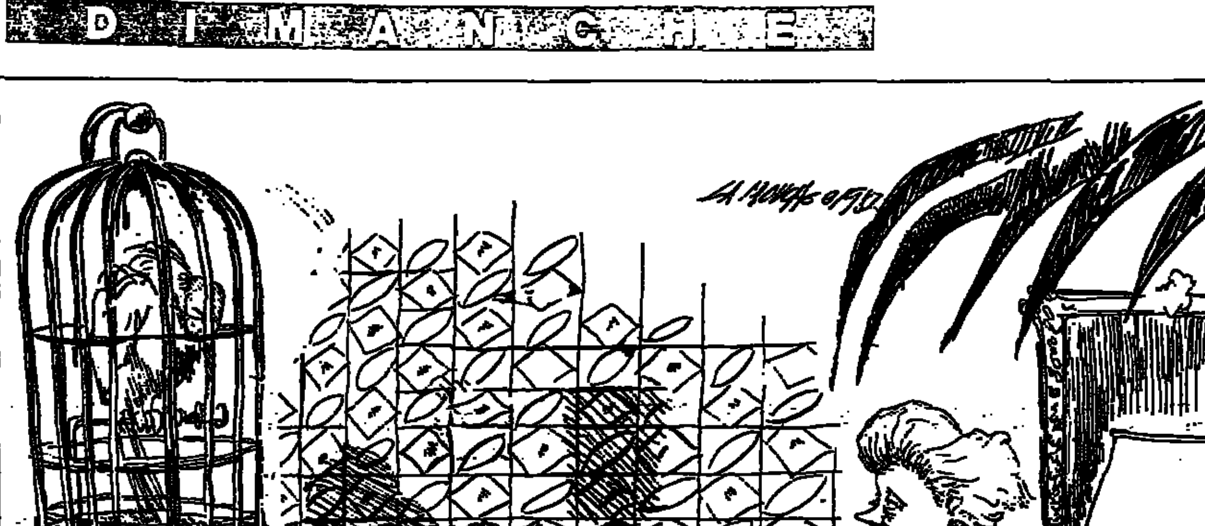
La majorité, elle, avait des scrupules, déchirée comme toujours entre l'immobilisme des uns et le modernisme des autres. Les pères et les mères conservateurs — et bien des autres aussi — se remettaient à peine d'avoir engendré des révolutionnaires et de ne pas savoir quel nom donner en public à celui qui partageait la vie de leur fille.

Aujourd'hui, les mœurs ne changent plus guère ou leurs changements perdent de leur provocation. Des marginalités sont entrées dans la norme. Et les vieilles normes reprennent le pas sur d'éphémères marginalités. De toute façon, ce n'est plus là un souci de premier plan. On pense moins au temps de vivre qu'au moyen de survivre.

En même temps que les initiatives sociales s'institutionnalisent, que les dernières communautés deviennent des G.A.E.C. (groupements agricoles d'exploitation en commun), que le militantisme politique et l'arme de la dérision reviennent à la nouvelle opposition, tandis que le militantisme social mobilise de nouveau les gens de gauche, les lecteurs se sont habitués au monde qui les entourait. Et, pour ceux qui l'avaient regardé avec quelque *réserve*, au *Monde Dimanche*.

JEAN PLANCHAIS.

Le Monde
DIMANCHE





LA MOUCHE

L'argent des veuves

Le veuvage n'est pas toujours pour les femmes synonyme de difficultés économiques. Leur situation s'améliorant, les veuves pourraient à l'avenir devenir un groupe de pression important.

« J'*AI juste le minumum pour vivre normalement, une petite pension et quelques économies qu'on avait pu faire du temps de mon mari...* » Lucienne, vieille dame digne et souriante dans son intérieur propret, ne se plaint pas outre mesure. Une vie à petite vitesse, sans surprises, sans excès et sans misère, dans le décor immuable d'un modeste deux pièces, avec fenêtre sur cour, au pied de la butte Montmartre. Depuis la mort de Paul, il y a douze ans, Lucienne a fini par s'habituer à l'idée qu'il faudrait faire seule le dernier bout du chemin.

Une solitude qui aujourd'hui n'a rien d'exceptionnel et qui frappe un nombre croissant de femmes âgées. Cette vocation à l'isolement est d'ailleurs soulignée dans les travaux des démographes. « *Le veuvage féminin prend des proportions alarmantes*, constate M. Paul Paillat, chef du département de démographie sociale à l'INED. *Après 65 ans, plus de la moitié des femmes sont veuves, contre un quart entre 60 et 64 ans. Après 85 ans, le veuvage est la règle...* » *(1)*.

En 1975, on dénombrait déjà près de 3 200 000 veuves, dont les trois quarts avaient plus de 65 ans. Le recensement de 1982, dont toutes les données n'ont pas encore été rendues publiques à ce jour, ne fera que confirmer cette tendance : plus on se rapproche de la grande vieillesse, plus la population âgée est à majorité féminine.

A cette situation, plusieurs causes: D'abord le vieillissement progressif du pays. Alors que, en 1901, les 60 ans et plus représentaient 20 % de la population, en 1980 la proportion des « vieux » est passée à près de 32 %. Depuis 1946, selon l'INED (2), les effectifs des personnes âgées se sont accrus *pratiquement deux fois plus vite* que ceux de la population totale. En dépit de la baisse générale de la mortalité, les hommes continuent à décéder plus tôt que leurs compagnes, l'espérance de vie se situant à 69 ans pour les premiers, à 77 ans pour les secondes. Cette « mortalité différentielle », pour reprendre le vocabulaire des spécialistes, fait de toute femme mariée arrivant à l'âge de la retraite une veuve en puissance.

La disparition prématurée du conjoint qui s'accompagne d'une baisse sensible des ressources entraînerait-elle en définitive une dégradation profonde et permanente de la situation économique de l'épouse ? Ou bien celle-ci arrive-t-elle, par les effets cumulés des transferts sociaux — retraite, droits de reversion, capital-décès, etc. — et l'existence d'un patrimoine constitué par le couple, à maintenir vaille que vaille son niveau de vie ? Questions qui méritent d'être posées lorsque l'on sait qu'un foyer sur quatre en 1975 était un foyer de veuve.

Pour la Fédération des associations de veuves chefs de famille (FAVEC) (3), qui revendique 52 000 adhérentes, le veuvage amène un bouleversement non seulement psychologique, ce qui est évident, mais aussi social et financier. « *La contribution de l'époux décédé disparaît, mais les dépenses familiales ne diminuent pas*, lit-on dans un dossier d'information. *De plus, des charges supplémentaires apparaissent, liées aux transformations souvent importantes que l'épouse doit apporter à sa manière de vivre* ».

Un effort de solidarité

Ces observations méritent cependant d'être nuancées, car elles portent en fait sur un nombre limité de cas, des cas difficiles de femmes seules qui s'adressent à la FAVEC pour obtenir aide et conseils. « *Celles qui viennent à nous, c'est le style « paumées », celles qui n'ont plus d'autre recours*, remarque une responsable de l'Association des veuves civiles du Rhône, à Lyon. « *Les autres, elles se débrouillent !* »

Le « manque à gagner », bien réel, est loin de conduire néanmoins, comme on le croit parfois, les épouses à l'indigence. Bon nombre d'associations le reconnaissent ; l'effort de solidarité en direction des personnes âgées, visant à assurer aux plus démunies d'entre elles un minimum vital, concerne bien entendu cette catégorie. En 1980, était instituée une « assurance-veuvage », financée par les cotisations des salariés, qui a été versée à quelque 10 000 veuves sous forme d'allocation forfaitaire. Cette rente temporaire, attribuée aux plus défavorisées n'ayant pas encore atteint l'âge de la retraite, s'élève à 1 600 F par mois environ la première année, à un peu plus de 1 000 F la seconde année et à 800 F la troisième.

Quant aux vieilles gens, leur paupérisation serait toute relative. Dans un volumineux rapport consacré au financement des retraites, un groupe de travail réuni par l'Association des âges (4) allait à l'encontre de bien des idées reçues. « *Contrairement à certaines études, nous pensons que le montant des pensions a augmenté considérablement, soit par le biais d'améliorations sensibles dans le calcul des pensions, soit dans l'arrivée à maturité des systèmes complémentaires de retraite et l'apparition d'un nombre d'années cotisées plus important, soit encore par une augmentation trimestrielle du montant des pensions qui est parallèle ou même supérieur à celle des salaires* ».

MICHEL HEURTEAUX.

(Lire la suite page III.)

(1) *Vieillissement et Vieillesse*, par Paul Paillat, coll. Que sais-je ?, PUF, 1982. *INED : Institut national des études démographiques.*

(2) Revue *Population*, n° 2, 1978. Voir aussi *le Monde Dimanche* du 2 novembre 1980.

(3) FAVEC, 28, place Saint-Georges, 75009 Paris, tél. 526-05-42.

(4) « Quel avenir pour les retraités ? », travaux du groupe patrimoine de l'Association des âges, tél. 504-27-44.

LIRE

COURRIER

Un bon usage du chômage

D'un lecteur qui a demandé que son anonymat soit préservé :

Vous me permettrez d'apporter, dans cette discussion infinie sur le chômage, une note un peu discordante. Je ne me réjouis pas de cet état dans lequel je me trouve depuis plus de deux années, et sans doute, vu mon âge, pour longtemps ! Je n'éprouve aucune volupté à me proclamer chômeur... Mais enfin, après toute cette littérature, ces variations sur le thème du chômage, du chômeur et de ses états d'âme (les « ombres errantes » de M. Gaussen), ne convient-il pas d'en venir à une plus juste mesure de la réalité ?

(...) Distinguons tout d'abord. Pour l'élite dirigeante (...), pour la majorité silencieuse qui les suit dans l'approbation des valeurs qui sont à la base de cette société productiviste, le chômage est intolérable, comme l'idée de la mort. Encore, celle-ci, l'a-t-on chassée, pourchassée, reléguée dans des lieux innommables. Mais le chômage ? Et les chômeurs ? En attendant de les regrouper dans des camps, il faut bien les supporter, s'en accommoder. C'est sans doute la raison pour laquelle ils sont à la fois objet de compassion et de mépris, alternativement plaints et détestés, quand on ne feint pas, simplement, d'ignorer leur existence. (...)

On n'a pas tout à fait tort de voir dans le chômage un signe de mort pour la société, mais cette société mérite-t-elle encore d'être sauvée, et la gauche au pouvoir n'a-t-elle pas mieux à faire que de retarder les échéances et de promettre tout à la fois la continuation du passé et le changement ?

Si l'on regarde maintenant du côté des chômeurs de base, on est bien obligé de constater que la situation des personnes, si l'on excepte quelques cas-limites, celui des chômeurs âgés notamment, n'est pas si dramatique qu'on voudrait le faire croire. Sur le plan matériel, et c'est tout de même ce qui importe au premier chef ! le chômeur d'aujourd'hui ne connaît pas la détresse, rien de commun avec ce qui se passait dans les années 30, en France et ailleurs.

Laissons ironiser les bons esprits sur ces chômeurs qui viennent pointer en automobile et partent quand même en vacances, c'est très bien comme cela et c'est tout à l'honneur des dispositifs et régimes, basés sur la solidarité, qui ont été mis en place il y a une vingtaine d'années. Ajoutons même que c'est simplement justice ; pourquoi des hommes et des femmes que l'on a rendus complètement dépendants — matériellement et psychologiquement — d'une organisation économique sur laquelle ils n'ont aucune prise devraient-ils, seuls, en supporter les aléas et les dysfonctionnements ? Retournons-nous plutôt vers le système éducatif, la concentration urbaine, le mode de vie et le modèle de consommation imposés par les médias et la publicité... et au-delà par les puissances qui nous gouvernent ! La liberté, l'autonomie, sont des mots vides de sens lorsque toute l'organisation sociale concourt à fabriquer des infirmes.

J'irais même jusqu'à me montrer indulgent et compréhensif à l'égard de certains fraudeurs : chômeurs s'adonnant, à l'occasion, au travail noir ; jeunes femmes profitant de la situation pour consacrer un peu de temps à leurs enfants et à leur foyer tandis que le mari subvient, pour l'essentiel, aux besoins du ménage. Bien sûr, de telles pratiques, si elles se généralisaient, mettraient en péril l'existence même du régime, mais [celui-ci] ne devrait-il pas, de toute façon, être adapté, et les indemnités modulées, afin de mieux prendre en compte les situations concrètes et de répondre aux besoins (âge des bénéficiaires, présence d'un conjoint percevant un revenu, enfant à charge), sans parler des aspirations à des modes de vie différents ? Enfin, est-il répréhensible *en soi* de produire des biens et des services sans passer par les canaux obligés de l'économie marchande ? La question n'est pas simple, mais, en tout état de cause, les chômeurs constituent bien, aujourd'hui, la seule catégorie de Français à subir, sans récriminer et sans menacer, une amputation substantielle de son pouvoir d'achat. Aux avant-postes de la « nouvelle donne » économique, ils méritent bien un peu d'égards et d'indulgence.

Il m'a été donné de participer à certains de ces stages, dits parfois de remise à niveau, et qui semblent principalement avoir été conçus — outre leur incidence sur les statistiques de l'emploi — pour occuper les chômeurs et les inciter à ne pas baisser les bras. Louable finalité, mais incomplètement réalisée dans la mesure où la recherche d'un emploi est présentée comme l'objectif exclusif. Ne faudrait-il pas *aussi* entraîner les chômeurs à regarder en eux-mêmes, à explorer leurs capacités et ressources personnelles, à mobiliser leur imagination en vue de meubler cette oisiveté forcée qui conduirait inéluctablement, entend-on parfois dire, au désespoir ou à la déchéance ? S'il est vrai que l'homme s'accomplit dans la réalisation d'une œuvre ou d'une tâche, il l'est non moins que le travail professionnel n'est pas le moyen exclusif de cet accomplissement.

Il faudrait écrire le traité sur le bon usage du chômage, sur les chances qu'il offre de remettre en cause des modes de vie dispendieux, de retrouver les vraies valeurs desquelles nous a souvent distrait une activité professionnelle forcenée. Il est vrai que les conditions de vie — je pense aux citadins des grandes villes, — comme l'idéologie régnante, ne facilitent pas le passage à travers cette épreuve qui agit à la manière d'un révélateur dans nos existences, comme d'un « analyseur » dans la société.

La bijouterie

La lecture, dans *le Monde Dimanche* du 15 août, de l'article « Les bijoutiers vivent dangereusement » (Tranches de drames) me remet en mémoire un fait récent.

Il y a quelques mois, en début d'après-midi, la propriétaire d'une bijouterie était abattue par un cambrioleur contre lequel elle avait peut-être cherché à se défendre. Devant la boutique, avenue d'Italie, un attroupement très animé discutait encore quelques heures après le drame. Voisins, simples passants, disaient leur indignation, et les discours étaient particulièrement violents contre les voleurs, les assassins, mais aussi contre M. Badinter (dont « la famille elle-même pourrait bien avoir des ennuis un jour » !), contre la gauche en général. Certains habitants du quartier s'en prenaient vivement à ceux « qui avaient voté Mitterrand le 10 mai », et on pouvait craindre une empoignade directe sur le trottoir.

Ayant à repasser plus tard sur l'avenue, je remarquai un attroupement toujours important, mais le comportement des gens avait quelque chose d'un peu étrange et je m'approchai. La première réaction des passants qui apprenaient le drame était aussi indignée et violente qu'auparavant. Mais un petit papier fixé sur la vitre (à l'intérieur) de la boutique attirait les regards, et chacun s'en approchait pour le déchiffrer, pensant peut-être à un appel à la révolte qui le conforterait dans sa propre colère et son désir de répondre à la violence par la violence (autodéfense, rétablissement de la peine de mort, etc.). Or, après lecture, chacun devenait silencieux, et semblait décontenancé. La petite note fixée sur la vitrine parlait de non-violence (formule tirée d'un livre de sagesse ? Improvisée ? Rédigée par la famille de la victime ?...).

Mais l'effet sur les passants était sans doute fort, car chacun se sentait obligé de remettre en question ses évidences sur la riposte à la violence. Certaines personnes ont très probablement désapprouvé le contenu de l'affichette. Mais c'était tout de même une invitation à la réflexion.

Quand la boutique rouvrit plus tard ses portes, le système de protection visible de l'extérieur était seulement une petite pancarte portant les mots : « Frappez avant d'entrer... »

L. SANDRAZ.

Confréries

Habitant le Loir-et-Cher, je me précipitai à la gare de Blois, ce samedi soir, pour cueillir *le Monde Dimanche* au saut du train : alléché par le sommaire qu'en donnait l'édition précédente, j'attendais de savoir ce que *le Monde* et Béatrice Houchard m'apprendraient de la gastronomie de mon terroir.

La « France à table » dînait chez moi, j'ouvris le supplément dominical la fourchette à la main.

Stupéfaction et Alka-Seltzer : on me dit qu'en Loir-et-Cher la « renaissance » des « traditions gastronomiques » se manifeste d'une manière « exemplaire » par le truchement des fêtes et confréries de gueule.

Ainsi donc, ces adorateurs du boudin, de l'asperge ou de l'andouille qui suivent les défilés de calvacade ou de comice agricole en robe de chambre avec turban de mamamouchi et assiette, fourchette ou brochette en sautoir, seraient les acteurs héroïques d'une redécouverte du bien-boire et du bien-manger. Ceux-là, qui se créent de toutes pièces de prétendues traditions et s'auto-décernent les titres les plus ronflants, se réunissent de temps à autre pour « gueuletonner » chez les restaurateurs de service — évidemment grand argentier ou échanson, — et intronisent de temps à autre, sous les flashes de journaux locaux en mal de copie bouche-trou, les amis d'amis, les beaux-frères et — quand ils acceptent — quelque sous-préfet ou président de chambre de commerce (les relations, ça peut toujours servir), ceux-là seraient donc beaucoup plus que d'aimables et inoffensifs amateurs de processions costumées.

En réalité, hormis quelques confréries viniques qui remplissent, avec un grand sens des relations publiques, une mission de promotion des appellations qu'elles défendent, ces « sectes » ne sont, le plus souvent, que les créations de syndicats d'initiative ou comités des fêtes à la recherche d'une idée nouvelle pour animer leur commune et surtout y faire venir, une ou deux fois l'an, promeneurs du dimanche et touristes estivants.

Car, tout au long de l'été, à portée d'appareil photo des châteaux de la Loire, la lutte est implacable entre les foires à la brocante, fêtes de la moisson, cavalcades, courses d'ânes ou de vieux vélos, foires gastronomiques et festivals en tous genres, sans oublier les guérillas plus locales des kermesses et fêtes avec folklore et majorettes.

Ainsi la commune de Bracieux, si près de Chambord, s'est-elle inventée, il y a quatre ans, une « fête des guernazelles » (grenouilles en patois solognot) : le boudin, l'andouillette, l'escargot, l'asperge, le pâté de citrouille, la crêpe, etc., étaient déjà pris dans la région. Cette année, dans la journée, 300 kilogrammes de cuisses de grenouilles congelées, venues de l'autre côté du rideau de fer, ont été jetés dans de grands bidons emplis d'huile bouillante... Et fut créée la noble confrérie des « mangeux de guernazelles » et le maire de la commune intronisé en grande pompe.

Pas plus que les stands de dégustation de vins sur le bord des routes que proposent des viticulteurs, parfois réunis en confréries (et que le législateur serait bien inspiré d'interdire : arrêtez-vous, buvez gratuitement et reprenez la route des vacances...), pas plus que la maxime du type « un peuple qui sait boire est un peuple qui sait vivre » placée en titre de l'article (en Touraine on dit aussi « Tourangeau qui boit de l'eau, c'est point un Tourangeau » et tous ces proverbes de soiffards s'inscrivent en lettres d'or au-dessus du zinc des pires assommoirs), ces pratiques — au demeurant plutôt sympathiques — n'ont pas grand-chose à voir avec l'art culinaire et la défense de la gastronomie du terroir. Ni avec la délicate recette de matelote d'anguilles ou la liste de mets succulents que proposait la même page du *Monde*.

J'imagine ce bon La Reynière à la foire au saucisson, glissant une andouillette dans l'urne pour l'élection de Miss Boudin... S'il lit *le Monde Dimanche* avant son consommé du soir, ses papilles ont dû se dresser sous son palais.

J. BUGIER
(Blois)

JEAN-PIERRE RODA

Pour un mot

Humaniser les lieux de vie collective où séjournent nos grands et nos arrière-grands-parents, ajouter de la vie aux années, c'est un vaste, indispensable et généreux programme.

La loi sociale du 30 juin 1975 a *fixé un délai* de dix ans pour que disparaissent nos hospices et qu'ils soient transformés en maisons de retraite ou en établissements de long séjour.

Les murs se transformeront si c'est nécessaire, ce qui n'est pas toujours le cas, mais le mot, lui, est condamné à une mort certaine.

Moi, je trouve juste de le défendre ce mot, de tenter de le sauver, de le réhabiliter...

Les murs de nos hospices, un jour oublié d'un passé lointain ont été neufs, beaux, et fleuris car de vastes jardins, soigneusement entretenus, les entouraient ; l'ambiance n'y était sans doute pas toujours gaie, mais le monde d'alors était-il bien gai ?

Les temps étaient, je le crois, durs, pour les vieux, mais aussi pour les veuves, les orphelins, les infirmes, les pauvres, les ouvriers des usines...

On n'était pas alors mécontent de trouver un toit hospitalier, un hospice, pour se remettre de ses fatigues et des maux.

Et puis, au fil du temps, alors que les conceptions sociales évoluaient et que les exigences se faisaient plus grandes, les hospices ont vieilli et se sont délabrés... Ils sont devenus ainsi de moins en moins hospitaliers, et pour ceux qui, faute d'alternative, ont dû y être admis, c'est avant la mort dans des salles sans âme, dans des couloirs malodorants, une sorte d'inévitable purgatoire.

Pour l'opinion, l'hospice est devenu l'« inhospice », un lieu rebutant où il faut éviter de séjourner.

Alors bien sûr il faut achever de moderniser les murs, il faut rendre agréables ces lieux de vie, il faut aussi et surtout donner à ces établissements des moyens convenables de fonctionner, et surtout un personnel suffisant, car c'est autant sur l'effectif et sur la qualité du personnel que sur celle des murs que repose en fin de compte l'humanisation.

Il est nécessaire de poursuivre ces indispensables efforts mais je voudrais que ce soit au profit des hospices afin que ne meure pas un mot si proche à l'oreille et à l'esprit de celui d'humanisme.

Je ne crois pas qu'il y ait un jour un poète pour évoquer les unités de long séjour, les services de moyen séjour, les sections de cure des maisons de retraite médicalisées. Il s'agit là de termes techniques ne reposant pas sur des considérations humaines mais strictement financières, les termes recouvrent des distinctions si subtiles que là où le public est bien évidemment perdu, les fonctionnaires eux-mêmes s'égarent parfois.

Alors, alors, pourquoi ne pas oser rendre à l'hospice, par une politique sociale dynamique, la beauté de son sens premier ?

DANIELLE DUMONT.

● LES VOYEURS DE L'ÉCRITURE : nous avons mal orthographié le nom du graphologue Georges Tavera (et non Tayera), *le Monde* du 5 septembre. Que sa petite-fille, Rosine Lapresle, nous le pardonne !

VOUS ET MOI

Champion d'échecs

Il me sourit d'un grand sourire bestial. Y regardant de près, je vois que ce sourire n'en est pas un. Quand je l'ai rencontré boulevard Saint-Michel, je ne l'ai pas reconnu. Jacques S..., c'était autre chose. Mais lui m'avait vu de loin :

« Leulliette ! hurlait-il alors que je radinais le long des trottoirs. Leulliette ! »

Assis à la terrasse d'un café, nous faisons le point, comme disent les navigateurs en chambre.

S... a perdu quelques feuilles. Moi aussi. Forcément, en vingt ans. Mais qu'est devenu l'étudiant brillant que fut cet homme à tête de perdant ? Sa face meurtrie, boxée par la vie, a quelque chose de nocturne. Le calme de ce garçon hier doué d'une vitalité accablante m'étonne. L'air de venir d'un autre monde. A-t-il à ce point vieilli de l'intérieur ?

« Alors ? lui dis-je. A notre dernière rencontre ça « marchait » pour toi si j'ai bonne mémoire : excellente situation, appartement à Paris, femme charmante...

— Oui mais, aujourd'hui, c'est la marche arrière. Je suis en pleine glu... Et ça m'est égal !

— Narre-moi ça. (Il veut bien sourire.)

— C'est simple. D'échec en échec, je suis devenu champion d'échecs. Un toboggan qui n'en finit pas ! Loi des séries. Réaction en chaîne. La faillite au sourire vert. »

Il feint d'en rire encore. Tu souris de tes peines, dit un proverbe arabe. Je ne suis pas dupe.

« ... J'ai d'abord été licencié. Sur le carreau ! Bon pour les mouches. Oui, c'est d'une écœurante banalité, crâne-t-il. Mais passé la première stupeur, j'ai conclu : pourquoi insister ? Une situation assise est-ce important ? Et dans mon horreur d'être assis, j'ai renoncé à me promouvoir. Soixante douze mille heures : le temps que l'homme normal passe dans son bureau. J'ai opté pour l'anormalité. En un clin d'œil, je me suis retrouvé sans projet, sans argent.

— Mais tes moyens de subsistance ?

— Oh ! Je trouve mille façons d'exister ! On me demande : qu'est-ce que vous faites ? Je réponds : rien. Il paraît que c'est interdit. Si vous ne faites rien, vous n'êtes rien. Je survis. Comment ? C'est là, mon cher Leulliette, un mystère qu'il vaut mieux pénétrer par la pratique qu'éclairer par le discours.

(Je n'en saurai pas plus.)

— Et maintenant, où habites-tu ?

— Hôtel des Amis.

— Ton appartement ?

— Vendu. Ça grouillait de fantômes. Et puis, vivre dans un vide rempli d'objets, tu avoueras...

— Tu t'es retiré sous ta tente ?

— Pour lécher mes plaies. Brisé comme une chose bonne à jeter aux ordures.

— Mais tes affaires ? Tes biens ?

— Mes biens ? (Jacques S... a un rire de singe.) J'ai deux valises. On finit par désirer de moins en moins de choses. Recalé de leur société de consommation, je me suis aperçu que j'étais un non-consommateur-né. Je me contente du... triste nécessaire. Voiture, alcool, télé, tabac, tiercé : aucune névrose nationale ne mord plus sur moi. J'ai fait de ma disgrâce une grâce.

— C'est très socratique. Mais ta femme, sans être indiscret ?

— J'ai un compagnon.

— Pardon ?

— Oh ! Qu'il est bête ! Oui. Un compagnon : moi-même. Ce n'est pas le meilleur. Mais enfin... »

Il me tend une photo : dans un salon, une jolie femme en maillot de bain sert le thé.

« Cette judasse ! reprend-il. Elle a osé me quitter quand tout craquait. Tu vois, j'ai entassé les échecs sentimentaux. J'ai tout raté : même mon divorce ! Mais j'ai absorbé ça aussi. Mon capital affectif épuisé, solo, glacé, j'ai décidé : à partir d'aujourd'hui, indifférence ! Pas de temps à consacrer à la haine. Bref, mon rêve évanoui dans la *réalité* ; j'ai dit : bon débarras ! Et cette créature n'est plus que ce qu'on appelle en chimie une trace. Je l'ai rayée de ma vie. J'ai tiré un trait sur le bonheur. Après tout, je ne suis pas une femme ! Et depuis que j'ai renoncé à être heureux, eh bien ! je suis moins malheureux.

— Tu as des projets ?

— Mes projets ? Ecoute. Longtemps un mot à double face a tinté comme une pièce de monnaie dans ma tête : succès, échec, succès, échec. Puis, fort de mon expérience de l'épreuve, l'idée m'est venue d'en faire profiter d'autres. Pourquoi avoir honte de l'échec ? Ne pas l'accepter, l'intégrer ? Etre incapable de le regarder dans les yeux ? N'en parle à personne : je rédige actuellement un petit manuel sur la question. Pas un traité de morale. Un constat. Pratique. Titre : « Comment échouer en dix leçons ».

— ... « Ou du bon usage de l'infortune » ? proposé-je, un peu perdu dans son labyrinthe mental.

— Tu as trouvé. Merci. Ce sera le sous-titre. Très dix-huitième siècle. Oui. Que toute infortune nous soit fortune !

— Garçon. Deux demis. »

... Qu'il parle ! Qu'il se vide ! L'échec l'aurait-il fortifié à ce point ? Selon le mythe américain des *winners* et des *losers*, Jacques S. est un perdant. Pas un gagnant. Mais quelque chose en lui continue à se battre. Et, vaincu, n'est-il pas vainqueur, même s'il ne sait encore de quoi ?

« J'ai mené une enquête silencieuse sur mon propre cas. Si je n'attends rien, je m'attends à tout. Mon chemin est partout.

— Tu cherches à te recaser ?

— Ce n'est pas dans mes idées actuelles. J'ai découvert que j'avais la passion de l'échec... La noblesse de l'échec ! L'échec, c'est la vie. Le monde lui-même est un échec. Presque toutes les vies sont ratées. Pourquoi le succès serait-il le seul critère du mérite ? De la qualité ? Aux yeux des autres, mon avenir est indéfendable mais rien n'est intolérable. J'ai trois ou quatre fois touché le fond. Mais si tu tombes à l'eau du dénuement, tu n'as qu'à t'y détendre en souriant, vieux...

— Et alors ?

— Alors, tu flottes. Et puisqu'il faut persévérer malgré l'échec, que tout échec nous soit donc signe, tout malheur, chance. De défaite en défaite, volons jusqu'à la victoire finale !

— Ne t'emballe pas.

— Crois-moi. Bien des échecs sont des expériences plus riches, plus significatives, plus profitables que bien des succès.

— Je te crois.

— Enfin quoi ! Mieux vaut un échec intéressant qu'un succès sans intérêt, non ? »

PIERRE LEULLIETTE.

هكذا من الاصل

AUJOURD'HUI

L'argent des veuves

(Suite de la première page)

Si le troisième âge n'est plus désormais systématiquement synonyme de déchéance économique, on constate malgré tout de grandes disparités entre les retraités, le veuvage constituant même un facteur aggravant d'inégalité. La perte d'un mari entraînera certes une baisse du pouvoir d'achat, mais celle-ci variera beaucoup selon l'appartenance sociale du ménage, l'âge de la veuve, le régime de l'époux, la possibilité de cumuler ou pas une retraite personnelle et une pension de réversion.

Toutes les veuves peuvent percevoir celle-ci, mais l'attribution dépendra surtout de l'âge de l'allocataire. Dans le régime général et le régime agricole, il faudra, pour prétendre toucher la réversion, avoir 55 ans, ne pas disposer de ressources personnelles annuelles supérieures à 2080 fois le SMIC horaire, enfin, lorsqu'il n'y a pas d'enfant, la durée du mariage ne devra pas être inférieure à deux ans. Lorsque ces conditions sont réunies, l'épouse touche cette pension qui équivaut à 50 % de celle du conjoint décédé.

D'autre part, le plafond de ressources qui conditionne l'attribution de la réversion dans le régime de base aboutit parfois à la pénalisation de certaines catégories de veuves. Telle épouse, femme au foyer, bénéficiant de revenus bien supérieurs au SMIC provenant d'un mari aisé, percevra la réversion car elle sera considérée comme étant « à charge ». Mais telle autre qui, par obligation, travaille et perçoit un salaire légèrement supérieur au SMIC, ne touchera rien du tout, alors qu'en fait ses ressources sont bien inférieures à celles de la première.

L'inégalité par le cumul

Autre source d'inégalité : le principe du cumul qui bénéficie en dernière analyse aux catégories les plus aisées ou les mieux protégées, comme les fonctionnaires. Dans le régime de base, la veuve arrivée à l'âge de 65 ans ne pourra cumuler sa propre pension et celle de son mari que dans la limite de la moitié du montant total des avantages vieillesse. Dans les régimes complémentaires, en revanche, tels ceux regroupés dans l'Association générale des institutions de retraite des cadres (AGIRC), la réversion de la retraite du mari se fait à hauteur de 60 % des points acquis et pourra s'ajouter sans conditions aux ressources personnelles de la femme.

Il est donc plus avantageux, si l'on peut dire, d'être veuve de cadre, si possible supérieur, ou encore veuve de fonctionnaire. Pour Eliane, 68 ans, retirée à Versailles avec ses deux caniches nains et tout un assortiment d'oiseaux en cage, le décès de Georges, fonctionnaire de la classe A au ministère des finances, n'a pas chamboulé une existence de tout temps confortable.

A sa propre retraite de cadre dans les cosmétiques – 6 000 F par mois environ – s'additionne celle de son mari – 7 500 F – qui avait par ailleurs cotisé à un régime complémentaire de la fonction publique, qui lui verse un peu plus de 1 000 F par mois. Des revenus qui permettent à Eliane de faire face à ses obligations – charges de copropriété importantes, entretien d'une résidence secondaire très fréquentée par les enfants – et de ne rien changer à ses habitudes en matière de loisirs : vacances à la mer et à la neige, et depuis deux ans, découverte des pays lointains...

Un veuvage somme toute sans grosses difficultés, pendant lequel on ne se contenterait pas seulement de vivoter, surtout lorsqu'on a passé son soixante-cinquième anniversaire. « *Celles-là s'en sortent mieux en général,* reconnaît Mme Odette Barthelmé, vice-présidente de la FAVEC. *Pour elles, le risque veuvage semble avoir été prévu et matériellement garanti.* »

A cet âge, on n'a plus d'endettement ni d'enfant à charge, et on est de toute manière beaucoup plus « riche » qu'on pouvait l'être au début de sa vie active. L'âge de la retraite, c'est en effet le moment où l'on dispose du plus grand capital, résultat d'une accumulation effectuée tout au long de la vie. Plusieurs études consacrées au patrimoine des ménages (5) ont montré que le montant augmentait régulièrement avec l'âge. En 1977 : 413 000 F à 65 ans, 130 00 F seulement à 30 ans.

Dans le patrimoine des personnes âgées, où l'on retrouve autant de comptes-chèques, d'épargne liquide et de valeurs mobilières que dans les autres classes d'âge, le logement tient une place prépondérante. Le couple ou le conjoint survivant est dans la majorité des cas propriétaire : 56,7 % des retraités le sont, selon l'INED (6), contre 46 % pour l'ensemble des Français ; cette proportion monte à plus de 70 % dans les communes rurales. Disposer d'un logement pour ses vieux jours, c'est évidemment un avantage qui pourra *compenser une baisse des revenus.*



LA MOUCHE

En contradiction avec le droit français

A cet âge, on a aussi bénéficié de tous les héritages, le plus gros des transferts d'une génération à l'autre s'effectuant, selon les travaux du Centre de recherche sur l'épargne (CREP), entre 40 et 65 ans. Au moment de la retraite les « espérances » d'héritages chutent d'ailleurs de manière significative : on n'attend plus grand-chose pour la bonne raison qu'on a déjà tout reçu ou presque (7).

Et on se trouve soi-même dans l'obligation de penser à sa propre succession. Comme le mari « part » généralement plus tôt que sa compagne, celle-ci devient en quelque sorte l'héritière. Lorsqu'il n'y a ni descendants ni ascendants et que le couple était marié sous le régime de la communauté légale, elle recevra la totalité du patrimoine. En présence d'enfants, elle ne pourra disposer que d'une partie de la succession.

Depuis quelques années, les couples adoptent une stratégie successorale, la donation entre époux, visant à préserver les moyens d'existence de celui qui reste. Cette volonté de favoriser le conjoint apparaissait très clairement dans un sondage de l'IFOP en 1979, réalisé à la demande du mouvement Jeune notariat. Même en présence d'enfants, les Français considéraient alors à une forte majorité – 62 % – que le dernier vivant devait être l'héritier légal, se plaçant ainsi en contradiction flagrante avec le droit français, selon lequel on ne peut déshériter ses enfants. « *Il y a souvent comme une inquiétude,* déclare ce notaire d'une grosse étude parisienne : *on sait que l'un des deux va disparaître, alors on se fait une donation, c'est une façon de veiller au grain, de se rassurer sur l'avenir de son bien...* »

Penser à ses vieux jours... cela devient comme une idée fixe à mesure qu'on avance en âge. La préparation économique de la retraite va devenir l'axe principal d'une stratégie d'accumulation qui bénéficiera au bout du compte à l'épouse. La volonté de retrouver le niveau de salaire d'activité, surtout chez les cadres, explique une propension à capitaliser au maximum dans les régimes complémentaires. En 1981, 230 000 veuves ont perçu des institutions de l'AGIRC des pensions de réversion dont le montant moyen s'élevait à 20 942 F par an, complétées par celles du régime de base des régimes complémentaires noncadres fédérés dans l'ARRCO. Grâce à une capitalisation encore plus importante, les épouses des cadres supérieurs, qui ont de plus adhéré aux régimes spécifiques dits de la « tranche 3 » – 70 000 cotisants à l'heure actuelle – crèvent aisément le plafond des 10 000 F par mois, selon un spécialiste de l'IRICASE (8).

Le développement de la couverture du risque vieillesse, dont on aurait pu penser qu'il allait freiner l'effort d'épargne individuel, n'a pas eu en fait d'influence particulière, constate par ailleurs l'Association des âges. A l'approche de la retraite, le taux d'épargne demeure important. Les cadres, bien qu'ils soient mieux protégés à travers les systèmes de prévoyance collective que les industriels, les membres des professions libérales et les commerçants, sont autant concernés que ces derniers par une préparation à la retraite. Pour toutes ces catégories, la possession d'actifs patrimoniaux tels que les valeurs mobilières, l'épargne liquide, les produits d'assurance et l'immobilier apparaissent comme une garantie de revenus supplémentaire.

Habituées à faire des placements

Et comme on est jamais trop prudent, on prendra une assurance sur la vie. Quinze millions de Français avaient, en 1980, souscrit une assurance à titre collectif ou individuel, selon le centre d'information et de documentation de l'assurance. Une épargne attractive – les primes étant déduites des revenus imposables – pour se constituer un capital qui sera versé en cas de malheur en une seule fois ou sous forme de rente, « rente de survie » ou encore « rente de veuve » : 7 milliards seraient ainsi tombés dans les escarcelles des veufs, des veuves et des orphelins en 1980.

Pensions, retraites complémentaires, livrets de caisse d'épargne, revenus tirés de l'immobilier, rentes viagères, etc. Les veuves, à mesure qu'elles s'élèvent dans l'échelle sociale, ne manquent pas de répondant... A l'abri du besoin, vont-elles continuer à gérer de manière active le patrimoine familial, chercher à préserver l'acquit, ou bien, au contraire, seront-elles tentées de consommer plus et de croquer le magot laissé par le cher disparu ?

Certaines seront attirées par le soleil du Midi, un petit deux-pièces du côté de Menton, le rêve... Mais cette migration n'occasionnera pas de grands bouleversements, voire des dépenses inconsidérées. A cet âge, on est précautionneux. « *La tendance est plutôt à conserver ce qu'on a,* remarque un banquier niçois. *On préserve au maximum. Certaines ont toute la panoplie : bons de l'Ecureuil, SICAV, or, obligations, etc. Celles-là veulent faire fructifier, on sent qu'elles ont été habituées à faire des placements.* »

Mathilde vit à Nice, dans un de ces immeubles cossus du quartier de la place Masséna. Elle est de cette race d'épouse qui ont su mener leur barque. « *Mon pauvre mari est mort en 58, voyez-vous... On avait une bijouterie à Toulouse, près du Capitole, une bien belle affaire ma foi ! J'ai mis le magasin en viager qui me rapporte une rente indexée.* » Son « homme d'affaires » lui avait conseillé cette opération dont elle se félicite, aujourd'hui encore. Plus tard, un réversion, puis sa propre retraite de cadre sont venues en complément. Son époux, prévoyant, n'avait-il pas *eu la bonne idée d'en faire sa* caissière en chef salariée ?

Odette, elle, suit de loin l'évolution de son avoir, dont on apprend qu'il est plutôt consistant, grossi qu'il a été par des héritages successifs. A 80 ans passés, cette aimable grand-mère poudrée et frisottée s'est mise à voyager. « *Mon seul luxe, ce sont les croisières* », concède-t-elle. Le mari, de son vivant, pris par son métier de receveur des impôts à Clermont-Ferrand, avait d'autres chats à fouetter. « *Il était d'un casanier pas possible, alors maintenant, j'en profite...* » : croisières-musique, croisières-bridge...

Entre deux embarquements, Odette, retirée elle aussi sur la Côte d'Azur, séjourne dans une de ces résidences du troisième âge qui ont fleuri entre Nice et Saint-Raphaël. Une formule d'hébergement qui n'est pas à la portée de toutes les bourses : 300 000 F le studio, 450 000 pour le trois pièces à la résidence-Club Abbadie de Cannes-La Bocca. Une clientèle qui paie « cash » le privilège d'avoir une retraite ensoleillée. « *On les voit arriver en couple, et puis au bout de quelques années, la femme reste seule, alors elle revend le trois-pièces pour un studio.* »

Vivre dans ce type de résidence, qui offre toutes les commodités et un confort de grand *standing*, suppose des revenus substantiels. Bien que propriétaires, les pensionnaires doivent en effet acquitter des charges mensuelles de près de 4 000 F pour un studio, qu'il soit occupé *ou non. Charges qui rémunèrent* un service hôtelier très complet : restauration, ménage, infirmerie, transport, etc.

La constitution d'un groupe social

Retraite dorée, réservée à quelques *happy few* ? Sans doute. Mais l'élévation générale du niveau de vie s'est aussi traduite par une amélioration considérable du niveau de vie des veuves aujourd'hui. Qu'en sera-t-il demain ? Les projections démographiques tablent toutes sur un accroissement de la population âgée. « *A l'horizon 2000-2010, il y aura certainement beaucoup plus de veuves,* estime M. Paul Parent, de l'INED. *Cette population a de meilleures espérances, pour la bonne raison que l'écart entre hommes et femmes aura tendance à se creuser : 69,8 ans pour les uns, 77,8 ans pour les autres.* »

Plus nombreuses, elles disposeront aussi de plus de ressources que leur mère au moment du veuvage. L'extension quasi *irréversible du travail féminin,* comme le montre une étude récente de l'INSEE (9), fait qu'elles percevront leur propre retraite. De plus, elles seront dans la majorité des cas propriétaires de leur logement, si l'on en juge par les efforts réalisés en ce domaine par les générations actuelles. A terme, elles disposeront d'un pouvoir économique beaucoup plus important.

L'hypothèse selon laquelle elles pourraient même créer une sorte de lobby, comme il en existe déjà aux Etats-Unis, n'a rien d'absurde, selon M. Denis Kessler, économiste, professeur à Paris-X (Nanterre). « *Plus indépendantes en raison de l'évolution des mentalités, habituées à avoir leur propre compte en banque, pratiquant une gestion plus active de leur patrimoine, les veuves de demain auront sans doute infiniment plus de capacités à se constituer en groupe social, qui pourra d'autant mieux défendre ses intérêts qu'il sera important.* »

Reste à savoir si les perspectives économiques telles qu'elles se dessinent rendront possible un tel avènement : croissance ralentie, chômage chronique, moins d'actifs et de plus en plus de retraités et donc des charges vieillesse alourdies... « *On risque de déboucher sur une contradiction violente entre la nécessaire croissance des revenus des personnes âgées et son intolérable impact sur les actifs* », estimait, dans son rapport *Vieillir demain,* le groupe Prospective personnes âgées (10).

La situation des régimes de retraite, dont l'équilibre financier est déjà problématique, est, en effet, lourde de tensions. « *Dans une telle conjoncture, on peut craindre que les transferts en faveur des retraités soient relativement sacrifiés, tant par l'Etat que par les collectivités locales ou les caisses. Tous les éléments,* ajoute le rapport, *sont là pour favoriser un conflit de générations âpre et violent, d'autant plus que la masse des retraités est en passe de s'organiser.* » Nul doute que dans cette lutte pour la survie, si jamais elle devait se produire, les veuves seraient en première ligne. ■

MICHEL HEURTEAUX.

(5) *Croissance et inégalité de fortunes de 1949 à 1975,* par Dominique Strauss-Kahn et André Masso, « Montant et composition du patrimoine », CREP 1980.

(6) « Les personnes âgées en France et leurs conditions d'habitat », *Population,* nº 3, 1981.

(7) *Aides, donations, héritages,* par Denis Kessler, revue *Economie et statistiques,* janvier 1979.

(8) Institution de retraites interprofessionnelles des cadres supérieurs d'entreprise. Tél. 296-14-72.

(9) « L'emploi des femmes », revue *Economie et statistiques,* nº 145, juin 1982.

(10) *Vieillir demain,* la Documentation française, 1980.

CROQUIS

Histoires grecques

Depuis les temps homériques, les Grecs des îles n'ont pas trop changé. Toujours prêts à exagérer et à transformer toute activité en une aventure mythique.

Ainsi ces deux pêcheurs, pour approvisionner en poissons frais leur taverne au bord d'une petite plage où mène un sentier, rament dans une barque, à 3 mètres à peine du rivage et posent des filets. Ensuite, ils repassent le long de ces filets, en faisant le plus de bruit possible, tapant avec des gestes de tragédiens antiques sur la coque de leur embarcation à l'aide d'un aviron. Pour retirer leurs filets cinq minutes après et n'obtenir qu'un malheureux poisson. Plusieurs jours de suite, nous les verrons pêcher de cette manière, avec art et passion, sans se presser, sans se lasser, ni s'énerver. Prenant bien garde de ne jamais s'éloigner de la côte, tout comme Ulysse qui craignait la mer, et sans autre résultat chaque fois que deux ou trois poissons.

Si Nicolli, un paysan de l'intérieur de l'île, laisse tomber son seau au fond du puits en arrosant ses légumes, il passera tout l'après-midi à descendre pieds nus au fond du puits, le long des pierres, et à remonter en levant les bras au ciel en signe de désespoir, avec des grimaces et des gémissements auxquels la tragédie grecque doit beaucoup. En se lamentant, il ira couper un roseau vert près du ruisseau, pour y accrocher un fer recourbé, et replonger dans le puits repêcher le seau en poussant les mêmes imprécations. Et tout cela en pure perte, pour lui comme pour les pêcheurs. Le soir venu, sa femme, en venant donner à manger aux poules, aura vite fait de repêcher le seau au moyen d'une corde et d'un crochet... Sa tragédie à elle, c'est d'appeler ses poules avec des incantations, mais c'est une autre histoire.

MICHEL JOURDAN

CONFORT

Vide-ordures : n'en jetez plus

Le vide-ordures est un procédé d'évacuation bruyant, parfois toxique, voire dangereux. Certains en viennent à remettre en cause l'intérêt de ce « progrès technique ».

UNE couche-culotte, des épluchures de carottes, un quotidien froissé en boule, un pot de confiture, une bouteille en verre, des fleurs fanées, des os de poulet... L'énumération n'est pas close, elle représente un simple échantillon des ordures ménagères qui transitent dans cet étroit boyau qu'est le vide-ordures. Il est vrai que tout ce qui nous encombre peut être supprimé de notre vision par ce geste si simple : on ouvre, on ferme, et les déchets disparaissent dans les entrailles de la maison, accompagnés d'un « glougloutement » animal.

Dès lors, leur avenir nous indiffère. Regrettant de ne pas posséder cet accessoire luxueux, les occupants d'un immeuble de la rue Papillon à Paris ont eu l'idée originale de « balancer » leurs immondices par la fenêtre, dans une cour intérieure, instaurée « vide-ordures collectif ». En cinq ans, les détritus atteignaient le premier étage, et le locataire du rez-de-chaussée qui ne pouvait plus ouvrir ses fenêtres, avait été obligé de quitter les lieux. Ce cas n'est malheureusement pas unique, car la magie de ce procédé d'évacuation anonyme déculpabilise et favorise l'irresponsabilité.

« Fractionner et ne pas bourrer les déchets. Les envelopper, et particulièrement les linges souillés ou les pansements. Ne jamais verser de liquides. Ne jeter ni verre ni objets lourds risquant de blesser le personnel d'enlèvement des ordures. Ne jamais jeter de cendres chaudes et de cigarettes non éteintes. Maintenir le vidoir propre. » Tel est le code d'usage du vide-ordures (1). Vérifier son application individuelle devient une véritable enquête de police. Qui s'est débarrassé de ces tomates pourries et de ce camembert avarié sans les avoir précédemment emballés ? Même Sherlock Holmes y perdrait son latin ; sans doute personne ne peut se vanter d'avoir toujours appliqué ce règlement à la lettre. Dans son appartement, le coupable peut sévir à son aise, loin des regards indiscrets et des commentaires réprobateurs.

Sapin de Noël

Conséquence prévisible, il faut déboucher le vide-ordures plus d'une fois par an en moyenne, et l'imagination des « boucheurs » semble sans limites. Cocasses ou douloureuses, les anecdotes pullulent sur ce sujet, créant de nouvelles légendes citadines : un sapin de Noël lesté par des bouteilles de champagne, un bébé (!), un petit meuble, un balai, un tuyau d'arrosage déroulé, un chien, un téléviseur, une plante verte, un vidoir de vide-ordures, des planches...

Si de tels incidents sont relativement peu fréquents, on ne compte plus en revanche les objets de valeur jetés soit par inadvertance, soit sciemment, notamment par des enfants (ce glouton insatiable a toujours eu sur eux un étonnant pouvoir de fascination) : des couverts en argent aux carnets de chèques, en passant par les montres, les bijoux, les dentiers...

Les déchets dangereux, ignorés du règlement, se retrouvent encore en grande quantité et provoquent de nombreux accidents : essence, liquides visqueux, épluchures non emballées, sacs non clos, etc. Le récipient en verre garde depuis toujours la palme du plus menaçant. *« Il se jette à Paris 100 000 tonnes de verre par an, dont une proportion non négligeable transite par les gaines de vide-ordures »*, estime-t-on au C.S.T.B. (Centre scientifique et technique du bâtiment). Imaginer l'explosion d'une bouteille en verre après une chute de six à huit étages suffit à comprendre la psychose qui s'est emparée des gardiens d'immeubles. *« C'est bien simple,* commente l'un d'eux, *changer la poubelle de réception est devenu ma hantise ; je ne compte plus le nombre de coupures et d'éclaboussures de toutes sortes dont j'ai été victime. »* Pour beaucoup, le vide-ordures est devenu une bête féroce, bruyante, imprévisible et malodorante. Sous sa forme actuelle, ce procédé d'évacuation se présente pourtant comme la résultante d'une somme d'améliorations appréciables par comparaison avec ses lointains ancêtres.

Un bouillon de culture microbien

L'histoire du vide-ordures remonte à loin, et son origine exacte divise les spécialistes ; mais c'est au lendemain de la seconde guerre mondiale que cette gaine technique a connu son plus fort essor dans les pays développés.

Dans la cuisine, une petite porte à charnières, modèle placard, donne directement sur le conduit vertical jusqu'à une simple poubelle commune. On s'est vite aperçu que ce procédé quelque peu archaïque posait d'incessants problèmes de santé (odeurs toxiques, germes), la gaine principale constituant un véritable bouillon de culture microbien. Un équipement plus sophistiqué s'est alors rapidement imposé sur le marché : le sas à bascule qui permet une étanchéité presque parfaite entre l'habitat et la gaine verticale.

Restait à mieux définir le dimensionnement et le lieu d'utilisation du vidoir. Il est apparu indispensable de l'éloigner de la cuisine pour éviter les méfaits d'un usage trop facile et immédiat. Pour déverser plus directement leurs épluchures et gros déchets, certains en étaient venus, par commodité, à dévisser cet « accessoire encombrant ». Seul remède préventif : sceller le vidoir sur le mur.

Les arrêtés ministériels de mai 1963 et juin 1969 recommandent aux architectes de concevoir le vide-ordures soit dans les pièces de service contiguës à la cuisine (buanderie, cellier, balcon), soit sur le palier, dans le cas de petits logements. Ce dernier conseil, étendu récemment à toutes les constructions de plus de quatre étages, a pour but de culpabiliser l'éventuel contrevenant aux règles d'usage édictées. De plus, la contrainte d'éloignement impose aux occupants un enveloppement préalable des déchets. Le vidoir, dont le dimensionnement est réglementé (seul l'envoi de petites quantités est désormais possible) doit être relié à la gaine centrale par une branche ou culotte.

Un silo de réception, situé à la base du conduit vertical, doit permettre un stockage des ordures d'une durée minimale de quarante-huit heures ; cela afin de prévenir tout blocage temporaire de l'évacuation des poubelles ou des conteneurs roulants, principalement en cas de grève du ramassage. Un lavage et une désinfection complète des conduits doit être obligatoirement effectuée une fois l'an.

La collecte par bacs roulants

Cet arsenal législatif n'est malheureusement pas arrivé à faire du vide-ordures un appareil parfaitement inoffensif. Des colonies de cafards et de fourmis y nichent toujours, survivant aux opérations de désinfection les plus énergiques. Le vide-ordures, jadis instrument de confort et de simplification, est devenu une machinerie toxique et dangereuse, à l'acoustique contestable. Ces problèmes ne semblent pas susciter l'intérêt des pouvoirs publics. *« A notre connaissance, il n'existe aucune étude, même partielle, sur le sujet »*, admet-on au ministère de l'urbanisme et du logement.

Seul un rapport du ministère de la santé est en cours ; ses résultats ne seront rendus publics qu'à la fin de l'année. Sur les 15 millions de tonnes d'ordures domestiques produites en 1981 en France (276 kilos par an et par habitant), il est actuellement impossible d'évaluer la part de ce qui transite dans le vide-ordures. Impossible également de savoir si le fait de l'utiliser facilite le gaspillage et à combien est estimé son parc en fonctionnement. Les normes AFNOR (Association française de normalisation) concernant l'homologation des composants de vide-ordures sont encore au stade de projet, soumis à enquête publique depuis bientôt cinq ans.

Devant ce constat, les responsables de l'association Qualitel (2) se demandent encore si le vide-ordures est réellement un progrès technique. Beaucoup de particuliers en sont arrivés à la même conclusion : *« Moi, utiliser ce nid à microbes dans lequel on ne peut jeter qu'une brosse à dent ? Non, je préfère descendre mon sac-poubelle tous les matins en passant par le garage »*, explique une jeune mère. En 1978, une famille dijonnaise, trouvant inadéquat le vide-ordures et fatigant de descendre les poubelles, a entassé ses ordures dans l'appartement : un an après, c'est 10 mètres cubes de déchets que les services sanitaires de la ville ont dû évacuer de toute urgence.

Certains particuliers ont collé leur vidoir, d'autres l'ont complètement obturé par une planche ou par un carreau de plâtre. Des gérants de copropriété en sont arrivés à condamner les gaines de vide-ordures pour des raisons de salubrité publique. Pourtant on parle toujours d'améliorations. Les broyeurs à déchets et les compresseurs d'ordures permettent une réduction de 40 à 50 % du volume initial, tout en supprimant l'échange de la poubelle de réception. L'automatisation de la collecte par bacs roulants est déjà un grand progrès, bien qu'elle ne soit pas encore étendue à toute la France. Des bureaux d'études planchent sur la récupération des déchets recyclables à partir d'expériences menées, notamment à Brive, à Roubaix, à Boulogne-sur-Mer...

Des projets nationaux existent : mise en place de vide-ordures sélectifs (séparation des verres, métaux et déchets non recyclables), conteneurs communs de récupération situés dans les immeubles ou dans la rue. En revanche, repenser sérieusement la fiabilité du vide-ordures afin de posséder un atout de premier choix dans la récupération des ordures ménagères ne semble pas être le premier axe de recherche actuellement développé. C'est peut-être dommage. ■

HUBERT D'ERCEVILLE.

(1) *« Ces consignes d'utilisation, imprimées sur un matériau suffisamment résistant, doivent être apposées sur chaque vidoir ou à proximité de celui-ci »*, explique le D.T.U. (Document technique unifié) numéro 63/1, relatif aux équipements de vide-ordures. Peu de fabricants de vidoirs en tiennent compte. Conséquence : ces consignes sont encore inconnues de la plupart des utilisateurs.

(2) L'association Qualitel, sans but lucratif, a été créée en 1974 par le ministère de l'environnement. Elle regroupe des consommateurs, des professionnels de la construction et des représentants de l'État qui travaillent ensemble pour aider le particulier à mieux choisir son futur logement. 136, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris, tél. : 325-56-43.

ALTERNATIVE

Non-violence sur le Larzac

Une association organise sur le plateau du Larzac des sessions et une recherche sur la non-violence. De nombreux militants s'y retrouvent.

LE *cun*, en occitan, c'est le coin (l'outil) pour fendre le bois. Sur le causse du Larzac, c'est aussi le nom d'une grande ferme isolée, au sud du plateau. Achetée par l'armée en 1975, elle est aussitôt occupée par les paysans, qui y installent quatre objecteurs insoumis venus participer à la lutte. Le Cun du Larzac, Centre de recherches et rencontres pour une autre défense, était né (1).

Parce que les recherches en matière de défense se limitent en général à des travaux sur la guerre et l'art militaire, les fondateurs du Cun veulent faire éclater la signification d'un concept qui s'étend à l'outil de travail, la santé, le cadre de vie... Structure de confrontation et de formation, le Cun désire en outre « déspécialiser » les mécanismes de la course aux armements, du sous-développement ou du partage des blocs. Avec pour leitmotiv le recours à la non-violence comme solution à tous les conflits. Constitué en association loi de 1901, le Cun est géré par un conseil d'administration où siègent paysans et résidents du plateau, et animé par une équipe de permanents (huit actuellement) vivant en communauté.

Hervé Ott, l'un des quatre objecteurs, est là depuis 1975 ; solide charpente avec une large barbe en broussaille, c'est un peu le « patron » pour autant qu'il y en ait un. Membre de la branche française du MIR, mouvement de réflexion non violente d'inspiration chrétienne (2), il est au comité de rédaction du bulletin francophone *les Cahiers de la réconciliation*. Contre l'armée, leur agresseur, les paysans du Larzac — peu frondeurs de nature mais chrétiens dans l'âme — ont découvert eux-mêmes les méthodes du combat non violent, ce qu'on appelle en vocabulaire qualifié une défense civile et populaire non violente (D.C.P.N.V.) et, s'ils n'en ont pas eu l'initiative, ils ont approuvé la naissance du Cun.

Jusqu'au 10 mai 1981, celui-ci est resté tributaire de la lutte. Expulsé du lieu en 1976, il se transporte au village voisin de La Blaquèrerie pendant que se construisent ses propre locaux sur les 4 hectares et demi achetés par la société civile immobilière du Cun au G.F.A. (3), 30 kilomètres plus au nord sur le plateau. C'est dans ses murs que le Cun se consacre aujourd'hui à ses activités

Une animation « non violente »

La recherche, c'est pour le moment le recours à un outil : une bibliothèque, la première du genre, entièrement consacrée à la D.C.P.N.V. Un fonds de 2 000 ouvrages, plus de 400 dossiers et des dizaines d'abonnements sur tous les aspects de la vie moderne — sans compter leur historicité — mettant en jeu un mécanisme de défense. A terme le Cun envisage d'être à l'origine d'une recherche fondamentale : groupes de réflexion, traductions, commandes d'études spécifiques. Quant à la formation, il s'agit de sessions ouvertes au public. Une vingtaine (d'une durée de six à dix jours) étaient inscrites au programme de cet été (4) et autant de sujets : « les blocs militaires, les euro-missiles et nous » ; « tiers-monde, surarmement et sous-développement » ; « les femmes contre la guerre ? »...

La « formation » commence avec l'organisation matérielle de chaque session. Les conditions de vie au Larzac et la modestie des moyens du Cun donnent prise à sa volonté de cohérence entre la recherche théorique et l'adoption d'un mode de vie qui respecte l'environnement et la situation du tiers-monde. L'eau, par exemple, fait défaut sur le Larzac : le Cun doit aller chercher la sienne à près de 1 kilomètre en tracteur-citerne : pas question de gâcher, surtout quand 10 litres suffisent pour une douche. Il n'y a pas d'électricité du tout. On s'éclaire à la bougie, on se déplace avec une lampe de poche et on branche le groupe électrogène les soirs de fête ou de cinéma. L'eau des douches est chauffée par des capteurs et les maisons par des poêles à bois.

Même s'ils ne soupçonnent pas ces conditions pour n'avoir jamais séjourné sur le Larzac, ceux qui viennent au Cun sont d'avance prêts à les accepter, leur dénominateur commun étant précisément ce souci de « vivre autrement », en accord avec leurs idées : la plupart militent en faveur du tiers-monde, pour la paix, l'écologie, la non-violence, la solidarité avec l'Amérique latine... 10 à 30 %, selon les sessions, le font dans des mouvements d'inspiration chrétienne. En principe chaque session est prévue pour une vingtaine de personnes, avec deux animateurs.

En relation avec le MAN, un des principaux mouvements non violents en France (5), le Cun a fait des recherches sur l'animation selon les méthodes non violentes. Comme l'explique Anne-Catherine, membre du comité de coordination du MAN et animatrice depuis quatre ans au Cun, *« nous voulons donner le plus d'autonomie possible aux participants »*.

« Mettre en place une parade »

Pour Bernadette, ouvrière dans le Loiret venue à la non-violence par une réflexion sur les mécanismes d'exploitation ; pour Jean-Philippe, qui se sent marginalisé dans son travail (il est ingénieur dans l'électronique) à cause de ses idées tiers-mondistes (lui et sa femme sont au Comité catholique contre la faim et pour le développement), comme pour les autres inscrits à cette session, on retenait une motivation principale : le désir de voir théoriquement des choses ressenties intuitivement, d'en retirer une assurance nouvelle et des indications pratiques de défense non violente pour le quotidien.

Comme le souligne Anne-Catherine, *« un des principes de la non-violence c'est que des petites choses peuvent faire bouger les grandes. Les pacifistes ne veulent pas voir de conflit, les non-violents au contraire les révèlent. A côté des opérations classiques de sensibilisation (jeûne), de contrainte (grève de la faim), ou de pression (grosse manifestation), chaque lutte génère ses propres actions non violentes »*.

Certaines sessions du Cun recueillent un franc succès ; « Pédagogie de la paix » réunissait cette année trente participants : des enseignants, des conseillers d'éducation, trois ou quatre objecteurs et... un parent d'élève. Ils se présentent tous comme « éducateurs et militants de la paix ». Il s'agit de rendre les élèves respectueux des différences, adaptés mais indépendants, de développer leur esprit critique, de leur apprendre à dépassionner un conflit (6). Pierre, enseignant et objecteur, résume la pensée commune : *« Nous ne voulons pas être des marginaux de l'éducation, nous tenons à rester dans le système actuel, d'autant plus que l'administration nous tolère. Mais nous avons peu d'expérience pratique ; nous espérons en apporter à une prochaine session et c'est dans cette intention que nous allons mettre en place un bulletin de liaison trimestriel. »*

Des questionnaires anonymes, remplis par chacun avant le départ, se dégage une satisfaction générale sur ces séjours, dont les participants fixent eux-mêmes le prix selon une grille des revenus et des personnes à charge. Au fil des ans le nombre des « abonnés » au Cun augmente régulièrement, sans toutefois excéder celui des candidatures nouvelles. Le Larzac continue de faire recette, et pas seulement chez les Français. Des Allemands ayant appris l'existence du Cun par des réseaux alternatifs y séjournent quelques jours pour aider aux travaux, sur le chemin des vacances en Espagne ou dans le Midi. Et, surtout, des Belges ou des Suisses s'inscrivent aux sessions. Comme l'explique Alain, de Liège : *« Nous n'avons pas eu chez nous d'exemple de lutte comme le Larzac, mais l'installation des euromissiles qui entraînerait des expropriations nous rend en ce moment très vigilants. Tirée de l'exemple du Larzac nous voulons mettre en place une parade avant même qu'une décision soit prise. »*

Le Cun tient à cultiver son enracinement local. D'abord, parce que, avec le vent pacifiste qui souffle en Europe, d'autres centres comme celui-là vont s'ouvrir (7) : ensuite, parce que l'après-Larzac est aussi une lutte. Bloqué pendant dix ans, l'équipement du plateau et sa viabilité ont pris un retard énorme : c'est le moment de faire de nouveaux choix. Pour Laurence, permanente du Cun, *« le souvenir de la lutte a instruit les paysans : on retrouve leur souci d'autonomie et de responsabilité dans l'après-Larzac. Des commissions de réflexion sont en place et la nouvelle APAL* (8) *est très active. Et puis il y a la Fondation Larzac, qui représente les « affaires étrangères » du plateau »*.

Le Cun est présent dans toutes ces initiatives, mais aujourd'hui c'est sa propre croissance qui mobilise ses membres. Un projet d'orientation 1982-1987 prévoit l'autonomie énergétique, l'augmentation du nombre des permanents... Bien que la masse salariale ne représente que 30 % du budget, les sessions ne suffisent pas à faire vivre les permanents qui, l'hiver, doivent travailler à l'extérieur.

La décision d'annulation d'extension du camp semble faire l'unanimité sur le plateau. La quasi-totalité des terres récupérables sont réclamées par les paysans, et six nouvelles exploitations — dont une dans la ferme du Cun — se sont réinstallées. Pour le Cun, le Larzac, ça ne fait que commencer. ■

DANIEL GARCIA.

(1) Cun du Larzac : route de Saint-Martin à Pierrefiche. 12100 Millau.

(2) Mouvement international de la réconciliation. Secrétariat national : 99, boulevard Beaumarchais, 75003 Paris.

(3) Groupement foncier agricole.

(4) Avec la maison en pierre, des sessions pourront avoir lieu dès l'hiver prochain.

(5) Mouvement pour une alternative non violente, 20, rue du Dévidet, 45200 Montargis.

(6) Voir *le Monde dimanche* du 17 janvier 1982.

(7) C'est déjà fait dans la région parisienne avec « La Forge » (défenses et stratégies de paix), 10, rue de Paris, Longpont-sur-Orge, 93310 Montlhéry.

(8) APAL : Association pour la promotion de l'agriculture au Larzac.

De l'« ordinateur-patron » à l'« ordinateur-outil » dans le tiers-monde

La micro-informatique peut être une chance de développement des pays du tiers-monde. Mais il leur faudrait maîtriser la production de logiciels adaptés.

LES *pays en développement*, qui ont des potentiels de besoins et de développement considérables, ont tout à construire avec un manque souvent cruel de main-d'œuvre qualifiée. Une mutation technologique fondamentale – l'électronique et l'informatique – peut favoriser paradoxalement les pays en retard s'ils savent saisir cette occasion, car ils n'ont pas la tâche pénible et coûteuse de reconvertir du « vieux ». Cela a été le cas du Japon dans plusieurs secteurs où il n'était pas encore présent il y a une dizaine d'années, comme dans l'automobile ou la machine-outil (où il a su, précisément, introduire l'électronique et devenir le leader mondial).

L'électronique et l'informatique devraient donc offrir aux pays en développement une chance exceptionnelle, et peut-être même la possibilité de franchir beaucoup plus rapidement que ne l'ont fait dans le temps les vieux pays industriels la pénible période de transition précédant le *décollage économique*. Jean-Jacques Servan-Schreiber, dans son ouvrage *le Défi mondial*, qui a eu un certain retentissement, a abondé dans ce sens. Grâce aux « puces électroniques » de plus en plus puissantes et de moins en moins chères, il voit les pays en développement brûler les étapes. Qu'en sera-t-il en réalité et qu'en est-il déjà actuellement ?

Le champ d'expérience qui est la base de nos réflexions « sur le tas » couvre des pays d'Afrique et du Moyen-Orient. Leur retard de développement est surtout net sur le chapitre de l'adaptation à la gestion industrielle et au management en général. Il s'agit aussi de pays dont la taille est relativement petite par rapport à celle de nos pays industriels, ce point ayant son importance pour le marché, les applications et aussi les rapports avec les constructeurs. Il est probable que les conclusions qui se dégagent des cas examinés pourraient être étendues en tout ou en partie à bien d'autres pays en développement.

Dans ces pays, l'informatique a déjà trouvé de longue date des applications dans les administrations, qui y exercent une part majeure des activités. Au lendemain de l'indépendance, le retrait des cadres de l'administration française avait posé de gros problèmes, car il n'était pas possible de trouver immédiatement des fonctionnaires nationaux de compétence équivalente. D'où le recours aux machines pour combler cette lacune, et la création de « systèmes » informatiques constituant de fait l'armature de *ministères-clés comme celui des finances.*

Toutefois, ces solutions ont été mises en œuvre avec les ressources et les conceptions de l'époque. C'est ce que les prati*ciens appellent là-bas d'un nom* imagé, lourd de signification, l'« ordinateur-patron ». Il s'agit du système centralisé qui s'imposait alors : compte tenu du coût très élevé des machines et de l'effet d'échelle, il était impératif de choisir un gros ordinateur. Celui-ci, géré par une équipe d'informaticiens, devait servir de nombreux utilisateurs, leur demandant des informations brutes et leur recyclant les informations traitées.

Les surcoût des logiciels

Les inconvénients de cette solution d'excessive centralisation sont connus, et ils sont aussi graves dans les pays développés que dans les pays en développe*ment. Cette informatique ne li*bère pas les hommes et ne les instruit pas. Tout au contraire, elle les maintient dans le carcan d'un système aveugle et les déresponsabilise. Sans compter les risques d'erreurs graves et de défaillances de cette « grosse machine » qui, constituant dans ces pays la seule armature existante, paralyse alors tout le fonctionnement administratif.

L'évolution des dernières années a complètement bousculé ce schéma avec l'invasion des micro-ordinateurs, dont les puissances sont de plus en plus grandes, alors que leurs tailles et leurs prix se réduisent sans arrêt. Désormais, l'ordinateur est au service presque direct de l'utilisateur, souvent sous forme de terminal : c'est l'« ordinateur-outil ». Cependant, ces appareils ne peuvent fonctionner sans des *logiciels qui doivent correspondre* aux services précisément attendus. Alors que le prix des appareils baisse, celui du logiciel augmente, si bien que, dans le coût du système complet, la part du premier n'est plus que de 20 %, contre 80 % pour le second. Dans les pays développés, on essaye de faire baisser aussi le prix de ces *logiciels*, en appliquant à la matière grise les principes de standardisation et de série qui ont si bien permis de faire chuter les coûts industriels. Effectivement, on commence maintenant *à y sortir sous forme de cassettes* ou de disquettes des « produits » standards, ou *progiciels*, à des prix de plus en plus abordables, capables de servir une large clientèle.

Malheureusement, les besoins de logiciels des pays en développement sont la plupart du temps différents. Ils correspondent à des marchés bien spécifiques. Le cas est plus net pour les administrations dont nous avons parlé : l'effet de taille jouant en plus, elles ne font pas appel aux mêmes services. Ainsi les produits de confection des pays industriels ne sont utilisables ni dans les ministères ni même toujours dans les sociétés publiques ou nationales, que celles-ci soient à caractère industriel ou commercial ou qu'elles correspondent à des utilités comme l'électricité. On peut certes alors penser à des *produits de « mesure indus*trielle » en retouchant les progiciels disponibles. Sauf pour les sociétés privées, industrielles et commerciales, et des applications comme la comptabilité, cette solution entraîne beaucoup d'inconvénients, des erreurs et finalement des pertes de temps qui coûtent très cher. Conséquence : on se rabat sur du sur mesure, *dont les coûts, quand on veut* bien les évaluer, sont considérables, surtout en regard d'un matériel de moins en moins cher. Ils le sont d'autant plus que ces logiciels sont « fabriqués » par du personnel spécialisé expatrié, dont le coût par rapport à l'équivalent en Europe est forcément considérablement plus élevé.

Trois niveaux de transferts technologiques

Autrement dit, alors que l'informatique, au sens complet du terme – c'est-à-dire machine et service ou programme, – devient un produit de plus en plus banal *dans nos pays développés, elle* reste encore dans les pays en développement que nous avons étudiés un produit de luxe. Comment remédier à cet état ? Une première voie consisterait à créer *un certain nombre de progiciels* qui leur soient communs.

La chose paraît par exemple parfaitement possible pour toute une série d'applications administratives dans tous les États francophones. Les problèmes s'y présentent à peu de chose près sous la même forme : ainsi un programme de gestion de l'ensemble des fonctionnaires – réalisable techniquement, mais impensable humainement en France – pourrait être appliqué sans beaucoup de difficulté et, simultanément, dans une dizaine de pays.

Une deuxième voie, plus intéressante pour la promotion des hommes et le véritable développement, consisterait à inciter les nationaux à prendre complètement en charge leur gestion informatique. C'est là poser le problème du transfert technologique dont on a déjà si abondamment *parlé, en termes généraux et sou*vent irréalistes. Dans le cas de l'informatique, le transfert technologique des pays développés vers les pays en développement peut en principe s'envisager à trois niveaux : celui du matériel, celui du logiciel et enfin celui de l'utilisation.

On peut écarter d'emblée le premier, qui ne peut être envisagé au mieux qu'au vingt et unième siècle, et uniquement pour des pays comme l'Inde ou la Chine, compte tenu des masses critiques en équipes de chercheurs et en dépenses de recherche. De toute façon, ce transfert n'est pas vital pour les pays en développement et ne constitue nullement une condition nécessaire de leur développement. A l'autre extrême, le transfert des techniques d'utilisation est d'autant plus important que l'informatique tend à se décentraliser de plus en plus et que l'on passe à l'« ordinateur-outil ». Il est vrai qu'il ne s'agit pas là d'une technique informatique au sens strict du terme, mais de la capacité à utiliser les appareils et à dialoguer avec les spécialistes (cas du *correspondant informatique d'un* service). L'expérience montre que, dans la mesure où les constructeurs font un effort de documentation et de formation, ce savoir est assez rapidement ac*quis.*

Blocage culturel et administratif

Beaucoup plus vital, mais beaucoup plus difficile aussi, apparaît le transfert du deuxième niveau, c'est-à-dire celui de la capacité à concevoir et à mettre au point des logiciels exactement adaptés aux besoins spécifiques de ces pays en développement. Comme nous l'avons montré plus haut, ce savoir conditionne directement l'efficacité de l'informatique. Il ne peut être acheté à l'étranger, mais doit être conçu sur place. L'expérience des praticiens montre que cette capacité n'émerge que difficilement dans ces pays, faute d'un nombre suffisant d'informaticiens nationaux *de bonne compétence.*



MAJA

Pourquoi y a-t-il si peu de nationaux à exercer le métier informatique à des niveaux de qualification élevés ? On constate d'abord qu'il n'y a qu'un nombre limité d'étudiants qui se dirigent vers les formations de base indispensables pour l'exercice de ces métiers : on forme beaucoup de littéraires, de juristes et d'admi*nistratifs, mais peu de techni*ciens. Probablement est-ce parce que les études techniques sont plus contraignantes – l'erreur est rarement pardonnée en technique, alors qu'elle l'est plus facilement ailleurs – et aussi que la culture n'y prédispose pas.

De plus, la pénurie de cadres est encore telle que même les « techniciens » qui se dirigent vers l'informatique restent rarement dans le véritable métier, et n'ont donc pas la possibilité de faire leur apprentissage. Très vite, ils sont promus à des postes de direction, où ils ne s'occuperont plus que de gestion et de politique. Cela est surtout vrai pour l'administration, et il faut ajouter que dans cette dernière les postes techniques sont beaucoup moins valorisés que les postes administratifs ou politiques (les grilles administratives ne prévoient en général rien pour les compétences informatiques). En revanche, les conditions sont différentes dans les entreprises privées, où les cadres peuvent faire leur expérience et la valoriser.

Un telle situation où l'on trouve des nationaux surtout aux deux extrémités de la hiérarchie informatique ne favorise pas la pleine utilisation du potentiel des ordinateurs pour le développement du pays et l'intégration technologique. La solution des cadres expatriés qui, actuellement, conçoivent et mettent au point pour l'essentiel les logiciels spécifiques nécessaires constitue une sorte de néocolonialisme insidieux et dangereux à la longue. Elle conduit aussi souvent à ne considérer que des besoins ou des formules extrapolés de ceux déjà connus dans les pays développés, sans prendre en compte toutes les *applications originales et nou*velles qui seraient possibles dans les pays en développement, précisément à cause de leur retard et de leur situation de pénurie (de cadres qualifiés, de médecins, entre autres).

Seuls des nationaux prenant en main l'affaire pourraient réfléchir aux atouts que pourraient leur offrir ces nouvelles technologies, informatique et électronique, qui n'en sont encore qu'à leur début de développement (1). Sans aller jusqu'à l'optimisme excessif de Jean-Jacques Servan-Schreiber, il n'en reste pas moins à cet égard de réelles opportunités qui devraient permettre aux pays en développement de marquer des points.

Ainsi l'ordinateur convenablement exploité grâce à des logiciels inédits devrait permettre de mieux faire face à la pénurie de cadres qualifiés, par exemple à celui des médecins pour le diagnostic ou le traitement des maladies, en évitant une bonne partie des dépenses médicales qui surchargent à l'excès les économies des pays développés.

D'autres possibilités existent dans l'enseignement ou dans la formation professionnelle, ou encore dans la production industrielle, dont plusieurs ont déjà fait l'objet d'applications. L'avenir appartiendra à ceux des pays en développement qui sauront faire apparaître ces opportunités et en tirer parti. ■

MAURICE BOMMENSATH.

(1) Pour commencer, ces nationaux devront éviter d'appliquer le schéma *bien tentant de l'« ordinateur-patron »*, alors que, justement, l'atout des pays en développement est de pouvoir passer directement à l'« ordinateur-outil ».

CIRCUITS

Les nouveaux médias dans la maison

La percée prochaine des nouveaux moyens de communication chez les particuliers va obliger à repenser l'agencement des habitations.

QUELLE sera la place des télécommunications et de l'audiovisuel dans l'habitat de demain ? Un élément de réponse nous est fourni par les réflexions prospectives des experts des P.T.T., qui ont imaginé soixante-quatre nouveaux services pour l'an 2000 (1). La plupart concernent la vie de tous les jours. Ce sont des services « à la maison » susceptibles d'intéresser le grand public. Tout cela à partir du téléphone. Il aura fallu plus d'un siècle pour imaginer les énormes potentialités de l'invention de Graham Bell.

Le téléphone a eu beaucoup de mal à s'imposer en tant que moyen de communication. Comme en témoignent les illustrations du début du siècle, cet appareil fut longtemps considéré comme un outil réservé au badinage ou aux dames de la bourgeoisie qui s'ennuyaient chez elles. Seuls les domestiques étaient habilités à répondre à l'appel strident de la sonnerie. En 1881, lors de l'Exposition internationale de Paris, des téléphones munis de deux écouteurs permettent d'entendre en direct et en stéréophonie des concerts diffusés à partir de différentes salles de spectacle de la capitale. Des sociétés seront créées pour commercialiser cet appareil, baptisé « théâtrophone ». A ce moment, la capitale ne compte que 2 400 abonnés, les Etats-Unis 130 000.

Près d'un siècle plus tard, le sous-équipement de la France est encore important. En 1970, notre pays dispose de 7,8 lignes pour 100 habitants, le Royaume-Uni 15,5 et les Etats-Unis 33. Le délai moyen de raccordement est encore de douze mois et 15 % seulement des ménages en sont équipés. Notons au passage que la même année un Français sur trois possède une machine à laver le linge ou un électrophone. Le foyer français n'est pas un modèle de technologie.

Grâce au vigoureux effort de rattrapage entrepris dans le cadre du VII[e] Plan, la France n'a plus aujourd'hui à rougir de son téléphone. Elle appartient même au peloton de tête des pays fournisseurs de matériel. Le secteur professionnel est si bien équipé que les industriels craignent qu'il ne soit vite saturé et se tournent vers le secteur grand public afin de développer leurs activités. D'où une stratégie de séduction derrière laquelle on retrouve ces industriels et l'administration.

Les « téléboutiques » des P.T.T. et les grands magasins proposent des appareils destinés à remplacer le traditionnel « poste gris » (2) : poste couleur, sans fil, formes nouvelles, claviers multifonctions, poste « mains libres », détourneurs d'appels, répondeurs-enregistreurs, etc. Les matériels vendus dans les grands magasins ne sont pas toujours agréés, mais l'administration ferme les yeux pour ne pas freiner un marché naissant. Il s'agit d'habituer le public à consommer du matériel téléphonique comme il commence à le faire pour l'audiovisuel, d'autant plus que, à terme, les deux types d'équipements seront intégrés au sein d'un réseau unique.

Pour raccorder les appareils, les prises téléphoniques se multiplient dans les appartements, et il est bien tentant d'équiper chacune d'entre elles d'un téléphone. Nous sommes habitués à disposer de prises de courant qui nous alimentent en énergie électrique : voici qu'apparaissent les arrivées d'énergie de la communication. Après l'aspirateur, la machine à laver et la perceuse électrique, voici le terminal vidéotex, la télévision par câble, le téléphone à image (visiophone), le micro-ordinateur connectable, la haute fidélité à la demande...

Tous ces périphériques seront reliés par un réseau d'appartement et gérés par une régie d'abonnés. La qualité de réception sera parfaite : son de haute fidélité avec possibilité de stéréophonie, images du visiophone en 625 lignes, télévision à haute définition, écrans géants, écrans plats. L'ensemble des services ne sera vraisemblablement offert qu'à partir de 1990, d'abord sur réseau cuivre, ensuite sur fibres optiques. Dans une phase intermédiaire, on pourrait voir apparaître des réseaux mixtes : le circuit cuivre servirait à commander des programmes d'images animées, dont la diffusion passerait par le réseau fibre optique ou, si le coût du câblage en fibre de verre est jugé trop élevé, par câble coaxial.

Dans l'expérience de Biarritz (3), le réseau d'appartement est composé d'un câble coaxial qui assure la télé-alimentation des boîtiers d'interface télévision et haute-fidélité, ainsi que le transport des signaux haute-fidélité de deux canaux de télévision et des signaux de visiophonie. La voie téléphonique reste sur un deuxième câble de type traditionnel (paire cuivre).

Pour commander des programmes haute-fidélité ou télévision, l'abonné disposera de télécommandes à infrarouges qui enverront des instructions à des boîtiers d'interface reliés à la régie d'abonné, elle-même raccordée à un centre secondaire de diffusion. Vu la complexité de tels réseaux, il est préférable de les mettre en place dans des locaux à construire. C'est ce que prévoit la ville de Montpellier pour le futur quartier d'Antigone. Des groupes de travail se réunissent actuellement pour définir les besoins de communication de la population locale.

« Mur audiovisuel » ou éclatement des périphériques

Du côté des architectes, on se demande quel sera l'impact des nouveaux services sur l'habitat. Lorsque la radio et la télévision sont arrivées dans les foyers, le meilleur emplacement leur a été réservé. Le salon, destiné à remplacer le traditionnel coin de cheminée de nos grands-parents, est venu consacrer le récepteur de télévision. Cet appareil prenait la place du poste de radio, devenu plus petit et portable avec l'apparition des postes à transistors. Demain, avec la multiplication des machines communicantes, nous devrons trouver des emplacements supplémentaires en veillant à éviter les interférences. Certaines apparaissent déjà : peut-on téléphoner dans une pièce où quelqu'un regarde la télévision ? Les abonnés à un service de vidéotex se plaignent d'avoir à bloquer leur ligne téléphonique pendant qu'ils consultent une banque de données. Dans certains cas, les problèmes d'interférence sont résolus. Par exemple le poste T.V. noir et blanc chassé par le récepteur couleur est installé dans une autre pièce afin de permettre aux différents membres d'une famille de regarder les programmes de leur choix. La multiplication des chaînes qu'entraînera à terme le développement des réseaux câblés et des satellites de diffusion directe incitera certainement à l'achat de récepteurs supplémentaires et à l'équipement d'autres secteurs de l'habitation, comme c'est le cas aux Etats-Unis.

L'emplacement des appareils permettant une communication interactive aura un impact sur la consommation d'informations. Des études sur l'utilisation du téléphone ont montré que cette consommation varie suivant la chaleur affective attribuée aux différents espaces de la maison : consommation faible pour un appareil situé dans un lieu de passage (couloir ou entrée), moyenne pour le séjour et forte pour la chambre, refuge secret et confortable par excellence.

Autre problème : où installer la régie d'abonné (alimentée en électricité par le réseau domestique) ? Sera-t-elle située à l'intérieur ou à l'extérieur de l'appartement ? Sera-t-elle transparente à toutes les informations reçues ou non ? L'espace de communication que nous connaissons aujourd'hui sera modifié. Plusieurs possibilités sont envisagées. La première est celle du « mur audiovisuel » qui concentrerait l'ensemble des éléments de la chaîne vidéomatique : télévision, magnétoscope, jeux vidéo, haute fidélité, télématique, micro-ordinateur, etc. La seconde est celle de l'éclatement des périphériques dans diverses pièces qui seraient toutes équipées des services de base : télévision, haute-fidélité et téléphone. La dernière est celle de la création d'espaces spécifiques réservés à chaque type d'activité, y compris le travail « télématisé » ou télétravail.

Les matériels existent, les réseaux vont se mettre en place. Pour l'instant, la diffusion des matériels dans les foyers est lente, sauf pour le magnétoscope (500 000 appareils vendus en 1981 contre 250 000 en 1980). Les études prospectives donnent, pour 1985, 8 % à 10 % des ménages équipés d'un magnétoscope, 1 % à 2 % d'un micro-ordinateur et 3 % à 4 % d'un terminal vidéotex (l'avenir de ce dernier dépend du mode de développement de la télématique : individuelle, donc à domicile, ou collective, dans des lieux publics). Vivrons-nous demain dans des espaces restructurés par l'audiovisuel et la télématique ? Rien n'est moins sûr. Yves Gassot, chercheur à l'IDATE (Institut pour le développement et l'aménagement des télécommunications et de l'économie) qui travaille sur ce sujet dans le cadre du plan construction (4), estime que « *dès qu'il s'agit de projets étatiques centralisés, la réussite est souvent garantie par la remarquable efficacité de l'administration. Tout au contraire, quand il s'agit de passer la porte des foyers, de bousculer ces lieux de refuge, de paix et de stabilité, puis d'établir des communications interactives, rien ne va plus* ». Le téléphone dans l'entrée et le « coin télévision » ont sans doute encore de beaux jours devant eux. ■

RICHARD CLAVAUD.

(1) *Télécommunications, objectif 2000*, par un groupe de prospective sous la direction d'Albert Glowinski. Ed. Dunod. 284 pages, 81 F. Voir notre encadré.

(2) Voir « Les appareils téléphoniques de l'avenir », *le Monde Dimanche* du 21 février 1982.

(3) Voir « Biarritz et Lille préparent l'audiovisuel de l'an 2000 », *le Monde Dimanche* du 28 mars 1982.

(4) IDATE, bureau du Polygone, 34000 Montpellier, tél. : (67) 65-48-48.

DES SERVICES POUR L'AN 2000*

TÉLÉNERGIE	**EUROPHONE**	**BADGE UNIVERSEL D'IDENTIFICATION**	**TÉLÉDACTYLO**
Saisie et contrôle des consommations en énergie	Radiotéléphone de poignet, normalisé au niveau européen	Un laissez-passer électronique (voir aussi ci-dessous)	Entrez sans frapper, grâce à la reconnaissance de la parole
IMAGES 2D 1/2	**TÉLÉSECOURS**	**TÉLÉCONTRÔLE**	**TÉLÉCONCEPT**
Pour ceux qui veulent changer de point de vue	Détection individuelle de situation de danger et localisation	Localisation des individus	Le bureau d'études à l'ère de la vidéomatique
TÉLÉANALYSE	**DÉSIGNATION VOCALE DU DEMANDÉ**	**TÉLÉDIAGNOSTIC**	**TÉLÉTRADUCTION SIMULTANÉE**
Détection de pollution, de produits toxiques	Enterré le cadran, fini le clavier	En cas de panne de la domestronique	Une meilleure compréhension entre les peuples
TÉLÉMOULE 3D	**TÉLÉANIMATION**	**APPELS RAPIDES**	**TÉLÉORD**
Fac-similé tridimensionnel	Dame de compagnie, baby-sitter, boute-en-train...	Une garantie de courte durée	Si tous les ordinateurs du monde voulaient se donner la main
TÉLÉNETTOYAGE	**TÉLÉRECHERCHE**	**TÉLÉJUKE-BOX**	**TÉLÉSCRIPT**
Nettoyage automatique d'immeuble à supervision centralisée	Recherche et appel de personnes	Chansons et musique au téléphone, avec la version *télé-hifi*	Pour les handicapés, la conversion parole-écrit-Braille
TÉLÉDÉCORATION	**TÉLÉMAINTENANCE**	**TÉLÉVOTE**	**TÉLÉDISPONIBILITÉ**
Un nouvel art cinétique et musical chez soi	Réparation à distance Système couplé au *télédiagnostic*	La démocratie électronique	Pour être appelé ou rappelé quand on le souhaite
TÉLÉCOUPLE	**TÉLÉOPTIMISATION**	**TÉLÉSONDAGE**	**TÉLÉLOGICIEL**
Le mariage par vidéomatique. Une nouvelle forme de CAO	Résoudre tous vos problèmes	Voir au-dessus	Pour utiliser votre calculatrice de poche connectée au réseau
TÉLÉJEUX	**TÉLÉCOMMANDE**	**INTERCADEAU**	**TÉLÉPUCES**
Jeux vidéo interactifs, individuels ou collectifs	Généralisation du *réveil téléphoné* automatique	N'envoyez pas que des fleurs...	Marché télématisé de l'occasion, de l'emploi, etc.
TÉLÉTRAVAIL	**TÉLÉTHÈQUE**	**VIDÉO-CONFÉRENCE**	**TÉLÉPOSTE**
Le travail en équipe chez soi (cf. travail à domicile)	Consultation de livres, documents, journaux, etc.	Couleur, hi-fi, graphismes, au niveau européen	La télécopie au futur
BISON FUTÉ	**MÉTÉOCULTURE**	**TÉLÉARCHIVAGE**	**TÉLÉCHÈQUE**
Version vidéotex et accessible du véhicule	La prévision météorologique au service de l'agriculture	Pour économiser le papier... et la place (cf. téléthèque)	Carte de paiement électronique
TRAVAIL À DOMICILE	**TÉLÉSANTÉ**	**TÉLÉ-SURVEILLANCE**	**TÉLÉALARME**
Avec assistance télématique (cf. télétravail)	Médecine préventive informatisée	Vidéosurveillance à usages divers : familial, social, industriel...	Réseau national de détection de sinistre et d'alarme
VIDÉOVILLAGE	**BIG ou BIM**	**TÉLÉ-RENSEIGNEMENTS TÉLÉCONSEIL**	**TÉLÉ-ENSEIGNEMENT**
Studio d'immeuble	Badge individuel génétique ou médical (voir télésanté)	A partir de banques de données ou d'un groupe d'experts	La formation continue
TÉLÉTAXI	**TÉLÉMÉTÉO**	**APPEL AUTOMATIQUE DE PERSONNES**	**FILTRAGE AUTOMATIQUE**
Location de voitures informatisée	Un service en temps réel	Il y a un numéro à l'abonné que vous avez demandé (bis)	La liberté vis-à-vis du téléphone
TÉLÉBOURSE	**TÉLÉPROGRAMME**	**TÉLÉANNONCES**	**TÉLÉRÉSERVATION**
Système informatisé d'échanges d'objets et d'informations (cf. téléannonces, télétroc)	Des programmes de télévision aux enchères	Petites annonces en vidéotex (cf. télébourse et télétroc)	Spectacles, hôtels, transports avec paiement automatique
TÉLÉMERCURIALE pour grossistes SNTPD	**TÉLÉFORUM**	**TÉLÉTROC**	**TERMINAL PÉDAGOGIQUE**
Service national Télématisé des Prix de Détail	Conférences-débats par téléphone	Marché de l'occasion couplé aux télé-annonces	Vous apprendra à utiliser tous les autres terminaux
TAMTAM	**PCV AUTOMATIQUE**	**TÉLÉSHOP**	**TÉLÉOTOMAT**
Votre numérotation abrégée, à la carte	Comme son nom l'indique	Vidéodiscatalogue et achats automatiques par téléphone	Relevé de tous compteurs à distance

* Extrait de *Télécommunications objectif 2000.*

CRIBLE

par Annie Batlle

A SUIVRE

Plein de pleurotes

L'Institut national de la recherche agronomique (INRA) vient de créer des souches performantes d'un champignon comestible encore peu répandu, le pleurote en forme d'huître (*Pleurotus ostreatus*). Malgré les excellentes qualités gustatives de cette espèce, sa culture, introduite en France il y a une dizaine d'années, n'a pas progressé très rapidement. En effet, la gamme de variétés disponible ne présentait pas des caractéristiques pouvant conduire à une culture réalisable toute l'année.

Ces souches présentent une grande souplesse : leur culture, pouvant s'effectuer sans risque dans des salles sommairement climatisées, permettrait à des champignonnistes, à des horticulteurs et à certains agriculteurs de rentabiliser au maximun des locaux occupés seulement une partie de l'année (caves, serres, séchoirs à tabac, etc.) par d'autres productions, tout en diversifiant leur production. Elles sont appelées à prendre une place importante sur le marché et à valoriser des déchets organiques variés.

(INRA, 149, rue de Grenelle, 75007 PARIS, tél. 550-32-00).

On ne ferre plus les chevaux

Les « Soft Shoes » constituent une véritable percée technologique dans le ferrage des chevaux, en ce sens qu'ils éliminent les fers traditionnels. Réalisés en gomme 100 % naturelle pure, résistant à l'urine, ces chaussons durent très longtemps. De la même nature que les pneumatiques d'automobiles, ils ne requièrent ni outillage spécial ni qualification particulière pour leur pose : ils se glissent simplement en place. Excellents pour les chevaux qui souffrent des pieds, leur emploi est idéal pour le transport, la promenade, la présentation, le travail et la reproduction des chevaux. *(USA INFORMATIONS COMMERCIALES*, services du conseiller commercial près l'ambassade des États-Unis, 2, avenue Gabriel, 75382 Paris Cedex 08. Tél. 296-12-02 — poste 2526).

BOITE A OUTILS

Le dieu productivité

Non, la productivité n'est pas un indicateur parfait du progrès économique, et certains facteurs qui la ralentissent peuvent constituer les signes d'une économie plus saine à long terme. Une étude originale de Kathleen Newland dénonce quelques idées reçues à ce propos.

Au fur et à mesure que l'électronique est largement utilisée, la question politique centrale n'est plus : comment augmenter la productivité ? Mais : comment distribuer les gains attendus de cette productivité ? « *Une utilisation plus rationnelle de la terre, des matières premières, est indispensable à un progrès économique régulier, même si elle ralentit la productivité du travail.* » « *De la même façon, la réduction de la pollution, de la destruction de l'environnement, est un investissement pour l'amélioration de la qualité de la vie à venir, même si à court terme elle réduit la productivité.* » Les courbes de productivité doivent être étudiées en fonction des changements majeurs dans les prix relatifs des facteurs de production (travail, capital, énergie et autres matières premières).

Les prix élevés de l'énergie sont une des causes du ralentissement de la productivité et le resteront jusqu'à ce que les industries soient reconverties à des sources d'énergie à bas prix. Les augmentations de productivité seront dans l'avenir davantage liées aux innovations associées à l'organisation et à la gestion du travail qu'aux nouvelles technologies. Les décideurs doivent distinguer dans les nouvelles réalités économiques celles qui sont les symptômes d'une transition vers une économie autosuffisante et celles qui ne servent aucun projet d'avenir.

(Productivity. The New Economic Context, Worldwatch Institute, 1776 Massachusetts Avenue N. W. Washington D. C.).

Rien n'est joué à six ans

Jerome Kagan, professeur de psychologie à Harvard, a beaucoup fait parler de lui depuis vingt ans en affirmant que les premières années de la vie n'étaient pas décisives dans le développement de la personnalité. Dans *Psychology Today* de juillet 1982, il explique sur dix pages ses thèses et ses travaux les plus récents. En particulier, ses études sur des enfants du Guatemala, des îles Fidji, du Vietnam et des Etats-Unis. Les enfants guatémaltèques, qui passent leur première année dans l'obscurité sans jeux ni stimulations, sont retardés par rapport aux enfants américains dans un premier temps, mais ils les rattrapent rapidement dès qu'ils sont intégrés dans une vie normale. (*Psychology Today Magazine*, One, Park Avenue, New-York N.Y. 10016.)

Les conditions de production de la science

Pandore édite en septembre un cahier spécial : *La science telle qu'elle se fait.* Pour la première fois, on trouvera traduit en français un choix d'articles écrits par des sociologues et des historiens de langue anglaise. Ce sont des études empiriques de la science telle qu'elle se fait quotidiennement ; elles portent sur des contenus scientifiques et pas seulement sur les influences sociales qui s'exercent sur le développement des sciences. Ces études n'appartiennent ni à l'épistémologie ni à ce qu'on a coutume en France d'appeler histoire des sciences. Important pour approcher les conditions de l'évolution de la science. *(Pandore*, 5, rue Descartes, 75005 Paris, tél. 634-33-33.)

L'électronique prend la parole

Grâce aux techniques d'intégration à grande échelle, les circuits électroniques ont pris la parole. C'est une véritable invasion de « puces » parlantes, « puces » savantes dont on connaît déjà quelques applications, aussi bien dans les télécommunications que dans l'industrie et le grand public. Le marché, encore bien modeste (une vingtaine de millions de dollars en 1981), croît exponentiellement ; il atteindra, dans trois ans, les 500 millions de dollars ! Une étude de François Cinare dans le numéro de la revue *Mini et micros* (n° 168) fait le point de l'avancée dans ce domaine des applications et celui des perspectives. Pour lecteurs initiés. (*Mini et micros*, 41, rue de la Grange-aux-Belles, 75483 Paris, tél. 238-66-10.)

RENCONTRES DU FUTUR

Maîtrise de l'avenir

La Société suisse pour la recherche prospective (S.Z.F.) organise du 21 au 22 octobre 1982 à l'Institut Gottlieb-Duttweiler son séminaire annuel sur le thème : « Methoden der praktischen Zukunftsbewältingung » (Méthodes pour la maîtrise pratique de l'avenir). Douze spécialistes de la recherche prospective rendront compte de leurs expériences dans des domaines aussi divers que la génétique et la biotechnologie, la santé, l'urbanisme, l'informatique...

★ *S.Z.F.*, Dr. Gerhard Kocher, Jonas-Furrer Strasse 21 8046 Zürich, tél. (01) 57-93-93.

Le déclin de Detroit capitale américaine de l'automobile

Detroit, capitale de l'automobile, est en plein déclin. La pauvreté y règne. Mais le crime est en recul : la cité vit sous le signe ambigu de l'autodéfense.

C'ÉTAIT hier à Detroit : l'automobile était reine, les constructeurs japonais inconnus, la prospérité de Ford et de General Motors semblait devoir être éternelle. Le rêve américain était réalité, ne serait-ce que pour ces innombrables maisons individuelles auxquelles chacun pouvait prétendre. Certaines de ces maisons sont aujourd'hui délabrées. L'industrie automobile a licencié 250 000 ouvriers depuis trois ans, les syndicats de Ford ont été acculés, en février dernier, à accepter, pour la première fois de leur histoire, le blocage des salaires. Et Detroit, sixième ville d'Amérique, se meurt doucement.

« A Washington ils ne se rendent pas compte de l'ampleur du désastre. Le problème, pour beaucoup, est de survivre », explique Roy Holscher, un des responsables de la communauté de capucins Mt Helliot, de Detroit. En témoigne cette foule solitaire de jeunes et de vieux, de très jeunes et de très vieux, la plupart Noirs, qui se presse chaque jour à midi vers l'immeuble de brique rouge en face du cimetière où les moines, traditionnellement depuis 1929, distribuent un déjeuner gratuit : aujourd'hui, une double saucisse-purée, un peu de soda dans une timbale de carton, un carré de margarine et, enfin, un mauvais petit pain. Il y a quatre ans, trois cents personnes étaient réduites à cette extrémité. Aujourd'hui, elles sont un millier, et plus encore à la fin du mois, qui attendent cette « soupe populaire » : le nom est resté de la grande crise.

Comment, en effet, sans secours, aurait fait cette mère de deux enfants, âgée de vingt ans, qui dispose en tout et pour tout de 446 dollars par mois, dont 300 dollars pour le loyer ? Les prestations d'aide sociale qui touchent au moins une personne dans 90 % des foyers de la ville de Detroit sont extrêmement faibles aux États-Unis. Comment, sans cette aide, mangerait à sa faim Jeremy, vingt-deux ans, chômeur depuis qu'il a quitté l'école, avant la fin de sa scolarité, comme le font 70 % des jeunes de la ville

Les jeunes Noirs sans emploi

La malnutrition n'est plus, à Detroit, un vain mot. Celle des tout jeunes enfants d'abord : Focus Hope, une de ces nombreuses organisations bénévoles et religieuses qui, en Amérique, constituent un ultime rempart contre la misère absolue, distribue chaque mois farine et sucre à 45 000 mères : leurs enfants de moins de cinq ans souffrent tous d'anémie, d'après les certificats médicaux exigés pour percevoir cette aide ; 130 000 mères, d'après les responsables de l'organisation, devraient y avoir droit. L'alimentation reste également insuffisante pour les enfants des écoles : *« Pour deux sur cinq d'entre eux ce déjeuner sera leur seul repas »*, affirme une animatrice du centre d'été Geffries, qui accueille deux cents enfants en août dans un des rares quartiers d'immeubles collectifs. Sur les parkings, des vieilles Cadillac témoignent de la splendeur passée et dans les rues errent des jeunes désœuvrés.

Jeunes et généralement noirs : la minorité noire, majoritaire dans la ville même (65 %) paie un tribut disproportionné à la crise économique dans cet État du Michigan qui détient de taux record de chômeurs aux États-Unis. Soixante-dix pour cent des jeunes Noirs de seize à dix-neuf ans sont officiellement sans emploi, à Detroit, alors que, une majorité d'entre eux ne s'inscrivant pas sur les listes officielles, le chiffre réel est plus proche de 90 %. Un quart seulement des jeunes Blancs sont dans ce cas. Cet écart va s'accroissant puisqu'il y a cinq ans les chiffres étaient respectivement, pour les mêmes, de 51 et de 18 %. En d'autres termes, il sera impossible, d'ici peu, de trouver dans les rues de Detroit un jeune Noir qui travaille : la moitié d'entre eux, d'ores et déjà, n'ont jamais été employés, à l'âge de vingt-cinq ans. Beaucoup parmi eux auront tenté, souvent sans succès, d'entrer dans l'armée, qui comprend aujourd'hui un tiers de Noirs.

Les familles les plus aisées se sont réfugiées dans les banlieues de l'agglomération de Detroit (quatre millions d'habitants), comme Bloomfield Hill, où le revenu moyen par habitant est le plus élevé d'Amérique ; les cadres de l'automobile vivent encore très bien, et 500 000 habitants ont ainsi quitté le centre ville depuis dix ans. Parmi eux, essentiellement des Blancs, mais aussi, depuis peu, des familles de cette bourgeoisie noire qui a prospéré depuis les émeutes de 1967 et investissent les quartiers résidentiels du centre ville délaissés par les Blancs.

Deux mille policiers de moins

La ville, ainsi lâchée par les plus privilégiés, voit surgir partout des terrains vagues, a dû fermer vingt écoles en juin dernier et verra disparaître, au début de 1983, le dernier grand magasin du centre, Hudson's, concurrencé par les centres commerciaux de ces banlieues où l'on se flatte de ne point être descendu au centre ville depuis des années. Seul effet positif de ce dépeuplement : le logement n'est plus vraiment un problème à Detroit, où les maisons individuelles des quartiers les plus pauvres peuvent se vendre pour 6 000 dollars (42 000 francs) seulement.

En l'absence de toute péréquation fiscale avec les banlieues favorisées, la ville de Detroit n'entretient qu'avec peine ses services publics. Deux mille postes sur six mille ont dû être supprimés dans la police depuis trois ans. Dans les écoles publiques on ne compte qu'un conseiller pédagogique pour trois cents enfants, et il n'est pas rare que, faute de personnel, une absence soit signalée aux parents seulement quatre mois après. De plus, de nombreuses classes de transition devraient être supprimées à la rentrée prochaine en raison des coupes budgétaires de l'administration Reagan. La situation, de ce fait, est catastrophique : absentéisme formidable, niveau de lecture et d'écriture insuffisant de la moitié des élèves à l'entrée du collège, à l'âge de douze ans, multiplication des actes de délinquance, y compris des viols, et un meurtre l'année dernière dans l'enceinte même d'une école, situation à laquelle essaient de remédier les 250 vigiles payés par la ville et les policiers placés dans chaque institution scolaire. Le système de bus *(busing)* créé pour favoriser l'intégration raciale dans les écoles sert désormais à la bourgoisie noire de Detroit à envoyer ses enfants dans les écoles privées des banlieues résidentielles blanches.

Detroit, ville sans ghetto, est devenue un immense ghetto, un concentré de misère à l'image de cette Trumbull Avenue, un des quartiers résidentiels de la ville il y a vingt ans où maintenant se côtoient, à 500 mètres de distance, dans des maisons de maître délabrées, un centre de réinsertion pour détenus, un autre pour les filles fugueuses, un hospice et quelques bâtiments sociaux : *« Que puis-je faire d'autre, dans ces conditions, qu'être un travailleur social »*, affirme, sur les marches du temple de la même avenue, Philip Scherr, pasteur luthérien. Detroit, terre de mission pour cet homme qui, pourtant, à quelques centaines de mètres de son église, ne s'adresse plus aux gens dans la rue. *« Plus loin*, dit-il, *c'est une zone de combat. »* A Detroit on ne s'aventure pas à pied dans les rues de la ville en raison de la très forte criminalité.

Dès 1977, Detroit était sacrée capitale du crime, avec une moyenne de deux meurtres par jour. La surprise, pourtant, est venue de l'évolution de cette criminalité au cours des cinq dernières années, dans cette ville frappée de plein fouet par la crise économique. Le pire a été évité. Les délits criminels ont diminué de 30 % de 1977 à 1980 et, en 1981, les meurtres ont encore diminué de 8,6 % (502) et les viols de 6,4 % (1 229). Même si les délits économiques ont à nouveau augmenté : 46 224 cambriolages et 27 521 vols de voitures pour la seule ville de Detroit avec 1,2 million d'habitant.

L'amélioration relative de la situation est liée au recrutement, notamment à des postes importants, de nombreux policiers noirs, par le maire, lui aussi noir, M. Coleman Young, élu en 1973. La collaboration avec la police s'est, de ce fait, considérablement améliorée. *« L'époque n'est plus où la police blanche était une simple armée d'occupation »*, affirme l'inspecteur Younger qui, à quarante-cinq ans, chef de la section spéciale contre le crime, est un vivant exemple de la politique suivie. *« La police, ce n'est plus « eux », mais « nous »*, renchérit l'un de ses collaborateurs, noir également, l'inspecteur Williams. De fait, lors des rondes que ce dernier effectue aux lieux de vente de la drogue où des jeunes, dès douze ans, font le commerce de l'héroïne, de nombreux habitants lui adressent la parole sans animosité particulière.

Mais les succès de la police ont surtout été obtenus grâce à la politique de prévention qui, depuis 1977, a incité les citoyens de Detroit, comme dans beaucoup d'autres villes américaines, à s'organiser eux-mêmes : *« Il s'agit en définitive de faire des citoyens de bons citoyens »*, affirme l'inspecteur Humphrey, responsable de cette politique préventive (150 hommes et un budget de 56 millions de francs par an). Ainsi un programme dit « de surveillance des quartiers » a permis à plus du tiers des habitants d'être formés par la police à l'identification des criminels, à l'autodéfense et à la surveillance des maisons voisines. *« Devenez les yeux et les oreilles de la police »* conseille-t-on dans le matériel pédagogique très sophistiqué qui a été réalisé. Les bulletins paroissiaux eux-mêmes invitent les fidèles à rejoindre les séminaires de prévention contre le viol. D'autre part, 1 600 conducteurs zélés, équipés de C.B., formés par la police et en constante liaison avec elle, surveillent eux-mêmes en voiture leur quartier.

Cette légitime défense non armée à l'échelle d'une communauté entière est peut-être le trait le plus déroutant de la vitalité de cette ville en crise. La sécurité publique a, semble-t-il, créé un nouveau consensus : 300 000 habitants du Michigan ont ainsi signé, ces dernières semaines, une pétition demandant que l'on vote en novembre prochain pour le rétablissement de la peine de mort dans un Etat qui fut le premier aux Etats-Unis à la supprimer. ■

NICOLAS BEAU.

REFLETS DU MONDE

BUSINESS WEEK

A un micro près...

Si, il y a dix ans, avaient existé des micros aussi perfectionnés que ceux dont on dispose maintenant, il n'y aurait pas eu d'affaire du Watergate, et le président Nixon serait probablement allé jusqu'au terme de son mandat. Les progrès de la micro-électronique ont été tels au cours de ces dix années, estime le magazine *Business Week*, que les services d'écoute et d'espionnage peuvent *désormais* se passer de « *plombiers* ». La miniaturisation permet en effet de cacher des micros dans des stylos, des cigarettes, même dans des têtes d'épingle, et les entreprises américaines semblent se livrer à une véritable guerre d'espionnage et de contre-espionnage industriel. Selon une étude récente, entre cinquante mille et cent mille micros auraient été installés dans les entreprises américaines au cours des cinq dernières années. La plupart proviennent de l'étranger, notamment de R.F.A., où l'utilisation de micros est interdite mais pas leur fabrication. La crainte d'être écouté, qui, selon le magazine, confine dans certains milieux industriels à la paranoïa, a donné naissance aux Etats-Unis à une autre industrie : celle de la détection d'écoutes.

JOURNAL DE GENÈVE

Le voleur d'aiguilles a encore frappé

Voler les aiguilles d'une pendule, voilà qui ne viendrait pas à l'esprit de n'importe quel cambrioleur. *Le Journal de Genève* rend compte cependant d'un tel larcin qui s'est produit au Musée de l'horlogerie de cette ville : *« Le soir, au moment de la fermeture, les gardiens se sont aperçus qu'un cartel Louis XV avait été amputé de ses deux aiguilles. « Il s'agit certainement d'un travail de spécialistes »*, estime la conservatrice du musée, *« car si le boîtier s'ouvre facilement, comme un couvercle, il faut ensuite, pour ôter les aiguilles, s'aider d'une pince coupante, et enlever une goupille... » Et ces spécialistes ont bon goût : cette pendule compte parmi les plus belles pièces ; en écaille de tortue, avec ses portes de bronze doré, genre rocaille. Quant aux aiguilles, en laiton ajouré et gravé, c'étaient les plus belles de la collection. Quel irrespect vis-à-vis d'un tel objet d'art que de séparer cette pendule de ses aiguilles. En dix ans, c'est la première fois que cela se produit ! »*

CHRONOLOGIE

Août 1982 dans le monde

La chronologie établie par Philippe Boucher et Edouard Masurel paraît le deuxième dimanche de chaque mois. Les chiffres figurant entre parenthèses indiquent la datation du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité.

ÉTRANGER

1 – KENYA : Echec d'une tentative de coup d'Etat menée par des éléments de l'armée de l'air kényane. Plusieurs centaines de rebelles et de pillards sont victimes des combats. Près de 2 000 des 2 500 membres des forces aériennes sont arrêtés et l'Université est fermée. (3, 4, 5, 6, 7, 10, 13, 14, 21 et 24)

5 – O. U. A. : Le sommet annuel de l'O.U.A. ne peut se réunir à Tripoli faute du quorum des deux tiers : 19 des 50 États membres ont boycotté la conférence pour protester contre l'admission, le 28 février, de la République arabe sahraouie démocratique (R.A.S.D.). Les États-Unis avaient fait pression pour que le colonel Kadhafi ne devienne pas président pour un an de l'organisation panafricaine. (1-2, 3, 5, 6, 7, 10 et 11).

6 – C. E. E. – ÉTATS UNIS : La Commission européenne s'entend avec l'administration américaine pour limiter les exportations d'acier des Dix vers les État-Unis à 5,75 % du marché américain contre 6,9 % en 1981. Cette réduction est jugée insuffisante par les sidérurgistes américains (du 7 au 12).

6 – URSS : Le gouvernement français, puis, le 9, le gouvernement allemand demandent à leurs ambassades à Moscou d'enquêter sur un éventuel emploi de détenus politiques soviétiques à la construction du gazoduc sibérien. (1-2, 8-9, 10 et 11).

7 – TURQUIE : L'armée secrète arménienne (ASALA) revendique l'attentat commis par deux terroristes à l'aéroport d'Ankara : onze personnes ont été tuées et soixante-trois blessées (10 et 11).

9 – FRANCE-ARGENTINE : La France lève l'embargo sur ses ventes d'armes à l'Argentine (11, 12 et 29-30).

9 – R.F.A. : Mise en règlement judiciaire du groupe A.E.G.-Telefunken, numéro deux de l'industrie allemande électrique et électronique (du 10 au 21).

12 – PORTUGAL : La nouvelle Constitution, définitivement approuvée par le Parlement portugais, prévoit l'extinction du Conseil de la révolution et la réduction des pouvoirs du président de la République (14 et 17).

15 – IRAN-IRAK : L'Irak décrète le blocus du principal terminal pétrolier de l'Iran, dans l'île de Kharg, dans le nord du Golfe. En raison des raids, les jours suivants, de l'aviation irakienne, les exportations pétrolières depuis Kharg diminuent de moitié (14, 17, 18, 20, 25 et 27 /VIII, 1/IX).

16 – ARGENTINE : L'épiscopat catholique demande la levée de l'état de siège et une solution immédiate au problème des « disparus » et des prisonniers politiques. Le 26, les autorités militaires publient le nouveau statut des partis qui autorise la reprise de l'activité politique (14, 19 et 28).

17 – CHINE – ÉTATS-UNIS : Pékin et Washington signent un accord prévoyant une réduction progressive des livraisons d'armes américaines à Taiwan. (18, 19 et 26).

17-18 – SEYCHELLES : La mutinerie d'une partie de l'"armée provoque la mort de 9 personnes dont 2 civils. 91 mutins sont arrêtés (du 18 au 26 et 29-30).

19 – ETATS-UNIS : Le Congrès approuve le projet de loi fiscale qui prévoit, contrairement aux thèses naguère défendues par M. Ronald Reagan, d'importantes augmentations d'impôts (8-9, 17, 18 et 21.).

20 – MEXIQUE : Pour faire face à l'aggravation de la crise économique et financière, le Mexique sollicite l'assistance du F.M.I. et obtient des crédits des banques centrales et privées occidentales (12, du 15 au 24 et 30.).

20 – PEROU : L'état d'urgence est proclamé à Lima pour lutter contre une campagne terroriste lancée par les guérilleros de l'organisation maoïste le Sentier lumineux (8-9, 22-23, 24, 25, 27 et 28).

21 – SWAZILAND : Mort de Sobhuza II, roi du Swaziland depuis 1921 (24, 25 et 28).

23 – ITALIE : Le cabinet de M. Giovanni Spadolini est reconduit sans changement, à l'exception d'un poste. Les socialistes, qui avaient provoqué la démission, le 6, le l'ancien gouvernement, ont obtenu que des *réformes* institutionnelles soient mises à l'étude (3, 7, 8-9, 10, 12, 14, 18, 24 et 25).

26 – C.E.E.-ETATS-UNIS : Washington interdit l'exportation de tous produits, services et technologies à Creusot-Loire et Dresser-France après que cette dernière société, requise, le 23, par le gouvernement français de passer outre l'embargo américain sur le matériel destiné au gazoduc eurosibérien, eut livré trois compresseurs à l'U.R.S.S. (4, 5, 12, 13, 22-23 et à partir du 25).

26 – MONNAIES : La baisse des taux d'intérêt aux Etats-Unis (le taux d'escompte américain a été ramené de 12 % à 10 % en un peu plus d'un mois) gagne l'Europe, où la plupart des banques centrales annoncent une réduction de leurs taux directeurs. Cette détente sur les taux a provoqué, à partir du 17, une forte hausse de la Bourse de New-York. Le dollar franchit à Paris, le 9 et à la fin du mois, la barre des 7 F (8-9, 10, 15-16, 19, 22-23, 28 et 29-30).

27 – ESPAGNE : Le Parlement est dissous. Les élections anticipées sont fixées au 28 octobre par le premier ministre, M. Leopoldo Calvo Sotelo, rendu incapable de gouverner par les défections au sein de son parti, l'Union du centre démocratique (28 et 29-30).

27 – U.R.S.S. : Trois cosmonautes soviétiques, dont une femme, regagnent la Terre après un séjour de huit jours dans l'espace (21, 22-23, 24 et 29-30).

31 – POLOGNE : Malgré la multiplication des menaces des autorités et la mise en place d'un gigantesque dispositif policier, des dizaines de milliers de Polonais descendent dans la rue, dans au moins trente villes, pour le deuxième anniversaire des accords de Gdansk. Cinq manifestants sont tués et quatre mille cinquante sont arrêtés. D'autres manifestations de protestation avaient eu lieu à l'appel de Solidarité, depuis le 13, pour commémorer les grèves d'août 1980. Le 26, à Czestochowa, Mgr Glemp, tout en lançant des appels au calme, avait exigé la libération de M. Walesa et des autres internés, ainsi que le rétablissement des syndicats (à partir du 3).

Un choix d'enquêtes et de reportages

SRI-LANKA : Sri-Lanka en proie aux tensions ethniques (3, 4 et 5).
FRANCE : L'insertion sociale des jeunes de seize à dix-huit ans (4 et 5).
FRANCE : Le pouvoir et la gestion de la crise (5 et 6).
ETATS-UNIS : La communication audiovisuelle par câble (6 et 7).
SAHEL : Après la grande sécheresse (10, 11 et 12).
IRAN : La longue lutte des Kurdes (13 et 14).
AMERIQUE CENTRALE : Les Indiens Miskitos, un peuple déchiré (17 et 18).
ECONOMIE : Les Bourses internationales au premier semestre 1982 (17).
ETATS-UNIS : Les premiers habitants des Etats-Unis (18, 19, 20 et 21).
ECONOMIE : L'économie sociale et l'économie « souterraine » (21 et 22-23).
INDONESIE : Pas de changement politique avant l'an 2000 (25, 26 et 27).
FRANCE : L'opération « anti-été chaud » pour prévenir la violence des jeunes (25).
FRANCE : Le deuxième été du septennat (28 et 29-30).

La guerre du Liban

Le 1er août, Beyrouth-Ouest est à nouveau très violemment bombardé. L'armée israélienne commence, à partir de l'aéroport, à progresser dans les quartiers sud de la capitale libanaise puis lance, le 4, une attaque sur trois axes en direction de Beyrouth-Ouest. Jérusalem dément qu'il s'agisse de l'assaut général.

Le 4, le Conseil de sécurité adopte, avec l'abstention des Etats-Unis, une résolution qui *« blâme »* Israël et lui demande un *« prompt recul »* sur ses positions antérieures au 1er août. Dans un message adressé à M. Begin, M. Reagan fait la même demande, qui est repoussée, le 5, par le gouvernement israélien.

Le 6, un immeuble de huit étages abritant des réfugiés est entièrement détruit par un bombardement aérien en plein centre de Beyrouth. Au Conseil de sécurité, les Etats-Unis opposent leur veto à une résolution soviétique demandant un embargo sur les fournitures d'armes à Israël. La France a voté pour.

Le 7, l'O.L.P. avalise pratiquement l'ensemble du plan présenté par l'émissaire américain, M. Habib, qui fixe les conditions du retrait des fedayin de Beyrouth-Ouest.

Le 10, Jérusalem donne son accord *« de principe »* au plan Habib, mais demande quelques *« amendements »*.

Le 12, un onzième cessez-le-feu est instauré à Beyrouth-Ouest, sous la pression des Etats-Unis, après onze heures d'intenses bombardements : au cours d'une réunion extraordinaire du cabinet israélien, le général Sharon, ministre de la défense, a été mis en minorité. Toute opération militaire importante devra désormais être soumise au conseil des ministres.

Le 12, également, le Conseil de sécurité exige à l'unanimité la cessation de *« toutes les activités militaires au Liban, en particulier à l'intérieur et autour de Beyrouth »*.

Le 19, le gouvernement israélien avalise définitivement le plan Habib après avoir retiré, le 15, la plupart de ses exigences antérieures. Le gouvernement libanais, qui avait approuvé ce plan la veille, demande officiellement à la France, aux Etats-Unis et à l'Italie d'envoyer à Beyrouth les unités qui doivent constituer avec l'armée libanaise la force multinationale d'interposition.

Le 21, le départ des quelque 14 500 combattants retranchés dans Beyrouth-Ouest commence après que le premier contingent français eut pris position dans le port. Il se poursuivra les jours suivants sans incident majeur. Plus de 9 000 membres de l'O.L.P., qui ne peuvent emporter que leurs armes légères, sont accueillis par la Syrie, la Jordanie, l'Egypte, l'Irak, la Tunisie, l'Algérie, le Soudan et les deux Yémen. Les blessés sont dirigés vers Athènes.

Le 23, M. Bechir Gemayel, jeune chef (trente-quatre ans) des « forces libanaises » (milices chrétiennes unifiées), est élu président de la République libanaise pour succéder le 23 septembre à M. Elias Sarkis. Seul candidat, il a obtenu au deuxième tour de scrutin 57 voix et 5 bulletins blancs, après que le quorum (62 députés) pour la réunion du Parlement eut été atteint grâce à la présence, malgré les consignes de boycottage, de 18 des 41 députés musulmans. Aussitôt élu, M. Gemayel lance des appels à la réconciliation, mais son élection est mal accueillie par la gauche et les musulmans libanais.

Le 27, tandis que se poursuit l'évacuation par mer, ont lieu les premiers départs de combattants par la route : les 2 700 militaires syriens de la Force arabe de dissuasion quittent Beyrouth avec leurs armes lourdes pour se redéployer dans la Bekaa et au Nord-Liban, et les 2 630 soldats palestiniens de l'Armée de libération de la Palestine, relevant du commandement syrien, gagnent la Syrie.

Le 30, M. Yasser Arafat quitte Beyrouth à destination d'Athènes, cependant que l'évacuation des combattants est achevée le 1er septembre (à partir du 3).



(Dessin de Plantu – Août 82.)

Les attentats de Paris

Le 9, deux hommes armés de pistolets mitrailleurs tirent dans le restaurant juif Goldenberg, rue des Rosiers, dans le 4e arrondissement. Cet attentat cause la mort de six personnes. Vingt-deux autres sont blessées. Les enquêteurs estiment qu'il a été commis par des terroristes palestiniens du groupe dissident d'Abou Nidal. Le jour même, M. Mauroy se rend sur place et M. Mitterrand assiste à un office dans une synagogue du quartier. Le chef de l'Etat est accueilli par les cris de *« Mitterrand, trahison ! »*.

Le 10, M. Begin menace d'appeler les jeunes juifs de France à *« assurer la défense des leurs »*, ce qui suscite des réactions généralement négatives dans les milieux politiques et dans la communauté française juive. La presse française, notamment la télévision, est mise en cause par des personnalités et des militants juifs pour ses comptes rendus de la guerre du Liban. M. Chirac annonce qu'il soutiendra *« sans réserve »* toute action efficace contre le terrorisme. Mme Simone Veil reconnaît que *« la situation est trop grave pour donner lieu (...) aux manœuvres de politique intérieure »*.

Le 11, une camionnette piégée explose devant les locaux de l'ambassade d'Irak, rue du Général-Appert, dans le 16e arrondissement. Cet attentat fait cinq blessés légers. Il est revendiqué par un mouvement chiite lié aux autorités iraniennes, le Mouvement de l'action islamique d'Irak.

Le 14, un incendie criminel – attribué à un déséquilibré – détruit un oratoire israélite rue Auguste-Laurent, à Paris (11e).

Le 17, M. Mitterrand justifie à la télévision la politique française *« de présence, d'équilibre et de paix »* au Proche-Orient. Il précise le dispositif de lutte contre le terrorisme, mais écarte tout recours à des législations d'exception. Approuvé le lendemain par le conseil des ministres, ce plan prévoit notamment la création d'un office central pour la répression du trafic d'armes. Un secrétariat d'Etat à la sécurité publique, relevant du ministre de l'intérieur, est confié à M. Joseph Franceschi, jusque-là secrétaire d'Etat aux personnes âgées. Ce secteur est confié à Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat à la famille.

Le conseil des ministres du 18 décide également le dissolution d'Action directe. L'un de ses chefs, M. Jean-Marc Rouillan, a revendiqué la veille dans *Libération*, au nom de ce groupe, trois attentats commis à Paris les semaines précédentes contre des « objectifs sionistes ». Le 19, un nouvel attentat revendiqué par Action directe cause des dommages importants dans les locaux de l'hebdomadaire *Minute*, dans le 16e arrondissement.

Le 21, un colis piégé explose entre les mains de deux artificiers, avenue de La Bourdonnais, dans le 17e arrondissement : l'un meurt sur le coup, l'autre, grièvement blessé, meurt, à son tour, dans la nuit du 5 au 6 septembre. Trouvé dans le caniveau, ce colis piégé était destiné à faire sauter la voiture du chargé commercial à l'ambassade des Etats-Unis, M. Roderick Grant, garée là peu de temps auparavant. Les enquêteurs tiennent pour sérieuse la revendication de cet attentat par les Fractions armées révolutionnaires libanaises, qui ont déjà revendiqué l'assassinat à Paris de deux diplomates (un Israélien et un Américain) depuis le début de l'année.

Le 25, M. Christian Prouteau, chef du Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (G.I.G.N.), est nommé conseiller technique à l'Elysée, chargé d'une *« mission de coordination, d'information et d'action contre le terrorisme »*.

Le 28, le G.I.G.N. arrête à Vincennes trois Irlandais. L'Elysée fait état d' *« arrestations importantes opérées dans les milieux du terrorisme international »*, importance que l'enquête de la police ne paraît pas confirmer.

Le 29, à la demande de l'Italie, la brigade criminelle arrête à Paris M. Oreste Scalzone, un ancien dirigeant du *movimiento* italien, qui avait obtenu un permis de séjour au mois de juillet (à partir du 10).

FRANCE

2. – Le remboursement par la Sécurité sociale de l'interruption volontaire de grossesse, prévu pour le 1er septembre, est reporté (3, 4, 5, 6 et 13).

2. – Le nombre des étrangers vivant en France est passé en vingt ans de deux millions à plus de quatre millions (4).

3. – MM. Mitterrand et Mauroy assistent aux obsèques des quarante-quatre enfants de Crépy-en-Valois (Oise) tués le 31 juillet, dans un accident de car sur l'autoroute A-6 (cinquante-trois morts dont quarante-six enfants). Le conseil des ministres du 4 décide que la répression des infractions sera renforcée (du 1 au 9, 13 et 14).

8. – Les électeurs corses élisent les soixante et un membres de la première assemblée régionale désignée au suffrage universel direct. Tandis que la droite et la gauche sont en recul, les autonomistes, dont M. Edmond Simeoni, emportent sept sièges. Le 20, M. Prosper Alfonsi (M.R.G.) est élu président de l'Assemblée corse avec 23 voix au troisième tour de scrutin. Le F.L.N.C., mouvement indépendantiste qui a revendiqué quatre-vingt-dix-neuf attentats commis dans la nuit du 19 au 20, annonce, le 24, la *« reprise de la lutte armée »* (du 5 au 12, 17, 20, 21, 22-23 et 26).

18. – M. Roger Rocher, ancien président de l'Association sportive de Saint-Etienne, reconnaît l'existence de la « caisse noire » du club. Parmi les bénéficiaires figurent des hommes politiques de l'opposition (20, 22-23, 24, 26 et 27).

21-22. – Dans le Var et en Corse, des incendies détruisent plus de 8 000 hectares de forêts et provoquent la mort de deux personnes (24 et 25).

22. – Nomination des neuf membres de la Haute Autorité audiovisuelle chargée de veiller à l'indépendance de la radio-télévision. Présidée par Mme Michèle Cotta, P.-D.G. de Radio-France, elle est officiellement mise en place, le 31, par M. Mitterrand (à partir du 24).

28. – Plusieurs sondages expriment le pessimisme de l'opinion à l'égard de la politique du gouvernement (29-30 et 31).

31. – L'écrivain d'origine roumaine Virgil Tanase, disparu depuis le 20 mai, révèle au cours d'une conférence de presse que son prétendu enlèvement avait été organisé par la D.S.T. pour faire échouer une tentative d'assassinat ordonnée par M. Ceausescu (à partir du 1/IX).

Economie

2. – RECHERCHE : La société française Transgène annonce une première mondiale en manipulations génétiques, qui ouvre de nouvelles possibilités de production d'un vaccin contre la rage (3 et 4).

9. – AFFAIRES : Le groupe d'assurances Drouot s'associe aux Mutuelles unies après l'annulation de la vente de Drouot à la société Bouygues (3, 11 et 13).

16. – CHOMAGE : Le nombre des demandes d'emploi non satisfaites a augmenté de 1,7 % en juillet contre 3,4 % en juillet 1981 (18 et 19).

16. – TOURISME SOCIAL : L'Agence nationale pour les chèques-vacances est créée pour gérer et développer le dispositif institué par l'ordonnance du 26 mars (18 et 19).

25. – PRIX : La hausse des prix a été ramenée à 0,3 % en juillet (18, 19, 27, 28 et 29-30).

27. – COMMERCE EXTÉRIEUR : Le déficit de la balance commerciale s'est élevé à 8,9 milliards de francs. Le solde négatif des échanges extérieurs pour les sept premiers mois de 1982 (52,3 milliards de francs) a dépassé les 51 milliards de l'ensemble de l'année 1981 (28 et 29-30).

DÉCÈS

3 – Edmond Giscard d'Estaing, membre de l'Institut, père de l'ancien président de la République (4, 6 et 8-9).

7 – Jean Beaufret, philosophe (10).

7 – Pierre July, ancien ministre des affaires marocaines et tunisiennes (10).

12 – Henry Fonda, comédien (14).

15 – Philippe Machefer, sénateur (PS) des Yvelines (17, 18 et 21).

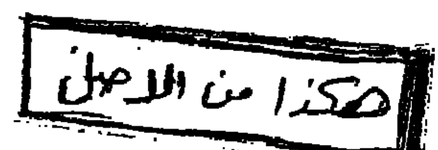
23 – Alberto Cavalcanti, cinéaste (25).

29 – Ingrid Bergman, comédienne (31).

29 – Nahum Goldmann, fondateur du Congrès juif mondial. (31/VIII, 1 et 4/IX).

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.





J.K./MAGNUM

Le labyrinthe de Friedrich Dürrenmatt

Dramaturge, romancier, essayiste, Friedrich Dürrenmatt s'intéresse surtout maintenant à la philosophie et à la peinture. Pour lui, le monde s'apparente à un labyrinthe dans lequel l'homme est, tour à tour, le Minotaure, Dédale et Thésée.

FRIEDRICH Dürrenmatt, né à Konolfingen, dans le canton de Berne, en 1921, a très vite pris rang parmi les classiques étudiés dans les écoles et joués sur les scènes du monde entier. Pourtant cet auteur, dont les éditions Diogenes de Zurich ont publié en 1980 les *Œuvres* en trente volumes, se plaît à dérouter son public par sa causticité, ses paradoxes et ses cocasseries. Il a triomphé au théâtre avec *la Visite de la vieille dame* (1956), *les Physiciens* (1962) ou *Play Strindberg* (1969), mais aussi dans le roman, avec *le Juge et son bourreau* (1952) ou *la Panne* (1956).

Dans les années 1970, Friedrich Dürrenmatt s'est surtout consacré à l'essai : sur Israël en 1975, sur Albert Einstein en 1979. En 1981, il a publié *Stoffe (Sujets)*, un recueil magistral de philosophie, d'autobiographie et de fiction. Récemment, des expositions et des albums illustrés ont révélé un autre aspect de l'œuvre de Friedrich Dürrenmatt : ses dessins et ses peintures.

Sur la pente boisée qui surplombe Neuchâtel, Friedrich Dürrenmatt habite un véritable domaine, formé de plusieurs villas dans un grand jardin avec vue sur le lac. Son atelier se divise en trois niveaux : en haut, les chevalets et la peinture ; au rez-de-chaussée, le bureau et la bibliothèque de philosophie. On s'étonne de voir les livres de littérature relégués à la cave.

∴

« Je ne lis presque pas de littérature, sauf quelques classiques. Il me semble que les véritables aventures intellectuelles ont lieu dans la philosophie. En ce moment, je m'intéresse à la logique et aux mathématiques, je lis Whitehead, mais je reviens toujours à mes auteurs préférés : Platon, Aristote, Descartes, Spinoza, Kant. On s'amuse autant que dans un roman et on apprend plus. Je regrette que des spécialistes rebutants mettent sous le boisseau les textes philosophiques et en détournent les lecteurs naïfs. Les meilleurs philosophes sont de grands enfants ! Platon se demande à un endroit : *« Pourquoi les hommes ont-ils des jambes ? »* Il répond : *« Parce que sinon leur tête roulerait comme une boule »*... Aristote est la crédulité personnifiée. Si un voyageur lui avait rapporté qu'en Inde on rencontre des hommes à six têtes il l'aurait cru.

— Faut-il entendre que vous voulez renoncer à la littérature pour devenir philosophe ?

— Dans ses « mythes », Platon se révèle un des meilleurs narrateurs de tous les temps, un modèle pour les romanciers. Cela dit, il est bien vrai que je considère de plus en plus le roman comme du temps perdu. Au début de ma vie, j'ai écrit des romans policiers, et je ne les renie pas. Mais je me sentirais incapable d'en écrire d'autres à présent. Je travaille à une « Dramaturgie des idées ». Je voudrais montrer comment une vision, d'abord peu vraisemblable et invérifiable, devient peu à peu théorie.

» Démocrite, Épicure, Lucrèce ont eu l'intuition de l'atome. Et aujourd'hui, à l'heure des centrales atomiques, la science physique reste hantée par la vision d'une particule ultime. Une œuvre se développe de la même façon. Mon dernier livre, *Sujets*, raconte l'histoire de mes œuvres qui n'ont été que des variations sur quelques visions que j'ai constamment cherché à exprimer, sans y arriver jamais définitivement. Par exemple, la vision du monde comme labyrinthe.

Le carnage, comme prévu

— Vous résumez vos conceptions successives du monde-labyrinthe en vous identifiant au Minotaure, puis à ses victimes, puis à Dédale, puis à Thésée...

— A l'heure de votre éveil au monde, vous vous sentez un frère du Minotaure qu'on a enfermé dans le labyrinthe, sa prison, et qui cherche toute sa vie la sortie, sans la trouver, et que la rage et le désespoir rendent féroce. Ou bien vous vous identifiez aux jeunes hommes et aux jeunes filles qu'une bizarre loi envoie à la mort dans le labyrinthe. Qui sait d'ailleurs si ces victimes rencontrent jamais leur bourreau, le Minotaure ? Le dédale a tant de détours... Le Minotaure est déjà mort, peut-être... A-t-il même existé ? Mais vous entrez dans le labyrinthe, et la première personne que vous rencontrez au coin d'une galerie, vous la prenez pour votre assassin, vous *lui* tirez dessus, elle vous tire dessus, car elle aussi a peur de vous, et même si le Minotaure n'existe pas, le carnage a lieu comme prévu.

» Puis un jour, vous prenez la mesure de votre existence et de votre parcours, et avec des mots, ou en dessinant, vous reconstituez votre prison. Vous êtes devenu Dédale, l'architecte du labyrinthe. Et lorsque vous reprenez votre marche, peut-être avec un courage nouveau, vous avancez comme Thésée, non plus en victime affolée, mais en toute lucidité.

— Votre réflexion se nourrit de mythologie et de science moderne. Voilà une synthèse qui paraît paradoxale.

— Le mythe naît lorsque l'absurdité du monde n'arrive à s'exprimer que par des images. Les systèmes scientifiques cherchent à rationaliser le monde, mais n'y arrivent jamais complètement. Dans mon essai sur Albert Einstein, j'ai montré que la physique moderne avait donné une image nouvelle du destin.

» On peut se représenter le monde comme un jeu d'échecs entre le Bien et le Mal, où les humains servent de pions. Une partie interminable, sans victoires possibles, car les deux joueurs sont de même force. Ou bien on se représente le monde comme une partie d'échecs où les pions humains jouent eux-mêmes, sous la surveillance du dieu-arbitre. Il y a les joueurs bons et les joueurs mauvais. Pour Spinoza enfin, Dieu joue seul contre lui-même, selon des règles qu'il a lui-même édictées.

Théâtre du grotesque

» Einstein, qui se réclamait de Spinoza, a dit : *« Dieu ne joue pas aux dés, il joue aux échecs. »* Le jeu d'échecs obéit à des règles logiques dont l'ensemble est en soi arbitraire. La science montre qu'aucun phénomène n'enfreint les règles. Mais chaque phénomène oblige l'homme à reconstruire de fond en comble le jeu de Dieu, chaque coup de Dieu est une surprise que la science finit par expliquer logiquement. Mais pour les pions, pour les noirs aux prises avec les blancs, le plan de bataille reste confus, imprévisible, série de hasards et de catastrophes.

— On vous définit souvent comme un maître du « théâtre de l'absurde ». Vos pièces sont-elles l'application de cette vision du monde que vous venez d'esquisser ?

— Lorsqu'il m'arrivait de travailler à Paris, je voyais souvent Ionesco, avec qui je m'entends personnellement très bien. Après une première de *la Visite de la vieille dame*, il m'a fait un compliment ambigu. Il m'a dit : *« Après ça, vous pouvez vous arrêter d'écrire des pièces. »* Soit dit en passant, je pense que Ionesco aurait dû s'arrêter après *Rhinocéros*...

» Je n'aime pas l'expression « théâtre de l'absurde ». Je dirais plutôt : théâtre du grotesque et du paradoxe. Je démasque la logique en train de devenir contradictoire. D'ailleurs, le philosophe Gödel a montré l'impossibilité d'une pensée systématique dépourvue de contradiction.

— A l'époque où vous composiez vos premières pièces, l'exemple de Bertolt Brecht semblait incontournable. L'avez-vous accepté ?

— Au Livre III de la *République*, Platon condamne l'art d'Homère, qui crée l'illusion que ce n'est pas le poète qui parle, mais bien son personnage. Et Platon conclut : *« Il nous faut un conteur plus austère qui conformerait son langage au plan d'éducation de nos guerriers. »* Brecht, avec sa fameuse « distanciation », n'ajoute rien de nouveau.

JACQUES LE RIDER.

(Lire la suite page X.)

Friedrich Dürrenmatt

(Suite de la page IX.)

» Ma conception se situe aux antipodes de Platon et de Brecht. Je veux qu'on oublie qu'on est au théâtre et qu'on parle naturellement. Que le spectateur puisse se projeter sur l'acteur, et confondre son existence avec celle du personnage. L'émotion d'abord. Le pire des spectateurs, c'est le critique, car il est un « distancié professionnel ». J'introduis une sorte sorte de distanciation dans mes pièces au moment du retournement inattendu qui bouleverse les attentes du spectateur, et qui remet en question sa vision du monde.

— Pour beaucoup, vous êtes « l'auteur de *la Visite de la vieille dame* ». Que pensez-vous de cette œuvre, un quart de siècle après ?

— Il faut refouler et oublier ce qu'on a écrit pour pouvoir continuer à écrire. La version de *la Visite de la vieille dame* que vous trouvez dans l'édition de 1980 a été partiellement remaniée. Je ne pourrais plus l'écrire aujourd'hui comme en 1956. Chaque mise en scène m'amène à modifier mon texte, à le perfectionner. Ce qui m'intéresse dans le métier de dramaturge, c'est le travail de mise en scène. Les bons acteurs m'ont énormément appris. Mais, aujourd'hui, je ne vais presque plus jamais au théâtre. D'abord parce que, pour créer sur la scène, il vaut mieux rester naïf, se soustraire aux influences et aux modes. Et puis parce que le théâtre d'aujourd'hui ne me plaît pas.

» Ma situation me permet désormais d'écrire de moins en moins pour le public, et de plus en plus pour moi-même. Je fais moins de théâtre, comme un peintre fresquiste à qui les murs viennent à manquer. Je ne vois plus d'acteurs, hormis quelques-uns, avec lesquels j'aimerais entreprendre un travail d'équipe. Les meilleurs acteurs jouent maintenant au cinéma. La dernière représentation de *la Visite de la vieille dame*, que j'ai vue à Essen, m'a horrifié. Les mises en scène des autres me consternent à tous les coups.

Je vivais sur une île

— Quand on vous parle littérature, vous répondez philosophie, quand on évoque le théâtre, vous prenez vos distances, parfois même vous vous définissez comme un peintre par vocation qui serait entré en littérature par hasard...

— Je me situe du côté de Voltaire, ou de son équivalent allemand, G.E. Lessing. Protéiforme... J'ai travaillé pour le cinéma, la télévision, la radio, au début de ma vie pour les journaux. C'est vrai, je voulais devenir peintre, et je me consacre à la peinture par intermittences. Dans ces moments-là, j'abandone complètement l'écriture. Ce sont comme les périodes d'une femme.

» Je me sens à côté de mon rôle d'écrivain. Comme si la littérature n'était qu'un métier, voire un hobby. Au début, j'écrivais uniquement pour gagner de l'argent. J'ai passé ma vie à improviser. Les travaux de commande, conférences, essais, etc., je ne m'en acquitte qu'à la dernière minute. Eventuellement, je remanie plus tard. Je ne suis pas un auteur qui multiplie les esquisses préparatoires.

— On vous classe couramment parmi les « écrivains suisses », et on associe votre nom à celui de Max Frisch. Qu'en pensez-vous ?

— Je suis un vrai Suisse, pas de doute là-dessus ! Ma langue natale est le bernois, l'allemand est pour moi artificiel. Mais il n'y a pas de littératures nationales. Je vis à Neuchâtel pour avoir ma tranquillité, mais je reste isolé, sans contact avec une quelconque littérature suisse. Je ne vois aucune tradition suisse qui aurait compté pour moi.

» Cela dit, les années d'adolescence ont leur importance. J'ai eu vingt ans pendant la guerre. La Suisse restait au-dehors des catastrophes, sans qu'on sache très bien si elle était une prison ou une usine travaillant pour Hitler. Je vivais sur une île, ou sur un radeau emporté au fil de l'eau. J'observais au loin le crépuscule des dieux, comme un spectateur. De là sans doute ma vision de l'histoire comme farce épouvantable et grotesque.

» Vous me parlez de Frisch, que je considère comme un vieil ami, mais qui m'en veut parce que j'ai dit des méchancetés sur lui, encore dernièrement dans une interview publiée à mon insu dans *Playboy* (j'avais un peu trop bu ce soir-là !). Frisch et moi, comme Castor et Pollux, nous n'avons rien à voir l'un avec l'autre, mais tout le monde nous associe. Frisch écrit le genre de littérature qui ne m'intéresse pas : une littérature pour la littérature. Frisch, lui, est typiquement suisse, parce qu'il ne cesse de s'apitoyer sur lui-même. Moi, je ne tiens pas de journal intime. Mon journal, ce sont mes œuvres.

— Après ce jugement péremptoire, peut-on vous demander de préciser ce que appelez de la bonne littérature ?

— Je parle de mes goûts et je me garde de tout jugement général ! Les romans à la Frisch, à la Böll ou à la Grass me paraissent oiseux. Le seul romancier allemand de génie est Fontane. Je ne lis presque plus de romanciers, sauf de vieux maîtres comme Jean-Paul, ou de grands manieurs d'idées, comme Joyce et Musil. Je vous l'ait dit, il n'y a plus que les aventures d'idées qui m'intéressent.

Bientôt la fin du monde

— Vous avez écrit en 1975 un essai sur Israël, un plaidoyer passionné en faveur de l'Etat juif. Quelles réflexions vous inspirent les événements actuels au Liban ?

— Je ne pourrais plus écrire ce livre à présent. Israël est devenu un Etat comme les autres, aussi contestable que les autres. C'est consternant, comme l'enterrement d'une idée. Les Israéliens ont perdu leur supériorité morale. Ils ne pourront plus sans hypocrisie évoquer Auschwitz, puisqu'ils emploient contre les Palestiniens des méthodes dignes de la Gestapo.

— Vous considérez le conformisme intellectuel comme un grand danger et vous vous méfiez de l'engagement. Pourtant, vous écrivez que toute œuvre est politique.

— L'engagement requiert une bonne dose de naïveté et implique de graves erreurs. Voulez-vous que je milite avec les pacifistes ? Ils conduisent en fait tout droit à la troisième guerre mondiale. Voulez-vous que je soutienne les écologistes ? Ils confondent une centrale nucléaire avec une bombe atomique. C'est grotesque. Ce qui m'étonne le plus, c'est que la fin du monde ne soit pas encore arrivée. Mais elle viendra, c'est sûr. Au plus tard dans un billion d'années, selon les prévisions des astrophysiciens.

» Je l'ai écrit et je le répète : chez les antisémites, je suis juif, chez les antéchrists, chrétien, les antimarxistes, marxiste, chez les marxistes, antimarxiste... Je veux déranger, inquiéter, détruire les idées toutes faites, attaquer les pouvoirs. Mais j'ai horreur de délivrer des « messages ». ■

JACQUES LE RIDER.

HISTOIRE

L'Occident et les autres

Marqués par des préjugés religieux, puis scientifiques, les Occidentaux ont eu beaucoup de difficultés à concevoir la pluralité et l'égalité des civilisations. Et l'ethnologie a été longtemps pour eux la façon de confirmer leur suprématie absolue sur le reste de l'humanité.

LORSQUE les grandes découvertes proposèrent aux intellectuels de la Renaissance les perspectives d'un monde bigarré, ils disposaient, pour en rendre compte, d'un système d'interprétation emprunté aux sources de leur tradition. La Bible ne constituait pas seulement, en effet, le corpus de la révélation. Elle représentait aussi le dépôt inspiré des connaissances relatives à l'univers profane. La diversité des sociétés rencontrées par l'Occident au début des temps modernes sera donc expliquée, par les précurseurs de l'ethnologie européenne, à partir du schéma évolutionniste que leur fournissait essentiellement l'Ancien Testament (1).

La Genèse posait en principe, à ce sujet, l'unité fondamentale du genre humain. La pluralité des cultures n'avait pu ainsi effacer leur origine commune. Les diverses civilisations se rattachaient au contraire aux premières réalisations intervenues dans l'Eden. Interrompue par de nombreuses catastrophes, jusqu'à celle du Déluge, l'aventure des héritiers d'Adam, ce millionnaire ruiné, n'en constituait pas moins une même histoire. Les trois fils de Noé et leurs descendants, en particulier, avaient peuplé toute la Terre, en quelques décennies, au prix d'étonnantes migrations voulues par le Seigneur. Il existait sans doute des différences entre Asiatiques issus de Sem, Européens reliés à Japhet et Africains, dont la peau noire évoquait la malédiction jetée sur le triste Cham. Les penseurs chrétiens n'en supposaient pas moins, comme une vérité religieuse et scientifique, la fraternité primordiale de tous les groupes humains (2).

Ce mirage unitaire conféra aux débuts de l'ethnologie en Occident une orientation comparatiste. Les diverses cultures ayant appris à s'organiser à partir d'ancêtres communs, rattachés au peuple de Dieu, l'Ecriture sainte permettait de comprendre les avatars connus, au cours des siècles, par les héritiers de Noé. De la Grèce à l'Éthiopie en passant par l'Inde et bientôt la Chine ou l'Amérique, ils étaient demeurés, dans leurs rites et leurs mœurs, les écoliers des patriarches juifs. Cet optimisme à l'égard de la civilisation des gentils était tempéré par la constatation de leur décadence. Les chrétiens expliquaient l'extension de ce paganisme par l'action de Satan, singe de Dieu, précepteur de maléfices et déformateur des meilleures coutumes. A cause de la patience du Créateur à le laisser agir, la plupart des sociétés n'avaient conservé de leurs pieuses origines que de rares souvenirs (circoncision, mariage, cérémonies d'adoration...), précieuses épaves, cependant, puisque signes irréfutables de l'unité de l'espèce.

Elle renvoyait, au cours de l'histoire, à un dessein divin. Entre 1500 et 1700, la réflexion ethnologique ne put se développer que dans le cadre de la pensée théologique. Préoccupés d'abord du salut de leurs frères, les intellectuels européens cherchèrent de préférence, dans les cultures exotiques, des espoirs de régénération ou des marques de réprobation. Ils discernaient les premiers dans tout ce qui rapprochait les civilisations les plus éloignées des rives bénies de la Méditerranée. Un autre préjugé religieux consistait à prévoir, au terme de l'évolution humaine, une conversion universelle qui représenterait un préalable indispensable à la consommation des siècles.

Dans cette vue missionnaire, le regard sur l'autre offrait l'occasion de retrouver, en dépit des ignorances acquises et au-delà des étonnements légitimes, les éléments d'une parenté préparant au futur jugement. On sent les ambiguïtés d'une mentalité dont la curiosité envers les cultures étrangères, soudainement révélées, les situait toujours à l'intérieur des définitions bibliques. L'apport des grandes découvertes témoigna donc surtout, en ce domaine, d'une myopie précieuse à analyser parce que de nature sacrée.

La révélation de l'Amérique, enseignant à l'Occident l'existence d'une foule de peuples idolâtres, sodomites ou sanguinaires, posa à la science européenne la question du peuplement originel de ce continent dont la Bible n'avait pas parlé. Parmi les diverses réponses qui y furent apportées, aux seizième et dix-septième siècles, les plus répandues reliaient les Amérindiens à la nation d'Israël, dont les migrations, depuis l'époque de Salomon, avaient sillonné les mers les plus lointaines. Nous verrons bientôt qu'aux yeux des chrétiens, saint Thomas avait réédité cet exploit en passant de la Chine au Brésil peu après la résurrection de Jésus. Ainsi s'expliquaient de troublantes correspondances dont Montaigne ne dédaigna pas l'emploi apologétique. Pascal répéta d'ailleurs sa leçon comparatiste (3).

Confucius, disciple de Moïse

Voyageurs et humanistes interprétèrent en ce sens les civilisations de l'Asie orientale ou de l'Afrique noire. Tandis qu'ils transformaient Confucius en un disciple de Moïse, ils rattachaient les descendants de Cham à leur berceau égyptien. Comme l'a montré Baltrusaitis, dans un livre savoureux consacré au mythe d'Isis, la vallée du Nil, où Juifs et Grecs s'étaient formés, fascina alors assez les esprits pour métamorphoser, du fleuve Jaune à Mexico, les plus grandes cultures mondiales en autant de colonies égyptiennes. La référence biblique, là encore, légitimait ces jongleries érudites. Elles s'appliquaient également à retrouver, dans les indications de l'Ancien Testament, les fondements et les étapes des différents peuples européens. La tradition chrétienne expliquait ainsi la parenté des sociétés humaines à travers l'histoire (4).

Ce fut dans le domaine spirituel que ce comparatisme se montra le plus systématique. La *Démonstration évangélique*, due, en 1678, à l'évêque français Huet, précepteur du Dauphin, et académicien, offre un exemple saisissant de cette apologétique à base d'ethnologie unitaire. Obsédé par sa lecture sacrée de l'univers profane, l'auteur catholique reliait au Livre saint les traits d'Apollon et Priape, Esculape ou Prométhée, Orphée et Protée. Recherchant, dans tous les cultes de l'univers, le reflet du vrai, il identifiait leur translation à celle des nations. L'ensemble du paganisme semblait lui confirmer ce type d'analyse, où les croyances non chrétiennes se ramenaient à une déformation de la piété initiale. Assimilant Hercule à Josué et l'ascension de Brahma à celle d'Elie, Huet imaginait sans peine une rencontre, à Babylone, entre Pythagore et Ezéchiel, prototype de Zoroastre. Cette fantasmagorie, qui allait jusqu'à baptiser les processions phalliques des Athéniens, ne provenait pas d'une lubie personnelle. Héritier de la Renaissance, le confrère de Bossuet devait l'essentiel de son savoir et de ses méthodes aux maîtres protestants de la nouvelle histoire des religions, le Hollandais Gérard Vossius et le Français Samuel Bochart.

Au dix-huitième siècle, on croira encore, avec le jésuite Lafitau, spécialiste des Iroquois, en 1724, à ce doux rêve qui faisait remonter les idolâtries les plus détestables à la révélation d'Adam. Par ce moyen, les cultures sauvages, au symbolisme dégradé, se trouvaient sauvées aux yeux de l'Occident. Et Lafitau d'innocenter les amitiés particulières de ses chers Indiens en songeant aux mœurs douteuses des Spartiates, eux-mêmes héritiers, sur ce point, de tristes déviations juives (5).

Le problème capital, aux débuts de l'ethnologie européenne, fut donc celui de la possibilité du salut des gentils. On en discutait beaucoup chez les théologiens et tout un courant y répondait par l'affirmative. Il avait sans doute, pour lui, la majorité des intellectuels, incapables d'échapper à une sorte de syncrétisme mystique, où la piété des druides répondait à celle des patriarches. Vaste maison de prière, le monde de ces penseurs baroques ne pouvait adorer, en ses temples les plus divers, qu'un seul Dieu. Le capucin Pascal Rapine absolva ainsi, en 1659, mages persans ou brahmanes de l'Inde, la reine de Saba et Nabuchodonosor, Auguste ou Epictète. C'était retrouver, dans les civilisations les plus lointaines, le reflet des vérités chrétiennes. Prisonnière des mythes unitaires associés à l'Eden primitif ou au Déluge universel, la science occidentale envisageait en principe avec sympathie la pluralité des cultures qu'elle estimait pouvoir rattacher à sa propre foi (6).

Satan au Mexique

Ce préjugé optimiste allait être soumis à rude épreuve par l'expansion missionnaire. Elle débuta pourtant, persuadée de l'évangélisation, dès le premier siècle, par des voyages apostoliques dont on se souvenait encore aux Indes ou en Chine. Dans ce dernier pays, la découverte au cours des années 1620-1630, d'une stèle nestorienne, trace épigraphique d'une communauté d'hérétiques orientaux en date du haut Moyen Age, fut mise au service de cette idée préconçue. Les jésuites y puisèrent une raison supplémentaire pour admirer, dans le céleste empire, une terre déjà atteinte par le vrai. Cette thèse ne s'en heurtait pas moins à la constatation d'une dégénérescence religieuse ultérieure. Les chroniqueurs ibériques de la conquête du Nouveau Monde avaient relié à Satan un Pérou ou un Mexique en proie aux mauvais esprits : les abominations aztèques constituaient, à leurs yeux, une perversion du sacré, présente, notamment, dans toutes les sociétés amérindiennes.

Le huguenot Jean de Léry, fasciné par les danses brésiliennes, ou le franciscain espagnol Sabagun, infatigable enquêteur auprès des vieillards mexicains, et fondateur de la méthode ethnologique, demeurèrent également persuadés de cette liaison entre les cultes exotiques et le démoniaque poursuivi, en Europe, chez les adeptes de la sorcellerie. Les chrétiens le combattirent, en Amérique, par l'emploi de moyens surnaturels où la magie noire s'évanouissait devant la croix et l'eau bénite. On livra, au nom de ces convictions, la plus

ACTUELLES

Un tribunal de la paix

« Ce tribunal aura pour mission de veiller à la sagesse humaine, qui consiste à se maîtriser soi-même à tous les degrés, dans tous les Etats et dans tous les cas, afin de maintenir sans altération à tous les points de vue la société humaine et son système de relations ; autrement dit, d'être à la tête de la diffusion de la justice et de la paix entre les peuples du monde entier. Ce corps pourrait s'appeler aussi le Directoire des puissances, le Sénat du monde, ou l'Aréopage du monde ; et la meilleure appellation de ses dirigeants serait celle de gouverneurs de la paix des empires (arbitres suprêmes de la paix). [...] » Ils contrôleront aussi la façon dont tout le monde observe les plans pacifiques. Ils seront par conséquent aux avant-postes du bien public et veilleront à ce que ne se produisent plus ni guerres, ni révoltes, ni massacre; à ce que ne naissent pas d'occasions de conflits et à ce que tous ces fléaux soient enterrés à jamais dans l'éternel oubli. [...] Car qu'est-ce que l'essence de l'humanité sinon la faculté de se faire diriger par la raison ou, s'il surgit quelque difficulté, d'avoir recours au tribunal ? Mais il ne faut en aucun cas obéir aux passions ou à la colère ni recourir à la violence et aux armes ; il y a là quelque chose de bestial qu'on ne doit pas tolérer. »

Au chapitre intitulé : « Du tribunal de la paix, trait d'union universel des Etats », dans le *Traité d'un amendement universel des affaires humaines*, sixième partie de la *Consultation générale* imaginée vers 1644 par l'humaniste tchèque Jan Amos Komensky, dit Comenius, également précurseur en sciences de l'éducation. (Traduction de M. Bohus Tenora.)

JEAN GUICHARD-MEILI.

هكذا من الاصل



MORGAN

grande partie de la littérature maya à un feu purificateur. Les missionnaires, perdus dans la masse des civilisations de l'Asie orientale, ne se montrèrent pas, en général, plus éclairés. Ils reculèrent pareillement d'horreur devant la métempsychose des brahmanes et l'art hindou, la prostitution sacrée ou les bonzes bouddhiques, les derviches et les pagodes ; dévots de la Vierge et de ses miracles, ils traitaient en exorcistes des hommes assez absurdes pour croire à l'éternité et à l'infinité des mondes (7).

Cette incompréhension interdit alors à l'Occident de convertir vraiment les peuples rencontrés par ses voyageurs. Leur évangélisation, qui déclencha au mieux un syncrétisme douteux, n'empêcha ni les survivances, ni les résistances, ni surtout les refus inspirés par une diversité irréductible. Les Indiens du Mexique continuèrent à vénérer, sous l'image de Notre-Dame; leur déesse mère traditionnelle Toantzin ; ils adoraient, dans les églises, d'anciennes divinités de la végétation tel le grand cyprès situé près d'Oaxaca. Au Pérou, les moines s'acharnèrent en vain contre les idoles et les temples incas en imposant l'acculturation par l'autocritique collective et la concentration des populations. Il s'agissait de déraciner des païens, habitués à leurs fêtes folkloriques, attachés à leurs morts et à leur patrie. Prédication bilingue et éducation surveillée des fils de l'élite servaient cette sanctification de l'ordre colonial, appuyée sur le pillage des trésors des sépultures et l'expropriation foncière des indigènes. Ils répliquèrent à cette adhésion forcée par une participation ambiguë et une organisation clandestine.

Les jésuites du Paraguay ne se montrèrent pas plus heureux avec des Guaranis qui les envisagèrent comme d'habiles magiciens ou de nouveaux sorciers. Résistant à leurs charmes, les Indiens leur préféraient leurs habitudes polygames. Il en alla de même au Congo où le christianisme fournit un simple supplément aux vieilles croyances. Les Africains finirent par s'y annexer Jésus afin de l'utiliser au profit de leur conception du divin. La mission chrétienne fut encore plus superficielle dans une Chine dont les dirigeants se scandalisèrent d'être rattachés, par les Européens, à un héros fondateur en provenance d'Israël. En cet affrontement spirituel, l'Occident se révéla incapable d'imaginer, *pour autrui, un passé ou un avenir originaux*. Ce puissant préjugé entraînait, jusque chez l'admirable Sahagun, une analyse ethnologique d'abord préoccupée de relever des rapprochements ou de dénoncer des déviations (8).

Récits de voyages

Cette discipline, au début des temps modernes, fonctionna comme une accompagnatrice de la croisade ou un substitut à ses entreprises qui n'avaient pas disparu depuis la fin du Moyen Age. Elles expliquent, vers 1500, les *expéditions des navigateurs ou* l'effort des hommes d'État pour reconquérir l'ensemble des rives bénies de la Méditerranée. Leibniz rêva encore, vers 1700, à la réduction de l'islam ou à la conversion de la Chine. Ces projets se rattachaient toujours à l'idée comparatiste, selon laquelle il appartenait aux descendants les plus orthodoxes de Noé de posséder toute la Terre afin de la préparer au Jugement dernier.

Si les sciences humaines n'ont pas attendu l'époque des Lumières pour apparaître, elles demeurèrent longtemps asservies à différents mythes religieux, dont le plus important fut l'identification entre l'âge d'or ou la civilisation parfaite et la diffusion de l'Évangile. Cela n'empêcha pas de passionnantes rencontres ethnologiques, qui contribuèrent à la naissance de l'anthropologie. Elle bénéficiait d'un héritage classique et médiéval attentif à la diversité des cultures, mais la colorant de détails fantaisistes, conformes à l'ethnocentrisme européen. Selon ses lois, il était difficile de ne pas être, en même temps, en marge de la vraie foi et éloigné des normes fondamentales de l'humanité. Les grandes découvertes ne transformèrent que lentement cette attitude. Créateurs, cependant, dans les cabinets des savants, de collections de curiosités, les voyages maritimes, tout en se débarrassant avec peine de l'assimilation entre l'étranger et le monsrueux, ouvrirent la voie à une authentique littérature ethnologique (9).

Son pionnier fut, en 1520, l'hébraïsant allemand Jean Boemus dont l'ouvrage, extrêmement influent pendant plus d'un siècle, demeurait centré sur l'Europe et tributaire des connaissances antiques. Il décrivait pourtant avec intérêt la variété des coutumes sexuelles, religieuses, funéraires, guerrières ou alimentaires des différents peuples. Après lui, la *Cosmographie* du Bâlois Sébastien Münster, en 1544, puis le travail d'Ortelius, en 1570, accrurent le savoir de l'Occident. Ces compilations lui apprenaient à cartographier et à classer des espèces anthropologiques aussi immuables que celles des autres branches de la nature. Associée, dès 1650, à la naissante géographie humaine et à son grand spécialiste Varenius, cette liste des caractéristiques anatomiques, techniques, morales ou sociales esquissait les traits d'une pluralité des civilisations. Un semblable effort créait alors l'étude comparée des religions. L'humanisme européen découvrit ainsi, qu'il s'agisse des institutions familiales, du deuil ou du vêtement, les bigarrures infinies d'un univers aux antipodes de la grise *Utopie* imaginée par More.

En dépit du maintien d'un certain goût pour les légendes traditionnelles, les récits de voyages, puissant agent de transformation mentale, constituèrent une encyclopédie inédite. Aux côtés de Montaigne, plus d'un penseur y rencontra avec stupeur la possibilité de ne pas être chrétien. Les fils de Noé étaient encore mal préparés, *aux seizième et dix-septième siècles*, à l'admettre. Ils attribuèrent la pauvreté, la nudité ou le retard matériel des « sauvages » à la dégénérescence de leurs ancêtres à partir d'un statut supérieur. Mais les progrès de l'ethnologie habituaient les curieux à s'intéresser plutôt aux contrastes des cultures qu'à leur unité spirituelle. Malgré la Bible et ses mythes rassurants relatifs à la diffusion du savoir d'Adam, la variété des peuples fut de plus en plus expliquée par la diversité des climats. Développée vers 1600, une géohistoire substitua peu à peu à l'exégèse orthodoxe de la continuité des civilisations la peinture de leurs mutations, de leurs différences et de leurs contradictions.

En dépit des survivances d'un comparatisme naïf, qui retrouvait partout le christianisme et *l'hébreu, la réflexion ethnologique* mit en premier plan de la conscience occidentale, autour de 1700, la question de la hiérarchie des cultures. Comment traiter en égaux, en effet, le Romain, le Chinois et l'Iroquois ?

Cette mise en cause de l'unité de l'humanité ébranlait une des structures les plus solides de la tradition européenne. Outre l'hypothèse de la dégradation de l'héritage édénique, cette évolution atteignait la conception médiévale de l'échelle des êtres. Au lieu d'insister sur la place de l'homme entre la matière et Dieu, l'animal et l'ange, on allait davantage relever la prodigieuse inégalité de ses races, dont certaines ignoraient jusqu'à la *parole et la raison*.

Dès 1680, l'économiste et statisticien anglais Petty se refusait, par exemple, à rattacher le Hottentot ou le Lapon à l'Occidental. Cinquante ans plus tard, le naturaliste suédois Linné distinguera cinq variétés d'*homo sapiens* où l'Européen, seul gouverné par la loi, dominait facilement les habitants des autres continents.

Avec l'éclipse du souci de sauver les gentils, le délire de la science succédait logiquement à celui de la théologie. Il débouchera, après Buffon, sur le biologisme du dix-neuvième siècle, couronné par les thèses d'un Gobineau. Si cet aristocrate continuait à relier au monde blanc l'origine des sociétés les plus évoluées, de l'Égypte à la Chine, il renvoyait les autres, telles celles de l'Afrique noire, aux enfers de l'anthropologie. C'était, une fois abandonnée l'inspiration unitaire de la Genèse, substituer le spectacle d'un univers discontinu, hétérogène et hiérarchisé à la vision orthodoxe où tous les hommes descendaient d'Adam et s'en souvenaient plus ou moins.

On peut cependant retrouver, dans ces deux moments initiaux de l'ethnologie occidentale, une même incapacité radicale à penser la pluralité et l'égalité des civilisations. L'Europe passa seulement, entre 1500 et 1800, de la notion de sa supériorité religieuse à celle de sa supériorité culturelle. Dans les deux cas, ses anthropologues lui enseignaient toujours la leçon consolante de sa suprématie absolue (10).

JACQUES SOLÉ.

(1) Voir J. Solé, *les Mythes chrétiens de la Renaissance aux Lumières*, Paris, 1979.

(2) *Cf.* Dom Cameron Allen, *The Legend of Noah*, Urbana, 1949.

(3) Montaigne, *Essais*, II, 12 (Apologie de Raimond de Sebond) ; Pascal, *Pensées*, Ed. Brunschvicg, n° 817.

(4) J. Baltrusaitis, *la Quête d'Isis*, Paris, 1967.

(5) *Cf.* Dom Cameron Allen, *Mysteriously Meant*, Baltimore, 1970.

(6) Voir J.-E. Duncan, *Milton's Earthly Paradise*, Minneapolis, 1972.

(7) Admirable étude de cas dans le travail de B. Keen, *The Aztec Image in Western Thought*, New-Brunswich, 1971.

(8) *Cf.* entre autres G. Balandier, *la Vie quotidienne au royaume de Kongo du seizième au dix-septième siècle*, Paris, 1965 ; P. Duvioles, *la Lutte contre les religions autochtones dans le Pérou colonial*, Lima, 1971 ; J. Lafaye, *Quetzalcoatl et Guadalupe*, Paris, 1974.

(9) On peut toujours se reporter avec fruit à J. Baruzi, *Leibniz et l'organisation religieuse de la Terre*, Paris, 1907.

(10) Nous suivons surtout ici M. T. Hodgen, *Early Anthropology in the Sixteenth and Seventeenth Century*, Philadelphie, 1964.

MODE

Tout va très bien madame la Marquise

FINIE, la haute couture ? Fossile de temps révolus ? Pierre Cardin, qui vient de recevoir pour la troisième fois le Dé d'or de la couture, sourit : le chiffre d'affaires de l'ensemble de la profession ne l'indique pas, sa clientèle privée a doublé, ses licences se multiplient. Chez Christian Dior, on confirme cette tendance (1).

Automne-hiver 82/83, les collections d'Yves Saint-Laurent, d'Emmanuel Ungaro, de Marc Bohan pour Christian Dior sont à couper le souffle, ensorcelantes. Celles de Pierre Cardin et d'Hubert de Givenchy sont captivantes. Celles de Jules-François Crahay pour Lanvin, de Jean-Louis Scherrer, de Gérard Pipard pour Nina Ricci et d'Hanae Mori sont enivrantes. Moins hautaines, celles de Louis Féraud et de Christian Lacroix pour Jean Patou sont séduisantes. Hors la règle, celle de Paco Rabane est percutante. Celles d'Erik Mortensen pour Balmain est émouvante. Mme Grés est fidèle à elle-même. Jean Cazaubon et Yvonne Dudel pour Chanel ne décevront pas leurs adeptes, de même Ted Lapidus et Torrente. Jamais on n'avait vu pareil feu d'artifice(s).

André Courrèges fait bande à part, plus « designer » que grand couturier, il n'est pas revenu d'une croisière dans les années 60. Il est à la mer, au ski plutôt que dans les salons, les ministères, les ambassades. Il s'amuse comme un fou, encore tout ébloui de la modernité futuriste des plastiques, des matières synthétiques. Il fait joujou avec toutes sorte de licences : linge de maison, vaisselles, stylos, montres, briquets... Per Spook lui aussi fait l'école buissonnière et préfère la campagne à la ville.

Les jambes enfin découvertes

Sur le podium, des mannequins venus des cinq continents ondoient et indiquent que les pantalons sont rendus inutiles ou presque puisque les robes et les jupes découvrent enfin les *jambes, que le court est le must.* Contre le froid ? par-dessous des collants et par-dessus de longs manteaux dont l'ampleur est contrôlée. Pour celles, pas très grandes, qui craignent d'être tassées par ces longueurs, il y a des redingotes au buste menu qui ne prennent de l'ampleur qu'à partir des hanches. On propose aussi des robes-manteaux longilignes. Pour le jour, le tailleur est roi ; dessous, jamais de chemisiers mais des blouses et même des cols roulés (chez Y. S.-L).

Les vestes sont courtes, toujours des spencers et, plus nouveaux, des boléros. Cintrées, les vestes se terminent par des basques courtes en corolle, souvent plus longues derrière, ce qui affine la taille et marque la cambrure des reins. Les jupes gonflées, bulles, corolles, amphores accentuent cette finesse. Les manches à effet gigot ne cesse de prendre du volume. Ces volumes placés sur les épaules, les bras, les hanches, amincissent et allongent le buste, qui, lui, est toujours pris de près. A côté des tailleurs on remarque aussi des ensembles 7/8 dont l'effet longiligne est renforcé par des volumes portés uniquement sur les épaules et les manches. Pour donner davantage d'élan à la silhouette générale, les chapeaux omniprésents se font toques, bérets, cônes, calots, ils sont comme un point sur un « i » volontiers agrémentés d'une plume d'autruche, accent final de l'allure.

Pour les matières, on aime opposer les tissus secs mais avec un certain moelleux (ottomans, grain de poudre, gabardine, whipcord) avec des satinés, des velours, des crêpes façonnés ; on joue sur les mats et les brillants, les draperies sont masculines, un peu de flanelle, des carreaux, des écossais, des pieds-de-poule, beaucoup d'unis. Les cuirs (nacrés chez Ungaro), la maille et le jersey tiennent une bonne place. Très remarquée, la peau d'autruche (chez Jean-Louis Scherer, Guy Laroche, Ted Lapidus et Christian Dior). La passementerie, le jais, les broderies, la dentelle souvent dorée, argentée, sont à l'honneur.

Pour les couleurs, du noir et du noir, mais aussi des gris, des marrons, des tabacs, des violets, des améthystes, des verts, des émeraudes, des absinthes, des bleus Matisse, des saphirs et des pointes de fuchsia, de jaune jonquille, de rouge coquelicot. Un parti pris bicolore, du rouge et du noir (chez Lanvin et Y. S.-L), de l'ivoire et du noir (chez Ungaro), du noir et du blanc (chez Ricci). Quelques fourrures : marmotte, vison dark, zibeline, chinchilla, des trois-quarts de plumes d'autruche frisées aux couleurs vives (chez Y. S.-L.) et l'on passe au soir.

Explosion baroque

Après quelques smokings empruntés à la garde-robe masculine (chez tous), c'est la récréation, re-création. Feu d'artifice, de simulacres, de métaphores et périphrases, les ruptures de styles, thèses, antithèses, témoignent de la vigueur intarissable de l'imagination créatrice. Explosion baroque, la femme semble alors apparaître telle qu'en elle-même à la crête de la plus haute vague de son désir. Bal vénitien, elle est là pour voir, être vue, faire, défaire, prendre, être prise. Elle ose des décolletés vertigineux, des transparences audacieuses (chez Cardin), des fourreaux de vamp, des asymétries périlleuses, des compositions en diagonale, des robes à poufs, à faux-cul, corolles, amphores, bulles. C'est un vertige de dentelles scintillantes, pailletées, rebrodées, de mousseline, d'organza, de gazar, de panne de soie, de crêpes façonnés, de moires, de taffetas, de satin et de velours.

Du noir, encore du noir, des couleurs de pierres précieuses et de fleurs des champs. On joue les dissonances. Exaltation du luxe, de la fête, faste et frénésie. Lecture consciente de désirs inconscients. Voluptés douloureuses, les plumes d'autruche, les aigrettes frémissent, les diamants, les rubis, les émeraudes (ou simulacres : des strass) scintillent et, là-bas, *quelque part ailleurs, les mi*traillettes crépitent, pluies de fer et de sang sur Beyrouth, quarante et quelques points chauds recensés à travers le monde par la Croix-Rouge internationale, sans compter les points brûlants.

Les mannequins glissent imperturbables, superbes sur le podium, les flashes crépitent. On est tout à la fois dans *Lola Montes* de Max Ophuls, *Cet obscur objet du désir* de Luis Bunuel et *le Docteur Folamour* de Stanley Kubrick tandis que nous revient en mémoire cette chanson de Ray Ventura *Tout va très bien, madame la marquise...*

Les lumières s'attristent, un malaise s'installe, ici beauté et richesses, là-bas douleurs, malheurs. Où est l'indécence, l'impudeur ? *Dans ce spectacle-ci, qui* dit la beauté, la volupté de vivre, de créer pour autrui ? Ou, dans celui de l'irresponsabilité politique arrogante, qui tue, blesse, humilie, emprisonne ? La beauté doit-elle se taire devant l'horreur ou doit-elle crier plus fort ? Le baroque est ce cri. ■

MOHAND MESTIRI.

(1) La couture, le prêt-à-porter, l'industrie de la mode représentent le troisième chiffre national d'exportation ; le parfum, directement lié à la haute couture, le deuxième (chiffres de l'UCAD).

GÉNÉALOGIE

Le sergent d'infanterie

IL arrive trop souvent qu'une recherche généalogique présentée par un amateur ne soit que trop pauvre en illustrations. Trop souvent, les généalogies ne sont que des successions de renseignements filiatifs (naissance, mariage, décès). Si la compréhension d'un tel dossier est facilitée par les tableaux d'ascendance qui dissèquent la masse des données recueillies, il n'en demeure pas moins que, faute d'illustrations, l'indigestion survient très vite...

Les photographies récentes, les cartes postales dites « anciennes », les gravures et les tableaux, les plans et les cartes sont autant d'illustrations possibles destinées à alléger les résultats d'une recherche filiative. Bien plus, les anecdotes de la vie des personnages rendent attrayantes la lecture et la découverte des racines ancestrales.

Suivons l'enquête d'un généalogiste qui emprunte l'une des voies qui mènent à l'illustration... La famille étudiée est originaire de Vierzon-Ville et se nomme Desrosiers. S'obligeant à interrompre ses recherches dans l'état civil, notre chercheur se propose de consulter l'application informatique LEONORE (1) aux Archives nationales. Le dialogue s'établit avec l'ordinateur *(en italique les questions posées à l'ordinateur)* :

– Base connectée : LEPONORE

Identificateur comptable : Secmodxx.

Procédure ou étape de recherche : 9.

– *? M: Desrosier, Desrosiers, Desroziers.*

– Etape de recherche : 9.

Résultat : 13.

– *? M : VI.*

A ce stade du dialogue, je sais que l'ordinateur a été consulté neuf fois depuis le début de la journée. A l'archiviste qui le questionne sur le nombre de dossiers Desrosiers contenu dans le fonds de la Légion d'honneur, l'ordinateur répond par l'affirmative en précisant : treize dossiers. Une visualisation de ces dossiers est demandée. En quelques secondes, sur la console de lecture, s'inscrit le listing des treize Desrosiers décorés de la Légion d'honneur ! En un seul coup d'œil, le légionnaire, intéressant par son lieu de naissance, est repéré. En voici le descriptif fourni par l'ordinateur et semblable aux treize autres :

– Nom : Desrosiers.

Prénoms : François.

Date : 1817/03/29.

Commune : Vierzon.

Dép. : Cher.

Code : A.

Sexe : masculin.

Cote : L0758024.

Procédure ou étape de recherche : 10.

– *? M : fin.*

– Arrêtez-vous réellement (oui/non) ?

– *? Oui.*

– Sauver la recherche (oui/non) ?

– *? Oui.*

Mistral est déconnecté. A bientôt.

Logout done at 14*23*03.

Au jeu des questions limitées et réponses limitées, l'ordinateur est un partenaire idéal. Ce dialogue établi avec un résultat positif aurait nécessité plus d'une journée de recherche aux Archives nationales, sans compter les déplacements. Mais là s'arrêtent la technique et son côté merveilleux, ici débutent le dépouillement et la compréhension d'un dossier.

Voici ce que nous révèle ce dossier : *François Desrosiers, né le 29 mars 1817 à Vierzon (Cher), fils d'Etienne Desrosiers et marié le 6 juin 1859 à Sélestat (Bas-Rhin). Décédé le 7 décembre 1879 à Vierzon.* Voilà pour l'état civil... En ce qui concerne sa décoration, outre la date du décret, le chercheur apprend que François Desrosiers était sergent au 52e de ligne. Le dossier du légionnaire était bien maigre !

Il faut bien reconnaître que le dépôt des dossiers de la Légion d'honneur ne constitue qu'un point de départ dans une voie de recherches profondes. Puisque par ce dossier nous apprenons que le sieur Desrosiers était sergent au 52e régiment d'infanterie de ligne, la logique conduit le chercheur vers la consultation des archives du service historique de l'armée de terre (2).

Là, les renseignements fournis par le dossier de la Légion d'honneur permettent aux archivistes de nous communiquer un dossier volumineux.

De quoi est composé cet extraordinaire dossier dont le héros reste Etienne Desrosiers, né à Vierzon en 1817 ?

Un acte de naissance, un acte de décès, un acte de mariage et ni plus ni moins que cinq « états des services ». Ajoutez à cela un dossier de proposition à la pension de retraité, une liquidation de pension pour la veuve du militaire, et vous voici en présence de toutes les étapes principales qui ont constitué la vie d'un homme et de son épouse de 1817 à 1879.

Etienne Desrosiers fut incorporé dans deux régiments d'infanterie. Avec le 31e, caporal le 21 juillet 1840, il accède au grade de sergent le 9 juillet 1843. Auparavant, pendant la campagne d'Afrique du Nord, il est blessé d'un coup de feu à la main gauche, le 29 juin 1843, au camp d'El-Hamman (province de Constantine). Des suites de cette blessure, il est amputé du « doigt indicateur » de la main gauche.

Pour sa deuxième affectation, il rejoint le 52e régiment d'infanterie de ligne, affectation que nous avons relevée dans le dossier de la Légion d'honneur. Avec ce régiment, il embarque le 27 mars 1855 pour la campagne d'Orient, où il assiste au siège de Sébastopol. Ces mêmes états de service nous apprennent qu'il est décoré de la médaille militaire le 26 décembre 1852, de la Légion d'honneur le 18 juillet 1855 et qu'il a reçu la « médaille de Sa Majesté la reine d'Angleterre ». Un rapide séjour à la bibliothèque de l'armée de terre nous permet de mettre la main sur l'historique des deux régiments d'infanterie en question. Etienne Desrosiers est mentionné dans l'historique du 52e de ligne à la page 176.

Pour ceux qui aiment les détails, nous pouvons préciser que notre héros mesurait 1,62 mètre, avait un visage ovale, le front couvert, les yeux roux, le nez long, la bouche petite, les cheveux et les sourcils bruns. Au chapitre des marques particulières, son dossier nous apprend qu'il avait *« un signe sur la joue gauche »*.

Les généalogistes doivent savoir marquer une pause dans leur poursuite effrénée de leur ancêtre le plus éloigné. En sachant s'arrêter, en sachant marquer de l'intérêt pour tel ou tel personnage de leur ascendance, ils découvriront une quantité d'anecdotes, de traditions, de faits d'armes semblables à celui de notre exemple. Mais que les Desrosiers de Vierzon ou d'ailleurs ne s'estiment pas satisfaits par cet article. Ce dossier contient encore bien d'autres détails sur la vie de leur ancêtre et de son épouse. Qu'est-il devenu après ses campagnes glorieuses ? Et cette médaille reçue de la reine d'Angleterre ? Pourquoi ? A quelle occasion ? Voici une série de questions auxquelles il leur va falloir répondre ! ■

LÉO JOUNIAUX.

(1) LEONORE : application informatique des dossiers personnels de la Légion d'honneur, consultable par écrit aux Archives nationales, 60, rue des Francs-Bourgeois, 75004 Paris, en envoyant un dossier le plus complet possible. Gratuit. Joindre une enveloppe timbrée.

(2) Service historique de l'armée de terre : château de Vincennes, pavillon du Roi, 94300 Vincennes.

CONTE FROID

Le parcours

La jeune femme était si grande et leur liaison fut si brève qu'il n'arriva jamais à découvrir son corps de haut en bas.

JACQUES STERNBERG.

POÉSIE

MARC ROMBAUT

Marc Rombaut, qui vit à Bruxelles, est né en juin 1939. Producteur de radio, il a publié divers recueils de poèmes et une Anthologie de la poésie négro-africaine d'expression française *(Seghers). Ses poèmes ont fait l'objet d'une transposition musicale intitulée* Anamorphoses *par le compositeur André Riotte.* Matière d'oubli *est un récit, une fiction qui joue entre la mémoire et l'oubli, dans un espace de récréation qui vise à libérer des obsessions nées du langage.*

CHRISTIAN DESCAMPS.

Matière d'oubli

I

Il(es) inhabitable(s). Mers(elles) fiables avides d'éclairs.

La naissance.

La sève/fleuve in-sensé/nuit fem-elle livrée au mal des vents. Où la dédicace s(a)igne.

L'arbre s'en-racine dans l'arbre.

II

Blessures/figures de l'arbre secrétant le chant des feuilles sous le crépitement des insectes fauves. La nuit démise dérive vers les limites/fragments du rêve. Il éponge son regard à l'écorce du texte. Entre ses mains la retombée du geste (il)licite, la peur du dire. L'insecte déploie son masque quand l'oiseau habille le ciel. Dans le sable l'arbre s'abreuve de son ombre.

III

Iles-filles, îles ivres au confluent des signes, îles arrimées dans la durée des eaux. D'anciennes pierres y dénudent le temps. Elles scellent l'entrée des mers, saisies d'effroi à l'approche des corps étrangers. Une audace confuse lui prit d'y (é)clore son voyage. L'exigence du désir l'établit en ces terres nubiles.

IV

Grappes de terres saignées surgies hors-limites, dérisoires, portées par une immuabilité onirique. Iles-fleurs ré-signées, blessées d'épines, parées de falaises d'eau, éblouies d'espace. Il y déposa une parole d'épousailles.

V

L'oubli fuit. Fable du corps désir de naître/être matière du geste se donnant au mouvement. L'autre saveur de l'île nuptiale s'a-donne au rite désirant/au rythme montant. Dé-lire des sources – les vents alizés taisent leurs actes.

Partage des lèvres. Déchiffrement des sens. La chair délivrée.

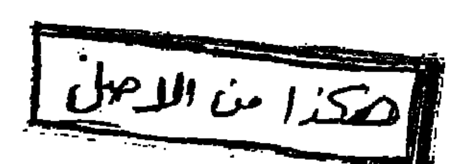
Il-Elle.

VI

Ile-change au carrefour des eaux, lieu nul.

Il lui plaît de nommer naissance d'un langage-espace du désir. Il déverse sa mémoire, s'empare de chaque mot, abolit le parcours.

Iles hors-lieu sans autre vocation que d'être elles-mêmes sous tous les vents.



ASSOCIATIONS

Les monuments historiques renaissent par l'action culturelle

L'Association des centres culturels de rencontre, aidée par les pouvoirs publics, a permis la réhabilitation de prestigieux monuments.

ENTRE « ciel et sel », se déroulera les 18 et 19 septembre prochain, la fête de l'Espace, dans le décor de la Saline d'Arc-et-Senans.

Une quarantaine de montgolfières, des cascadeurs deltaplanistes, des serpentins géants et autres structures gonflables vont se balancer au gré des vents, tandis que dans le ciel éclateront pétards, bombes et fumigènes aux formes et couleurs changeantes. Un vrai ciel en délire, toile privilégiée des artistes artificiers ou plasticiens venus rêver en public leurs dernières créations de « sky art ». Et les onze bâtiments en demi-cercle de l'ancienne manufacture royale qui, au début du dix-neuvième siècle, servaient au traitement du sel abriteront expositions et débats ainsi qu'un concert donné par *Nicolas Frize* (1) *sur le* thème du ciel et du sel. Bruits, fumées, couleurs dans la Saline, transformée en centre de recherche sur le futur. Une nouvelle mission pour l'édifice conçu par Claude-Nicolas Ledoux et qui, depuis plus d'un siècle, avait perdu toute vie propre et fonction sociale.

Réhabilitation du patrimoine

La Saline d'Arc-et-Senans est l'un des huit centres culturels de rencontre (2), huit monuments historiques classés, hier abandonnés – voire pour certains dégradés – et aujourd'hui réhabilités et reconvertis. Six abbayes, un château et ce monument inclassable qu'est la Saline. L'Association qui les regroupe fête cette année son dixième anniversaire. Elle a été créée sur une idée de la Caisse nationale des monuments historiques, avec l'aide de la Fondation de France.

L'objectif : développer une expérience de réhabilitation du patrimoine et de réinsertion dans le circuit économique et culturel. Le centre choisi pour lancer l'opération fut l'abbaye de Royaumont, l'un des premiers exemples de réutilisation d'un monument historique à des fins culturelles. A l'époque, Royaumont avait une audience limitée et élitiste. Aujourd'hui, l'abbaye est un lieu permanent d'animation, voué aux formes d'expressions par la voix et accordant une place prépondérante aux activités musicales.

Comme Royaumont, les sept autres centres, souvent phares d'une expression régionale, ont chacun une vocation culturelle originale : la civilisation industrielle au château de la Verrerie ; l'écomusée de la communauté Le Creusot-Montceau-les-Mines ; la confrontation entre les créations du passé et les recherches culturelles contemporaines dans l'ancien couvent royal de Saint-Maximin, devenu collège d'échanges contemporains ; rencontre entre le monde du travail et celui de l'art à l'abbaye des Prémontrés de Pont-à-Mousson, centre culturel fondé par les collectivités régionales et les organisations professionnelles de Lorraine, qui favorise la formation socio-professionnelle et la création artistique ; l'histoire, l'architecture et la musique dans ce véritable village monastique qu'est l'abbaye de Fontevrault. Enfin, une vocation plus diversifiée à l'abbaye de Sénanque, où se sont constitués plusieurs centres culturels, dont le centre d'études grégoriennes. Et au centre international de recherche, de création et d'animation, installé dans la chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, un vaste projet a été mis au point, liant l'animation et la restauration.

Des « classes historiques »

Restaurer et entretenir ces hauts lieux du patrimoine reste le premier souci de l'Association des centres culturels de vacances. Leur restauration et leur équipement nécessitent des financements importants, de 25 millions à 30 millions de francs selon les monuments, assurés en partie par les pouvoirs publics – par l'intermédiaire de la Caisse nationale des monuments historiques et le ministère de la culture – et les collectivités régionales, qui montrent un intérêt croissant pour ces réalisations. Les centres culturels de rencontres autofinancent, bon an, mal an, leur fonctionnement, avec des budgets oscillant entre 2 millions et 7 millions de francs. Ils accueillent, en effet, séminaires, colloques et stages, banquets, cocktails ou réceptions (3), organisent des visites guidées ainsi que des spectacles, expositions ou fêtes comme celle de la Saline d'Arc-et-Senans.

De *surcroît*, des *subventions* spécifiques sont versées par le ministère de la culture et d'autres ministères, en fonction des actions menées. Ainsi, cet automne, des écoliers auront le privilège d'étudier et de vivre une semaine durant à la Saline d'Arc-et-Senans, à l'abbaye de Fontevrault ou à la chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, dans le cadre de « classes historiques », à l'instar des classes de neige ou de nature. Une idée de l'association réalisée avec le concours du ministère de l'éducation nationale. L'enseignement traditionnel est laissé à l'initiative des professeurs accompagnateurs, tandis que, pendant le temps libre, des responsables des centres assurent une animation de sensibilisation au patrimoine. D'autres actions sont prévues avec différents ministères.

Afin d'élargir ses activités, l'association recherche de nouveaux centres historiques et culturels dans des régions où elle n'est pas encore représentée, notamment le Nord, l'Ouest et le Sud-Ouest. Dès octobre prochain, deux candidats pourraient être retenus.

Comment se procurer renseignements, programmes et prix ? En s'abonnant (gratuitement) à *Travées*, le journal d'information de l'Association des centres culturels de rencontre (4), *publié trois fois l'an, en avril, juin* et novembre. Pour organiser séminaires, stages ou réceptions, il est conseillé de joindre d'abord le bureau de l'association (5). Reste que, pour tout hébergement, les demandes individuelles ne sont pas retenues. ■

MARYSE WOLINSKI.

(1) Le samedi 18 en soirée.

(2) Abbaye de Royaumont, abbaye des Prémontrés de Pont-à-Mousson, Saline royale d'Arc-et-Senans, château de la Verrerie, ancien couvent royal de Saint-Maximin, abbaye de Sénanque, chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, abbaye de Fontevrault.

(3) Les prix varient selon les centres. Des exemples : location d'une salle à Royaumont, de 200 à 1 800 F, selon la capacité d'accueil ; hébergement à l'abbaye de Sénanque en pension complète, de 160 à 205 F, selon le nombre de participants. Des forfaits sont possibles dans certains centres.

(4) Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, 75004 Paris.

(5) *274-22-22 ou 277-30-89.*

DES PETITES ANNONCES POUR LES ASSOCIATIONS

La rubrique « Associations », publiée dans *le Monde Dimanche* depuis le 18 avril 1982 (et interrompue pendant l'été) a suscité un vif intérêt. Le courrier reçu en témoigne. Nous avons dû, chaque semaine, sélectionner une dizaine d'informations sur les centaines recueillies qui nous étaient adressées. Parmi nos critères de choix : le caractère novateur, l'intérêt pour le plus grand nombre ou pour la vie associative, le caractère exemplaire de l'information, l'appel au bénévolat.

Les petites annonces – *payantes, mais à un tarif très abordable* (25 F TTC la ligne) – nous ont paru un moyen de *compléter ces informations rédactionnelles*. Avec les petites annonces, une association, même modeste, pourra faire largement connaître l'information qu'elle jugera utile.

Les rubriques retenues pour le classement de ces petites annonces sont : *appels, convocations, créations, manifestations, sessions et stages*. Ces petites annonces devront comporter au maximum 28 signes (caractères, ponctuation, espaces) par ligne. Des abréviations simples sont recommandées.

ANNONCE ASSOCIATIONS

RUBRIQUES* : Appels ☐ Convocations ☐ Créations ☐ Manifestations ☐ Sessions et stages ☐

** Cocher la rubrique souhaitée.*

VOTRE TEXTE :

1 ....
2 ....
3 ....
4 ....
5 ....
6 ....
7 ....
8 ....
9 ....
10 ....

- Prix de la ligne : 25 F (28 signes, lettres ou espaces).
- Délai d'insertion : deux semaines après réception de la demande d'insertion ACCOMPAGNÉE DU RÈGLEMENT libellé : Régie Presse L.M.A.
- A envoyer à : REGIE PRESSE L.M.A., 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS

CONSEILS

Les statuts

Le terme de statuts n'apparaît qu'à l'article 5 de la loi du 1er juillet 1901 : « *deux exemplaires des statuts seront joints à la déclaration* ». Ainsi l'établissement de statuts ne constitue pas un préalable à la création d'une association : ils deviennent indispensables lorsque l'association, voulant acquérir la personnalité morale, la « *capacité juridique* », sera rendue publique par la volonté de ses fondateurs. Les statuts constituent le contrat qui lie entre eux les membres de l'association, établit leur responsabilité réciproque ainsi que vis-à-vis des tiers ; ils sont soumis à toutes les règles du « *droit applicables aux contrats et obligations* ».

Les fondateurs d'une association n'apporteront donc jamais assez de soin à la rédaction de leurs statuts. En premier lieu, ils devront se conformer aux obligations de la loi, qui, outre le titre donné, demande que soit précisé l'objet. Nous ajoutons qu'il y a lieu de mentionner également la durée envisagée, les catégories de membres et la manière dont ils pourront adhérer, les ressources envisagées et affirmer le caractère de non-lucrativité de l'entreprise. Tout cela constitue en quelque sorte les obligations légales : les bureaux d'associations des préfectures et sous-préfectures tiennent à la disposition de tous les statuts-types qui mettent en évidence tous ces points. Ces modèles sont reproduits dans la brochure *Associations* nº 1068 éditée par le *Journal officiel*.

Mais, comme tout modèle, celui-ci a besoin d'être adapté aux besoins propres à chacune, et particulièrement pour toute la partie qui concerne l'administration interne : composition de l'assemblée générale réunissant les membres au moins une fois annuellement ; celle du conseil d'administration (nombre de personnes, renouvellement, fréquence des réunions) ; enfin celle du bureau émanant du conseil d'administration.

Si, dans l'euphorie de la création, les fondateurs négligent des aspects qui peuvent leur paraître secondaires, l'usage montre que les statuts ne sont jamais assez précis. Ils constituent la loi de l'association, celle à laquelle, en cas de litige, de conflit interne ou externe, le tribunal saisi fera référence pour rendre son jugement.

* Cette rubrique est rédigée par *Service associations*, association loi de 1901, 24, rue de Prony, 75017 Paris, tél. 380-34-09.

BLOC-NOTES

ACTUALITÉS

Culture et musées scientifiques

Une Association des musées et centres pour le développement de la culture scientifique, technique et industrielle (A.M.C.S.T.I.) vient d'être créée, après un an de préparation. Elle se propose notamment de faire circuler du matériel de vulgarisation, de produire des expositions, manifestations culturelles, colloques, etc., de mener une réflexion sur la culture scientifique et technique et une recherche sur la méthodologie de l'intervention vis-à-vis du patrimoine industriel. Elle revendique pour les musées et centres régionaux des moyens accrus, en rapport avec ceux du futur *musée national de La Villette*. Une soixantaine d'institutions ont adhéré en juin à l'A.M.C.S.T.I. Le président est Jacques Blanc, directeur du Centre culturel scientifique et technique de Grenoble.

★ A.M.C.S.T.I., 280, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.

Scolarisation d'enfants du tiers-monde

Aide et action, depuis un an et demi, tente d'apporter une aide *aux enfants pauvres d'Inde et* d'Afrique, en particulier pour leur scolarisation. L'association compte actuellement 7 000 adhérents, autant de « *parrains* » pour des enfants déshérités. Elle édite un bulletin trimestriel qui rend compte notamment des actions concrètes sur le terrain.

★ Aide et Action, 78-80, rue de la Réunion, 75020 Paris. Tél. : 373-52-36.

Pour les personnes seules

Le groupe de recherche et d'action en faveur des personnes seules (GRAPS) est une association fondée en 1978 et ouverte aux célibataires, veufs, divorcés des deux sexes et de tout âge, vivant seuls. Elle œuvre auprès des pouvoirs publics pour améliorer la condition morale et matérielle des personnes isolées. Elle a édité un ouvrage collectif, *Malheur à celui qui est seul*, qu'on peut se procurer au siège de l'association (franco 42,50 F. par chèque).

★ GRAPS, B.P. 131, 29269 Brest cedex.

INITIATIVES

500 heures de formation sur le tiers secteur

L'Institut d'éducation permanente de l'Université de Paris X-Nanterre organise, en liaison avec l'U.E.R. de sciences économiques de cette université, un stage de 500 heures de formation à la gestion des secteurs coopératif, mutualiste, associatif. Assuré conjointement par des enseignants de l'U.E.R. et des intervenants extérieurs, praticiens de ces secteurs, il débutera le 11 octobre 1982.

Ce stage est agréé par l'État (quelques places rémunérées). Conditions d'admission : DEUG d'économie ou dix ans d'expérience professionnelle (ou bénévole dans le cas d'associations).

★ I.E.P., Bât. G, Université de Paris X, 2, rue de Rouen, 92001 Nanterre. Permanence d'accueil les mardi et jeudi après-midi. Responsable du stage : Françoise Duthu.

Les associations et l'information

Une rencontre « presse-mouvement associatif » a eu lieu en juin, à l'initiative de la Fondation pour la vie associative (FONDA) et du Centre de perfectionnement des journalistes et des cadres de la presse (C.P.J.). Les réponses à un questionnaire ont permis de cerner les difficultés que rencontrent dans leurs rapports les associations et les journalistes. Un travail commun *est prévu pour les mois à venir. La* FONDA avait déjà publié, dans sa « Lettre d'information nº 8 », un dossier sur cette question.

★ FONDA, 18, rue de Varenne, 75007 Paris, Tél. : 549-06-58. C.P.J., 33, rue du Louvre, 75002 Paris, Tél. : 508-86-71.

Des femmes au conseil municipal

« *La vie de la commune, c'est notre vie quotidienne : les transports, les écoles, le logement, la piscine... Pourquoi ne pas participer aux décisions et entrer au conseil municipal ? Il est temps de s'y préparer.* » C'est dans cet esprit que l'Union féminine civique et sociale (U.F.C.S.), mouvement d'éducation permanente, organise, à l'aide d'une pédagogie active, une série de cycles de formation pour les candidates aux élections de mars 1983 et toutes les femmes. Trois cycles de sept jours auront lieu dès septembre 1982.

★ U.F.C.S., 6, rue Béranger, 75003 Paris. Tél. 272-19-18.

PUBLICATIONS

Associations et activités économiques

Les actes du colloque organisé en juin 1982 par le Collège des études coopératives, associatives et mutualistes (CECAM) de l'université du Maine au Mans – qui a réuni plus de deux cents personnes – ont été édités par l'Automobile Club de l'Ouest (ACO).

★ ACO, circuit des « 24 Heures », 19 X 72040 Le Mans cedex. Tél. (43) 72-50-25.

La gazette qui fleure bon le Dauphiné

C'est le sous-titre de la revue *la Bartifèle*, publiée dans l'Isère. Elle s'intéresse aux traditions régionales, aux outils et métiers anciens, à l'architecture populaire, à la vie agricole et industrielle d'hier et d'aujourd'hui, aux produits du terroir, etc. Elle veut « *valoriser, promouvoir, intensifier l'échange et la communication* » entre les différents « pays » du département et entre les associations qui en expriment la spécificité. Elle veut aussi être un outil de travail, particulièrement pour le milieu scolaire, grâce aux documents qu'elle publie.

★ *La Bartifèle*, 38190 Bernin Cedex 21. Tél. (76) 08-03-17.

RENDEZ-VOUS

Forum de l'autogestion

Le Centre international de coordination et de recherches sur l'autogestion (CICRA) *et la revue Autogestions* organisent le 2 octobre à Paris un forum, dans les locaux de l'Ecole spéciale d'architecture (254, bd Raspail, 75014 Paris). Le débat sur ce thème, estiment les animateurs du forum, a été « *tenu en lisière* » et « *cette marginalisation est lourde de significations et de conséquences* ». Le forum, insistent-ils, sera largement ouvert à *tous* les courants d'idées et d'opinions et devra permettre une confrontation des expériences pratiques comme des théories.

★ *Autogestions*, 54, bd Raspail, 75006 Paris. Tél. 544-39-79 (poste 226).

Entraînement mental

L'Association pour le développement de la recherche en entraînement mental (ADREM) organise deux journées d'étude, les 8 et 9 octobre, à Paris, sur « autoformation et entraînement mental ». De nombreuses interventions sont prévues. L'assemblée générale de l'association aura lieu à l'issue de ces journées. Participation aux frais : 100 F (repas, hébergement et déplacement non compris).

★ ADREM, 28, rue de la Reine-Blanche, 75013 Paris.

Naissance d'un éditeur

Un superbe livre relié s'ouvre sur cinq vidéocassettes contenant l'œuvre cinématographique d'Alain Robbe-Grillet et son analyse critique, le tout accompagné d'une luxueuse brochure. A l'heure où les grands éditeurs attendent avec circonspection le développpement du marché, c'est au ministère des relations extérieures que revient tout le mérite d'avoir conçu et réalisé le premier véritable produit d'édition vidéo (voir *le Monde Dimanche* du 16 mai 1982). Une sorte de Bibliothèque de la Pléiade en plus raffiné alors que le reste de la production stagne encore au niveau du livre de poche.

Situation paradoxale ? « *Ce n'est pas si surprenant*, explique Pascal Gallet, responsable de la cellule d'animation culturelle du ministère, *si l'on replace cette initiative dans notre politique culturelle. Depuis 1976, le ministère équipe en magnétoscopes les centres culturels et les instituts français à l'étranger. Aujourd'hui, ces cent cinquante téléthèques constituent un véritable réseau de diffusion de la télévision nationale mais aussi de toutes sortes de témoignages audiovisuels sur les différents aspects de la culture française. Depuis trois ans, ce réseau nous a amené à développer des produits spécifiques qui ont préfiguré l'édition vidéo.* »

Ainsi, c'est une dynamique institutionnelle qui a pris de vitesse les stratégies commerciales en imposant une démarche originale et audacieuse. Car, qu'elles soient ponctuelles ou itinérantes, les manifestations audiovisuelles programmées sur le réseau des téléthèques répondent aux attentes d'un public exigeant et souvent passionné. A côté des rétrospectives consacrées à des cinéastes ou à des créateurs audiovisuels, on trouve des ensembles thématiques sur le monde rural, l'architecture, Paris ou les peintres cinéastes. A chaque fois, il ne suffit pas de rassembler et d'organiser des documents audiovisuels, il faut aussi les présenter et les commenter. Complémentarité indispensable entre l'œuvre et le regard critique, l'image et l'écrit, que l'on retrouve dans le produit d'édition, reflet fidèle de cette démarche d'animation.

« *Nous avons voulu aller plus loin encore dans cette voie*, précise Pascal Gallet. *L'échange culturel avec un pays étranger ne devient véritablement productif que s'il est réciproque. C'est dans cette perspective que nous avons confronté sur un petit village indien le regard d'un cinéaste français, Raymond Depardon, et celui d'un cinéaste indien, Saeed Mirza. Deux approches culturelles différentes portées par des styles cinématographiques totalement opposés, je crois que l'expérience est d'une grande richesse.* »

Les films de Depardon et Saeed Mirza, complétés par un film ethnologique réalisé sur le même village par le professeur Chambard, il y a une vingtaine d'années, et les photos de Marie-Laure de Decker, l'ensemble formera la prochaine vidéocassette du ministère. Un document singulièrement plus passsionnant que tous les magazines de géographie. Et les projets de cette qualité ne manquent pas à Pascal Gallet. Il prépare déjà une véritable « somme » vidéo sur les Dogons, rassemblant tous les films tournés par Jean Rouch et les documents autour de Marcel Griaule, qui sont parmi les plus captivants témoignages du cinéma ethnographique. D'autre part, Pascal Gallet souhaiterait poursuivre ces *vidéographies critiques* avec des coffrets consacrés à Armand Gatti, Jacques Tati, Georges Franju, Pierre Braunberger, le musicien Michel Fano et le jeune créateur de télévision Thierry Kuntzel. D'autres ensembles vidéo reprendront l'expérience de Gérald et Paule Belkin avec les paysans haïtiens (voir *le Monde* du 18 août, « Des paysans s'interrogent ») et un travail d'animation et de création autour de la langue française que mènera Armand Gatti au Québec, au Sénégal, au Liban et à l'île Maurice, de 1983 à 1989.

Impressionnant catalogue. Le ministère des relations extérieures serait-il devenu le mécène de la vidéo ? « *Nous n'avons ni les ambitions ni les moyens d'un producteur audiovisuel*, répond Pascal Gallet. *Notre souci est de proposer aux créateurs un pari, une aventure liés aux possibilités de production et de diffusion de la vidéo, avec tous les risques que cela comporte. Si la démarche les passionne, ils investissent leur temps, leur imagination, et, dès lors, tout est possible. C'est une expérience que j'aimerais tenter également avec des écrivains en les confrontant avec l'univers de l'image, l'expression audiovisuelle.* »

On ne peut mieux définir la vocation profonde de l'édition. Une vocation que la sclérose et les difficultés du marché du livre ont quelque peu fait oublier mais que la vidéo peut retrouver à une époque où elle cherche encore sa définition. C'est un pari que partage aujourd'hui un des plus importants réseaux de distribution, Régie Cassette Vidéo (R.C.V.), qui vient de signer un accord avec la cellule d'animation culturelle. Le coffret Robbe-Grillet et les futures vidéocassettes du ministère des relations extérieures seront donc ainsi largement diffusés auprès du public français, tandis que l'Association pour la diffusion de la pensée française (A.D.P.F.) poursuivra leur distribution auprès de la clientèle institutionnelle et à l'étranger, qui reste, bien entendu, un marché prioritaire. ■

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

PRATIQUES

VIDÉO

Avant-garde

Du 1er au 20 octobre prochain se tiendra à la Galerie d'art de la rive gauche (8, rue de Nesle, 75006 Paris) le Salon art, vidéo et cinéma. Il s'agit d'une confrontation entre les initiatives les plus avancées dans les différents domaines de l'image que sont le cinéma, la vidéo, la photographie, le diaporama et même le théâtre.

Les journées consacrées à la vidéo, du 7 au 14 octobre, permettront la présentation des travaux du collectif Cairn, du Centre audiovisuel Simone de Beauvoir, du groupe Video in Paris. On note aussi la participation de l'Office culturel de communication audiovisuelle (OCCAV), du Service d'études et réalisation et de diffusion de documents audiovisuels du C.N.R.S. (SERDDAV) et de la Vidéothèque de Paris.

Un Festival international de l'avant-garde du film, de la vidéo et de l'audiovisuel se tiendra au sein de ce Salon et primera des œuvres novatrices.

Pour tous renseignements : Salon art, vidéo et cinéma – 26, rue Charles-Auffray, 92110 Clichy (tél : 731-29-76).

J.F.L.

Enquête

Le chiffre d'affaires en 1985 du commerce de détail des vidéocassettes et des vidéodisques (ventes et locations) atteindra 4,7 milliards de dollars en Europe de l'Ouest, soit un résultat à peu près égal à celui des magnétoscopes et des appareils pour vidéodisques la même année. Une croissance toute aussi forte du domaine de la vidéo enregistrée est attendue aux Etats-Unis, mais un volume un peu moindre et des prix de détail plus bas qu'en Europe conduisent à un chiffre d'affaires de 3 milliards de dollars (exprimé en dollars 1981).

C'est l'une des conclusions d'une étude récemment conduite par Mackintosh Consultants, intitulée « la Vidéo enregistrée ». Elle fait apparaître qu'actuellement le marché est à peu près divisé en deux entre les vidéocassettes vierges et les vidéocassettes pré-enregistrées. Les deux secteurs connaîtront une forte croissance dans les années 80, le secteur des pré-enregistrées devenant prépondérant au niveau du commerce de détail. En terme de valeur marchande, Mackintosh prévoit que le commerce de détail (ventes et locations) des vidéocassettes pré-enregistrées dépassera 2,2 milliards de dollars aux Etats-Unis en 1990 et 5 milliards de dollars en Europe de l'Ouest (treize pays).

L'étude met en évidence que l'écart tient en grande partie aux disparités de prix entre les Etats-Unis et l'Europe exprimés en dollars. C'est en 1981 que, des deux côtés de l'Atlantique, on a assisté à une envolée des locations de vidéocassettes pré-enregistrées qui représentent jusqu'à 85 % de l'activité de détail totale dans certains pays. Mackintosh prévoit que les locations continueront d'être majoritaires dans les années à venir, mais que l'on va également assister à la croissance du commerce des vidéocassettes de location vendues à bas prix en fin de carrière.

Transfert

Naissance d'une nouvelle société dont l'activité sera exclusivement consacrée aux transferts de films (8 mm – Super 8 – 9,5 – diapos et photos en vidéo – V.H.S. Béta, V 2 000). Tarif : 5 F la minute. Ces travaux sont assurés par l'intermédiaire de nombreux revendeurs photos et vidéo, ou, pour la province, par envoi postal directement au siège : *Synergy, 7, rue du Louvre, 75001 Paris* – Tél. 233.49.59.

Voyez large

Destiné aux caméras vidéo, ce complément optique double l'angle de champ de l'objectif sur lequel il se trouve monté. Le manque de recul étant la difficulté classique pour les prises de vues en intérieur et les caméras vidéo ne disposant pas d'objectifs interchangeables dans leur très grande majorité, cette solution permet de disposer d'un réel grand angle. Le vidéo-converter X 0,50 Tokura se fixe sur le filetage avant des objectifs aux diamètres 55 ou 58 mm (une simple bague permet le passage de l'un à l'autre) et 52 mm. Réalisé par un spécialiste de l'optique photo, le vidéo – converter X 0,50 Tokura conserve à l'image toute sa finesse et connaîtra certainement un succès qui se développera parallèlement aux ventes des magnétoscopes portables.

MICHEL CAEN.

HI-FI

L'égaliseur de fréquences

Comment améliorer la sonorité d'une pièce sans avoir à déménager ? Un investissement important dans une chaîne haute fidélité n'est pas forcément la garantie d'une sonorité parfaite. En effet, le local d'écoute représente un paramètre essentiel dans la restitution des sons, et l'auditorium dans lequel vous avez essayé votre acquisition n'a sûrement rien à voir avec le salon où vous comptez installer votre équipement.

Les lieux d'écoute ont tous une résonance fondamentale propre qui gonfle exagérément le son produit dans cette gamme de fréquence. Les surfaces souples comme les rideaux et tentures absorbent les hautes fréquences, mais les murs et les baies vitrées, en revanche, les renvoient et les accentuent. Une première solution consiste à partir à la recherche de la position idéale des enceintes acoustiques. Cette quête risque souvent de se révéler infructueuse.

La seule issue à cet épineux problème se présentera sous la forme d'un nouveau maillon à adapter à votre chaîne. L'équalizer ou égaliseur de fréquences divise le spectre audio en tranches successives plus ou moins égales, chaque bande voit sa fréquence contrôlée par un potentiomètre. Chaque voie de la stéréo possède sa propre série de curseurs, chacun d'entre eux en deçà et au-delà de la fréquence sur laquelle ils sont centrés.

Ainsi la nouvelle série « Sound Shaper » de A.D.C. propose quatre types d'appareils allant de cinq à douze découpages de fréquences par canal, avec possibilité de rectification maximum de 12 dB. Sur trois des modèles, un commutateur permet la comparaison instantanée du signal avant et après égalisation. Cet équipement s'incorpore dans la chaîne hi-fi au niveau de la boucle de correction-monitoring d'enregistrement de l'ampli ou entre le préampli et l'étage de puissance si le système permet la séparation des deux sections.

Non content d'adapter votre source musicale aux caractéristiques du local d'écoute, vous pourrez éliminer les bruits de fond intempestifs, les chuintements indésirables qui parasitent parfois émissions et enregistrements, et même refaire à votre convenance une balance sonore jugée par vous non satisfaisante. L'équalizer vous permettra alors d'aller encore un peu plus loin dans le plaisir de l'écoute musicale.

PHILIPPE PELAPRAT.

PHOTO

L'importance du viseur

Dès qu'il s'agit de choisir un sujet, de déterminer le point d'où il sera photographié, de rechercher son cadrage, il devient délicat de donner des conseils. Car cet instant de la prise de vue est celui de la création pour laquelle il n'existe aucune règle. Chaque photographe réalise ses images selon ses goûts, selon son sens de l'image, selon sa sensibilité.

Encore faut-il que le photographe sache ce qu'il peut obtenir de son outil, quelles images peut donner son appareil photo, faute de quoi, le résultat ne sera que le fruit du hasard. Or le possesseur inexpérimenté d'un appareil opère effectivement au hasard dès lors qu'il ne sait pas comment l'objectif va « voir » l'espace ou comment le film traduira l'image qui se forme dans le viseur. Et, bien souvent pour cet amateur, le viseur n'est que le dispositif qui lui permet de « viser » afin que le sujet soit dans le champ, mais il ne regardera pas vraiment tout ce que ce viseur peut lui révéler pour réaliser une photo.

Le conseil le plus important que l'on puisse ainsi donner sur le plan de la conception de l'image photographique (même de l'image « souvenir », sans prétention) c'est de prendre conscience que le viseur de l'appareil doit servir à la visualiser. Le viseur doit permettre de ne rien laisser au hasard, le fond, la couleur, le point de vue, autant que le sujet principal.

C'est ainsi qu'il renseigne sur les dimensions du sujet dans l'espace, sur la place qu'il occupe dans la photo. Souhaite-t-on photographier le visage d'un personnage ? Il faut approcher ou choisir la focale d'objectif qui permettra à ce visage d'occuper tout le champ de visée. Photographie-t-on un paysage ? Le viseur renseigne sur l'importance du ciel, de premier plan, sur la place de l'horizon comme sur la qualité de l'éclairage. Le jeu des couleurs, le degré de flou d'un fond se contrôle dans le viseur. En reportage, l'évolution d'une scène de rue, par exemple, est suivie dans le viseur, jusqu'à ce que les personnages soient bien disposés et jusqu'à ce que leurs attitudes et leurs expressions soient jugées significatives et qu'on déclenche.

Certes, ce contrôle de l'image exige un bon viseur. Les viseurs reflex et les viseurs à cadre lumineux sont généralement satisfaisants sur ce point. Il faut aussi savoir que la finesse de l'image que l'on voit dans un viseur dépend de la vision de l'opérateur. Ainsi, les porteurs de verres correcteurs doivent cadrer avec leurs lunettes ou bien, ce qui est plus confortable, monter sur l'oculaire de l'appareil la lentille correctrice correspondante. Les fabricants proposent à cet effet un éventail de lentilles assurant les diverses corrections. Leurs prix ne dépassent pas quelques dizaines de francs.

ROGER BELLONE.

RADIO

La SACEM et les radios privées

Quelle sera la position des radios libres « dérogées » à l'égard des droits des auteurs et compositeurs ? Celles-ci ont-elles l'intention de respecter la loi du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire et artistique ? Quelle formation les radios locales envisagent-elles pour leurs membres ? Quel mode de financement prévoient-elles et que pensent-elles de la création du « fonds d'expression locale » prévu pour janvier 1983 ? *Présence de la musique*, revue trimestrielle éditée par la SACEM, a consacré une partie de son dernier numéro à toutes ces questions, curieusement restées en attente, dans un dossier de douze pages qui se poursuivra dans un prochain numéro.

Les auteurs-compositeurs, bien évidemment favorables à la floraison des radios libres (puisque celles-ci multiplient leurs chances de se faire entendre), s'inquiètent cependant que ces médias estiment souvent devoir être exemptés de droits – ou être du moins soumis à un régime particulier. Plus de cent radios ont pourtant déjà constitué un dossier pour régulariser leur relation avec la SACEM. C'est un début. *Présence de la musique* a également réuni les représentants des trois principales fédérations : Paul Signogneau, secrétaire général de l'ALO (Association pour la libération des ondes) ; Sylvain Ricci, secrétaire de la F.N.R.L. (Fédération nationale des radios libres), et Patrick Farbiaz, secrétaire animateur de la F.N.R.T.L.I. (Fédération nationale des radios et télévisions locales et indépendantes). Quelle formation professionnelle ces fédérations proposent-elles donc ? Si à l'ALO on répond que la meilleure façon d'apprendre le métier est d'aller sur le terrain (c'est-à-dire de faire un stage dans une radio), à la F.N.R.L. on considère, en revanche, qu'il est important d'avoir une formation minimum. Celle-ci assure donc pour les besoins immédiats une formation par l'intermédiaire de l'A.D.C.O.M. (Agence pour le développement de la communication), mais elle est en pourparlers avec le ministre du temps libre pour instituer, en corrélation avec le mouvement associatif, une charte de formation des animateurs de radios locales (l'aboutissement serait une sorte de « passeport professionnel » réglementant à la fois ce mode d'apprentissage et la qualité de recrutement).

Quant à la F.N.R.T.L.I., qui tient aussi à un certain professionnalisme, elle a demandé le statut de journaliste pour ceux qui exercent ce métier dans les radios libres, et elle a mis sur pied, avec le Centre de perfectionnement des journalistes, une maquette de formation que la fédération aimerait voir étendue au niveau national. La F.N.R.T.L.I. est en pourparlers également avec le ministère du temps libre pour assurer une formation aux animateurs de radios locales.

CATHERINE HUMBLOT.

VIDEOCASSETTES SELECTION

La Cuisine du poulet

Si le poulet fait figure, depuis Henri IV, d'aliment démocratique par excellence, rien ne nous oblige pour autant à le manger simplement rôti ou au pot. De fait, la tradition culinaire le gratifie d'un nombre impressionnant de recettes aux infinies variations.

Après un bref rappel historique, cette vidéocassette nous fait pénétrer dans un des hauts lieux de la nouvelle cuisine : *l'Archestrate*, rue de Varenne à Paris, qui s'honore d'un trois étoiles au guide Michelin et d'un 19 sur 20 au Gault et Millau. Là, Alain Senderens, son chef, nous remet d'abord rapidement en mémoire quelques grands classiques : poulet à la vapeur, poulet frit, poulet chasseur, poulet en papillote, au vinaigre et aux gousses d'ail, au maïs et aux poivrons.

Il s'étend ensuite un peu plus longuement sur des créations originales, à dominante nettement exotique : poulet à la citronnelle, mariné aux épices et à la tomate, sauté à l'indonésienne et, pour finir, un remarquable poulet frit « retour de Thaïlande ».

Dix recettes pour une cassette de trente minutes, la densité d'informations justifie l'investissement, à la différence de quelques autres productions du même type. Et même si cela va parfois un peu vite, il y a toujours les fiches pratiques vendues avec la cassette pour vous aider à réaliser les plats.

* *La Cuisine du poulet*, une production Télécuisine, réalisée par Dimson. Editée et distribuée par Régie cassette vidéo.

Jean Image

Les Américains ont Walt Disney et nous avons Jean Image. Même si ses réalisations ne font pas l'unanimité de la critique, il faut bien reconnaître que le créateur de *Jeannot l'intrépide* et des *Fabuleuses aventures du légendaire baron Munchhausen* est un des producteurs de dessins animés les plus prolifiques depuis 1946, tant pour le cinéma que pour la télévision.

Alors que Jean Image réalise *le Secret des Sélénites*, son septième long métrage d'animation, un éditeur anglais sort une série de sept vidéocassettes de court et moyen métrage. On y trouve les célèbres *Fables de La Fontaine*, avec des musiques de Joseph Kosma, trois films extraits de la série *les Aventures de Kiri le clown*, diffusée entre 1967 et 1971 sur la deuxième chaîne, ainsi que *les Aventures de Joe*, film produit pour la vidéo, et *le Crayon magique*.

Pour les amateurs d'une animation classique et bon enfant.

* *Les Fables de La Fontaine* (30 mn), *Circus Parade* (60 mn), *Merond, super détective* (60 mn), *Histoire de clown* (60 mn), *Joe à Fourmicity* (60 mn), *Joe et la sorcière Tsé-Tsé Bosse* (60 mn), *le Crayon magique* (52 mn). Production Films Jean Image. Edité et distribué par Thorn Emi vidéo.

FILMS

Policiers

Une nouvelle collection « Polar » chez Vidéo marketing. On y trouve quelques vieux films français signés Charles Gérard : *la Loi des hommes*, avec Micheline Presle et Pierre Mondy, *A couteaux tirés*, avec Françoise Arnoul, Petula Clark, Marcel Dalio et Pierre Mondy.

L'Ennemi dans l'ombre, avec Estella Blain, Roger Hanin et Bernard Blier.

Une balle dans le canon, avec Pierre Vaneck, Roger Hanin et Paul Frankeur.

L'homme qui trahit la Mafia, avec Robert Hossein et Claudine Coster.

Films récents

Josepha, de Christopher Frank, avec Miou-Miou, Claude Brasseur et Bruno Cremer. Edité par Proserpine Editions.

5 % de risques, de Jean Pourtalé, avec Bruno Ganz, Aurore Clément et Jean-Pierre Cassel. Edité par Proserpine Editions.

L'Argent de la banque, de Daryl Duke, avec Elliott Gould. Edité par Sunset vidéo et distribué par G.C.R.

Classiques

Katia, de Robert Siodmak, avec Romy Schneider et Curd Jurgens. Edité par International Leisures Machines (I.L.M.).

Etoile du Nord, de Samuel Goldwyn, avec Ann Baxter et Eric von Stroheim. Edité par Open vidéo Carrère.

Les Quatre du Texas, de Robert Aldrich, avec Frank Sinatra, Dean Martin, Ursula Andress et Anita Ekberg. Edité par Warner Location.

J.-F. L.

ACTUALITE DU DISQUE



Les souscriptions de l'automne

L'automne est la grande saison de production et de vente des disques classiques préparant de fort loin l'« explosion » des fêtes de fin d'année. Pour fouetter la diffusion et assurer une promotion rapide, la plupart des marques se sont mises, à la suite de Deutsche Grammophon, à proposer des « souscriptions » (devenues « offres spéciales ») permettant d'acheter les nouveautés et les rééditions à des prix souvent très réduits. Ce mode de lancement s'est montré efficace, permettant à l'industrie du disque de ne guère connaître de crise jusqu'à ces dernières années.

Mais la crise a quand même fini par la rejoindre et les éditeurs se montrent maintenant plus circonspects. Sans doute se sont-ils rendu compte qu'à lancer sur le marché d'énormes intégrales ils allaient à un rapide épuisement du répertoire. D'autre part, l'abondance des rééditions, souvent prestigieuses, aux prix les plus divers, rend peut-être moins efficaces et moins spectaculaires ces « offres spéciales ». Toujours est-il que certaines marques sont près de les abandonner et ne manifestent plus le même enthousiasme.

La production n'en reste pas moins nombreuse et fort intéressante, comme en témoigne ce panorama des prochains mois.

On guettera plus particulièrement les enregistrements de Rameau au seuil de l'année du tricentenaire de sa naissance, qui pourrait marquer sa résurrection complète. En attendant *les Boréades*, triomphe du Festival d'Aix-en-Provence, sous la direction de J.-E. Gardiner, Erato nous offrira le superbe *Castor et Pollux* donné au printemps par l'English Bach Festival sous la direction de Charles Farncombe. Presque aussi importante sera la parution des grands *Motets*, par la Chapelle royale, dirigée par Philippe Herreweghe, chez Harmonia Mundi, qui annonce également *Anacréon*, avec les Arts florissants de William Christie, cependant que C.B.S. offrira *le Temple de la gloire* (livret de Voltaire) par Jean-Claude Malgoire.

Voici maintenant ce que promettent les éditeurs qui ont dévoilé leurs programmes.

E.M.I.-LA VOIX DE SON MAITRE : l'« Orfeo » de Gluck

Beaucoup de lyrique, avec au premier rang l'*Orfeo* de Gluck, dirigé par Riccardo Muti, qui devrait récréer l'exceptionnel niveau des représentations de Florence (et peut-être rappeler l'inoubliable enregistrement de Toscanini), chanté par Agnès Baltsa, Margaret Marshall et Edita Gruberova ; *les Scènes de Faust* de Schumann, encore trop méconnues, avec D. Fischer-Dieskau, Edith Mathis, W. Berry et N. Gedda, sous la direction de Bernhard Klee ; Teresa Berganza dans *la Périchole* d'Offenbach, entourée de Bacquier et de Carreras, avec le Capitole de Toulouse et Michel Plasson ; le *Lohengrin* de Karajan à Salzbourg (Kollo, Tomowa-Sintow, Nimsgern) ; le *Cosi fan tutte* de Fritz Busch à Glyndebourne, en 1935 ; ainsi que les rééditions des *Dialogues des carmélites* de Poulenc, pour le vingtième anniversaire de sa mort, par l'Opéra de Paris, sous la direction de Pierre Dervaux (Duval, Crespin, Scharley, etc.), et onze disques des récitals de Maria Callas, de 1954 à 1969.

Toute une œuvre d'orchestre à découvrir : celle de Karol Szymanowski, dont ses *Symphonies nos 2, 3, 4* et deux ballets, ainsi que la réédition des merveilleuses *Sonates piano et violon* de Mozart par Lili Kraus et Willi Boskovsky (absentes des catalogues depuis vingt-deux ans) complètent ces offres spéciales de l'automne.

On notera aussi dans la série « Références » les concertos de Chopin et Grieg par Lipatti, des duos d'Elisabeth Schwarzkopf et Irmgard Seefried, accompagnées par Gerald Moore, deux concertos de Mozart par Edwin Fischer, des extraits du *Ring* par Lauritz Melchior, les pièces pour piano de Chabrier par l'admirable Marcelle Meyer, le *Quintette la Truite* de Schubert par les Pro Arte et, classique entre les classiques, les *Concertos brandebourgeois* dirigés par Adolf Busch.

HARMONIA MUNDI : M.-A. Charpentier, Cesti, Bach...

Les amateurs de musique ancienne « à l'ancienne » guetteront comme toujours les publications d'Harmonia Mundi, fort alléchantes : les *Antiennes O de l'Avent* de M.-A. Charpentier, ressuscitées par William Christie ; un opéra créé en 1649 pour le carnaval de Venise, l'*Orontea* de Cesti, dirigé par René Jacobs ; les *Suites* de Bach, par la Petite Bande de Sigiswald Kuijken ; ainsi que *la Création* de Haydn, avec notamment Arleen Auger, P. Schreier, W. Berry, et le Collegium Aureum, sous la direction de Gustav Kuhn.

Jacobs, Kuijken, la Petite Bande, avec le Collegium Vocale de Gand, se retrouvent pour un second *Orfeo* de Gluck, publié par la marque Accent, tandis que chez Astrée, Paul Badura-Skoda poursuit sa réhabilitation des instruments d'époque avec les deux premiers cahiers des *Sonates* de Haydn, comme Jordi Savall, qui, avec sa viole de gambe, chantera les « Humeurs musicales » d'un capitaine anglais, Tobias Hume.

PHILIPS : « Moïse en Egypte » de Rossini

L'« offre annuelle » de Philips comporte moins de nouveautés, mais au moins une majeure : le splendide *Moïse en Egypte* de Rossini (qui doit ouvrir le règne de Massimo Bogianckino à l'Opéra de Paris en 1983), dans la version originale remise en honneur par Claudio Scimone, avec Ruggero Raimondi. A noter aussi, en cinq disques, les vingt-cinq symphonies de Jean-Chrétien Bach, dirigées par David Zinman et N. Marriner, l'intégrale des sonates de Beethoven par Friedrich Gulda, la musique religieuse de Mozart, dirigée par Herbert Kegel, un nouvel enregistrement des *8e* et *9e Symphonies* de Bruckner par Bernard Haitink, l'intégrale Mozart pour deux pianos et quatre mains de Demus et Badura-Skoda (vieille de onze ans déjà), et, parmi les rééditions, six précieux disques de Pierre Monteux, l'œuvre d'orchestre de Ravel par Haitink, les grands Stravinsky par Colin Davis, et six disques de musique baroque par I Musici.

ARION : cantates et motets de Vivaldi

Trois beaux coffrets de rentrée : des cantates et motets de Vivaldi, par Nella Anfuso, grande soprano révélée l'an passé, trois disques de Nicolas Lebègue, sur l'orgue magnifique de Saint-Bertrand-de-Comminges, touché par son titulaire Jean-Patrice Brosse, et trois disques de musique romantique à quatre mains (Beethoven, Hummel, Schubert, Weber, etc.) par des « récidivistes », Christian Ivaldi et Noël Lee.

CHANT DU MONDE : enregistrements de Stravinski

La nouvelle société maintient ses contacts avec l'U.R.S.S. et propose des enregistrements réalisés par Igor Stravinski lors de son séjour à Moscou en 1962 (*Petrouchka, Orphée, Ode, Feu d'artifice* et... *Bateliers de la Volga*), ainsi que *le Sacre du printemps*, dirigé par Robert Craft. On pourra entendre également le splendide *Stabat Mater* de Dvorak, par les chœurs Glinka et la Philharmonique de Leningrad.

C.B.S. : Rossini et Bartok

L'imposant programme de C.B.S. fera sans doute bien des heureux, même si les rééditions y sont nombreuses. De nouveaux Rossini d'abord, réalisés d'après les récentes éditions critiques : *le Turc en Italie*, avec M. Caballé, sous la direction de Riccardo Chailly, et *le Barbier de Séville* (Horne, Chailly), puis l'intégrale des quatuors de Bartok, par le Quatuor Juilliard.

Dans les anciennes gravures, trois grands disques Schoenberg dirigés par Pierre Boulez, l'*Italienisches Liederbuch* d'Hugo Wolf, par Elly Ameling et Tom Krause, accompagnés par Irwin Gage, la superbe intégrale des sonates piano et violon de Beethoven par Casadesus et Francescatti, et surtout, en six disques, le mémorial Casals de Prades et Perpignan (1950-1952), où le grand violoncelliste était entouré par Stern, Schneider, Myra Hess, Serkin, Horszowski, Tortelier, etc.

DEUTSCHE GRAMMOPHON : les quatuors de Zemlinsky

La marque allemande, qui a lancé la mode des « souscriptions », semble la première à l'abandonner, et annonce seulement des « coffrets d'automne » toujours opulents, même s'ils ne brillent guère par l'originalité. A ce titre, on inscrira seulement l'intégrale des quatuors d'Alexandre Zemlinsky, que beaucoup auront découvert grâce à sa *Symphonie lyrique*, une œuvre très populaire en Allemagne, *Der Wildschütz* de Lortzing, et aussi l'intégrale des quatuors à cordes, injustement négligés, de Mendelssohn par le Quatuor Melos.

Mais les enregistrements-vedettes de l'année seront nombreux : *Turandot* (Ricciarelli, Domingo, Hendrickx), dirigé par Karajan, *Aïda* (également Ricciarelli et Domingo, avec Obraztsova et Raimondi), par Abbado ; les *Symphonies londoniennes* de Haydn (Karajan), les six derniers quatuors de Beethoven (Quatuor Amadeus), trois disques de lieder de Schumann (Edith Mathis et Ch. Eschenbach), *la Belle au bois dormant* (par la Philharmonique de Leningrad), l'intégrale des symphonies de Bruckner, par Karajan, enfin achevée, et dans les rééditions, Chopin par Martha Argerich, Mozart par Eschenbach et Frantz, la musique de chambre de Schubert (Quatuors Melos et Amadeus, Guilels, Rostropovitch), et six symphonies de Mozart, avec la *Musique funèbre maçonnique*, dirigées par Karl Boehm.

Chez Archiv Produktion, l'English Concert de Trevor Pinnock donne sa version des *Concertos brandebourgeois* de Bach et des *Concerti grossi* op. 6 de Haendel, tandis que Peter Schreier chante et dirige à la fois des *Cantates profanes* de Bach ; nouveautés avec les *Concertos pour hautbois* de Lebrun, joués par Heinz Holliger, et cinq disques de chants grégoriens enregistrés par les moines bénédictins de Münsterschwarzach.

ERATO : Rameau, Haendel, Monteverdi

Outre *Castor et Pollux* de Rameau, Erato présentera le *Sémélé* de Haendel, dirigé par John Eliot Gardiner, *la Création* de Haydn, par Armin Jordan, et les *Vêpres* de Monteverdi, par Michel Corboz, trio d'œuvres et de chefs qui promet monts et merveilles. Côté musique pure, des sonates de jeunesse de Beethoven par Michel Dalberto, les *Quatuors* op. 76 de Haydn, par Via Nova, et les concertos pour piano de Mendelssohn, par F.R. Duchable.

HUNGAROTON : Kodaly

L'année Kodaly sera dignement célébrée par la marque hongroise avec le *Psalmus hungaricus*, le *Concerto pour orchestre*, la *Missa brevis* et une intégrale d'*Hary Janos*, mais l'on attendra également avec intérêt la version originale (de Budapest) de la *Première Symphonie* de Malher (qui comportait cinq mouvements), *Ernani* de Verdi avec Sylvia Sass, ainsi que les *Suites* pour violoncelle seul de Bach, par M. Perenyi, et les *Concerti grossi* op. 6 de Corelli.

DECCA : Rééditions de gravures célèbres

Il semble que Decca consacrera ses « offres spéciales » à des rééditions de célèbres gravures lyriques, dirigées par des chefs tels que Krips, Kleiber, Böhm, Furtwaengler.

ADÈS : Bruckner, Kosma, Max Bruch...

Petite marque originale, Adès continue à publier des œuvres négligées par le disque, parfois injustement, telles que le splendide *Quintette à cordes* de Bruckner (par les solistes de l'Orchestre de Paris), *les Canuts* de Joseph Kosma, les *Pièces en trio* de Max Bruch, les *Pièces sacrées* de Mendelssohn ; on notera aussi un disque consacré à Guillaume de Machaut et son temps.

JACQUES LONCHAMPT.

Le Monde
DIMANCHE
NOUVELLE

Une aventure nocturne

PAR JULIO RAMON RIBEYRO

A quarante ans, Aristide pouvait selon toute raison se considérer comme un homme « exclu du festin de la vie ». Il n'avait ni femme ni maîtresse, travaillait dans les sous-sols de la mairie où il tenait à jour le registre civil, et vivait dans un minuscule appartement de l'avenue Larco, plein de linge sale, de meubles écornés et de photos d'artistes épinglées au mur. Il voyait ses vieux amis, mariés et prospères, passer en voiture alors qu'il faisait la queue à l'arrêt de l'autobus, et, si par hasard ils le rencontraient dans un lieu public, ils se limitaient à lui donner une stricte poignée de main qui n'était pas dépourvue d'une certaine répugnance. Parce que Aristide n'était pas seulement l'image morale de l'échec, mais aussi le symbole physique de l'abandon : mal habillé, rasé avec négligence, il sentait le graillon et le bistrot mal famé.

Sans amis et sans souvenirs, Aristide était le typique client des cinémas de quartier et l'utilisateur parfait des bancs publics. Dans les salles de cinéma, à l'abri de la lumière, il se sentait caché en même temps qu'accompagné par la légion des ombres qui riaient ou pleuraient à ses côtés. Au jardin, il pouvait bavarder avec les vieillards, les infirmes ou les mendiants et se sentir ainsi membre de cette famille qui, comme lui, portait au revers du veston l'invisible signe de la solitude.

Un soir, désertant ses endroits favoris, Aristide se mit à marcher sans but dans les rues de Miraflores. Il parcourut toute l'avenue Pardo, arriva au bord de mer, continua par la côte, contourna la caserne San-Martin, s'enfonçant dans des rues de plus en plus désertes, des quartiers à peine nés et qui de leur vie n'avaient peut-être jamais vu passer un enterrement. Il longea une église, un cinéma en construction, repassa devant une église et se perdit. Un peu après minuit, il errait dans un faubourg inconnu, où s'élevaient les premiers immeubles de la station balnéaire.

Un café, dont l'énorme terrasse pleine de petites tables était déserte, retint son attention. Il se haussa sur la pointe des pieds, colla son nez à la vitre et regarda à l'intérieur. La pendule indiquait une heure du matin. Il n'y avait aucun client. Seule, derrière le comptoir, à côté de la caisse, une grosse femme enveloppée de fourrures fumait une cigarette et lisait distraitement un journal. Elle leva les yeux et le regarda avec une expression de complaisance modérée. Aristide, troublé au plus profond de lui même, poursuivit son chemin.

QUELQUES mètres plus loin, il s'arrêta et observa autour de lui : les immeubles modernes dormaient d'un sommeil profond et sans histoires. Aristide eut la sensation de fouler une terre vierge, de s'habiller d'un paysage neuf qui lui allait droit au cœur et l'emplissait d'une invincible ardeur. Il revint sur ses pas et s'approcha prudemment du café. La femme était toujours assise et, en l'apercevant, elle eut la même expression délicate et souriante. Aristide s'éloigna avec précipitation, s'immobilisa à mi-chemin, hésita, retourna, épia de nouveau et, poussant enfin la porte vitrée, entra et s'installa à une petite table rouge où il resta sans bouger, sans même lever les yeux.

Il attendit là un moment, ne sachant pas quoi exactement, observant une mouche sans ailes qui se traînait avec peine vers l'abîme. Puis, sans pouvoir retenir le tremblement de ses jambes, il leva timidement un œil : la femme le contemplait par-dessus son journal. Tout en étouffant un bâillement, elle fit entendre sa voix, une voix forte et un peu masculine :

« *Les garçons sont partis, monsieur.* »

Aristide attrapa la phrase au vol et la garda pour lui, envahi par une joie tumultueuse : une inconnue lui avait parlé dans la nuit. Mais il comprit aussitôt que c'était en fait une invitation à partir et, soudainement embarrassé, se leva.

« *Mais moi je peux vous servir, que désirez-vous ?* » La femme s'avançait vers lui d'un pas un peu lourd auquel on ne pouvait nier une certaine majesté.

Aristide se rassit.

« *Un café. Juste un café.* »

La femme était devant la table et y appuyait une main potelée couverte de bijoux :

« *La machine est éteinte. Je peux vous servir une liqueur.*

– Une bière alors. »

La femme s'éloigna vers le bar. Aristide en profita pour l'observer. Il ne faisait aucun doute que c'était la patronne. A en juger par l'établissement, elle devait avoir beaucoup d'argent. D'un geste rapide il ajusta sa cravate et lissa ses cheveux. La femme revenait. En plus de la bière, elle apportait une bouteille de cognac et un verre.

« *Je vais vous accompagner*, dit-elle en s'asseyant à ses côtés. *J'ai l'habitude de boire quelque chose avec le dernier client.* »

Aristide la remercia d'un hochement de la tête. La femme alluma une cigarette.

« *La nuit est belle*, dit-elle. *Vous aimez vous promener ? Je suis un peu noctambule. Mais dans ce quartier, les gens se couchent tôt et à partir de minuit je suis toujours seule.*

– *C'est un peu triste*, balbutia Aristide.

– *Je vis au-dessus du bar.* Sa main désigna une porte au fond du local. *A deux heures je ferme le bar et je vais me coucher.* »

Aristide eut l'audace de regarder son visage. La femme soufflait la fumée avec élégance et le fixait en souriant. La situation lui parut excitante. Il aurait de bon cœur payé sa consommation et couru vers le premier passant venu pour lui raconter cette merveilleuse histoire d'une femme qui, en pleine nuit, lui faisait des avances inquiétantes. Mais la femme était déjà debout.

« *Vous avez une pièce d'un sol ? Je vais mettre un disque.* »

Aristide tendit la pièce avec empressement.

La femme choisit une musique douce et revint. Aristide regarda dans la rue : on n'y voyait pas une ombre. Encouragé par ce détail et en proie à un courage soudain, il l'invita à danser.

« *Avec plaisir* », dit la femme, qui laissa sa cigarette au bord de la table, et fit glisser son étole de fourrure, découvrant des épaules flasques et parsemées de taches de rousseur.

NICOLAS VIAL

Ce n'est qu'après avoir entouré sa taille – dure et gainée sous sa main inexperte – qu'Aristide eut la conviction d'être en train de réaliser un de ses rêves de vieux et misérable garçon : avoir une aventure avec une femme. Qu'elle fût vieille ou grosse n'avait pas d'importance. Son imagination la dépouillait de toutes ses imperfections. Aristide regardait les étagères et les bouteilles qui tournaient autour de lui, se réconciliait avec la vie, se dédoublait, se moquait de cet autre Aristide, lointain et déjà oublié, qui tremblait d'émotion une semaine durant parce qu'un inconnu s'était arrêté pour lui demander l'heure.

Le disque terminé, ils se rassirent à la table et bavardèrent un moment. La femme l'invita à boire un cognac. Aristide accepta même une cigarette.

« *Je ne fume jamais*, dit-il. *Ce soir, je ne sais pas pourquoi...* »

Sa phrase lui parut banale. La femme riait. Aristide proposa une autre danse.

« *Avant, je vais fermer les persiennes* », dit la femme en se dirigeant vers la terrasse.

Ils dansèrent encore un peu. Aristide remarqua que la pendule indiquait deux heures. Pourtant, la femme ne se décidait pas à fermer. Cela lui parut de bon augure et il lui offrit à son tour un cognac. Il commençait à s'enhardir, lui posa quelques questions indiscrètes dans le but de créer un climat d'intimité et apprit qu'elle vivait seule et séparée de son mari.

IL lui avait pris la main.

« *Bon*, dit la patronne en se levant. *C'est l'heure de fermer.* »

Elle se dirigea vers la porte en étouffant un bâillement.

« *Je reste* », dit Aristide d'un ton impératif qui le surprit.

A mi-chemin la femme se retourna et dit :

« *Evidemment, c'était entendu* », et elle continua sa marche.

Aristide tira ses manches de chemise puis les rentra sous celles de sa veste parce qu'elles étaient usées, se servit un autre verre, alluma une cigarette, l'éteignit, la ralluma. De la table, il observait la femme, et la lenteur de ses mouvements l'impatientait. Il la vit prendre un verre et le porter au comptoir, puis refaire la même chose avec un cendrier et une tasse. Lorsque les tables furent propres, il éprouva un énorme soulagement. La femme se dirigea vers la porte mais, au lieu de la fermer, elle resta immobile, appuyée au chambranle, à regarder la rue.

« *Qu'y-a-t-il ?* » demanda Aristide.

« *Il faut rentrer les tables de la terrasse.* »

Aristide se leva en maudissant entre ses dents. Pour se mettre en valeur, il avança vers la porte en disant :

« *C'est une affaire d'homme.* »

Losqu'il arriva sur la terrasse, il tressaillit : il y avait une trentaine de tables avec leurs respectives séries de chaises et de cendriers. Il calcula mentalement qu'il en aurait au moins pour un quart d'heure.

« *Si on les laisse dehors, on les volera* », remarqua la patronne.

Aristide se mit au travail. Il ramassa d'abord tous les cendriers, puis les chaises.

« *Pas dans le désordre*, protesta la femme. *Il faut les mettre les unes sur les autres pour que demain le garçon puisse nettoyer.* »

Aristide obéit. Il n'en était qu'à la moitié de l'ouvrage et transpirait déjà abondamment. Il rangeait les tables de fer qui pesaient aussi lourd que des chevaux. Sur le seuil, la patronne le regardait travailler avec une expression amoureuse. Quelquefois, lorsqu'il passait devant elle essoufflé, elle tendait la main et lui caressait les cheveux. Ce geste fit reprendre courage à Aristide et lui donna l'illusion d'être le mari qui accomplit son devoir conjugal pour ensuite en exercer les droits.

« *Je n'en peux plus* », se plaignit-il en voyant que la terrasse était toujours aussi pleine, comme si les tables se multipliaient par enchantement.

« *Je croyais que tu étais plus fort que ça* », répondit la femme avec ironie.

Aristide la regarda droit dans les yeux.

« *Courage, il n'y en a plus pour longtemps* », dit-elle en lui faisant un clin d'œil.

Une demi-heure plus tard, la terrasse était vide. Aristide sortit son mouchoir et épongea la sueur qui coulait sur son visage. Il se demandait si un tel effort n'allait pas compromettre sa virilité. Heureusement, le bar était à sa disposition et un verre le remettrait rapidement. Il était sur le point de rentrer lorsque la femme l'arrêta.

« *Mes fleurs, tu vas les laisser dehors ?* »

Il manquait la jardinière. Aristide observa à l'entrée de la terrasse un récipient gigantesque où un vulgaire géranium perdait ses pétales. Il s'arma de courage et le souleva. Courbé par l'effort, il avança vers la porte et, lorsqu'il leva la tête, il vit que la femme l'avait fermée. Derrière la vitre, elle le regardait avec cette même expression souriante.

« *Ouvrez* », murmura Aristide.

La patronne eut un geste du doigt, négatif et gracieux.

« *Ouvrez, vous ne voyez pas que c'est lourd ?* »

La femme refusa.

« *S'il vous plaît, ce n'est pas le moment de plaisanter.* »

La femme poussa le verrou, fit une courte révérence et lui tourna le dos. Aristide, sans lâcher la jardinière, la vit s'éloigner d'un pas fatigué, éteindre les lumières, ramasser les verres et disparaître par la porte du fond. Lorsque tout fut obscur et silencieux, il leva le lourd pot de fleurs au-dessus de sa tête et le laissa s'écraser sur le sol. Le bruit de la terre cuite volant en éclats le fit revenir à lui et il reconnut, dans chaque petit morceau, une parcelle de son illusion détruite. Il sentit alors une honte atroce l'envahir, comme si on lui avait craché au visage. ■

Traduit de l'espagnol par Annie Morvan.

Né à Lima (Pérou) en 1929, Julio Ramon Ribeyro, romancier et nouvelliste, est l'auteur de *Chroniques de San Gabriel*, *Charognards sans plumes* et *Silvio et la Roseraie* parus chez Gallimard. Il fait actuellement partie de la délégation péruvienne auprès de l'UNESCO, à Paris.